s « Belles étrangères
ssent le drapeau bel



# Le Monde

55e ANNÉE – N° 16830 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 6 MARS 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## ■ Coup de balai à Moscou

Boris Eltsine a limogé, jeudi 4 mars, le milliardaire Boris Berezovski de son poste de secrétaire de la Communauté des Etats indépendants. Une décision saluée par les partisans du premier ministre, Evguéni Primakov, qui a déclaré la guerre aux *« oligarques »*. p. 2

## ■ Famine en Corée du Nord

Responsable d'une organisation sud-coréenne d'aide aux victimes, le bonze Pomnyun estime, dans un entretien au *Monde*, que la famine a fait trois millions de morts dans ce pays depuis 1995. p. 5

## ■ Police et adjoints de sécurité

Le gouvernement entend renforcer le rôle des 8 250 adjoints de sécurité (ADS) recrutés en 1998. Les syndicats de policiers s'inquiètent de leur recrutement. p. 10



## ■ Turquie multiple

Un Arménien philosophe, un islamiste radical-socialiste, un militant kurde... Loin de la Turquie présentée par Ankara comme une et indivisible vit un pays contradictoire et fragile. Reportage. p. 13

## ■ Les régions et leur agriculture

En vingt ans, les vignerons de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont opéré une véritable révolution : baisse de production des vins de table, avec amélioration de la qualité, et augmentation des vins de pays et des meilleurs crus. p. 12

## ■ Duel en F1

Le Grand Prix d'Australie, dimanche à Melbourne, marque le début de la saison de formule 1, qui commence comme elle avait terminé : par un duel Mika Hakkinen (McLaren) et Michael Schumacher (Ferrari). p. 24

## ■ Bijoux uniques

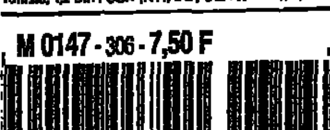
De jeunes créateurs ont travaillé à partir d'objets de l'Antiquité. Ils ont intégré ces éléments anciens aux lignes contemporaines pour créer des bijoux modernes d'exception. p. 25

## ■ Strasbourg et son Parlement européen

L'édifice strasbourgeois destiné à accueillir les 629 parlementaires européens élus en juin devrait finalement être terminé cet été. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 306 - 7,50 F



# Les femmes enrichissent la France

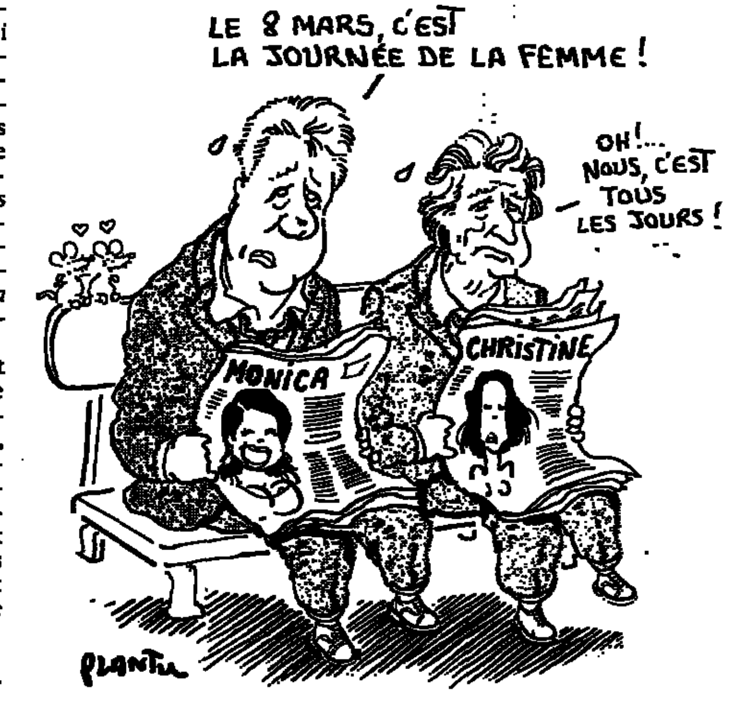
● Dans un rapport à M. Jospin, le Conseil d'analyse économique démontre que le travail des femmes stimule la croissance et l'emploi ● Il recommande une politique familiale plus « féministe » ● Contrairement aux idées reçues, l'emploi féminin n'entrave pas la natalité

**À TROIS JOURS** de la Journée internationale des femmes, lundi 8 mars, le Conseil d'analyse économique, installé auprès de Lionel Jospin, publie un rapport sur les inégalités économiques entre les hommes et les femmes qui va à l'encontre de nombreuses idées reçues. S'appuyant sur plusieurs études d'économistes, dont Béatrice Majnoni d'Intignano, il observe que l'activité féminine *« est sans doute le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains »*.

A l'opposé de la thèse qui veut qu'en venant de plus en plus sur le marché du travail les femmes contribuent à la progression du chômage, les économistes observent que l'activité féminine stimule la consommation et la croissance, génère de nouveaux services et des emplois. Ils font par ailleurs, valoir que, quand les femmes peuvent concilier carrière et famille, elles ont aussi le nombre d'enfants qu'elles souhaitent.

Ce rapport prône, en conséquence, une politique familiale *« féministe »*. Il souligne les incohérences du système actuel, qui poursuit des objectifs multiples et parfois contradictoires : promouvoir la natalité, inciter les mères à rester au foyer, aider les ménages à bas revenus et encourager les femmes à mener de front travail et famille. Il propose notamment une refonte du système des aides et un congé parental mieux adapté. Le gouvernement a d'ores et déjà engagé une réflexion sur ces sujets.

Ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, Geneviève Fraisse préconise, dans un entretien au *Monde*, des solutions complémentaires : impliquer les deux parents dans le congé parental, comme en Suède ; renforcer la loi Roudy relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ; assurer une meilleure prise en charge par les partenaires sociaux, et notamment les syndicats, de cette revendication.




*Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 15*

## Les Etats-Unis et l'Europe

- Trois événements choquent les Européens
- Colère en Italie après l'acquittement du pilote américain dans la tragédie de Cavalese
- Les Allemands indignés par l'exécution des frères LaGrand en Arizona
- Washington ne cède pas dans la « guerre de la banane »

*Lire pages 3 et 4 et le point de vue de Jack Lang page 14*

## *Ce nouveau membre qui sème le trouble aux Nations unies*

**NEW YORK (Nations unies)**
*de notre correspondante*

Il ne fait pas de discours, ne vote pas, n'a pas le droit de veto. Et pourtant le nouveau « membre » de l'ONU est aussi le plus populaire. A en croire les guides, les touristes ne demandent désormais qu'à voir ce « poids lourd » de l'Organisation internationale, installé dans les jardins du palais de verre : un éléphant offert aux Nations unies par le Kenya, la Namibie et le Népal. Mais, ces jours-ci, il suffit de prononcer à l'ONU le mot « éléphant » pour que tout le monde ricane. C'est que l'histoire est longue – très exactement de 76 centimètres. L'idée de mouler un éléphant vivant et de le fondre en bronze est venue en 1970 à Mihail Simeonov, sculpteur. Vingt-huit ans, deux hélicoptères, onze véhicules de chasse, un bateau, une énorme grue et 500 000 dollars plus tard, l'animal a pris forme (un poids de 5 tonnes pour une longueur de 3,35 mètres), puis trouvé, en décembre 1998, sa place dans les jardins des Nations unies.

Le pachyderme devait être dévoilé lors d'une cérémonie solennelle. Mais, inspectant la sculpture la veille de l'événement, Iqbal Riza, chef du cabinet du secrétaire général et diplomate pakistanais, s'est dit *« scandalisé »* par l'ampleur de l'organe sexuel de l'animal : ces fameux 76 centimètres, fidèlement reconstitués par Mihail Simeonov. Pour M. Riza, pas question de montrer la bête dans cet état. Des réunions du cabinet du secrétaire général sont immédiatement convoquées et des visites discrètes organisées pour juger de l'indécence de la sculpture. Quelqu'un propose que l'on *« coupe »* l'offensant organe. Refus unanime de la majorité masculine autour du secrétaire général. *« Il ne faut pas interférer avec la nature »*, tranche Kofi Annan. L'annulation de la cérémonie est, par ailleurs, inacceptable pour les donateurs et, de toute façon, la presse est déjà alertée. Que faire ?

Il faudra une semaine et des dizaines de coups de fil, notamment à des experts zoologiques, pour trouver la solution : l'éléphant sera entouré d'arbustes, son membre masqué par des feuillages. Mihail Simeonov est stupéfait. *« Au début, je pensais que c'était une blague, jusqu'à ce que je vois de mes yeux les arbustes*, explique l'artiste bulgare. *Ils ont créé une frontière avec la nature, comme le mur de Berlin. »* Le jour de la cérémonie, le secrétaire général lit, innocemment, son discours : *« La taille même de cette créature nous rend humble*, déclare Kofi Annan, *car elle nous montre que certaines choses sont plus grandes que nous. »* Puis le secrétaire général dit son immense respect pour les éléphants – cet *« animal qui n'oublie jamais »* devrait être *« notre mémoire institutionnelle »* – avant de citer l'écrivain danois Karen Blixen : *« Les éléphants traversent la vie comme s'ils avaient un rendez-vous au bout du monde. » « Notre ami est arrivé ici, et nous en sommes ravis »*, conclut-il.

Restait une grave question : pourquoi l'organe d'un éléphant saisi au repos est-il si grand ? *« La raison est purement médicale*, a sérieusement expliqué *au New York Times* Hans Janitschek, responsable du financement du projet. *Dans son sommeil, notre éléphant a fait un doux rêve ! »* Depuis, la nature a pris sa revanche : deux mois après l'installation de la sculpture, les arbustes se sont rabougris et l'animal se présente à nouveau dans toute sa splendeur.

***Afsané Bassir Pour***

## Quinquagénaires convoités

**UN SENIOR** *« naît »* toutes les 90 secondes. L'allongement constant de l'espérance de vie, l'arrivée des « baby boomers » à l'âge de cinquante ans, la chute du taux de natalité, bouleversent l'équilibre démographique de notre société. Face à ce marché croissant, des initiatives apparaissent : la Fnac teste une carte seniors, la RATP prépare un projet similaire, un *Guide du routard seniors* est édité avec le voyagiste Selectour... Mais les entreprises françaises, soucieuses de conserver une image jeune, restent timides comparées à leurs homologues américaines, qui adaptent leurs produits dès leur conception. La politique de communication doit être bien pensée : les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés ».

*Lire page 16*



POINT DE VUE

## Boulogne assassine Billancourt

***par Jean Nouvel***

AINSI, l'île Seguin serait rasée. Si cela advient, vous en êtes les responsables, Monsieur le maire de Boulogne et président du Syndicat intercommunal, qui organisez ; Monsieur le PDG de Renault, qui sacrifiez ; Madame la ministre de la culture, qui autorisez.

Déjà, les mauvaises langues se délient et se délectent. Elles disent, Monsieur le maire, que votre sens de la propreté petite-bourgeoise et votre dédain giscardien du monde ouvrier vous aveuglent. Elles raillent, Monsieur le PDG, la légendaire insensibilité énarquienne et soupçonnent que votre mépris de la lourde histoire de Renault et de son principal symbole autorise cette lâcheté. Elles interrogent, Madame la ministre, votre conscience des limites de notre patrimoine et affirment que la peur de contrarier de puissants intérêts vous laisse perpétrer cet assassinat urbain.

J'imagine plutôt, Monsieur le maire, que vous vous croyez innocenté par la célébration de votre somptueux patrimoine des années 30 : Le Corbusier, Mallet-Stevens, Tony Garnier et Patout réunis. Mais l'île Seguin témoigne aussi des années 30. Et certaines architectures sans architecte, nées des hasards, des nécessités et des contraintes géographiques, sont irremplaçables.

J'imagine aussi, Monsieur le PDG, que vous avez sous-estimé la responsabilité d'une grande entreprise sur son architecture industrielle. D'autres l'ont compris. Regardez le sort magnifique que Giovanni Agnelli a réservé, à Turin, au Lingoto.

Madame la ministre, Manhattan est trop loin et le Mont-Saint-Michel trop vieux, sans doute, pour que la sédimentation-concrétion d'îles et de presqu'îles soit une catégorie clairement identifiée dans les registres du patrimoine.

*Lire la suite page 14*

***Jean Nouvel*** *est architecte.*

## Confirmer face aux Gallois



PHILIPPE BENETTON

**APRÈS** sa courte victoire (10-9) en Irlande pour l'ouverture du Tournoi des cinq nations, le XV de France reçoit, samedi 6 mars au Stade de France, les « diables rouges » du pays de Galles, qui ont perdu leurs deux premiers matches. Considéré comme l'un des meilleurs plaqueurs au monde, le troisième-ligne d'Agen, Philippe Benetton, fêtera à cette occasion sa cinquante-huitième sélection.

*Lire page 23*

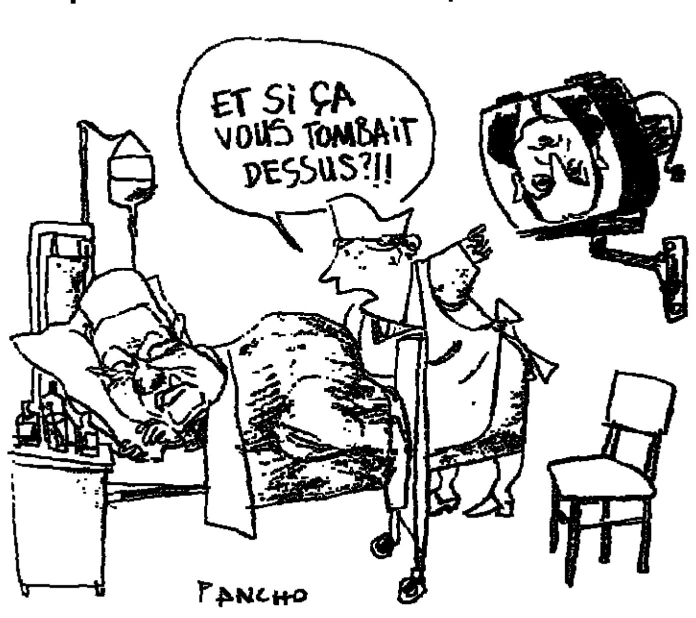
**RUSSIE** Boris Eltsine a démis, jeudi 4 mars, le milliardaire Boris Berezovski de son poste de secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Le président accuse notamment l'homme d'affaires d'avoir « *outrepassé ses compétences et de ne pas obéir aux instructions données* ». ● L'HOMME D'AFFAIRES, qui occupait ce poste depuis près d'un an, et qui est en conflit ouvert avec le premier ministre, Evgueni Primakov, a réagi en affirmant que seul le Conseil de la CEI avait le pouvoir de le limoger. ● SUR LE PLAN économique, plusieurs dirigeants russes ont reproché ces derniers temps aux responsables occidentaux de faire pression sur Moscou et de chercher à conditionner l'octroi d'une aide financière à un changement de la politique extérieure russe, notamment en qui concerne le dossier du Kosovo.

# Boris Eltsine retire à Boris Berezovski son dernier mandat politique

## En limogeant le secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI), le président russe prive le milliardaire controversé de son immunité diplomatique. Il conforte en outre le premier ministre, Evguéni Primakov, dans sa lutte contre les oligarques et l'« argent facile »

**BIEN** que toujours hospitalisé en raison de son « *ulcère* », Boris Eltsine a décidé, jeudi 4 mars, de limoger un des membres les plus influents de son entourage, le milliardaire Boris Berezvoski, de son poste de secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI). La raison exacte de cette décision restait, comme il se doit dans les affaires de ce genre à Moscou, sujette à diverses interprétations. L'une d'elles la liait aux dernières rumeurs sur un prochain renvoi des membres communistes du gouvernement d'Evgueni Primakov, l'adversaire numéro un de M. Berezovski.

Dans l'immédiat, l'homme d'affaires a réagi en rappelant que seul le Conseil des chefs d'Etats de la CEI, qui l'avait nommé il y a un an, avait le pouvoir de le limoger. Cette Communauté de plus en plus formelle, créée en 1991 pour assurer un « divorce civilisé » des républiques issues de l'URSS, n'a aucune jurisprudence en matière de renvoi de son secrétaire exécutif, mais Boris Eltsine s'en est arrogé depuis le début la présidence, avec l'accord contraint de ses « pairs ».




Apres une première annonce du limogeage de M. Berezovski, les services de la présidence russe ont d'ailleurs rectifié le tir, précisant que Boris Eltsine avait adressé des messages aux dirigeants des pays de la CEI, leur demandant « *d'accomplir sans traîner toutes les formalités relatives* » à sa décision. Le ministère russe des affaires étrangères fut pour sa part chargé d'assurer « *la mise en forme* » de la décision, prise par Boris Eltsine « *en sa qualité de président du Conseil des chefs d'Etats de la CEI, pour des actions régulières outrepassant les compétences du secrétariat exécutif et pour non-application des dispositions du président du Conseil des chefs d'Etats de la CEI* ».

Plus diplomate, Boris Berezovski a précisé de son côté que « *si un seul président d'un pays de la CEI est mécontent de mon travail au poste de secrétaire exécutif de la CEI, je démissionerai* ». Il parlait à la presse à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, où il se trouvait depuis jeudi dans le cadre d'une tournée des pays de la CEI et d'où il devait rentrer vendredi, rappelé par M. Eltsine. Il est probable, estimait-on à Moscou, qu'il se trouvera au moins un de ces présidents – par exemple celui du Kazakhstan qui vient d'estimer que M. Berezvoski « *ferait mieux de ne pas se mêler de politique* » – pour jouer le jeu de la politesse vis-à-vis de la Russie et demander son renvoi. Même si celui-ci restera ressenti comme un nouvel affront de la Russie à ses « partenaires ». Déjà, le président géorgien, Edouard Chevardnadze, en tournée au Japon, a déploré que Boris Eltsine ne l'ait pas consulté au préalable.

Mais la modération de la première réaction de M. Berezovski a alimenté une rumeur, bien moscovite, selon laquelle ce dernier ait lui-même accepté, voir arrangé son renvoi d'un poste peu valorisant et qui n'occupait que fort peu de son temps. Depuis la nomination d'Evgueni Primakov à la tête du gouvernement, le secrétaire de la CEI était surtout occupé à diriger l'opposition à ce dernier, qui le lui rendait bien. Les médias contrôlés par M. Berezovski se déchaînaient contre M. Primakov : contre la « *corruption* » supposée de ses alliés communistes, dont le responsable à l'économie Iouri Maslioukov ; contre la « *dictature* » que M. Primakov s'apprêterait à rétablir en Russie à l'aide de ses amis de l'ex-KGB nommés à des postes clés ; contre son « *idéologie* » imperméable au monde moderne ; ou contre son désir supposé de remplacer au plus vite Boris Eltsine à la tête de l'Etat. Cette dernière accusation, la plus « grave », fut étayée lors d'une réunion fin février d'un groupe consultatif influent, le Conseil de politique étrangère et de sécurité, dont plusieurs membres se sont prononcés pour une élection présidentielle anticipée. M. Primakov, qui assistait à la réunion, s'est déclaré en désaccord, mais l'idée fut en quelque sorte officialisée et les passions déchaînées. Même si début mars, MM. Primakov et Eltsine, apparaissant en toute hâte, côte à côte, à la télévision, juraient qu'ils travailleront chacun à leur poste jusqu'au terme du mandat présidentiel en l'an 2 000.

### VIEUX « CONFIDENT »

Mais deux jours plus tard, un nouveau scandale éclatait : Boris Eltsine aurait l'intention, selon des informations vite démenties mais présentées comme un ballon d'essai, de limoger les membres communistes du gouvernement Primakov, accusés d'empêcher tout accord avec le FMI, crucial pour les dirigeants russes. Certains ont donc vu dans le limogeage de M. Berezovski un moyen de faire passer un futur renvoi des ministres communistes – qui ruinerait la « stabilité politique » amenée par M. Primakov – comme étant le résultat d'une décision du président et non celui de pressions exercées par le milliardaire honni en Russie.

D'autres hypothèses sont cependant avancées. M. Eltsine aurait tranché un conflit entre ses deux filles en faveur de l'aînée, mariée au président d'Aeroflot qui s'oppose désormais à son partenaire en affaires Boris Berezovski, alors que la cadette, Tatiana, soutiendrait toujours ce dernier. Une dernière version, la plus simple, voudrait que le président ait simplement voulu calmer le jeu et la majorité pro-communiste de la Douma, qui avait vote en février une résolution réclamant le limogeage de M. Berezovski de son poste à la CEI. Ce dernier avait alors remarqué qu'un tel vote allait considérablement augmenter sa popularité au sein des dirigeants de la CEI, qui ne détestent personne plus que les « revanchards » communistes de la Douma. Mais M. Berezovski perdrait, avec son poste, son immunité diplomatique, au moment où le parquet russe multiplie les tentatives de l'atteindre. Si la démission, toujours inexpliquée, du procureur général Iouri Skouratov, devait être annulée, comme l'espèrent encore certains de ses proches, l'avenir du vieux « confident » de la famille présidentielle pourrait devenir tumultueux.

**Sophie Shihab**

# Une chute à la mesure de l'ascension du « parrain des parrains »

**PORTRAIT**

Sa montée en puissance politique a accompagnée sa réussite sociale

**LA CHUTE** du financier russe Boris Berezovski, annoncée depuis quelques mois, témoigne de la rapidité avec laquelle les alliances se font et se défont en Russie. Proche de la famille Eltsine, éminence grise du Kremlin, où sa voix fut décisive, dit-on, dans la constitution des gouvernements successifs, cet « oligarque », devenu la bête noire du premier ministre Evgueni Primakov, a finalement été lâché par son « patron », Boris Eltsine. Ses déboires commencèrent il y a six ou sept mois, lors de l'accession à la fonction de premier ministre de l'ancien chef du renseignement extérieur, Evgueni Primakov, une nomination qu'il avait tenté de contrer auprès de Boris Eltsine, en vain. Il y a sept mois, une banale perquisition au siège de la société de gardiennage Atoll, appartenant à Boris Berezovski, révéla la présence d'enregistrements audio et video sur la famille du président, réalisés à la commande du milliardaire et, s'entend, à l'insu des intéressés. D'ami fidèle, Boris Berezovski apparut alors comme un vulgaire maître chanteur du clan Eltsine dont il gère les économies. Il fallut des mois pour qu'une enquête soit ouverte mais celle-ci précipita la chute du magnat.

La chaine de télévision, ORT, dont Boris Berezovski est le principal actionnaire, fut confiée à un administrateur extérieur. Son ennemi juré, le premier ministre Evgueni Primakov, plaça alors à la télévision quelques-uns de ses réseaux. Un peu plus tard, les locaux de la compagnie pétrolière Sibneft, un des joyaux industriels de Boris Berezovski, ainsi que plusieurs de ses sociétés, furent perquisitionnés à grand bruit. Les hommes de confiance du magnat, placés à la tête de la compagnie aérienne Aeroflot (dont le gendre de Boris Eltsine, Valéri Okoulov) furent écartés. Seule lui restait la carte de secrétaire exécutif de la CEI (Communauté des Etats indépendants), qu'il vient de perdre aujourd'hui.

### AVIDE DE PROTECTIONS

Surnommé par la presse locale « *la poche* » – celle d'où la famille du président est censée tirer l'essentiel de ses revenus – ou par la presse étrangère, « *le parrain des parrains* », Boris Berezovski, mathématicien de formation, obscur membre correspondant de l'académie des sciences de l'URSS dans les années 80, se constitue une fortune rapide à l'avènement de la perestroïka gorbatchévienne. Son cas illustre bien l'avènement d'une classe de nouveaux riches, dont la réussite sociale est bientôt assortie d'une montée en puissance dans la vie politique. En 1986, il est contacté par Vladimir Kadannikov, le directeur de l'usine automobile Avtovaz à Togliatti sur les bords de la Volga.

Il convainc la direction de l'usine de lui accorder des conditions exceptionnelles pour assurer, principalement à l'étranger et hors taxes, la distribution des voitures Lada. Sa société de distribution Logovaz achète ainsi à bas prix (4 500 dollars) une partie de la production d'Avtovaz, qu'elle revend au prix fort (7 000 dollars) mais qu'elle paie à terme (jusqu'à deux ans et demi après la livraison). Avec le taux d'inflation (1000 %) qui prévaut au moment de la thérapie de choc en 1992, les affaires de Boris Berezovski prospèrent. L'usine, qui ne voit pas la couleur des bénéfices, périclite. Sa réussite fait des envieux : en 1994, une explosion détruit sa Mercedes 600, décapite son chauffeur et le blesse légèrement. Quelques mois plus tard un article incendiaire publié par le magazine américain Forbes et reproduit par quelques publications locales l'accuse à mots couverts de l'assassinat commandité du journaliste et magnat de la publicité télévisé, Vladislav Listiev. Outré, Boris Berezovski porte l'affaire en justice et perd son procès....

Avide de protections, Boris Berezovski se lance en politique en acquérant des médias : des parts de la chaîne de télévision ORT, les quotidiens *Novaïa Gazeta* ou *Nezavissimaïa Gazeta* qui va lui servir de tremplin pour lancer ses attaques contre le premier ministre actuel, Evgueni Primakov et son équipe au pouvoir. Car c'est à coup de « *kompromaty* » (informations compromettantes) que les différents clans au pouvoir règlent leurs comptes. Dernièrement c'est un Boris Berezovski aux abois que le tout-Moscou a pu entendre raconter publiquement et à l'envi comment le FSB (l'ex-KGB) cherchait à l'abattre...

Alors que les perquisitions contre les sociétés de Boris Berezovski battaient leur plein et que lui-même se trouvait à Davos, un proche du premier ministre Primakov raconta à la presse locale comment le chef de l'exécutif ne lui avait pas caché qu'il aurait aimé voir le magnat de la finance russe « *sinon derrière des barreaux, du moins en exil dans un pays lointain* ».

**Marie Jégo**

# Moscou cherche à concilier les exigences du Fonds monétaire international et ses contraintes intérieures

**DEPUIS** quelques jours, le gouvernement russe multiplie les déclarations sur la nécessité d'une reprise de l'aide occidentale, alors que les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), qui a suspendu ses prêts depuis août 1998, piétinent. Forts de leur double statut – faibles économiquement mais incontournables sur la scène internationale –, les responsables russes semblent s'être distribué les rôles pour faire monter la pression.

Le ton a été donné dès le 10 février, lorsque le porte-parole du numéro deux du gouvernement russe, Iouri Maslioukov, avait accusé « *des responsables occidentaux* » de chercher à conditionner l'octroi d'une aide financière à un changement de politique extérieure russe. En début de semaine, M. Maslioukov lui-même, chargé pour l'instant des négociations avec les institutions multilatérales, a accusé le FMI de faire « *une pression indécente* » sur la Russie. Après s'être exprimé dans le *Financial Times*, le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, a réitéré sa mise en garde contre un risque de déstabilisation politique dans le quotidien allemand *Frankfurter Rundschau*. « *Après avril, nous n'aurons plus le temps de nous entendre avec le FMI. Nous aurons alors un autre scénario économique et peut-être politique.* » Quant au premier ministre, il joue les conciliateurs. « *L'important est que les discussions avec le FMI se poursuivent. Les négociations ne sont jamais faciles. Elles vont malgré tout en progressant, et j'espère qu'elles aboutiront* », a déclaré Evgueni Primakov, le 4 mars, depuis la station balnéaire de Sotchi, où il passe ses vacances. En convalescence, Boris Eltsine lui-même s'est dit prêt à intervenir « *si les discussions n'aboutissent pas à un résultat positif* ».

### RENDEZ-VOUS À WASHINGTON

Cette dramatisation n'est pas le fruit du hasard : le 23 mars, Evgueni Primakov doit se rendre à Washington pour y rencontrer le vice-président Al Gore dans le cadre de réunions bi-annuelles dont la dernière a eu lieu... il y a un an, pour cause de crise. Des rencontres sont prévues avec Bill Clinton et le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Chacun s'attend que la visite de M. Primakov débouche sur un accord avec l'institution.

Il ne reste donc plus que quelques semaines pour que les parties trouvent les arguments pour justifier un nouveau coup de pouce. La perspective d'élections majeures a convaincu les experts des institutions multilatérales qu'il ne faut pas s'attendre à des réformes structurelles en profondeur. Le gouvernement a jusqu'à présent réussi à conserver une certaine maîtrise de la politique monétaire et à maintenir une orientation prudente en matière de finances publiques, mais reste à savoir pour combien de temps. Si la dévaluation du rouble a nettement contribué au redressement de la balance des opérations courantes, le niveau de vie de la population a considérablement baissé. Les arriérés de salaires et de retraites n'ont été que partiellement comblés.

L'objectif de la communauté internationale est donc aujourd'hui d'éviter a Moscou l'isolement financier que provoquerait un défaut sur sa dette extérieure. Les échéances 1999 sont particulièrement lourdes : 17,9 milliards de dollars en 1999. Sur ce total, 4,5 milliards sont dus au FMI, dont les statuts interdisent les arriérés. Tout l'exercice consiste donc à donner à la Russie les moyens d'honorer sa dette à l'égard de l'institution. En clair, à ce que le créancier prête l'argent que lui doit son débiteur. Pour réussir un tel scénario, Moscou a encore de gros efforts à faire. Malgré la pression exercée par Washington, le FMI n'est pas prêt à miser ce qui lui reste de crédibilité dans un accord voué à l'échec.

Lundi 1er mars, Michel Camdessus a déclaré qu'il « *n'était pas satisfait de ce qu'il voyait en termes de politique budgétaire et économique en Russie* ». Adopté par la Douma le 18 février, le budget prévoit un déficit d'environ 2,5 % du PIB et, pour la première fois depuis la période de transition, un excédent du budget primaire (avant le service de la dette) de 1,5 %. Effort insuffisant pour l'institution, qui exige que le gouvernement fixe des objectifs plus élevés.

Comment parvenir aux 3,5 % souhaités par le FMI ? En améliorant notamment les recettes fiscales, répond l'institution. Une injonction doublement difficile. D'une part, le gouvernement a pris le chemin inverse en prévoyant une baisse de 30 à 25 % du taux de la TVA, alors que la TVA a été, au cours des dernières années l'impôt le plus efficace et le plus facilement recouvrable. D'autre part, la collecte des impôts est l'un des points noirs de l'économie russe : le troc représente plus de 50 % des échanges et échappe aux statistiques ; l'impôt est collecté par les régions, et les grandes entreprises gazières et minières qui fournissent un tiers des recettes renâclent à honorer leurs dettes. La décision du gouvernement d'imposer aux exportateurs le rapatriement de 75 % de leurs devises dans les trois mois suivant les contrats se révèle en partie inopérante en raison de la corruption qui règne à tous les niveaux de l'administration.

### UNE « AIDE ADÉQUATE »

Conscient de ces difficultés, le FMI ne semble pourtant pas décidé à céder sans l'assurance que le gouvernement met en place un outil efficace pour améliorer la collecte et lutter contre l'évasion de capitaux. Selon la Cour des comptes russe, les mauvaises recettes fiscales en 1998 (8,68 % du PIB contre quelque 30 % dans les autres pays) s'expliquent « *par la croissance de l'économie parallèle, qui permet à 100-120 milliards de roubles d'échapper au fisc annuellement* ». Tout va ainsi dépendre de la force de conviction de M. Primakov. Il a un allié de poids. S'exprimant le 26 février sur la politique étrangère des Etats-Unis, Bill Clinton a estimé que si la Russie « *faisait ce qu*[elle] *devait pour faire marcher son économie, il était prêt à faire tout son possible pour mobiliser une aide internationale adéquate* ».

**Babette Stern**

### *Un délai supplémentaire pour les détenteurs de GKO*

**La date de l'échange des titres d'Etat russes (GKO-OFZ), dont le remboursement a été gelé au moment de la crise d'août, a été repoussée au mercredi 30 avril par le premier ministre russe, Evgueni Primakov. Les détenteurs de bons du Trésor et obligations d'Etat russes avaient initialement jusqu'au 5 mars pour décider de transformer ou non leurs titres. La Russie, propose aux créanciers de recevoir 10 % de leur investissement en liquide, 20 % en bons d'investissements pouvant éventuellement être utilisés pour payer des impôts et 70 % en nouveaux titres. La Deutsche Bank et la Chase Manhattan ont déjà accepté ces propositions.**

# L'agriculture allemande est la deuxième bénéficiaire de la PAC

## Bonn rechigne à baisser les aides aux agriculteurs

**BONN**
*de notre correspondant*

A la France, l'agriculture ; à l'Allemagne, l'industrie. Tel est l'un des mythes tenaces sur lesquels s'est construite l'Union européenne (UE) et qui explique largement les tensions que suscite, entre les deux pays, chaque tentative de faire évoluer la politique agricole commune (PAC). Les négociations en cours sur l'Agenda 2000, qui ont donné lieu, jeudi 4 mars à Bonn, à des conversations approfondies entre les responsables allemands et les ministres français des affaires européennes et de l'agriculture, Pierre Moscovici et Jean Glavany, pour trouver une approche commune sur le financement de la PAC et sortir du *conflit de ces dernières semaines*, n'ont pas échappé à la règle.

Même si elle ne représente que 1,3 % du produit intérieur brut du pays, l'agriculture allemande est beaucoup plus puissante que sa réputation. Depuis quarante ans, elle a largement profité de la politique agricole européenne, « masquée » derrière la France, qui en était la première bénéficiaire. L'Allemagne, qui compte autant d'employés dans l'agriculture que la France – 1 million environ pour 515 000 exploitations –, reçoit 14,2 % des aides européennes. Loin derrière la France (22,5 % des aides), mais devant l'Italie (12,5 %), l'Espagne (11,3 %) et le Royaume-Uni (10,8 %). Ces aides lui ont permis de devenir le premier producteur européen de lait, le deuxième de céréales et de viande bovine derrière la France. Premier producteur aussi de porc, de sucre de betteraves et de pommes de terre, l'Allemagne est le quatrième exportateur mondial de produits agroalimentaires, même si sa balance est déficitaire, car elle est aussi premier importateur mondial.

### UN SECTEUR TRÈS HÉTÉROGÈNE

S'ils se posent en victime de l'Union européenne et exigent une réduction de leur contribution nette, qui était d'une valeur de 11 milliards d'euros en 1997 contre moins de 1 milliard pour la France, les Allemands rechignent dans le même temps à diminuer les aides à leurs agriculteurs, dont les revendications sont comparables à celles des agriculteurs français. Dans le jeu médiatique, le gouvernement allemand peut bien se draper dans le libéralisme, en laissant à la France le rôle du dépensier interventionniste. Mais la réalité pour l'agriculture est autre. Dans ce domaine, la France est mieux armée que son voisin pour survivre avec moins de subventions. C'est l'Allemagne qui a proposé dans les négociations un budget agricole en hausse. *« Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas nous qui avons proposé un paquet coûteux à Bruxelles »*, expliquait, jeudi à Bonn, Pierre Moscovici.

Le gouvernement de Gerhard Schröder doit concilier les intérêts d'une agriculture très hétérogène. Celle du Sud, dans le Bade-Wurtemberg et la Bavière, est constituée de petites exploitations familiales dont la moyenne est de 18 hectares, souvent spécialisées dans l'élevage intensif et le lait. Dans la moitié des cas, leurs exploitants ont une activité secondaire. Les exploitations sont plus importantes au nord de l'Allemagne, dans les plaines de Basse-Saxe, région d'origine du chancelier Schröder et de son ministre de l'agriculture, Karl-Heinz Funcke, ou du Schleswig-Holstein.

L'ancienne RDA offre un tout autre modèle. L'agriculture y occupe une surface égale à la moitié de celle de l'ancienne RFA, mais elle ne compte que 32 000 exploitations contre 483 000 à l'Ouest. La moitié des terres y est exploitée par 3000 fermes d'une superficie moyenne de 1 000 hectares, héritage de la dictature communiste qui avait collectivisé les terres. La main-d'œuvre y est salariée à plus de 80 %. Après la réunification, l'élevage, qui nécessitait des investissements importants, s'est effondré au profit des grandes cultures, notamment du colza et des céréales, dont la production a progressé depuis d'un tiers.

Même si les agriculteurs ne votent pas à gauche, l'actuel gouvernement allemand doit prendre lui aussi en compte les revendications du lobby agricole. Le lait et l'élevage bovin apportent respectivement le quart et le dixième du revenu des agriculteurs. En matière d'élevage, l'Allemagne défend une politique favorable aux petites exploitations intensives du Sud, rejoignant les souhaits du bruyant lobby bavarois. Si le ministère des affaires étrangères soutient une réforme du secteur laitier, les producteurs s'opposent en revanche à une baisse des prix et à un élargissement des quotas, qui ouvriraient la porte aux producteurs du sud de l'Europe.

Les céréales ne représentent que 10 % des revenus, contre 16 % pour le porc. Les agriculteurs sont plus intéressés à un maintien des prix à un niveau élevé qu'à un accroissement de la production, d'où leur intérêt pour des taux élevés de jachères subventionnées. *« Les Allemands n'ont pas d'ambitions exportatrices pour leurs céréaliers de l'ex-RDA »*, note un observateur français à Bonn, qui a le sentiment que le pays néglige son potentiel à l'Est.

Les propositions françaises visant à réduire les subventions agricoles en fonction des gains de productivité et à plafonner les aides par exploitation ont été particulièrement mal reçues : taillées sur mesure pour les céréaliers de la Beauce, elles feraient sortir du marché l'agriculture du sud de l'Allemagne, incapable d'augmenter rapidement ses rendements, même si on précise, du côté français, que les petites exploitations pourraient être exclues de ce mécanisme.

De leur côté, les grandes fermes d'ex-RDA, peu capitalisées et peu productives, à cause notamment de la pauvreté des terres, seraient pénalisées par le plafonnement des aides. D'où le souhait de l'Allemagne de maintenir ces aides au plus haut niveau, quitte à instaurer un cofinancement de la PAC par les budgets nationaux. Cette mesure, à laquelle s'est opposée la France, lui permettrait à terme de subventionner librement ses agriculteurs, sans avoir à payer pour les autres.

***Arnaud Leparmentier***

### *Reprise des négociations entre les Quinze*

**Les ministres de l'agriculture des Quinze ont repris leurs discussions sur la réforme de la PAC jeudi 4 et vendredi 5 mars à Bruxelles, examinant les conséquences de la décision prise lors du sommet du Petersberg de plafonner strictement les dépenses agricoles dans la programmation financière de l'Union pour 2000/2006. Après l'échec du marathon agricole de la semaine précédente, les négociations, qui se poursuivront mardi 9 mars, ont repris dans l'optimisme. La détente entre Paris et Bonn, qui a accepté d'étudier d'autres formules que le cofinancement national des dépenses pour réduire les coûts de la PAC, permet d'entrevoir une sortie de l'impasse. Beaucoup de travail reste à faire. La Commission, dont les propositions antérieures ont été jugées trop coûteuses, a estimé que les nouvelles demandes risquaient de l'être encore plus. Jeudi à Bonn, les dirigeants français et allemands ont tenté de rapprocher leurs positions, et décidé de créer un groupe de travail constitué de représentants des ministères des affaires étrangères, des finances et de l'agriculture. C'est *« autour »* d'un accord franco-allemand que *« peut se bâtir l'Agenda 2000 »*, a estimé à Bonn Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes.**

# Les Etats-Unis ne désarment pas dans la « guerre de la banane » avec l'Europe

## Washington impose des mesures de rétorsion temporaires

**Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé de la politique commerciale, a estimé, jeudi 4 mars, que les Etats-Unis ont *« risqué une confrontation commerciale majeure à cause de deux semaines »*, le délai dans lequel les arbitres de l'OMC devraient statuer sur le dossier de la banane. Les Etats-Unis ont décidé, mercredi, de faire payer immédiatement aux importateurs européens une caution aux douanes.**

**LE RÉPIT** dans le conflit de la banane a été de courte durée : une demi-journée. Le temps que les négociateurs américains présents à Genève, où se réunit le panel d'arbitrage des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fassent leur compte-rendu à Washington. Le temps que l'administration américaine prenne toute la mesure de la détermination du Congrès à reprendre en mains le dossier en l'absence d'une décision le 3 mars, date prévue des sanctions américaines à l'encontre des exportateurs européens. Le temps également de sentir toute la pression des multinationales américaines, Chiquita et Dole, choyées pour leurs généreux apports dans le financement des partis politiques.

L'administration a donc opté pour une solution mi-chèvre, mi-chou : des sanctions qui lui permettent d'afficher un respect apparent des règles de l'OMC tout en pénalisant les exportateurs européens.

*« Les Etats-Unis ont décidé de ne pas appliquer immédiatement de sanctions contre des exportations européennes en rétorsion à leur système d'importation de bananes avant une décision finale de l'Organisation mondiale du commerce »* annonçait, mercredi, Washington. Mais ils ont néanmoins décidé d'appliquer rétroactivement ces sanctions au 3 mars (100 % de droits de douane sur 520 millions de dollars – 473 millions d'euros – d'exportations européennes) jusqu'à ce que le panel d'arbitrage de l'OMC tranche de façon définitive sur cette question, le 12 avril.

En attendant, ils imposent à tous les importateurs le versement d'une caution versée aux douanes, dont le montant sera calculé sur les droits de douane supplémentaires les plus élevés. Les produits touchés ont été soigneusement choisis pour faire mal à différents points de l'Europe : ils vont des cachemires écossais à la viande de porc, en passant par les bougies, les cafetières électriques néerlandaises les fromages italiens ou les produits de luxe français.

Washington reproche à l'Union européenne d'accorder de trop grandes facilités d'accès à son marché aux producteurs de bananes d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, aux dépens de certains pays d'Amérique latine et des multinationales d'origine américaine qui contrôlent la distribution.

A la suite d'un précédent arbitrage de l'OMC en 1997, Bruxelles avait dû libéraliser son système d'importation de bananes au début de l'année. Jugeant cependant ces concessions insuffisantes, les Etats-Unis avaient brandi la menace d'imposer des droits de douane L'échéance était fixée au 3 mars.

### « ACTE IRRATIONNEL »

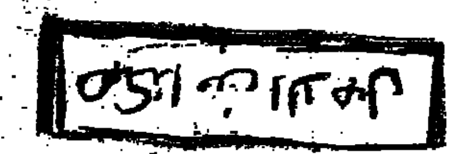
La décision des Etats-Unis a soulevé l'indignation des Européens qui avaient, la veille, crié victoire un peu vite. Le commissaire européen, Leon Brittan, dont les relations détestables avec la représentante au commerce américain, Charlène Barschefsky, ne facilitent pas le dialogue, a qualifié cette décision d'*« acte irrationnel »*. Selon lui, les Etats-Unis *« ont pris le risque d'une confrontation commerciale majeure »*. Il a accusé la Maison Blanche d'agir sous l'influence des compagnies bananières américaines qui ont soutenu Bill Clinton durant sa campagne électorale.

Le Royaume-Uni a été l'un des plus vifs à réagir. Londres a convoqué l'ambassadeur américain pour *« regretter profondément »* la décision américaine, la jugeant complètement illégale. Pour un haut responsable européen, *« l'administration américaine est pour le moment dans un tel état de faiblesse vis-à-vis du Congrès, et ce, à la suite de l'affaire Lewinsky, qu'elle n'essaie même pas de convaincre le Congrès d'agir autrement »*.

Le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, a tenté, jeudi, de calmer le jeu en invitant les deux parties à faire preuve *« d'esprit positif »* pour mettre fin à l'affaire de la banane. Il a surtout rappelé que le système de règlement des différends de l'OMC *« peut fournir la réponse légale à toutes les questions soulevées par cette affaire »*.

***Babette Stern***





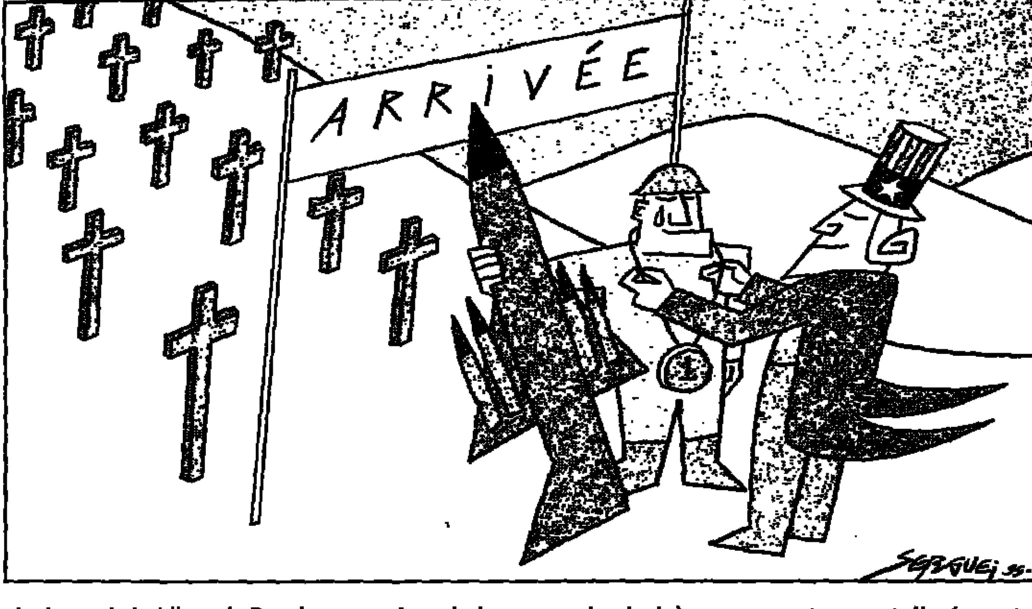
# L'Italie est indignée par l'acquittement du pilote américain dans la tragédie de Cavalese

## En 1997, un avion avait sectionné le câble d'un téléphérique, causant la mort de vingt personnes

**L'acquittement, en Caroline du Nord, du pilote américain Richard Ashby, qui avait été à l'origine de la tragédie de Cavalese en provoquant la chute d'une cabine de téléphérique, causant vingt morts, le 3 février 1997, a suscité la colère de l'opinion et des leaders politiques de tous bords. Le président du conseil, Massimo D'Alema, qui rencontrait Bill Clinton, ce vendredi 5 mars, a jugé la sentence « *déconcertante* ».**

**ROME**
*de notre correspondant*

« *Le capitaine Richard Ashby est libre de partir* ». Par ces mots, à l'issue d'une délibération de plus de sept heures, la cour martiale de Camp Lejeune en Caroline du Nord a absous, jeudi 4 mars, ce militaire de trente et un ans, pilote d'un bi-réacteur EA-6B Prowler, de la base d'Aviano, au nord de Venise qui, le 3 février 1997, a provoqué la mort de vingt personnes. L'avion de guerre électronique, en vol d'entraînement avec quatre personnes à bord, avait tranché net, à très basse altitude, le câble d'un téléphérique, provoquant la chute de quatre-vingts mètres d'une cabine. Les vingt personnes se trouvant à bord avaient été tuées sur le coup. Parmi elles, seulement trois Italiens et des skieurs en vacances à la station de Cavalese : cinq Belges, sept Allemands, deux Autrichiens, deux Polonais et un Hollandais.




Cette tragédie avait provoqué énormément d'émotion, car de forts soupçons pesaient sur le pilote, accusé d'avoir voulu jouer les « cow-boys du ciel » en essayant de passer sous le câble. L'ambassadeur americain en Italie, Thomas Foglietta, avait promis une enquête « *complète et transparente* ». Le président Bill Clinton s'était engagé à faire « *la clarté absolue sur l'incident* ». Par un hasard du calendrier, le verdict d'absolution a été rendu alors que le président du conseil italien, Massimo D'Alema, se trouve aux Etats-Unis et doit rencontrer pour la première fois, vendredi 5 mars, le président Clinton. M. D'Alema a déploré cette sentence « *déconcertante* » et a assuré qu'il était de « *son devoir de s'assurer que la justice soit rendue dans un pareil massacre* ».

Pas plus avant qu'après la sentence, le pilote n'a publiquement exprimé de remords. A la suite du verdict, il a simplement eu ces quelques mots : « *Cette tragédie a changé ma vie. Depuis, je n'ai plus piloté d'avion et je ne pourrai probablement jamais plus le faire. Et pour moi, c'est déjà une condamnation parce que c'est la chose que j'aimais le plus. Ce qui est arrivé est grave, je le sais, mais je ne me sens pas responsable. Cela a été une fatalité* ». L'enquête militaire préliminaire avait établi que le Prowler volait à une vitesse excessive et était descendu en-dessous de 1000 pieds (325 mètres). « *L'accident n'a pas d'autre facteur que l'erreur humaine et je n'ai pas la moindre idée de la raison pour laquelle l'équipage s'est comporté ainsi* », avait expliqué le général Michael Delong en présentant les conclusions de la commission d'enquête.

**« TUÉS UNE SECONDE FOIS »**

On ne connaîtra pas les motivations de la cour martiale, dont la décision n'est pas susceptible d'appel. La défense a fait valoir que le téléphérique ne figurait pas sur les cartes, que l'altimètre fonctionnait mal et que le pilote a vu le câble au dernier moment et n'a pu l'éviter. « *C'était un piège. L'incident serait survenu tôt ou tard* », a souligné Frank Spinner, avocat de Richard Ashby. Cette thèse a été retenue alors que le général Delong avait affirmé que le téléphérique figurait sur les cartes et que l'altimètre était en parfait état de fonctionnement avant et après l'accident. Pour le moment, personne n'a été reconnu responsable de cette tragédie. Dans les prochains jours, le navigateur de l'appareil, Joseph Schweitzer, sera à son tour jugé. Il est notamment accusé d'avoir occulté la vidéocassette d'enregistrement du vol.

« *Jamais je ne parviendrai à comprendre comment l'homme qui a tué vingt personnes, parmi lesquelles mon père et ma sœur, peut ne pas être coupable. Comment des militaires peuvent-ils juger d'autres militaires ?* », s'est indigné un proche des victimes, Sindy Renkowitz, de nationalité allemande. L'acquittement a également provoqué la stupeur en Italie qui, dès le départ, avait souhaité juger les responsables de ce drame, ce qui n'a pas été possible en raison des dispositions de l'OTAN régissant la base d'Aviano. Mauro Gilmozzi, maire de Cavalese, estime que « *les vingt morts ont été tués une seconde fois* » tandis que, de tous les bords politiques, un concert de protestations s'est fait entendre. Presque tous les ministres du gouvernement se sont élevés contre cette sentence qualifiée de « *scandaleuse, honteuse, insultante* ». Le ministre de la défense, Carlo Scognamiglio, se demande s'il ne faudrait pas revoir les accords et tout particulièrement le traité de Londres qui a permis ce déni de justice.

Pour le porte-parole du Pentagone, Ken Bacon, le procès a été « *transparent et impartial* ». Il a offert « *la sincère compréhension des Marines* » et a ajouté : « *depuis le début de l'enquête, l'objectif était d'établir la vérité, d'assurer l'intégrité du processus judiciaire et de punir ceux qui seraient reconnus responsables* ». Pour le moment, il n'y en a pas.

***Michel Bôle-Richard***

# Tollé en Allemagne après l'exécution des frères LaGrand aux Etats-Unis

**BONN**
*de notre correspondant*

L'exécution de Walter LaGrand, trente-sept ans, dans une chambre à gaz d'Arizona, *jeudi 4 mars*, a provoqué une immense émotion en Allemagne. Cette exécution est intervenue une semaine après celle de son demi-frère Karl, trente-cinq ans, mis à mort par injection. Les témoins ont parlé du « *combat terrible contre la mort* », qui aurait duré au moins six minutes. Walter LaGrand a été déclaré décédé au bout de dix-huit minutes. Les deux frères avaient été condamnés à mort en 1984 pour le meurtre, deux ans plus tôt, du gérant d'une agence bancaire près de Tucson. L'homme, qui ne connaissait pas le code du coffre-fort, avait été poignardé de vingt-quatre coups de coupe-papier, de même qu'une employée, qui a survécu.

Les autorités allemandes avaient saisi la Cour internationale de Justice de La Haye, et celle-ci avait demandé aux Etats-Unis de surseoir à l'exécution. Motif invoqué : les frères LaGrand n'avaient pas bénéficié de l'assistance consulaire à laquelle ils avaient droit selon la Convention internationale de Vienne. En vain. « *Nous n'étions pas liés par cette ordonnance* », a commenté, après l'exécution, Janet Napolitano, ministre de la justice d'Arizona. « *Nous nous soucions de la loi internationale, mais, dans ce cas, c'était trop tard* », a-t-elle ajouté.

« *Les Etats-Unis ne se sont pas conformés à cette décision et ont donc contredit le droit international* », a accusé, jeudi 4 mars, le ministre allemand (Vert) des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui a précisé que le gouvernement poursuivrait la procédure devant la Cour internationale de justice. « *Il est tout simplement injuste que les Etats-Unis ne respectent pas les accords internationaux* », a, pour sa part, déploré le ministre de la justice allemand, Herta Däubler-Gmelin (social-démocrate). « *C'est une pratique barbare et indigne d'un pays fondé sur l'Etat de droit* », a poursuivi Mme Däubler-Gmelin.

La présidente de la commission parlementaire des droits de l'homme, le député (Vert) Claudia Roth, a exigé une « *forte explication* » avec les Américains. Le chancelier Gerhard Schröder était personnellement intervenu pour éviter l'exécution des deux frères. Les médias ont toutefois reproché au gouvernement de s'être soucié tardivement de leur sort et d'avoir plaidé pour la clémence au lieu d'utiliser les moyens juridiques, comme le non-respect de la Convention de Vienne. Ce moyen a été soulevé alors que le premier frère avait déjà été exécuté.

**DANS LE PELOTON DE TÊTE**

L'hebdomadaire *Die Zeit* a fait sa première page sur l'affaire. « *Un Allemand va être exécuté en Amérique. Qu'en est-il de la communauté de valeurs avec l'Europe ?* », s'interroge *Die Zeit*, qui s'attaque au président américain : « *Pendant la campagne présidentielle de 1992, Bill Clinton, en tant que gouverneur de l'Arkansas, a laissé exécuter un meurtrier handicapé mental. A peine à la Maison Blanche, il a étendu la peine de mort à d'autres délits. Un libéral au sens européen du terme aurait fait le contraire.* » Après l'exécution du premier frère LaGrand, alors que la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright sermonnait les Chinois sur le non-respect des droits de l'homme, les médias avaient accusé les Etats-Unis d'exiger des autres pays ce qu'ils n'appliquent pas chez eux. La presse a rappelé que les Etats-Unis se trouvaient dans le peloton de tête mondial des exécutions, aux côtés des dictatures chinoise, iranienne et saoudienne.

La *Süddeutsche Zeitung* a publié la dernière lettre de Karl LaGrand à son avocat. « *J'espère que toute l'attention qu'il y a sur le cas en Allemagne et ici sera utile. Si ce n'est pas pour nous, pour les frères Appelt.* » Ces deux frères allemands sont incarcérés dans la même prison que les frères LaGrand. Ils ont aussi été condamnés à mort.

***Arnaud Leparmentier***





# Attentat meurtrier dans le centre de la Turquie

**ANKARA.** Quatre personnes ont été tuées, vendredi 5 mars, dans un attentat à la voiture piégée commis dans la ville turque de Cankiri, dans le centre du pays, a rapporté l'Agence anatolienne de presse. Le garde du corps et le chauffeur du gouverneur de la ville figurent parmi les morts, ainsi qu'un jeune enfant.
La bombe a explosé au passage du gouverneur, Ayhan Cevik, qui gagnait ses bureaux. De sources autorisées, on indiquait que M. Cevik, blessé, a été hospitalisé à Ankara. Interrogé par la chaîne de télévision NTV, le ministre de l'intérieur, Cahit Bayar, a confirmé l'attentat dans ses détails, mais il a indiqué que l'enquête était en cours et qu'il était trop tôt pour en imputer la responsabilité à qui que ce soit. – *(Reuters.)*

# Le Pentagone enquête sur des piratages informatiques en provenance de Russie

**WASHINGTON.** Le Pentagone a ouvert une enquête pour identifier l'origine de « pirataqes » informatiques de ses systèmes de défense, à partir de la Russie, selon les chaînes de télévision américaines ABC et NBC. « *C'est une véritable préoccupation* », a reconnu le secrétaire adjoint à la défense, John Hamre, cité par ABC. Le Pentagone ne croit pas à un travail d'adolescents, en référence à la découverte, en 1998, de jeunes pirates qui étaient les auteurs d'intrusions informatiques au Pentagone. Cette fois-ci, selon NBC, il est question d'intrusions répétées – et, peut-être, coordonnées – dans des ordinateurs militaires, notamment ceux de l'armée de l'air américaine. Il semble néanmoins qu'aucun réseau informatique secret n'ait été violé. – *(AFP.)*

# Rapprochement diplomatique entre Hanoï et le Vatican

**BANGKOK.** Le Vatican et le Vietnam étudient « *la possibilité d'établir des relations diplomatiques* », a confirmé, jeudi 4 mars, un porte-parole du Saint-Siège après une annonce dans le même sens, quelques heures auparavant, d'un porte-parole de Hanoï. L'Eglise catholique vietnamienne, avec cinq à sept millions de fidèles, est la deuxième d'Asie après celle des Philippines. Ces déclarations interviennent à la veille d'une visite au Vietnam de Mgr Celestino Migliore, sous-secrétaire d'Etat du Vatican pour les rapports avec les Etats. Les relations, souvent houleuses, entre le Vatican et le Vietnam ont donc progressé et, selon les officiels vietnamiens, la possibilité d'une visite de Jean Paul II au Vietnam doit être « *évoquée* », lors du passage de Mgr Migliore à Hanoï. – *(Corresp.)*

# Une nouvelle rencontre entre les talibans et l'opposition afghane est fixée au 10 mars

**NEW DELHI.** Une deuxième rencontre entre les talibans, qui contrôlent 80 % de l'Afghanistan, et des représentants de l'opposition, aura lieu le 10 mars à Achkhabad, capitale du Turkménistan, a annoncé jeudi 4 mars, à Islamabad, l'envoyé spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi. Lors de leur premier face-à-face, l'été dernier, les deux parties avaient notamment discuté d'un cessez-le-feu et d'un échange de prisonniers, mais elles ne se sont pas mises d'accord, l'opposition insistant sur le côté politique d'un règlement. Tout en appelant les protagonistes « *à ne pas décevoir une nouvelle fois le peuple d'Afghanistan* », M. Brahimi s'est montré prudent, affirmant que les deux côtés se préparaient à la guerre. M. Brahimi, qui s'est rendu dimanche à Kaboul, a obtenu la promesse des talibans d'assurer la sécurité des personnels expatriés de l'ONU, dont un retour graduel pourrait se faire dès la mi-mars. – *(Corresp.)*

**DÉPÊCHES**

■ **JORDANIE : le roi Abdallah II** a pris, jeudi 4 mars, sa première décision politique importante en chargeant le député Abdel Raouf Rawabdeh de former un nouveau gouvernement, avec l'économie pour priorité. Connu pour sa fermeté et sa large connaissance des dossiers internes, M. Rawabdeh, ancien maire d'Amman et ancien ministre, est député depuis 1989. – *(AFP.)*

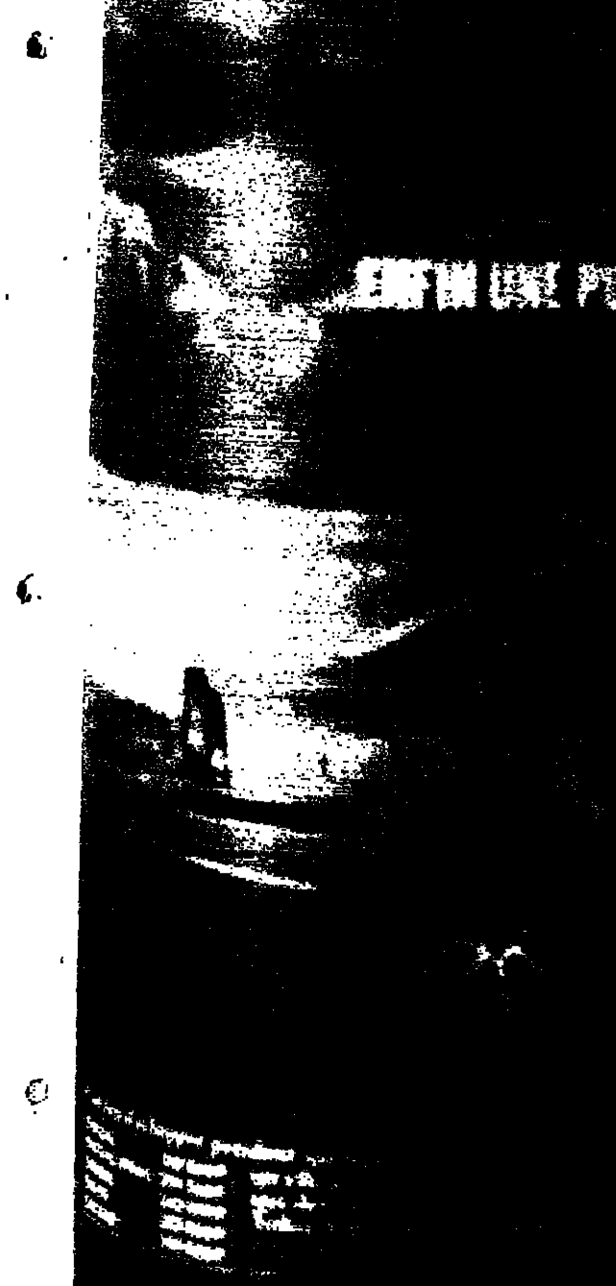
■ **SOUDAN : une épidémie de méningite**, qui a déjà fait 233 morts, s'est étendue à travers le Soudan, atteignant des niveaux alarmants dans six Etats (1 762 cas recensés), a indiqué, jeudi 4 mars, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a lancé un appel à une aide internationale d'urgence d'environ 4 millions de francs. – *(AFP.)*

■ **GOLFE : le chef de la diplomatie française**, Hubert Védrine, a commencé, vendredi 5 mars, une tournée dans trois pays arabes du Golfe, les Emirats, le Qatar et le Koweït, afin d'expliquer notamment les idées suggérées par Paris pour une solution diplomatique à la crise irakienne.

■ **G7 : le ministre français des finances**, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé, jeudi 4 mars, qu'il avait adressé une lettre à ses collègues du G7 sur les propositions françaises en matière d'allègement de la dette des pays en développement. Ces propositions, qui nourrissent les discussions pour le sommet de Cologne de juin, visent à « *élargir le champ* » des pays profitant de l'allègement de la dette, à assurer « *l'équité* » entre les créanciers et à garantir, avec l'aide des organisations non gouvernementales (ONG), l'utilisation des fonds ainsi libérés en faveur de projets de développement. – *(AFP.)*

# La Chine annonce une hausse de 12,7 % de son budget militaire

**PÉKIN.** Le budget militaire chinois pour 1999 sera en hausse de 12,7 %, avec une enveloppe de 104,65 milliards de yuans (11,4 milliards d'euros), selon le ministre des finances Xiang Huaicheng, qui doit prononcer, samedi 6 mars, un discours à l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement). Dans ce discours, obtenu à l'avance par l'AFP, M. Xiang précise que cette hausse incluera les subventions accordées à l'armée pour la dédommager d'avoir dû mettre fin à ses activités commerciales fin 1998. Le budget de l'Armée populaire de libération avait augmenté de 12,8 % en 1998 et de 12,7 % en 1997. M. Xiang doit aussi annoncer un déficit budgétaire record de 150,3 milliards de yuans pour cette année, ainsi qu'une hausse des dépenses budgétaires de 14,7 %. A l'ouverture de la session annuelle de l'ANP vendredi, le premier ministre, Zhu Rongji, a annoncé un objectif de croissance d'environ 7 % pour 1999 contre 7,8 % en 1998. Malgré une situation économique difficile, la Chine espère atteindre cet objectif par la politique budgétaire, a-t-il expliqué. – *(AFP.)*



Le bonze POMNYUN, fondateur du Korean Buddhist Sharin Movement

# « Trois millions de personnes sont mortes de faim depuis 1995 en Corée du Nord »

**Fondateur en 1996 du Korean Buddhist Sharin Movement, une organisation sud-coréenne d'aide aux victimes de la famine en Corée du Nord, le bonze Pomnyun vient de se rendre pour la dix-septième fois, en trois ans, à la frontière sino-nord-coréenne. A partir d'entretiens avec 1 900 réfugiés victimes de la famine, le « vénérable » Pomnyun dresse le tableau, à ce jour le plus précis, de la situation en Corée du Nord.**

SÉOUL
*de notre envoyé spécial*

**« Quelle est l'ampleur de la famine en Corée du Nord ?**

– Depuis 1995, année des premières catastrophes naturelles, 3 millions de personnes sont mortes de faim ou de maladies dues à la malnutrition : soit plus qu'au cours de la guerre de Corée (1950-1953). *[Ce chiffre paraît confirmé par le recensement démographique des autorités nord-coréennes, à la veille de la tenue de l'Assemblée nationale du peuple, en juillet 1998, qui indique une diminution de population de 2,5 millions.]* Une tragédie silencieuse est en cours, dont personne ne connaît l'ampleur. Les causes n'en sont pas seulement naturelles, mais politiques. La Corée du Nord ne révèle pas la réalité ; la Chine la cache pour ne pas envenimer ses relations avec Pyongyang et l'aide internationale est conditionnée par des considérations politiques. Otages de ces enjeux, des millions de personnes sont en train de mourir.

**– Certains articles de presse, se fondant sur des témoignages recueillis à la frontière, font état de cas de cannibalisme. Ces rumeurs sont-elles crédibles ?**

– Lorsqu'un pays de 24 millions d'habitants a 3 millions de morts de faim en quatre ans, on peut tout imaginer. Mais ne tombons pas dans l'anecdotique, aussi tragique soit-il. Cela ne change rien à la situation. Le drame est ailleurs.

**– Comment en est-on arrivé là ?**

– La famine en Corée du Nord n'est pas comparable à une famine en Afrique, par exemple. Ce n'est pas comme si des puits s'asséchaient les uns après les autres. C'est plutôt comme une ville dont l'eau courante est coupée d'un seul coup : pendant cinquante ans, les Coréens du Nord ont dépendu du régime pour leur nourriture, rationnée et distribuée par ses soins. Mais la pénurie alimentaire était rampante en raison de l'insuffisance de productivité du système collectiviste et, à partir de 1995, c'est comme si le robinet avait été brusquement coupé. L'aide alimentaire internationale s'est portée d'abord sur les régions inondées. Mais la famine commençait ailleurs. Elle s'est étendue du nord-est vers le sud-ouest, frappant des régions industrielles telles que la province de Hamgyong du Sud : dans la seule ville de Hamhung, qui comptait un million d'habitants, 300 000 personnes sont mortes. Aujourd'hui, le pays est revenu cent ans en arrière. Il y a eu 400 000 morts en 1995, 800 000 en 1996, 1,5 million en 1997 et 800 000 l'année dernière. Une diminution qui n'est pas due à une amélioration de la situation, mais au fait que les plus vulnérables, sont morts. Les survivants inventent des modes de survie.

**– Lesquels ?**

– Dans les provinces sinistrées (Pyongyang est largement épargnée), le régime ne peut plus contrôler les mouvements de population et les gens se déplacent en quête de nourriture. Quoi que disent les autorités, ils n'en tiennent pas compte. Ils vendent ce qu'ils ont (équipements ménagers, vêtements) sur des marchés libres qui sont apparus dans les villes ou au bord des routes. Des Chinois achètent ce qui a une valeur quelconque. Ensuite, ils commencent leur migration avant de venir mourir de faim ou d'épuisement autour des marchés ou dans les gares. Le régime a créé des camps pour ces errants, mais, comme il n'y a pas de nourriture, ils s'enfuient. Au départ, ces camps étaient destinés à leur venir en aide. Aujourd'hui, ce sont des lieux de détention. Il y a de moins en moins de nouveau-nés et la plupart des enfants présentent des signes de malnutrition aiguë : la taille d'un adolescent de quinze ans ne dépasse guère celle d'un enfant de dix ans. La mobilité de la population a permis une plus grande circulation des informations et certains essaient de gagner la frontière chinoise, espérant en rapporter vivres et médicaments.

**– Des mouvements de révolte sont-ils imaginables ?**

– Les gens sont préoccupés par une seule chose : trouver de la nourriture. Le mécontentement augmente, mais c'est le désespoir qui domine les esprits. Ils sont indifférents à tout, cherchant uniquement à survivre. Ils endurent par endoctrinement et par peur. Il peut y avoir des poussées de rébellion, mais elles sont sporadiques et localisées.

**– Les organisations internationales dénoncent pourtant l'opacité de la distribution de l'aide, qui irait en priorité à l'armée et aux membres du régime...**

– C'est inévitable dans un régime comme celui de la Corée du Nord. Mais je ne pense pas que ce soit une raison pour dissuader de fournir de l'aide. Au contraire. Ces injustices dans la distribution sont d'autant plus fortes que l'aide est insuffisante. Plus les organisations internationales sont sourcilleuses sur ce point, plus il y aura de morts. On ossifie ainsi le cercle vicieux : une bonne partie des 3 millions de morts sont des victimes du débat sur la destination de l'aide. Plus celle-ci sera importante et plus les défavorisés auront une chance d'en recevoir une part. Jamais, le régime n'abandonnera aux organisations internationales la prérogative de "nourrir" sa population : c'est pour lui un moyen de contrôle social trop fondamental.

**– Quelle est votre action à la frontière ?**

– Nous estimons que 100 000 Nord-Coréens se trouvent en territoire chinois. Pour les autorités chinoises ou le Haut-Commissariat des Nations unies *[HCR]* pour les réfugiés, ce sont des "immigrants économiques" illégaux et non des réfugiés : donc les premières les arrêtent et le second les ignore. Mais le drame est là. La souffrance par la faim est pire que la répression : s'ils fuient, c'est pour survivre. On veut ignorer en outre que, lorsque ces "déplacés économiques" sont renvoyés dans leur pays, ils sont considérés comme des criminels et punis sévèrement. La Chine et le HCR doivent reconnaître le problème. Il faut en outre envoyer davantage d'aide alimentaire sur la frontière : on peut expédier celle-ci par camions dans des villages sinistrés qui nous sont signalés par les réfugiés. C'est ce que nous faisons régulièrement, et nous savons exactement qui bénéficie de notre aide. »

*Propos recueillis par Philippe Pons*

## William Perry consulte en Asie

**Coordinateur américain sur la Corée du Nord, l'ancien secrétaire à la défense, William Perry, se rend, du 4 au 10 mars, en Chine, en Corée du Sud et au Japon pour de nouvelles consultations sur la Corée du Nord. William Perry, conseiller spécial du président Bill Clinton et de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, devrait rédiger un rapport analysant la politique américaine et proposant éventuellement des changements.**

**La Corée du Nord aurait récemment déployé plusieurs missiles à moyenne portée *Rodong* près de sa frontière avec la Chine, écrit vendredi 5 mars le journal japonais *Sankei*, citant des sources militaires japonaises et américaines. La Corée du Nord avait tiré, il y a sept mois, un missile au-dessus du Japon qui s'était abîmé dans le Pacifique, vraisemblablement un missile Taepodong, avec une portée suffisante pour toucher n'importe quel endroit de l'archipel japonais. – *(Reuters, AP.)***

# Réquisitoire sévère contre les « quatre » dissidents cubains

## Un Salvadorien accusé d'attentats sera jugé le 8 mars

SAINT-DOMINGUE
*de notre correspondant*

Alors que les quatre dissidents les plus célèbres de Cuba attendent le jugement du tribunal provincial de La Havane, les autorités ont annoncé l'ouverture, lundi 8 mars, du procès d'un Salvadorien accusé d'attentats à la bombe contre plusieurs hôtels de La Havane en 1997. Un touriste italien avait été tué. La peine de mort a été requise contre Raul Ernesto Cruz Leon, présenté par le ministère cubain de l'intérieur comme un mercenaire au service de la Fondation nationale cubano-américaine, organisation anti-castriste basée à Miami.

Emprisonnés depuis juillet 1997, Marta Beatriz Roque, Felix Bonne, René Gomez et Vladimiro Roca ont comparu, lundi, pour « sédition », devant le tribunal provincial de La Havane qui doit rendre son jugement avant le 17 mars. « *Malgré les signaux inquiétants, je conserve l'espoir que les magistrats rendront un verdict modéré* », nous a déclaré Gerardo Sanchez, le secrétaire général de la commission cubaine des droits humains. « *Les juges doivent tenir compte du fait que ces dissidents sont des personnes pacifiques, qui n'ont jamais incité à la violence. Un jugement modéré contribuerait à améliorer l'image du gouvernement* », ajoute M. Sanchez, joint au téléphone à La Havane.

« *La centaine de dissidents et de journalistes indépendants qui avaient été arrêtés ou assignés à résidence avant le procès ont été libérés* », poursuit-il. Cette vague d'arrestations préventives visait à empêcher toute manifestation lors du procès qui s'est déroulé à huis clos à Marianao, un quartier populaire de La Havane. Un important dispositif policier a interdit l'accès du tribunal aux diplomates et journalistes étrangers durant les quatorze heures de délibérations. La prudence est de mise dans les chancelleries européennes et latino-américaines. « *Nous attendons la décision du tribunal pour préciser notre lecture des derniers événements* », avance un diplomate européen, tandis que l'un de ses confrères espère qu'un « *verdict clément permettra de préserver le rapprochement qui avait suivi la visite du pape* ».

Le procureur Edelmira Pedriz a prononcé un réquisitoire sévère contre les quatre dissidents. Elle les a accusés d'être des « *contre-révolutionnaires payés et organisés par les Etats-Unis* ». « *La patrie n'appartient pas à tous, mais à ceux qui la défendent* », s'est exclamé le procureur, en référence au document intitulé *La patrie appartient à tous*, un texte critiquant les thèses du Parti communiste cubain qu'avaient diffusé les quatre accusés durant l'été 1997. Elle a requis six ans de prison contre Vladimiro Roca et cinq ans pour les trois autres accusés.

**LUEUR D'ESPOIR**

« *Il est absolument faux et absurde de soutenir que mon mari et les autres accusés sont des mercenaires contre-révolutionnaires financés depuis l'étranger* », nous a déclaré Magaly de Armas, l'épouse de Vladimiro Roca. Autorisée à rendre visite à son mari jeudi matin à la Villa Marista, le siège de la Sécurité de l'Etat, elle ne se fait guère d'illusions. « *On ne peut s'attendre à beaucoup de justice lors d'un procès politique* », lâche-t-elle d'une voix lasse. « *L'attitude respectueuse des juges durant l'audience, très différente de celle du procureur* », représente malgré tout une lueur d'espoir, de même que la possibilité de faire appel.

« *Nous avions vécu avant la visite du pape et durant toute l'année 1998 une période de flexibilité, marquée par une baisse régulière du nombre des prisonniers politiques. Nous craignons aujourd'hui de voir cette courbe s'inverser* », déplore Gerardo Sanchez. « *L'atmosphère créée ces dernières semaines éloigne les possibilités de dialogue et apporte de l'eau au moulin des intolérants de tous bords* », ajoute ce militant de la réconciliation nationale.

*Jean-Michel Caroit*

**ÉCONOMIE** **A la veille de la Journée internationale des femmes, le Conseil d'analyse économique, installé auprès de Lionel Jospin, publie un rapport sur la place des femmes dans l'économie. ● LES FEMMES, dit cette étude, sont *« sans doute le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains »*. Ce diagnostic va à l'encontre de la thèse selon laquelle les femmes seraient, partiellement, responsables du chômage. ● LA POLITIQUE FAMILIALE actuelle, selon les experts, poursuit des objectifs contradictoires. Le gouvernement souhaite agir de telle sorte que les femmes puissent plus aisément concilier carrière et famille. ● EN ALLEMAGNE, tout est fait pour dissuader les mères de travailler. Le système fiscal ou celui des garderies est conçu dans ce but.** *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

# Le travail des femmes stimule la croissance et l'emploi

## A la veille de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, des économistes montrent qu'en travaillant elles dopent l'activité et la consommation, confortent l'émergence de nouveaux services et, si elles peuvent concilier carrière et famille, ont davantage d'enfants

**NON SEULEMENT** les femmes sont un moteur important de la croissance et de l'emploi, mais, en plus, si elles arrivent à concilier travail et famille, elles ont plus d'enfants que quand elles sont confrontées à un choix cornélien entre carrière et maternité : telles sont les conclusions du rapport du Conseil d'analyse économique (CAE), réalisé par Béatrice Majnoni d'Intignano, professeur à Paris-XII-Créteil, et présenté à Lionel Jospin le 18 février. Rendu public vendredi 5 mars, trois jours avant la Journée internationale des femmes, ce rapport va à l'encontre des idées reçues sur les femmes actives, souvent tenues responsables de la montée du chômage et de la baisse de la natalité.

Première idée forte du rapport : les femmes sont un moteur de la croissance. L'observation de différents pays en donne la mesure. Ainsi le Danemark affiche un taux de chômage de 4,6 % et un taux d'activité des femmes de 74,2 %. A l'inverse, on compte 18,2 % de chômeurs en Espagne, où seulement 45,6 % des femmes travaillent. La France est dans une situation intermédiaire (11,7 % de chômage et 61,3 % de taux d'activité des femmes).

La théorie économique permet d'expliquer ce constat. L'entrée des femmes dans la vie active se traduit par *« un élargissement et un enrichissement de l'offre de main-d'œuvre qualifiée »*, commente Michel Aglietta, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), ce qui *« est sans doute le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains. Cela implique que les femmes (...) cessent d'être cantonnées dans des segments subalternes de la division du travail »*.

### MALTHUSIANISME DÉMENTI

Par ailleurs, en travaillant, une femme génère des richesses. Avec une formation supérieure à celle des hommes (25 % des femmes actives détiennent un diplôme supérieur au baccalauréat, contre 20 % des hommes), et des salaires en hausse, même s'ils restent inférieurs à ceux des hommes (de 13 %, à diplôme, expérience et qualification identiques), les femmes gagnent en moyenne – cela n'est pas vrai pour les moins qualifiées – plus d'argent qu'il ne leur en faut pour subvenir à leurs nouveaux besoins : garde d'enfants, etc. Salariée, la femme délègue une partie de ses tâches au foyer et consomme des produits qu'elle ne pourrait s'offrir autrement. Cette nouvelle consommmation – très orientée vers les services – est bonne pour l'emploi. Ainsi, en crèche, crée-t-on un emploi pour 2,3 enfants. Dans les services, les tâches sont peu mécanisables. Conséquence, quand la demande augmente, l'emploi redémarre. Contrairement à l'idée malthusienne, donc, le volume de travail n'est pas prédéterminé : il augmente avec l'activité féminine.

C'est une chance. De plus en plus diplômées, les femmes ont de plus en plus envie de travailler. Mieux valorisées auprès de leurs enfants et de la société, elles acquièrent ainsi une certaine autonomie financière. Et peuvent faire face si leur conjoint se trouve au chômage (dans 9 % des couples, l'homme est au chômage) ou si le couple se sépare (un tiers en moyenne et la moitié chez les jeunes urbains). Elles accèdent aussi à l'assurance-maladie et à des retraites plus substantielles. Des projections montrent que le taux d'activité féminine des classes d'âge centrales devrait se situer entre 87,5 et 90 % à l'horizon 2040.

Cependant, les femmes ont encore, aujourd'hui, beaucoup de mal à concilier travail et famille. Pour des raisons d'ordre culturel, les hommes se sentent peu concernés par ce problème. D'une part, ils participent peu à la vie ménagère, même si c'est moins le cas pour les jeunes générations masculines : 80 % du travail domestique est encore, en moyenne, à la charge des femmes. De plus, ils ont tendance, à l'inverse des femmes, à augmenter leur engagement professionnel quand naît un enfant. *« Divers modèles économiques rendent bien compte de l'effet négatif du nombre d'enfants et de l'âge du plus jeune sur le taux d'activité des femmes »*, commente Gilbert Cette, économiste au CAE. Conséquence, les inégalités hommes-femmes en termes de chômage, de temps partiel, d'accès aux différentes positions professionnelles et de salaires persistent. *« Dans chaque domaine, ces écarts sont difficilement explicables, sinon par un moindre investissement professionnel lié à l'investissement concurrent qu'elles sont supposées effectuer dans la famille »*, constate M. Cette.

### RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

S'il veut stimuler la croissance, l'Etat doit donc promouvoir le travail des femmes et s'attacher à réduire les inégalités en les aidant à concilier travail et famille. Qui plus est – et c'est là la deuxième idée forte de Mme Majnoni d'Intignano –, quand les femmes concilient carrière et enfants, elles ont plus tendance à faire le nombre d'enfants qu'elles souhaitent. L'Allemagne et l'Italie, dont la culture reste opposée au travail des mères et qui contraignent les femmes à choisir entre travail et enfant, affichent de faibles taux de natalité (respectivement 9,5 et 9,2 pour mille). A l'inverse, les pays dont la politique familiale met l'accent sur la mise à disposition d'équipements d'accueil des jeunes enfants ont une fécondité élevée : ainsi le Danemark a-t-il un taux de natalité de 12,5 pour mille, la France de 12,7 pour mille.

Les enfants sont un élément important de développement d'une société, *« car leur nombre et la qualité de leur éducation déterminent l'équilibre démographique et la cohésion sociale à long terme »*, rappelle Mme Majnoni d'Intignano. *« Toute politique nataliste ne peut que s'inscrire dans le développement de la famille à double carrière : une politique nataliste a donc cessé d'être une politique familiale. C'est aujourd'hui une politique d'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'emploi et une politique d'équipements de garde d'enfants. L'Etat se doit (...) de lever les contraintes qui empêchent les femmes (...) d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient parce que cela entre en conflit avec leurs aspirations de carrière »*, commente M. Aglietta. Le premier ministre, séduit par les conclusions du rapport, s'inspirera de sa philosophie dans le discours qu'il fera à Matignon à l'occasion de la Journée des femmes.

***Virginie Malingre***

# L'impôt sur le revenu, machiste mais difficile à réformer

**DANS** le climat libéral qui prévaut depuis le milieu des années 80, l'impôt sur le revenu ne suscite habituellement qu'un seul débat : faut-il l'abaisser ? Plusieurs études publiées par le Conseil d'analyse économique (CAE), dans le cadre de son rapport sur les inégalités hommes-femmes, ont cependant le mérite de mettre en évidence que cette controverse en a occulté d'autres. Une question, en particulier, ne manque pas d'intérêt : l'impôt sur le revenu est-il machiste ?

Au détour de sa contribution, l'économiste du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), Michel Aglietta, fait ce constat : *« Asseoir l'impôt sur le revenu sur le ménage comme unité fiscale au lieu de l'individu, c'est bien évidemment donner une prime à la famille hiérarchique, freiner le travail féminin ou favoriser les emplois à faibles rémunérations, dits de salaires d'appoint. »* L'économiste Gilbert Cette note, de son côté : *« Concernant la fiscalité directe, l'option individuelle souvent préconisée (plutôt que l'actuel choix d'une imposition du revenu global du ménage) contribuerait sans doute à réduire la considération du salaire féminin comme un salaire d'appoint. »*

Le raisonnement est, de fait, implacable. Dessiné par les réformes Caillaux, en 1914 et 1917, l'impôt sur le revenu a été modifié à la Libération. En 1948, une réforme prend en compte la situation de famille par le biais du mécanisme du quotient familial, et, en 1951, le dispositif est prolongé par l'instauration d'une part à un célibataire, deux parts pour les couples mariés, etc. A de nombreuses corrections près – mais qui n'ont pas changé la philosophie du système –, c'est cet impôt qui est encore en vigueur actuellement.

### INADAPTÉ À LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Or, tout le débat est là. A la Libération, le système fiscal a été imaginé dans un contexte où les femmes occupaient une place réduite dans la vie économique et où le premier souci des gouvernements était la mise en œuvre d'une politique nataliste. Beaucoup d'experts – et pas seulement les féministes – estiment donc que l'impôt sur le revenu n'est plus adapté à la société d'aujourd'hui, car il peut décourager les femmes de travailler. Un cas d'école suffit à le comprendre. Dans le cas d'un couple dont l'homme travaille et dont, à lui seul, les revenus suffisent pour que le foyer fiscal soit touché par le taux marginal de 54 %, la femme peut considérer qu'il n'est pas de son intérêt de travailler, car tout salaire perçu par elle serait automatiquement assujetti au taux de 54 %. L'imposition séparée – qui est en vigueur dans de nombreux pays, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou l'Italie – a donc pour avantage de ne pas pénaliser fiscalement la femme qui se décide à prendre une activité.

Une réforme est-elle possible ? Intellectuellement plaisante, elle n'en soulèverait pas moins plusieurs difficultés. En premier lieu, elle conduirait, à système inchangé, à une perte de recettes fiscales pour l'Etat. S'il n'existe pas d'étude récente sur le sujet, le dernier rapport du Conseil des impôts consacré à l'impôt sur revenu, qui date de 1990, indiquait que *« l'octroi d'une option entre le système actuel et l'imposition séparée serait coûteux pour le Trésor : 5,5 milliards de francs »*. Ou alors, il faudrait, si la réforme devait avoir lieu à recettes constantes, que certains ménages acceptent d'être plus imposés. C'est la raison pour laquelle, tout en défendant le principe de cette réforme, M. Cette en pointe aussi la difficulté : *« Le bouleversement (en termes de transfert entre ménages par rapport à la situation actuelle) qu'elle entraînerait appelle aussi la plus grande prudence et des réflexions supplémentaires. »*

***Laurent Mauduit***

# Le système fiscal et social incite les Allemandes à rester chez elles

**BONN**
*de notre correspondant*

En Allemagne, les enfants sont censés rester avec leur mère, au moins jusqu'à trois ans. Tout y est fait pour décourager le travail des mères : le pays compte 164 000 places de garderie pour 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans. Depuis 1996, la loi donne aux parents un droit à une place en maternelle pour leurs enfants de trois à six ans. Mais les places manquent, et il faut récupérer les enfants à l'heure du déjeuner. A partir du primaire, ils sont dehors après 13 heures : l'Allemagne juge la journée scolaire continue trop longue. Dans ces conditions, même le travail à mi-temps est difficile.

Les Allemandes doivent choisir entre travail et enfants. Selon les statistiques d'Eurostat, 83 % des femmes allemandes sans enfants, âgées de vingt à quarante-cinq ans, sont actives, contre 78 % des Françaises. Mais leur taux d'activité s'effondre avec l'arrivée d'enfants, alors qu'il résiste en France. Toujours selon Eurostat, 58 % des femmes allemandes aux foyers disent avoir abandonné leur emploi à cause de leurs enfants. Ce taux tombe à 33 % pour les Françaises. Du coup, quand les Allemandes décident d'avoir des enfants, aux dépens de leur carrière, elles en font plusieurs. *« Dans les jeunes générations : soit on renonce totalement à avoir des enfants, soit on réalise son souhait d'en avoir au moins deux »*, note le rapport sur les femmes effectué par le ministère de la famille, en 1998.

Le système fiscal et social incite également les femmes à rester chez elles. L'Allemagne ne connaît pas de quotient familial, mais les époux peuvent faire, comme en France, une déclaration d'imposition commune. Cette dernière est d'autant plus avantageuse que l'écart entre les revenus des membres du couple est élevé.

Les femmes sont incitées à prendre des petits emplois à temps partiel – moins de quinze heures par semaine, moins de 2 100 francs (320,14 euros) par mois – non imposables. Au nombre de 5,6 millions, ces emplois, qui, selon la Confédération des syndicats (DGB), restent subalternes, sont, dans plus de 60 % des cas, féminins. On comprend, dans ces conditions, que la Banque centrale européenne ait eu du mal à faire venir des Français à Francfort en 1998 : *« Les femmes allemandes acceptent des contraintes inimaginables pour des Parisiennes »*, expliquait alors un Français expatrié sur les rives du Main.

Conséquence, la démographie allemande est catastrophique. En 1998, l'Allemagne a enregistré 776 000 naissances, 4,5 % de plus qu'en France pour une population 35 % plus importante. Suite à la réunification, le nombre des naissances a été divisé par plus de deux dans l'ex-République démocratique allemande, entre 1989 et 1995, avant de remonter légèrement.

### MACHINE À EXCLURE

Ce modèle traditionnel ouest-allemand a provoqué une immense déception parmi les femmes de l'ancienne RDA, qui travaillaient, avant la chute du Mur, à 92 %, soit deux fois plus qu'à l'Ouest. Déception qui a amené de nombreuses Allemandes de l'Est diplômées a voter pour les ex-communistes du PDS. Les systèmes de garderie, en particulier dans les conglomérats est-allemands, ont presque disparu avec l'effondrement du régime. L'Allemagne de l'Ouest a décrété que ce système visait avant tout à endoctriner les enfants dès leur plus jeune âge, sans voir les avantages qu'il pouvait receler.

Aujourd'hui, le gouvernement Schröder voudrait faire évoluer les choses – plus particulièrement son ministre de la famille, Christine Bergmann, cinquante-neuf ans, originaire de RDA, qui s'inspire davantage du modèle est-allemand que de celui de l'Ouest – et rompre avec les années chrétiennes-démocrates, dont l'idéologie consistait à aider les femmes à rester chez elles. Le congé parental d'éducation (d'une durée de trois ans, qui peut être payé jusqu'à 300 euros par mois pendant les deux premières années), introduit au début des années 80, est, selon l'hebdomadaire *Die Zeit*, une machine à exclure les femmes du marché du travail : quelque 400 000 femmes prennent chaque année ces congés, mais seulement la moitié retrouveraient leur emploi.

Le gouvernement veut plafonner les avantages de l'imposition commune, qui favorise les couples dont la femme ne travaille pas. *« Nous ne voulons pas encourager le mariage, mais la famille et l'éducation des enfants »*, a déclaré Mme Bergmann, pendant la campagne électorale. Depuis janvier 1999, le gouvernement a d'ailleurs augmenté les allocations familiales de 110 à 125 euros par mois et par enfant.

***Arnaud Leparmentier***

# Le gouvernement veut corriger les incohérences de la politique familiale

*« **IL EXISTE** en France un mélange d'allocations qui incitent les femmes à rester au foyer et d'investissements qui leur libèrent du temps pour leur vie professionnelle. Il serait grand temps d'afficher des priorités cohérentes en faveur de la promotion des femmes dans la division du travail et de redéployer les moyens de l'Etat en conséquence »* : Michel Aglietta, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), ne mâche pas ses mots. Son raisonnement est simple. Puisque l'activité des femmes est bonne pour la croissance et l'emploi, il faut l'encourager. Mieux elles arriveront à concilier travail et famille, plus elles pourront s'engager dans leurs carrières. Et faire des enfants, si elles les souhaitent.

La politique familiale française résulte aujourd'hui d'une addition de mesures répondant à des objectifs différents : encourager la natalité, promouvoir la femme au foyer, soulager les familles modestes et, depuis peu, aider les femmes à concilier travail et enfant. Résultat, les priorités ne sont pas claires. Ainsi, l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED), qui connaît un grand succès auprès des femmes qualifiées, peut-elle apparaître antiredistributive. Certains postes de dépenses de l'Etat se révèlent très coûteux, comme les avantages familiaux accessoires aux retraites (68 milliards de francs, 10,37 milliards d'euros) et le supplément familial de traitement versé par l'Etat (20 milliards de francs, 3,05 milliards d'euros). A l'inverse, les crèches, dont le coût reste relativement modeste (12 milliards de francs, 1,83 milliard d'euros), s'avèrent insuffisantes par rapport aux besoins : moins de 10 % des 2,2 millions d'enfants de moins de trois ans en profitent.

> **Il faut repenser le congé parental et le système d'aides publiques**

Certaines prestations ont des effets pervers, comme l'allocation parentale d'éducation (APE), le revenu minimum d'insertion (RMI) familial et l'allocation de parent isolé (API) : en procurant un revenu de remplacement à peine inférieur au salaire d'une femme peu qualifiée, elles excluent toute une partie de la population féminine du monde du travail.

L'extension de l'APE aux familles de deux enfants, en juillet 1994, a fait chuter le taux d'activité des mères de deux enfants de 70 % à 55 %. Près de 120 000 femmes se sont retirées du marché du travail : *« Le caractère forfaitaire de cette allocation* [2 900 francs par mois pour l'aide à taux plein] *s'est avéré très concurrentiel par rapport aux bas salaires et au temps partiel »*, résume Michel Glaude, de l'Insee. Une grande partie de ces nouvelles femmes au foyer sont très peu qualifiées et leur réinsertion dans le monde du travail apparaît difficile. Finalement, l'APE renforce l'inégalité entre les hommes et les femmes, et entre les femmes qualifiées et non qualifiées.

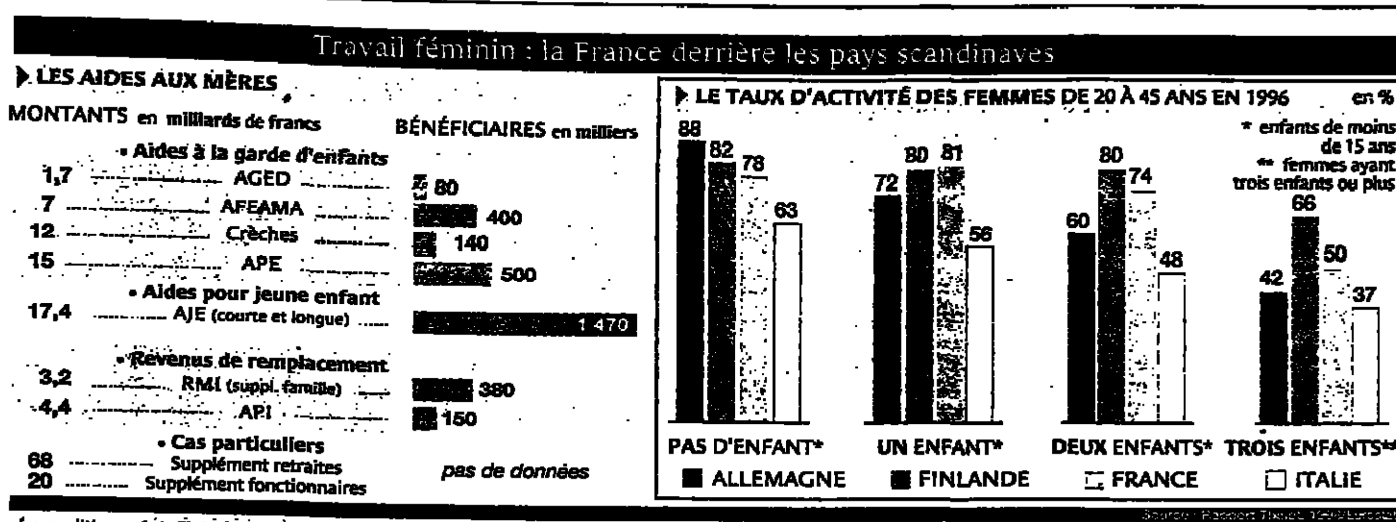
*« La France est loin d'être le mauvais élève de l'Europe en matière d'aide aux femmes pour concilier travail et famille*, estime Pierre-Louis Remy, délégué interministériel à la famille. *Certes, nous sommes en retard par rapport à des pays comme la Suède, le Danemark ou la Finlande, en matière d'équipements d'accueil des jeunes enfants ou d'organisation du temps. Mais nous sommes beaucoup mieux lotis que des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni. »* En France, environ 30 % des enfants de moins de trois ans sont gardés avec un système d'aide publique (crèche, assistance maternelle, AGED), contre la grande majorité en Suède. Particularité française, près du tiers des enfants de deux et trois ans sont scolarisés. Le gouvernement, à plusieurs reprises, a déclaré vouloir accroître les équipements collectifs de garde d'enfants.

Sur le plan de l'organisation du temps, le système français est bancal. *« Le congé parental dure trop longtemps* [trois ans], *car il éloigne de la vie professionnelle – 80 % des femmes l'utilisent intégralement –, ne rapporte pas assez d'argent* [3 000 francs par mois] *et ne concerne pas le premier enfant, pour lequel se posent également des problèmes d'accueil »*, considère M. Remy.

La délégation interministérielle à la famille réfléchit à plusieurs pistes. La première : la création d'un congé parental ouvert à tous et à partir du premier enfant. De quelques mois seulement après le congé de maternité, il concernerait également le père, comme en Suède. Par ailleurs, les parents pourraient prendre un congé parental à une autre période de la vie de leur enfant.

Dans son rapport pour les inégalités entre les hommes et les femmes, Béatrice Majnoni d'Intignano fait des propositions allant dans le même sens. *« La tarification en crèche est progressive. Les aides pour les assistantes maternelles, en revanche, sont forfaitaires. Conclusion, les crèches sont chères pour les catégories supérieures et les assistances maternelles pour les bas revenus. Il nous faut repenser cela »*, poursuit M. Remy, qui ajoute : *« Enfin, nous réfléchissons à l'adaptation de ces dispositifs à la diversification des horaires »* – un sujet qui relève des négociations collectives.

***V. Ma.***




La politique familiale poursuit des objectifs multiples et parfois contradictoires : promouvoir la natalité, inciter les femmes à rester au foyer, aider les ménages à bas revenus et les femmes à concilier carrière et famille.

## Geneviève Fraisse, ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes

# « L'égalité professionnelle est liée à l'égalité économique »

**« Vous avez lu le rapport de Béatrice Majnoni d'Intignano sur les aspects économiques de l'égalité entre femmes et hommes. Vous en êtes partiellement à l'origine : dans vos anciennes fonctions de déléguée interministérielle aux droits des femmes, vous aviez suggéré ce sujet d'étude. Qu'en pensez-vous ?**

– Je suis très contente que ce rapport soit sorti, parce que les problèmes d'inégalités professionnelles entre hommes et femmes sont mon principal cheval de bataille, et, surtout, parce qu'il met en relation plusieurs éléments pour comprendre l'inégalité. De sa lecture, il ressort que la question de l'égalité professionnelle est aussi la question de l'égalité économique. Il y a plusieurs paramètres à étudier pour analyser le problème de l'égalité professionnelle : la fécondité, la garde d'enfants, les études...

» En outre, ce rapport montre que les inégalités entre hommes et femmes ne se résorbent pas naturellement, par un progrès continu. Certaines d'entre elles diminuent – les femmes sont mieux formées, elles travaillent plus –, mais d'autres se creusent : le temps partiel subi, la précarité, le chômage sont essentiellement féminins. Enfin, il apparaît que la situation française n'est pas la plus dramatique, en Europe, en matière d'articulation famille-emploi. Nous ne sommes pas l'Allemagne. Une femme peut avoir des enfants et travailler, même si c'est compliqué.

**– Comment faire mieux ?**

– Il faudrait, à mon avis, commencer par "sexuer" les sujets sociaux. Au nom de l'universalité, on les a complètement asexués. Cela se retrouve dans le vocabulaire : la "fille-mère" est devenue le "foyer monoparental". C'est un progrès, certes, mais on en oublie les réalités. Il faut appeler un chat un chat. Les foyers monoparentaux, c'est 80 % de femmes ; le temps partiel subi, aussi. La violence des jeunes, en revanche, c'est essentiellement des garçons.

» Cet effacement des sexes dans les politiques sociales n'est pas anodin : une partie des problèmes leur échappe, justement, parce qu'ils sont sexués. Tant qu'on ne changera pas d'approche, on ne traitera pas les problèmes dans leur ensemble.

**– Quelles solutions préconisez-vous ?**

– On peut déjà prendre des mesures qui ne coûtent pas un sou mais peuvent faire évoluer les choses. Par exemple, impliquer les deux parents dans le congé parental, comme en Suède. L'Etat peut aussi donner l'exemple dans la fonction publique, par diverses mesures d'égalité.

» Il serait temps de renforcer la loi Roudy du 13 juillet 1983, relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Les entreprises sont censées élaborer un rapport annuel sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes, le présenter au comité d'entreprise et en débattre. Ce n'est jamais fait. Quant à l'inspection du travail, dont la loi a renforcé les possibilités de contrôle en matière d'égalité professionnelle, elle est peu active.

**– On parle beaucoup de la réduction du temps de travail comme d'une meilleure possibilité, pour les femmes, de concilier travail et famille. Qu'en pensez-vous ?**

– Faisons de l'utopie ! La réalité me paraît moins prometteuse. Je crains que la réduction du temps de travail ne change strictement rien au partage domestique.

» Il faudrait déjà que les syndicats s'en soucient. Jusqu'à présent, cela n'a pas été le cas. Le 23 novembre 1989, les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel sur l'égalité professionnelle. Selon cet accord, les branches professionnelles s'engageaient, notamment, à établir un constat de la situation de leur branche et à définir ensuite des objectifs d'amélioration de la situation.

» L'objectif d'égalité entre hommes et femmes devait également être pris en compte lors des négociations portant sur les mutations technologiques, l'aménagement du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail. Tout cela est resté lettre morte : un seul accord de branche a été recensé sur le thème de l'égalité professionnelle... dans le secteur de la cimenterie.

**– Que pensez-vous de la parité ?**

– C'est un moyen pour les femmes de prendre les ultimes bastions de l'inégalité, les lieux du pouvoir. En cela, c'est bien. Mais, surtout, les discussions sur la parité relancent le débat sur les inégalités entre les hommes et les femmes en général. Ce qui est une excellente chose. »

***Propos recueillis par Virginie Malingre***

# La parité franchit l'obstacle du Sénat

**RADIEUSES !** Autour d'elles, les sénateurs RPR, RI ou UDF s'en vont par petits groupes, le visage mi-figue, mi-raisin, mais Elisabeth Guigou et Nicole Pery sont contentes. La ministre de la justice et la secrétaire d'Etat aux droits des femmes viennent d'entendre le résultat du vote des sénateurs sur la parité, jeudi 4 mars : *« Le projet de loi de révision constitutionnelle a été adopté par 289 voix contre 8. »*

Les sénateurs, à la quasi-unanimité, ont donc finalement décidé que *« la loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives »* (article 3 de la Constitution) et que les partis politiques *« contribuent à la mise en œuvre de la parité »* (article 4). Le gouvernement prévoit donc, dans moins de trois semaines, un nouveau vote à l'Assemblée qui, puisqu'il sera probablement conforme au nouveau vote du Sénat, pourrait permettre au chef de l'Etat de convoquer, pour le printemps, le Congrès de ratification. *« C'est un beau jour, non ? »*, sourit M^me Guigou.

Il a donc fallu deux mois de polémiques et trois jours de tractations politiques pour parvenir à faire revenir la majorité sénatoriale sur son attitude première. Le 26 janvier, s'abritant derrière une franche hostilité à toute hypothèse d'instauration de quotas ou de changement de mode de scrutin, les sénateurs de droite avaient profondément modifié la nature d'un projet pourtant voulu par Lionel Jospin et Jacques Chirac. Cette fois, le président de la République a mis tout son poids dans la balance.

*« Le climat est plus paisible et plus positif qu'en janvier »*, a très vite constaté le président du groupe socialiste, Claude Estier. Les plus hostiles des sénateurs de droite, ayant compris la veille qu'ils avaient perdu la bataille (*Le Monde* du 5 mars), ont pour la plupart choisi de déserter l'hémicycle. Seuls quelques irréductibles ont continué à batailler contre la *« menace des quotas »* et, parfois, pour pouvoir seulement dire *« madame LE ministre »* à M^me Guigou. Ils se sont pourtant retrouvés bien seuls.

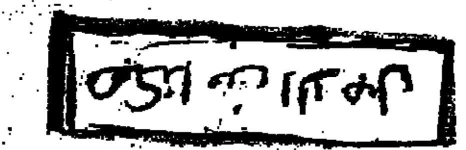
**« NOUS FAISONS UN SACRIFICE »**

Disciplinés, disposant des votes de la quasi-totalité de leurs troupes, les présidents des trois groupes de la majorité de droite sont montés au créneau pour annoncer le ralliement des leurs au projet du gouvernement. *« Le Sénat a fait œuvre utile et bien rendu service. Nous n'avons aucun reproche à nous faire »*, a souligné le président du groupe des Républicains et Indépendants, Henri de Raincourt. Le président du groupe RPR, Josselin de Rohan, a affirmé que *« le Sénat ne rentre pas dans le rang, mais contribue à enrichir le débat démocratique »*. Rapporteur de la commission des lois, Guy Cabanel (Rassemblement démocratique) a dit les choses plus clairement : *« Nous faisons un sacrifice sur l'autel de la réforme constitutionnelle »*, obligeant ses amis de droite à constater, comme le RPR Jacques Chaumont (Sarthe) : *« On n'est jamais trahi que par les siens. »*

A gauche, les choses sont restées ce qu'elles étaient déjà depuis le début du débat. Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), tenant de l'« universalisme républicain », s'est retrouvé isolé parmi les siens. Pour finir, huit sénateurs, dont un RPR (Emmanuel Hamel), trois centristes (André Bohl, Alain Lambert et Michel Souplet), trois libéraux (Jean-Paul Bataille, Guy Poirieux, Ladislas Poniatowski) et un non- inscrit (Alex Turk) ont voté contre. Neuf sénateurs, parmi lesquels M. Badinter et le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI), se sont abstenus.

***Raphaëlle Bacqué***





# Les fédérations de chasse et les écologistes progressent vers un compromis sur les dates

## Chasse, pêche, nature et traditions confirme sa participation au scrutin européen

**Une deuxième réunion de concertation, à l'hôtel Matignon, jeudi 4 mars, entre les fédérations départementales de chasseurs, l'Office national de la chasse, la fédération France nature environnement et la Ligue de protection des oiseaux a permis de progresser au sujet des dates de la chasse aux oiseaux migrateurs. Chasse, pêche, nature et traditions a confirmé, de son côté, sa présence aux élections européennes du 13 juin.**

**CINTEGABELLE**, le canton dont Lionel Jospin est l'élu, devrait échapper à la grogne des chasseurs. La manifestation planifiée à l'appel des coordinations des régions du Grand Sud, samedi 6 mars, a été reportée. Les fédérations de chasseurs les plus radicales attendent la fin des négociations avec les associations de protection de la nature, sous la houlette du gouvernement. Jeudi, une deuxième réunion de concertation, à l'hôtel Matignon, entre l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs, l'Office national de la chasse (ONC), d'une part, la fédération France nature environnement (FNE) et la Ligue de protection des oiseaux (LPO), d'autre part, s'est tenue dans un climat plus détendu que la première (*Le Monde* du 26 février). Une première ébauche de consensus a semblé se dessiner... qui ressemble fort à celui que Dominique Voynet proposait en juin 1998.

Chaque délégation était disposée à sortir de l'impasse juridique dans laquelle la France se trouve, vis-à-vis de l'Europe, depuis le vote de la loi du 3 juillet 1998. Les représentants des chasseurs ont convenu de la nécessité d'avancer les dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs, aujourd'hui en infraction avec la directive européenne. De leur côté, les associations environnementales n'exigent plus un respect strict des dates de chasse européennes (ouverture le 1er septembre et fermeture le 31 janvier). Elles envisagent d'accepter des dates plus précoces pour le domaine maritime et pour les espèces pour lesquelles des plans de gestion seront élaborés.

#### ÉVITER UNE CONDAMNATION

Un groupe d'experts scientifiques, réunissant des spécialistes du CNRS, du Museum d'histoire naturelle et de l'ONC, présidé par Jean-Claude Lefeuvre, directeur de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, va être chargé par le premier ministre de rédiger un rapport sur les dates de migration et de reproduction, espèces par espèces, afin de permettre aux deux parties de s'entendre sur des dates de chasse acceptées par tous. Le rapport doit être remis d'ici deux mois afin d'éviter une condamnation toujours pendante par la Cour de justice européenne. Ensuite s'engageront de nouveau les négociations politiques pour élaborer un compromis présentable devant la Commission européenne. La discussion épineuse semble repoussée après les élections européennes.

La composante la plus radicale du monde de la chasse, Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), a toutefois décidé, comme elle l'avait déjà fait en 1989 et 1994, de compter ses partisans le 13 juin. Jean Saint-Josse, conseiller régional (CPNT) d'Aquitaine depuis 1992, qui a succédé à André Goustat à la présidence du mouvement CPNT, conduira une liste qui entend prôner *« l'Europe des différences »* et *« la défense de l'aménagement du territoire »*. L'objectif est de dépasser la barre des 5 %, jamais atteinte jusqu'à présent, afin d'obtenir des élus. M. Saint-Josse aimerait bien intégrer sur sa liste des représentants du monde agricole.

Le mouvement CPNT, qui se défend de toute orientation partisane, se classe toutefois, clairement, dans le camp des adversaires de *« l'Europe, telle qu'elle se construit aujourd'hui »*. *« Le problème, maintenant,* reconnaît M. Saint-Josse, *c'est que dans un camp, il y a les Verts. »* La formation de Dominique Voynet est la seule qui suscite les foudres du CPNT, toutes les autres listes étant considérées comme seulement *« concurrentes »*.

Pour sa campagne électorale, CPNT, qui ne bénéficie d'aucune aide publique, entend réunir un budget de 7 millions de francs (1,07 million d'euros). En conformité avec la législation en vigueur, qui n'autorise plus que des dons provenant de particuliers, la liste CPNT ne pourra recevoir des subventions des fédérations départementales de chasseurs. C'est le 17 avril, à Amiens, que M. Saint-Josse devrait présenter sa liste complète.

***Alain Beuve-Méry et Sylvia Zappi***

# Dominique Voynet prise à partie au Salon de l'agriculture

**LA VISITE** était prévue sur trois heures ; elle aura été écourtée de moitié. Dominique Voynet avait à peine franchi les grilles du Parc des expositions, qui abrite le Salon de l'agriculture, que les sifflets ont fusé. Accompagnée d'Alain Berger, directeur du cabinet du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, retenu à Bruxelles, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a compris que sa promenade serait mouvementée. Le chahut a commencé dans le bâtiment réservé aux animaux.

**RÉCIT**

Les sifflets fusent.
Le hall résonne d'injures qui couvrent la musique d'ambiance

Première halte au stand des montbéliardes, chères au Jura natal de la ministre : les éleveurs tentent d'expliquer les problèmes posés par la concurrence déloyale des vétérinaires qui pratiquent l'insémination. Le dialogue est écourté, des dizaines d'agriculteurs commencent à conspuer Mme Voynet : *« Dehors ! »*, *« salope »*. Quelques voix tentent de la soutenir, comme cet éleveur qui affirme que *« ceux qui ont saccagé son bureau, ce sont les céréaliers qui ont du mal à placer leur argent »*. Le hall résonne d'injures qui couvrent la musique d'ambiance. La ministre cherche à flatter la croupe d'une vache limousine quand un éleveur lui demande si elle *« n'a pas peur de venir voir les agriculteurs »*. *« Non »*, répond, bravache, la ministre lui serrant la main. *« Vous avez tort, il y en a cinq mille derrière moi. »* S'ensuit une course-poursuite qui durera une heure. Pressée par une cinquantaine de policiers en civils, très nerveux, la ministre remonte au pas de charge les allées. Une haie se forme : d'un côté, les éleveurs de charolais applaudissent, de l'autre, les producteurs plus intensifs de la race maine-anjou hurlent. Tentant d'échapper à la bousculade, le cortège escalade un escalier. La clameur reprend devant le stand de l'Office de la chasse. *« On va te faire la peau, bourrique ! »*, *« ordure ! »*, *« retourne à Dôle ! »*. La course reprend pour trouver refuge au stand du ministère, et la ministre rate la rencontre avec Luc Guyau, président de la FNSEA, qui l'attend quelques stands plus loin. Ce n'est qu'au hall de l'agriculture biologique que Mme Voynet peut faire une pause.

#### UN « BOUC ÉMISSAIRE FACILE »

Depuis le saccage de son bureau, le 8 février, par des agriculteurs, la dirigeante des Verts sait l'aversion qu'elle suscite dans certaines régions, mais elle veut croire que ses adversaires sont minoritaires dans le monde agricole. *« Je voulais tirer un trait sur cet épisode, rencontrer le monde agricole pour mettre fin aux rumeurs et aux ragots. Cette violence me rend triste, mais je ne suis pas dupe »*, explique-t-elle. S'estimant un *« bouc émissaire facile »*, parce que *« femme écolo qui dit les choses »*, la ministre explique le comportement de *« ceux qui hurlent »* comme la manifestation des craintes du monde agricole liées à la renégociation de la politique agricole commune. Ils doivent comprendre que *« quand 600 000 personnes viennent au Salon, cela montre que l'agriculture ne concerne pas que les paysans, mais toute la société »*, dit-elle.

La dernière halte est réservée au stand franc-comtois. Là, la ministre se sent chez elle. Un vigneron la hèle : *« Dominique, je vous offre un verre de vin de paille ! »* La ministre retrouve le sourire et s'enquiert de la santé du vacherin Mont-d'Or, tandis qu'un producteur de comté lui offre *« le cœur »* de son fromage.

Au même moment, Philippe Séguin arpente, paisiblement, les allées du Salon en compagnie de Christian Jacob, député (RPR) de Seine-et-Marne et ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs, et de Joseph Daul, président de la Fédération nationale bovine, probable représentant du monde agricole sur la liste RPR-DL aux élections européennes. Le patron d'un café parisien et un groupe de jeunes d'un lycée agricole du Pas-de-Calais lui demandent de *« rentrer dans le lard »* des socialistes. Un dirigeant agricole le prie de faire passer au président de la République le message selon lequel on attend de lui qu'il soit *« le dernier rempart »* dans la négociation sur la PAC. Par liaison radio, les organisateurs du Salon s'enquièrent régulièrement de la position de la ministre de l'aménagement du territoire pour qu'à aucun moment elle ne rencontre le président du RPR.

Dans la matinée, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, n'a pu éviter de rencontrer un autre candidat, Philippe de Villiers, qui est revenu sur ses pas pour lui serrer la main. *« Ça m'a plus amusé que lui »*, se réjouit le président du Mouvement pour la France, accompagné de François Guillaume, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre et ancien président de la FNSEA. Peu après, alors qu'il s'entretient avec le président de la FNSEA, Luc Guyau, M. Hollande est de nouveau interrompu par l'arrivée, cette fois, de Valéry Giscard d'Estaing.

***Récit des services France et Régions***

# « Débat singulier » et désaccords courtois entre Jack Lang et Francis Wurtz

**ILS SONT ARRIVÉS** ensemble, à 18 h 30 précises, en costumes sombres, chemise vichy bleue pour Jack Lang, cravate rouge à points noirs pour Francis Wurtz. A l'Espace 89 de Saint-Ouen, où, pour l'occasion, la séance du *Dîner de cons* avait été déprogrammée, l'assistance était moins ponctuelle, jeudi 4 mars. L'initiative de ce *« débat singulier »* entre *« deux partenaires de la majorité plurielle de gauche »*, sur le thème de l'Europe, revenait à la puissante fédération communiste de la Seine-Saint-Denis. *« Je voulais remercier l'ami Wurtz de m'avoir invité à cet échange de vues informel, qui a fait couler quelque encre ici où là »*, a dit le maire de Blois, justifiant sa présence en observant qu'*« être invité par des camarades communistes, ce n'est pas désobligeant »*.

Des désaccords courtois ont été aussitôt constatés par les deux partenaires sur l'indépendance de la Banque centrale européenne. *« Il est inimaginable d'avoir confié à un quarteron de banquiers non élus un pouvoir aussi énorme »*, s'exclame l'élu communiste européen. *« La monnaie commune, j'étais pour, vous étiez contre, elle nous oblige à mettre en place, face à cette Banque centrale européenne, des politiques économiques et sociales convergentes »*, justifie le député de Loir-et-Cher. Si M. Wurtz cite à plusieurs reprises Robert Hue, notamment pour se féliciter du nouvel *« état d'esprit constructif »* des communistes français sur l'Europe, M. Lang, quant à lui, fait *« l'impasse »* sur le premier secrétaire du PS. *« Autant que je sache, je ne m'occupe absolument pas de la composition de la liste socialiste »* pour les européennes, lâche-t-il, en réponse à une question sur la parité.

Les deux hommes retrouvent *in extremis* un point d'accord, sur l'immigration, seul sujet qui fait un peu sortir l'assistance de sa torpeur. *« Personnellement, avec un tiers des députés socialistes, j'étais favorable à une régularisation de l'ensemble des sans-papiers. Elle s'est faite sur critère »*, déplore le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui s'étonne que le gouvernement soit aussi frileux sur l'attribution du droit de vote aux immigrés. *« Vous connaissez la position de M. Wurtz sur les sans-papiers »*, explique le président de séance, pour abréger le débat, provoquant aussitôt une interpellation dans la salle : *« C'est un débat public qu'il nous faut sur le sujet ! »*

***A. B.-M.***

# La Corse élit son assemblée territoriale dans un climat d'indifférence

## Douze listes sont en présence pour le premier tour

**AJACCIO**
*de notre correspondant*

Les Corses sont appelés aux urnes, les 7 et 14 mars, afin d'élire les cinquante et un membres de l'Assemblée territoriale, qui, à leur tour, choisiront, le 18 mars, le président et les six membres du conseil exécutif, ainsi que leur propre président et leur bureau. La loi du 13 mai 1991, dite statut Joxe, substituée au statut Defferre de 1982, dispose en effet que, contrairement aux conseils régionaux de droit commun, la collectivité territoriale de Corse est dotée d'un « gouvernement », émanation de l'Assemblée, devant laquelle il est responsable et qui peut éventuellement le renverser.

Quinze listes étaient en présence, en mars 1998, pour des élections que le Conseil d'Etat a annulées. On n'en compte plus que douze aujourd'hui : trois au lieu de quatre, à droite, plus le Front national ; deux à gauche, au lieu d'une ; quatre, au lieu de cinq, dans la mouvance nationaliste qui refuse la violence ; une nationaliste soutenant la lutte clandestine ; une atypique. Les traits dominants de la campagne, qui n'a finalement pas excédé quatre ou cinq semaines, alors que celle de 1998 avait duré le double, auront été une certaine indifférence et l'attentisme sceptique d'une opinion lassée de tant de discours contradictoires, d'affirmations péremptoires, de réquisitoires manichéens.

Corsica Nazione, conduite par l'avocat Jean-Guy Talamoni, dirigeant leader d'A Cuncolta Independentista, revendique l'indépendance et affirme que *« la lutte clandestine est plus que jamais nécessaire »*. *« Corsica Nazione a la confiance des clandestins, c'est pour ça qu'elle représente le vote utile »*, dit-il. Au moment où Edmond Simeoni et François Santoni (qui ne sont pas candidats) invitent chacun au vote « patriotique », un petit parfum d'ambiguïté flotte dans l'air.

#### CHEF D'ORCHESTRE CLANDESTIN

Tous les autres candidats nationalistes se situent dans le cadre de la République et font référence au prochain contrat de plan avec l'Etat, en même temps qu'à la contractualisation de même durée, c'est-à-dire cinq ans. Des voix s'élèvent par ailleurs dans l'ensemble de la mouvance et chez Toussaint Luciani, chef de file de la liste atypique Mouvement pour la Corse – qui récuse les clivages gauche-droite –, en faveur de l'installation d'un bureau de la Corse à Bruxelles. Pour eux et pour quelques autres, c'est de Paris que vient tout le mal dont l'île serait accablée.

A droite, on abat de véritables volées de bois vert sur Lionel Jospin, le gouvernement et la majorité « plurielle » de l'Assemblée nationale. Pour Jean Baggioni (RPR), président sortant de l'exécutif et député européen, et pour José Rossi, président sortant de l'assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, tout se passe comme si, à Matignon, avait été installé un poste de chef d'orchestre clandestin, chargé de donner à la France et à l'Europe l'image la plus détestable de la Corse. Ils n'hésitent pas à rendre le gouvernement responsable de *« la médiatisation excessive du dossier corse, qui porte atteinte à la dignité de la communauté corse et au respect des personnes »*.

La politique dite d'Etat de droit et le rétablissement des règles de déclaration et de taxation des successions comme dans toute la France ne trouve de défenseurs qu'à gauche. *« L'objectif de rétablissement de l'Etat de droit ne doit pas servir de prétexte à la négation de la spécificité insulaire »*, a déclaré Philippe Séguin, souhaitant que cette élection soit l'occasion de désavouer une action qu'il juge *« peu conforme aux intérêts de la nation, donc de la Corse »*. A quoi Emile Zuccarelli (Parti radical de gauche) et Jean-Claude Gayssot (PCF), tous deux ministres de Lionel Jospin, et François Hollande, premier secrétaire du PS, répondent : *« La politique du gouvernement est la seule qui puisse permettre à la Corse de retrouver la paix et les voies d'un développement harmonieux. Voulez-vous revenir aux errements antérieurs, lorsque l'île connaissait cinq à six cents attentats par an, un racket paralysant, prétendu "impôt révolutionnaire", des règlements de comptes tragiques entre militants de factions rivales ? »*

Quant aux successions, M. Zuccarelli affirme que *« rien n'est figé »*, parce que la commission mixte Etat-collectivité de Corse sera réunie dès la mise en place de la nouvelle Assemblée et qu'elle dégagera les lignes de force d'un statut fiscal destiné à l'équipement et au développement. A l'heure actuelle, en effet, les pertes de recettes consenties par l'Etat sont de l'ordre de 1,5 milliard de francs par an, alors que les taxes sur les successions ne dépasseraient guère 50 millions de francs.

Par-delà les polémiques, les conséquences de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, et les péripéties autour de l'enquête pèseront aussi sur la consultation.

***Paul Silvani***

### *Baisse du nombre des électeurs*

**182 000 électeurs sont inscrits, au 28 février, sur les listes électorales de Corse, soit 1,5 % de moins qu'en 1998. C'est la première fois que l'on constate une diminution du nombre des électeurs avant un scrutin, depuis la refonte des listes en 1991. De même, le nombre des procurations sera inférieur d'environ 40 % au premier tour : 11 000 personnes avaient utilisé ce mode de votation en 1998, mais les élections cantonales, très personnalisées, étaient alors couplées aux territoriales.**

**Un taux de participation de l'ordre de 60 % à 62 % (66 % en 1998) abaisserait entre 5 002 et 5 005 (au lieu de 6 097) le seuil de 5 % requis pour se maintenir au deuxième tour. Si tel devait être le cas, il n'est pas exclu que les listes en présence le 13 mars soient plus nombreuses que les cinq de 1998 à affronter le second tour. Pour participer à la répartition des sièges, le seuil de 5 % doit être également franchi au second tour. La liste arrivée en tête se voit attribuer une prime de trois sièges, les 48 autres l'étant à la proportionnelle au plus fort reste.**



La Corse élit
...on assemblée territoriale
...s un climat d'indifférenc...

...listes sont en présence pou...

Baisse du nombre
des électeurs

...à 18 heures :
...Chevènement,
...urope 1



(Publicité)

صكذا من الاجل



**POLICE** Globalement satisfait du travail des 8 250 adjoints de sécurité (ADS) recrutés en 1998 au titre des emplois-jeunes, *le ministère de l'intérieur entend diversifier leurs missions*, jusqu'alors limitées à l'accueil dans les commissariats et à l'îlotage. ● *LA FORMATION des ADS doit être allongée de quinze jours afin d'accompagner* l'extension des missions (surveillance, aide aux victimes, *notamment*) et de répondre aux critiques montantes des principaux syndicats de gardiens de la paix et gradés. ● A NANTERRE, quelques-uns des 254 adjoints de *sécurité* en service dans les Hauts-de-Seine disent leur volonté de devenir des fonctionnaires de police à part entière. ● POUR SÉBASTIEN ROCHÉ, politologue spécialisé dans les questions de sécurité, le recrutement des ADS constitue une ouverture de la police nationale à des catégories de la population qui n'y avaient jusqu'à présent pas accès.

# Le ministère de l'intérieur veut renforcer le rôle des adjoints de sécurité

## Mettant en exergue des cas de dérapage, les syndicats de policiers critiquent les faiblesses du recrutement de ces emplois-jeunes. Place Beauvau, on prévoit d'allonger de quinze jours leur formation en école de police, actuellement d'une durée de six semaines

*LES MISSIONS* des adjoints de sécurité (ADS) vont être étendues. Le ministère de l'intérieur souhaite donner un nouvel élan à ces emplois-jeunes, dont un rapport d'évaluation mené conjointement *par l'inspection générale de l'administration* (IGA) et l'inspection générale de la police nationale (IGPN) vient de dresser un second bilan. Un premier document d'étape avait été remis au ministère de l'intérieur en mai 1998 (*Le Monde du 8 octobre*). Concentrés jusqu'à présent dans des tâches d'accueil au commissariat ou d'îlotage, les ADS pourront désormais être associés à des missions de police générale, surveillance, contact avec la population, aide aux victimes, par exemple.

Cette mesure reprend dans ses grandes lignes l'instruction du 30 octobre 1997 qui définissait notamment les conditions d'emploi des ADS. Pour des raisons d'efficacité, *d'organisation et de visibilité* du dispositif policier sur le terrain, la priorité avait été donnée, en avril, à l'accueil et à l'aide à l'îlotage. Globalement satisfait du travail des 8 250 ADS recrutés en 1998, le ministère de l'intérieur estime *que leur présence aux côtés des policiers* doit permettre de multiplier par deux le nombre de patrouilles, et d'élargir les plages horaires pendant lesquelles les forces de l'ordre font acte de présence sur le terrain, particulièrement dans les quartiers difficiles des vingt-six départements considérés comme les plus sensibles en matière d'insécurité.

Dans le même temps, un allongement de quinze jours de la formation des adjoints de sécurité doit entrer en vigueur. Actuellement, *ceux-ci ne passent que six* semaines dans les écoles de police, où ils reçoivent des rudiments de *formation dans des domaines* aussi divers que la citoyenneté et le maniement de leurs futures armes de service, des pistolets automatiques de calibre 7,65 mm. Cette disposition devrait avoir pour principal effet de limiter le recrutement à un peu plus de 7 000 ADS en 1999, au lieu des 8 300 initialement prévus.




**« DES SOUS-FLICS »**

La satisfaction des pouvoirs publics, qui n'ont relevé aucune difficulté notable, n'est pas partagée par les syndicats de policiers. Ceux-ci se font l'écho d'une inquiétude grandissante dans les commissariats. Ils déplorent surtout un défaut de sérieux dans la sélection des candidats, qui s'est, selon eux, accentué au fil du temps. Y a-t-il un lien avec les *consignes données par* Jean-Pierre Chevènement de favoriser les jeunes issus de l'immigration et des quartiers difficiles dans ces nouvelles vagues de recrutement ? Les syndicats se récrient devant toute accusation de préjugés racistes, même s'ils mettent en avant les dangers d'une police communautaire, *inspirée du modèle anglo-saxon*. Ils dénoncent par avance les policiers chinois pour le quartier chinois, les policiers maghrébins pour les Maghrébins.

*« Le vrai problème, c'est qu'ils sont des sous-flics, et qu'on les prend au lieu d'embaucher des policiers à part entière »*, dit Jean-Louis Arajol, le secrétaire général du syndicat général de la police (SGP). *« Nous étions favorables à ce dispositif*, estime pour sa part Gérald Noulé, numéro un du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), *mais il y a une dérive dans le recrutement pour compenser les départs à la retraite »*. *« Nous pensons toujours que les ADS peuvent être une chance pour des jeunes. Il faut simplement être plus rigoureux dans le recrutement »*, insiste Gérard Boyer, le responsable d'Alliance.

**RÉTICENCES**

Et chacun y va de sa petite histoire pour illustrer le propos. A Saint-Etienne (Loire), un individu présenté comme dangereux n'est escorté que par deux ADS, qui doivent l'amener au commissariat. Il parvient à les maîtriser, avant de s'enfuir. A Versailles (Yvelines), un groupe d'adjoints nouvellement engagés a été affublé par les policiers du surnom de *« promotion des quarante voleurs »*. A Lyon (Rhône), un ADS a relevé le nom et l'adresse des cinquante policiers du commissariat, sans que l'on sache pour quel usage. A Pantin (Seine-Saint-Denis), des gardiens de la *paix attirent l'attention du directeur de la sécurité publique sur le* cas d'un de leur collègue ADS. Celui-ci, recruté en bonne et due forme, figure pourtant dans un fichier de police comme l'auteur de violences volontaires et d'un vol d'accessoires sur un véhicule. Dans *leur courrier* les policiers laissent à leur supérieur *« le soin de juger de l'opportunité du recrutement »*. *« Par ailleurs*, ajoutent-ils, *et cela compte tenu des éléments précédemment évoqués, les fonctionnaires de police en titre perçoivent mal l'obligation de travailler avec l'intéressé »*...

Ces réticences de plus en plus affirmées se doublent de considérations sévères sur l'inégalité du niveau scolaire des recrues. Certains présentent un profil proche des gardiens de la paix, presque tous titulaires du baccalauréat. D'autres *« savent à peine lire et écrire »*, affirme un formateur de la région Rhône-Alpes, multipliant les exemples d'écriture phonétique, tels ce *« komisariat »*. Ces retards scolaires ne sont pas forcément un handicap, souligne cependant l'*administration, s'ils sont compensés* par la bonne connaissance du terrain et la capacité au dialogue, notamment avec les jeunes. Ils ne facilitent pas l'encadrement des ADS par les policiers titulaires, rétorquent les syndicats. *Le tutorat*, bien qu'obligatoire, n'est pas toujours simple à mettre en œuvre, surtout lorsque s'y ajoutent des problèmes d'effectifs. A Montpellier (Hérault), par exemple, trois policiers ont eu la charge de vingt îlotiers ADS.

*Selon une estimation du ministère* de l'intérieur, près de neuf adjoints de sécurité sur dix souhaitent devenir des fonctionnaires de police. Le métier suscite une véritable vocation, qui s'appuie souvent sur la sécurité de l'emploi. *Le problème de leur intégration au sein de la police nationale* se pose pour l'administration. Elle veut l'encourager. Les instances paritaires, qui rassemblent représentants de l'administration et des syndicats de police, ont d'ores et déjà adopté une formule pour faciliter leur recrutement. 40 % des postes offerts dans les concours internes de gardiens de la paix leur seront désormais réservés.

A l'issue d'une réunion de travail, le 5 février, plusieurs policiers responsables de la formation ont incité *à de nouveaux efforts de mise à* niveau des adjoints de sécurité, pendant leurs cinq années d'activité. Ils insistaient sur la nécessité de prendre davantage en compte *« la représentativité et le vécu des candidats de milieux défavorisés »*. La proposition la plus hardie portait sur la création d'un concours à faible niveau d'exigence pour les ADS souhaitant devenir gardiens de la paix. Malgré les réticences d'une partie des policiers, l'avenir de la majorité des adjoints de sécurité, *aux yeux de l'Etat*, semble bel *et bien dans* la police nationale.

***P. Ce.***

### *Un concours sur mesure*

**Plusieurs policiers attachés à la direction de la formation sont d'avis d'apporter des aménagements spécifiques au concours interne de recrutement des gardiens de la paix en ce qui concerne les adjoints de sécurité. *Lors d'une réunion, le 5 février à Paris, ils ont proposé que les épreuves soient divisées en deux groupes* : une courte dictée ou une rédaction sur leur vécu personnel serait exigée pour l'admissibilité. Un entretien sur leur expérience et vécu professionnel, un autre dans une langue étrangère (arabe, anglais, allemand, espagnol, italien) au choix du candidat, et des épreuves sportives diversifiées permettraient de décider ou non de l'admission.Ces propositions, qui n'ont pas été entérinées à ce jour, auraient, selon leurs *auteurs*, l'avantage de permettre une approche différenciée du recrutement. Elles favoriseraient l'accès au métier de gardien de la paix de jeunes ayant déjà accepté de servir comme ADS au sein de la police nationale.**

# Dans les rues de Nanterre, à la recherche d'une carrière de fonctionnaire

**REPORTAGE**

**Une jeune ADS : « Et puis, il y a le contact avec le public, le plaisir d'être utile »**

**LES DÉTENUS** appellent souvent Gregory, *« m'sieur l'agent »*. Il prend rarement la peine de les démentir. Au fond de lui-même, il aimerait bien bénéficier de plein droit de cette appellation, *promesse d'un avenir assuré de* fonctionnaire de police que lui a tant et tant vanté un oncle CRS. Il lui faudra encore attendre. Et réussir le concours de gardien de la paix, dont les épreuves écrites ont eu lieu mercredi 3 mars.

Aujourd'hui, Gregory Gallet, vingt-deux ans, se contente d'être l'un des deux cent cinquante quatre adjoints de sécurité (ADS) en service dans les Hauts-de-Seine, que les personnes averties reconnaissent *aux épaulettes bleu roi* les *distinguant des gardiens* de la paix. Il est affecté à la surveillance du tribunal de grande instance de Nanterre. Le plus souvent, il effectue des rondes dans les couloirs du palais de justice, où il assure la garde des détenus jusqu'à leur comparution.

Il n'y a pas beaucoup à pousser Agnès, pour qu'elle confesse le même rêve. *En tout ADS, se cache* un futur policier, un gardien de la paix qui sommeille, un fonctionnaire en puissance. *« Si j'ai choisi d'être ADS, c'est pour pouvoir mieux préparer le concours. C'est un tremplin »*, dit-elle. Qu'importe la vie un peu *monotone du commissariat* de *Neuilly-sur-Seine, ces gens qui vont* et viennent en quête d'informations parfois improbables, ou qu'il faut réorienter vers le bon escalier, le bon service. Agnès Dewerpe, vingt-cinq ans, titulaire d'un baccalauréat de série D (biologie), s'est vite habituée à ces jours tranquilles à Neuilly, aux côtés de quatre autres ADS. *« Et puis*, ajoute-t-elle, *il y a le contact avec le public, le plaisir d'être utile »*.

***EFFET « GÉNÉRATION »***

Laurent, vingt-deux ans, et Cédric, vingt-quatre ans, ont une autre spécialité. Ils sillonnent en petits groupes les quartiers sensibles et les rues de Nanterre. Les voilà îlotiers, représentants de l'ordre face à des jeunes plus ou moins accueillants. L'effet « génération » est, à les entendre, souvent un leurre. *« A partir du moment où l'on porte une tenue, les jeunes ne font pas la différence entre nous et les policiers*, avoue Laurent Lefebvre, le *premier ADS affecté en* janvier 1998 au commissariat de la ville. *La police, c'est un bloc, nous en sommes. Et quand on marche dans leur soi-disant quartier, on passe pour les agresseurs. »* Avec les commerçants, *« le contact est plus facile*, ajoute Cedric Dufour. *Notre rôle, c'est plutôt le contact, le dialogue. Avec les jeunes, il faut patienter, et au fur et à mesure que le temps passe, il devient possible de bavarder avec eux. »*

Jacques Lamotte est plutôt satisfait de ses adjoints de sécurité. Le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) des Hauts-de Seine a été associé au recrutement des 329 ADS engagés dans le département en 1998. Aujourd'hui, 254 sont véritablement opérationnels. Les autres sont partis de leur plein gré, ou bien ils ont déjà été reçus au concours de gardien de la paix ou encore à d'autres épreuves donnant accès à des emplois de la fonction publique ou territoriale. Il y a bien eu deux cas de révocation, que M. Lamotte tient pour marginaux. Un ADS a été exclu pour avoir sorti intempestivement son arme de service. L'une de ses collègues a subi le même sort, quand l'administration a découvert sa participation active à la distribution d'un film pornographique...

**« CAPACITÉ AUGMENTÉE »**

Dans les Hauts-de-Seine, le DDSP donne la priorité au renforcement de l'îlotage, pour répondre aux consignes du ministère de l'intérieur incitant au développement de la police de proximité. *« Leur présence augmente notre capacité de traitement des plaintes, de résolution des cambriolages*, souligne Jacques Lamotte. *Mais les ADS ne vont pas remplacer les policiers. »* Ceux-ci doivent assurer l'encadrement des adjoints placés sous leur responsabilité. *Improvisés professeurs de* police, ils sont censés apprendre aux ADS tous les trucs de la rue, veiller à ce qu'ils ne perdent pas une miette de cet apprentissage au quotidien. A Nanterre, on veille à la présence constante de ces *« encadrants »* aux côtés des adjoints.

*« Notre but à nous*, reprend Laurent, *c'est de leur donner confiance, de leur montrer qu'en cas de coup dur, on sera là, qu'ils n'auront pas à nous traîner comme un boulet »*. Pour Cédric, la tâche est parfois un peu plus pesante. Défaut d'autonomie, impossibilité persistante à prendre des décisions, il a le sentiment que les ADS, trop souvent sous tutelle, mériteraient un peu plus de crédit, au lieu d'être engoncés dans leur rôle de fidèle assistant du policier. *« On voudrait simplement prendre plus d'inititiatives »*, soupire-t-il.

***P. Ce.***

## Sébastien Roché, politologue, chargé de recherche au CNRS

# « Il y a un intérêt réel à ce qu'une partie des ADS soit issue des populations immigrées »

***« Pour certains policiers, les adjoints de sécurité (ADS) ne sont que des sous-policiers. Auteur d'une Sociologie politique de l'insécurité (PUF, 1998), comment appréhendez-vous leur place réelle dans le dispositif de sécurité de l'Etat ?***

– Depuis plusieurs années, la question du désordre en public prend de l'ampleur. Les élus locaux, les compagnies de transport en ont eu conscience les premiers. Les emplois-jeunes, et notamment *dans la police*, répondent à la fois à une volonté de favoriser l'insertion par l'emploi et à une prise en compte de ces désordres en public. On recrute des gens peu qualifiés et sans statut pour répondre à un besoin – dans les transports, *par exemple*, il y a eu les agents d'ambiance –, mais c'est aussi comme cela que la police, historiquement, a surgi. Le recrutement par concours, sous sa forme contemporaine, remonte finale*ment à une période* assez récente. Il est pourtant certain que les ADS occupent une sous-place. Ils n'ont pas de dimension technique dans leur travail. Ils font de la basse police, au sens où ils exercent des tâches subalternes.

***– Sont-ils les acteurs d'un nouveau métier de la sécurité ?***

– *Les nouveaux métiers* confiés aux ADS ne sont en fait pas nouveaux. Ils viennent boucher des trous dans l'administration, pour répondre à la volonté de mettre plus de policiers dans la rue. Ils ont cependant à mon sens un *intérêt bien réel*. Les ADS *ont* des attaches dans le quartier où ils exercent. Ils possèdent une connaissance fine du terrain et des gens dont ils doivent s'occuper. C'est un véritable atout dans l'optique d'*une police de proximité*.

» Pour *résoudre* les conflits, il vaut mieux bien connaître les personnes en cause qu'être capable d'établir une procédure, qui va forcément être longue. L'apparition des ADS n'est pas une révolution, *mais* témoigne d'une transformation lente de la police nationale. Une partie d'entre eux vont y faire leur place. Il faudra qu'ils aient la possibilité de grimper dans la hiérarchie policière. C'est le *véritable* enjeu.

**– Le ministère de l'intérieur a insisté à plusieurs reprises pour que des jeunes des quartiers soient engagés en priorité. S'agit-il d'introduire dans la police un recrutement sur une base *communautaire* ?**

– Créer des emplois-jeunes, en réserver *une partie à ces jeunes* issus des quartiers et de l'immigration, est une démarche logique. On leur offre des débouchés, même si cela ne concerne au total qu'un faible pourcentage d'entre eux. *Le procédé qui consiste à recruter des jeunes beurs pour s'occuper des jeunes et des beurs n'est* pas mauvais en soi, à condition de ne pas tomber dans la caricature. On n'est pas obligé de les affecter tous dans ces quartiers. Il y a toujours eu des communautés en France. Jusqu'à présent, la nation avait tendance à les ignorer, alors que les maires, au contact des réalités locales, en tenaient plus compte. Dans certains quartiers, plus de 30 % des chefs de famille *sont d'origine étrangère. Il n'est* pas choquant que l'on tienne compte du fait que la France a connu une immigration importante. Il y a un intérêt réel à ce qu'une partie des ADS soit issue des *populations immigrées*.

**– Cela ne contredit-il pas le principe républicain des concours anonymes et ouverts à tous, au profit d'une vision plus anglo-saxonne d'une police se voulant reflet fidèle et statistique de la population ?**

– L'intégration républicaine, c'est *une fausse tradition qui* s'est toujours appuyée sur un recrutement partial. Ce dernier bénéficie prioritairement aux catégories sociales moyennes ou supérieures, ayant la maîtrise d'outils intellectuels bien définis. En clair, on recherche des gens *qui maîtrisent* des formes de communication, et non des bons professionnels. Il ne faut donc pas avoir de nostalgie par rapport à un système qui n'est pas réellement égalitaire.

» Et puis, la police nationale ne *s'était pas ouverte à ces jeunes*. Les emplois-jeunes produisent donc un effet de compensation. Les sociétés de sécurité privées, plus directement tournées à mon sens vers la résolution des petits conflits du quotidien, *les employaient en plus grand* nombre. Le vigile de centre commercial qui prend en flagrant délit de vol un jeune dont il connaît les parents est plus efficace que le policier qui va se lancer dans une procédure formelle. Les ADS sont aussi capables de ce travail de médiation. Ils peuvent dans ce domaine être à même d'influer positivement sur leurs collègues policiers. »

***Propos recueillis par Pascal Ceaux***

# La réforme des lycées a reçu un soutien partagé du Conseil supérieur de l'éducation

## Les partisans du projet de Claude Allègre souhaitent que le ministre aille plus loin

**Le Conseil supérieur de l'éducation a adopté, jeudi 4 mars, le projet d'arrêté portant sur les nouveaux horaires de la classe de seconde. Cette instance, dont l'avis est consultatif, a en revanche rejeté les modifications d'horaires en première et terminale. Le SNES a demandé le retrait du projet et l'ouverture de nouvelles discussions. Le vœu présenté par les défenseurs de la réforme a été largement approuvé.**

*L'AFFLUENCE* des grands jours : au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), jeudi 4 mars, soixante-seize des quatre-vingt-dix-sept membres de l'assemblée consultative s'étaient déplacés pour entendre Claude Allègre présenter sa réforme des lycées. Aide individuelle aux élèves, aménagement des filières et des contenus, allègement des horaires, travail en équipe des enseignants, le ministre de l'éducation nationale a une nouvelle fois livré sa conception du *« lycée pour le XXIe siècle »* (*Le Monde* du 5 mars).

Pour autant, Claude Allègre a reçu un soutien partagé sur les projets d'arrêtés soumis au vote. La nouvelle grille horaire de la classe de seconde – qui entrera en vigueur à la rentrée – a été adoptée par vingt voix pour, dix-sept contre et neuf abstentions. En revanche, celles de première et de terminale ont été rejetées par dix-sept voix contre, seize pour, quinze abstentions et un refus de vote.

Le véritable succès de cette journée est moins revenu au ministre qu'aux signataires (FEN, SGEN-CFDT, FCPE, SNPDEN, Ligue de l'enseignement, FAEN, SIEN, Snaen) d'un vœu qui a recueilli – avec quarante-six voix pour et dix-sept contre – une majorité de suffrages. Défenseurs du premier jour de la réforme des lycées, ces organisations d'enseignants, de personnels et de parents d'élèves estiment que *« les mesures proposées vont dans le bon sens »* mais que *« cette charte ne serait être qu'une étape dans le processus de réforme »*. C'est la raison pour laquelle ils ont approuvé le texte ministériel *« sous réserve que soient précisément programmés les mesures concrétisant les principes de cette charte, le contenu et l'échéancier des étapes ultérieures »*.

### LES « MOYENS NÉCESSAIRES »

Au contraire, le vœu proposé par la Fédération syndicale unitaire (FSU) a obtenu dix-huit voix pour et vingt-trois contre. Rédigé en hâte lors d'une suspension de séance, il appelait à *« la poursuite de la discussion et du débat pour que la réforme nécessaire des lycées réponde réellement aux choix de qualité, de justice et d'égalité, de démocratie »*. Il demandait, lui aussi, que la réforme *« soit assortie de la programmation des moyens nécessaires »*. Ce court texte était surtout destiné à tempérer la demande de retrait de la charte réclamé, en conclusion de son discours, par le SNES, premier syndicat de la FSU.

Malgré un accord de principe sur la nécessité d'une réforme comprenant une aide individualisée aux élèves et des travaux interdisciplinaires, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, affirmait qu'il fallait *« abandonner ce projet et retravailler sur d'autres bases »*. La FSU et son syndicat de l'enseignement professionnel, le Snetaa, n'ont d'ailleurs pas voté contre le vœu de la FEN et du SGEN-CFDT mais se sont abstenus. De plus, au Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA), la FSU a voté pour la réforme des lycées. Enfin, la motion présentée par les opposants radicaux à la réforme Allègre (CFTC, CGC, CGT-FO, CSEN, Snacl), demandant *« le retrait de la charte »*, a obtenu six voix pour et soixante-quatre contre.

Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT, affichait à la sortie du CSE une *« indéniable satisfaction »*, car les *« les partisans du changement* [s'étaient] *fait entendre »*. Pourtant, ce responsable syndical laissait percer une véritable inquiétude sur la concrétisation du projet ministériel : *« A notre demande de financement supplémentaire, le ministre n'a rien répondu. »* Comme Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, il souhaite une extension de l'aide individuelle aux élèves de première et de terminale qui *« ne pourra pas se faire à moyens constants »*. Mais au-delà des questions budgétaires, les syndicalistes s'interrogent sur la capacité du ministre de l'éducation à mobiliser les enseignants sur une réforme qui *« ne se fera pas sans eux »*. Comme le souligne Jean-Luc Villeneuve, en évoquant le climat de grogne du milieu éducatif, *« il faut retrouver un minimum de confiance et de sérénité »*.

Pour la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), cinq mois après un mouvement qui avait jeté jusqu'à 500 000 lycéens dans les rues, le bilan s'annonce en demi-teinte : *« Nous avons eu des promesses concernant la démocratisation de la vie lycéenne et sur l'amélioration des locaux : une première tranche d1 milliard* [152,5 millions d'euros] *a été débloquée par les régions, sur les quatre du plan d'urgence et 600 millions de francs* [91,5 millions d'euros] *par l'Etat »*, assure Loubna Méliane. Cette déléguée de la FIDL regrette cependant que l'on oublie trop facilement les lycéens et que le débat se réduise souvent *« à un dialogue parents-profs »*. Olivia Jean, présidente de l'organisation lycéenne, refuse quant à elle *« de positionner la FIDL dans le camp des pro ou des anti-réforme : l'important est que le lycée change »*. Le coordonnateur de la consultation sur les lycées, Philippe Meirieu, aujourd'hui directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), a estimé pour sa part que *« la réforme* [était] *largement conforme aux propositions formulées au printemps dernier »*.

### « FRANCHEMENT, NON »

Invité, le soir, au journal de France 2, Claude Allègre s'est réjoui de *« sentir souffler le vent du rassemblement »*. *« Tous les parents et tous les élèves approuvent la Charte. (...) Les leçons particulières, c'est désormais l'Etat qui les paye. C'est cela une véritable réforme de gauche »*, a ajouté le ministre. Quant au budget dont il disposera, M. Allègre a expliqué : *« Si j'ai présenté ce projet, c'est que je pense que j'ai les moyens de le faire. Le gouvernement fera ses choix. »*

Souriant et en apparence serein, le ministre a affirmé que l'idée de sa démission ne l'avait jamais effleuré : *« Non, franchement, non. »* C'est pourtant ce que devraient réclamer certains des manifestants qui défileront à Paris, le 16 mars, à l'appel de FO, du Snalc, de la CGC et de la CFTC et, le 20 mars, à l'appel des collectifs anti-Allègre et du SNES.

*Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey*

# Grèves et manifestations contre les « redéploiements » de postes dans les écoles

**TOULOUSE**
*de notre correspondant*

Quatre jours après la rentrée des vacances, la plupart des écoles de l'académie de Toulouse sont restées fermées, jeudi 4 mars. Le mouvement de grève, organisé par l'ensemble des syndicats du premier degré, a été suivi par 73 % des enseignants, selon le rectorat, avec des pointes de 90 % dans le Tarn-et-Garonne. Plusieurs manifestations ont eu lieu à Albi, à Rodez, et surtout à Toulouse où plus de mille personnes ont défilé derrière une banderole commune des syndicats (SE-FEN, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU) réclamant *« la fin du gel de l'emploi public »*.

*« Aujourd'hui dans la rue, le 15 mars on continue »*, scandaient les manifestants, en prélude à la grève nationale sur le thème de l'augmentation des *« moyens »* pour l'éducation.

Cette journée d'action dans les écoles est la première réaction aux mesures de redécoupage de la carte scolaire dans l'académie de Toulouse. La création de 35 postes supplémentaires pour la prochaine rentrée est jugée insuffisante par les syndicats qui soulignent que les effectifs des élèves inscrits en primaire devraient augmenter de plus de 1 400 élèves. Selon le SNUipp-FSU, il faudrait créer 240 postes dans le seul département de Haute-Garonne pour éviter des classes surchargées.

### NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

La carte scolaire, dévoilée le 8 février par le recteur Jean-Paul de Gaudemar, prévoit un redéploiement des enseignants au sein de l'académie vers l'agglomération toulousaine – 65 postes nouveaux en Haute-Garonne – au détriment des départements ruraux de Midi-Pyrénées. Sept postes devraient être supprimés dans le Tarn, neuf dans le Gers et douze en Aveyron.

*« Allègre, c'est devenu un gros mot dans les salles de profs »*, remarquait, dans la manifestation, un militant du SGEN-CFDT du collège de Gaillac (Tarn). Pour autant, les slogans hostiles au ministre ne furent pas foison dans la manifestation, et son nom était souvent associé à celui du premier ministre, Lionel Jospin, sur l'air des lampions. *« On ne dénonce pas le ministre, mais sa politique et celle du gouvernement »*, expliquait Rodolphe, un militant du SNUIPP-FSU venu du Tarn-et-Garonne.

D'autres manifestations de protestation contre les mesures de redéploiement de la carte scolaire ont eu lieu, le mercredi 3 mars, à Saint-Lô dans la Manche où la fermeture de 24 classes a été annoncée, ainsi qu'à Saint-Etienne, mardi 2 mars. Ce jour-là, près de 80 % des instituteurs de la Loire se sont mis en grève pour contester la suppression de 35 postes.

A Marseille, environ cinq cents personnes ont manifesté à l'appel du SNES, jeudi 4 mars, avec des lycéens et des membres du *« collectif anti-Allègre »* qui s'est constitué avec des enseignants des cinq lycées de la ville. La grève a été suivie par environ 30% des enseignants des lycées généraux et techniques des Bouches-du-Rhône, mais a peu mobilisé dans les collèges et lycées professionnels.

*Stéphane Thépot*

# M. Bartolone souhaite « moraliser » les zones franches urbaines

## Le bilan du dispositif est décevant

**LE GOUVERNEMENT** s'apprête à réformer en douceur le dispositif des zones franches urbaines (ZFU), créées par la droite en 1996, dont le bilan, après dix-huit mois, s'avère plus que décevant. En présentant, jeudi 4 mars, au nom du gouvernement, le rapport sur ce sujet qu'il vient de remettre au Parlement, le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a dû se plier à un exercice difficile. Comment justifier le maintien d'une batterie d'exonérations, notamment fiscales, instaurées pour cinq ans pour stimuler la création d'emplois dans les quartiers en difficulté, si cet objectif n'est pas atteint ?

Depuis la remise, en janvier, par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) d'un rapport très complet sur le sujet, suivi d'un autre bilan de l'Inspection générale des finances (IGF), le gouvernement sait en effet à quoi s'en tenir. Même s'il a choisi de ne pas rendre public le rapport de l'IGAS révélé dans nos colonnes (*Le Monde* du 6 janvier), le gouvernement en a repris l'essentiel dans son rapport au Parlement.

En résumé, les différentes mesures dérogatoires décidées en 1996 par le gouvernement Juppé coûtent cher (2 milliards de francs pour la *seule année 1998*) *en regard du* faible nombre d'emplois créés : 4 500 créations nettes en 1997, *« dans la meilleure des hypothèses et selon les données les plus fiables »*, auxquelles s'ajoutent 4 500 emplois simplement délocalisés. Elles ont, en fait, surtout profité aux entreprises déjà implantées dans les zones concernées et engendré d'importants effets d'aubaines. Enfin, les habitants des quartiers concernés n'en ont profité qu'à la marge, malgré la contrainte, très lâche, d'« embauche locale », qui avait été instaurée.

### DÉLOCALISATION

Le rapport de l'IGAS avait critiqué avec force un dispositif insuffisamment contraignant qui favorise surtout la délocalisation d'entreprises existantes. Les entreprises de moins de 50 salariés s'installant dans une zone franche peuvent cumuler, pendant cinq ans, une exonération de taxe professionnelle (dans la limite de 3 millions de francs, 457 317 euros), une exonération de taxe foncière et une exonération de l'impôt sur les bénéfices (dans la limite de 400 000 francs par an, 60 975 euros). S'y ajoute un régime attractif d'exonération de charges sociales patronales, accordé pratiquement sans contrepartie puisque les emplois créés peuvent être précaires ou à temps très partiel. *« Il a ainsi été constaté*, souligne le rapport, *des cas d'embauches de femmes de ménage pour quelques heures de travail par semaine, ouvrant droit à exonération de charges sociales. »*

Sans aller jusqu'à préconiser la suppression pure et simple du dispositif, les inspections générales avaient proposé une série d'aménagements pour le rendre plus contraignant, notamment en matière de création d'emplois. Il pourrait être réformé dans ce sens, mais *en douceur, et seulement pour* les nouvelles implantations d'entreprises.

### NOUVELLES CONTRAINTES

*« Le gouvernement*, précise le rapport au Parlement, *ne souhaite pas remettre en cause les engagements pris par l'Etat en direction des entreprises et des collectivités locales, qui ont parfois réalisé des investissements importants pour valoriser leur zone franche. »* Autrement dit, rien ne changera pour les entreprises qui bénéficient actuellement du système ni pour celles qui s'implanteront en ZFU au cours de l'année 1999. On ne touchera pas, non plus, aux périmètres des 44 zones actuelles, même si Claude Bartolone reconnaît que le choix des sites, établi sur des critères fantaisistes, a obéi à des impératifs plus politiques *qu'objectifs. Enfin, la proposition* de l'IGAS de supprimer les exonérations dont bénéficient les professions libérales implantées en zone franche (120 millions de francs en 1997) n'a pas été retenue.

La *« moralisation »* du système n'interviendra donc qu'en l'an 2 000. Le gouvernement souhaite *« le renforcement des contrôles sociaux et fiscaux »*, la réforme des plafonds d'exonération fiscale ainsi que l'introduction de nouvelles contraintes sur les contrats de travail. Il n'entend pas, toutefois, aller jusqu'à réserver les exonérations aux entreprises réalisant des créations nettes d'emploi dans les zones, ce que suggérait l'IGAS.

Le calendrier de cette réforme est, toutefois, encore très flou puisque les mesures définitives – dont certaines pourraient être intégrées à la prochaine loi de finances – ne seront pas arrêtées avant juin 1999. Claude Bartolone, qui ne cache pas qu'il souhaite *« accompagner le dispositif jusqu'à son extinction »* réfléchit, par ailleurs, à un dispositif alternatif pour stimuler la création d'emplois dans les sites de la politique de la ville. Il a demandé à deux parlementaires, Chantal Robin-Rodrigo (PS, Hautes-Pyrénées) et Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), de lui faire des propositions sur le volet économique des nouveaux contrats de ville qui doivent être signés au 1er janvier 2 000.

*Christine Garin*

# Un policier renvoyé pour meurtre devant la cour d'assises du Rhône

## Jean Carvalho avait tué un jeune homme gardé à vue dans un commissariat de Lyon

**LYON**
*de notre correspondant régional*

Le gardien de la paix Jean Carvalho, qui avait tué, en décembre 1997, d'un coup de fusil à pompe un jeune habitant du quartier de la Duchère gardé à vue au commissariat du 9e arrondissement de Lyon, comparaîtra pour meurtre devant les assises du Rhône. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a décidé, mardi 2 mars, de renvoyer le policier, âgé de 41 ans, devant cette juridiction où il est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trente années de réclusion.

La chambre n'a pas suivi les conclusions du juge d'instruction qui avait retenu, comme le parquet, la qualification de *« violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Les magistrats de la cour d'appel ont estimé que l'instruction avait clairement mis en évidence l'intention homicide du policier.

Jean Carvalho avait été mis en examen pour *« homicide volontaire »* le 20 décembre 1997, après la mort de Fabrice Fernandez, vingt-quatre ans, décédé d'une balle dans la tête (*Le Monde* du 22 décembre 1997). Le jeune homme, père de trois enfants, avait été arrêté au début de la soirée du 18 décembre par les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) qui patrouillaient dans le quartier dit « sensible » de la Duchère. Fabrice Fernandez eut alors une brève altercation avec les fonctionnaires, appelés par des habitants du quartier qui avaient entendu des coups de feu dans la nuit. Fabrice avait tenté de s'opposer à l'interpellation de deux hommes *dont l'un était en possession* d'un fusil à pompe et qui, affirmait-il, étaient ses demi-frères. Ramené au commissariat de police, il fut installé dans un bureau les mains menottées dans le dos.

Le drame devait se dérouler peu de temps après. Selon un témoin installé à la fenêtre d'un immeuble situé face au commissariat, Fabrice Fernandez fut interrogé par sept policiers. *« L'un d'eux, armé, a braqué le fusil vers la tête du jeune homme. Il y a eu un éclair. Le type assis a été projeté en arrière. J'ai compris qu'un coup de feu venait d'être tiré »*, rapporta ensuite ce témoin au journal *le Progrès*.

### RECONSTITUTION DU DRAME

Jean Carvalho a toujours prétendu que le coup de feu était parti accidentellement. La reconstitution du drame a montré que la neutralisation du fusil n'avait pas été réalisée comme il est d'usage à la suite d'une interpellation. Selon plusieurs experts, le tir n'a pas pu être accidentel : pour que le coup de feu parte, il a fallu que celui qui tenait l'arme en main appuie, volontairement, sur la détente.

Ce type de « bavure » – la mort par arme à feu d'une personne gardée à vue dans un commissariat – est extrêmement rare. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait à l'époque des faits très vivement condamné l'acte du gardien de la paix lyonnais. *« L'utilisation d'une arme à feu, dont on n'a pas vérifié qu'elle n'était pas chargée, contre un homme menotté, est un acte inacceptable (...)*, avait alors déclaré M. Chevènement. *Qu'on ne compte pas sur le ministre de l'intérieur pour couvrir une telle bavure. »* Le policier avait finalement été révoqué par le ministre de l'intérieur, le 17 janvier 1998.

L'auteur du coup de feu mortel disposait déjà d'un lourd passé au sein de la police. Jean Carvalho avait été suspendu à deux reprises par le conseil de discipline pour une durée totale de quatorze mois. Il avait comparu une première fois, en 1993, pour insubordination à l'encontre d'un supérieur hiérarchique et reçut un simple blâme. L'année suivante, il lui fut reproché d'avoir reproduit à l'aide d'une photocopieuse laser couleur sa carte de police, après que l'un de ses proches eut été arrêté, par hasard, en possession d'une fausse carte.

*Claude Francillon*



# L'ex-compagne de Philippe Le Friant est décédée de mort naturelle

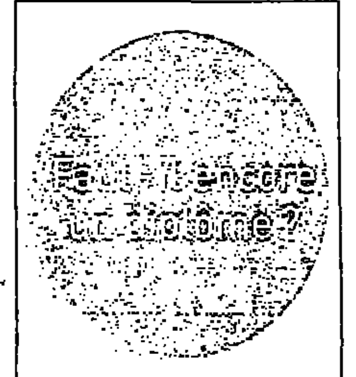
**MARIE ARBANT**, l'ex-compagne de l'ancien juge Philippe Le Friant, est décédée de mort naturelle. L'autopsie ordonnée par le parquet de Saint-Etienne et réalisée à l'institut médico-légal de la ville par deux médecins experts a conclu qu'elle ne s'était pas suicidée, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 5 mars, mais qu'elle avait été victime d'une embolie pulmonaire massive. Une analyse toxicologique pourrait permettre de connaître, dans les prochains jours, l'origine de cette embolie.

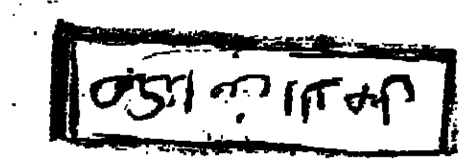
Mardi 2 mars, Philippe Le Friant et des sources policières avaient annoncé la découverte du corps sans vie de Marie Arbant à son domicile, apparemment à la suite d'un suicide. Des comprimés trouvés dans la chambre où était le corps accréditaient cette thèse. Marie Arbant, qui réclamait la réintégration de son ancien compagnon, radié de la magistrature pour l'avoir hébergée alors qu'elle était prostituée, avait auparavant fait plusieurs tentatives de suicide.

### DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : une jeune clandestine camerounaise atteinte du sida a évité l'expulsion** du territoire français grâce à un arrêt, jeudi 4 mars, de la cour d'appel de Besançon (Doubs), qui a assorti sa condamnation d'une *« obligation de soins »*.

■ **JUSTICE : l'ancien policier italien Stephano Savorani, qui avait détourné**, mardi 2 mars, un Airbus A 320 d'Air France, a été mis en examen, mercredi 3 mars, pour *« prise de contrôle par des moyens de violence ou des menaces de violence d'un aéronef dans lequel des personnes ont pris place »*, et écroué.





# LES RÉGIONS ET LEUR AGRICULTURE

VINS ET VIGNOBLES

## La révolution silencieuse du Midi rouge

**En vingt ans, les vignerons du Sud ont modifié leur production : les appellations contrôlées ont gagné en quantité et les bas de gamme, en qualité. Ce grand mouvement a été rendu possible, notamment, grâce au partenariat actif des œnologues**

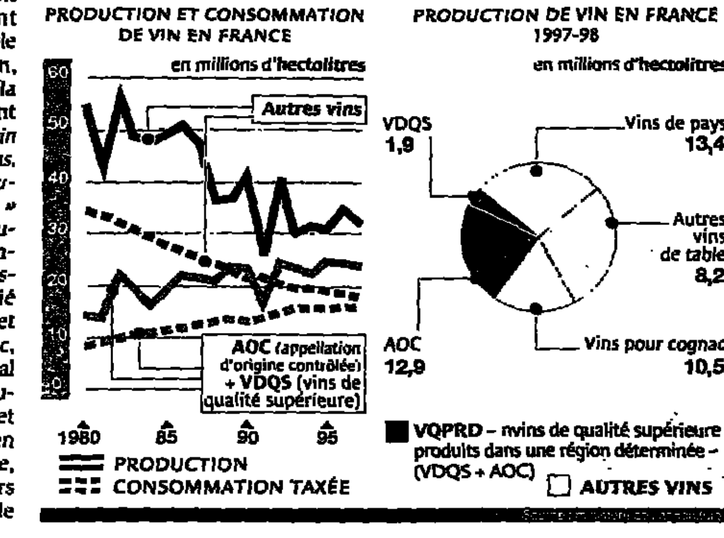
**SALON-DE-PROVENCE**
*de notre correspondant régional*

Pierre Leclerc, dont les parents cultivaient des légumes, est dans la statistique : il dirige à Pélissanne

**RÉGION**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

(Bouches-du-Rhône) le Comité économique des vins du Sud-Est (Cévise). Quand on lui parle de l'amélioration des côtes-de-provence et des côtes-du-rhône, son aire d'action, il sort son tableau : alors que la quantité produite a baissé entre 1977 et 1997 de 6 à 4,7 millions d'hectolitres, les proportions entre les différentes qualités de vins se sont totalement inversées. Les vins de table, au bas de l'échelle, ont diminué de 80 % (0,7 Mhl) ; les vins de pays, intermédiaires, ont augmenté de 100 % (1 Mhl) ; les meilleurs crus (VDQS et AOC) ont gagné 60 % (2,9 Mhl). Immense transformation, et très rapide si l'on garde en tête que le temps de la viticulture, avec ses ceps improductifs durant trois ou quatre ans, est celui de l'industrie lourde plutôt que celui des salades.

A ces chiffres s'ajoutent les dégustations et cet autre constat : si les vins de table sont en constante diminution quantitative au profit des AOC et des VDQS, ils ont connu, eux aussi, une incontestable amélioration. Jean-Louis Piton, président de la coopérative de Sylla (Apt, Vaucluse), lançait récemment à quelques amis grincheux : *« Le vin que nous faisions il y a trente ans, rappelez-vous ce qu'il était. Aujourd'hui, il serait invendable. »* Dans un autre registre, Paul Chaudière, dont la production essentielle est un AOC rouge de côtes-du-ventoux au Château Pesquié (Mormoiron, Vaucluse), affirme (et il a raison !) que son viognier blanc, classé en vin de table, vaut pas mal d'AOC. En bref : les catégories supérieures ont gagné en quantité et les bas de gamme ont gagné en qualité. Une révolution silencieuse, ici accomplie en vingt ans, alors qu'elle n'est qu'en cours dans le Languedoc voisin.




**LA RÉUSSITE DU VOISIN**

Pierre Leclerc énumère trois raisons à ce grand chambardement. La première, générale, est que la consommation courante s'est effondrée avec le changement de la nature du travail et des mentalités : on a vécu depuis les années 70 la fin, longtemps considérée comme impossible, du *« vin aliment, le gros rouge du cantonnier »*. Il a fallu prendre acte de l'impasse sur ce marché qu'irriguait la région. Deuxième raison, plus locale : dans une zone très urbanisée, le contact direct avec les clients, à la cave, est plus répandu qu'ailleurs. Les producteurs ont donc entendu les doléances croissantes des consommateurs. Ils les ont crus, car la sanction était immédiate, tandis qu'ils doutent de celles des critiques des négociants, considérées comme une habile façon d'arracher une baisse de prix. Enfin, les sceptiques qui hésitaient à changer leurs habitudes ont été convaincus par la réussite du voisin : *« la belle voiture achetée par celui d'à côté, à Vacqueyras par exemple »*, montrait que le changement payait.

Ce grand mouvement a transformé l'espace : dans les trois millions d'hectolitres disparus, la moitié l'a été par la montée des vignes sur les coteaux, l'autre moitié par arrachage. Il a vu mourir de vieux cépages comme l'aramon et croître de meilleurs plants, en particulier de la syrah. Il a aussi modifié l'organisation des hommes : de nombreux domaines sont apparus dans ce pays fortement marqué par les coopératives (70 % de la production, 60 % du chiffre d'affaires). Mais des citadins ont aussi pris pied dans le paysage : dans les côtes-de-baux, classés en AOC depuis 1994, sur douze domaines, dix appartiennent à des propriétaires urbains, dont certains sont venus s'installer sur leurs terres.

Les acteurs majeurs de cette meilleure vinification ont bien sûr été les viticulteurs eux-mêmes, qu'ils soient isolés ou en coopératives, comme le raconte Jean-Louis Piton, dont la cave-coopérative regroupe 300 vignerons, emploie 20 salariés et produit 80 000 hectolitres par an (65 % en AOC) : *« En 1990, l'un de nous a dit : "On a un déficit sur la matière première." Cela signifiait que l'amélioration des techniques de vinification, indéniable, touchait ses limites. Il fallait revenir au raisin... et aux vignerons. »*

**« TERRE À MELONS »**

Guillaume Rérolle, qui dirige les Terres blanches, domaine de 39 hectares en AOC des Baux-de-Provence, le dit autrement : *« La formation en viticulture transforme toutes les habitudes. »* Lui-même, qui a hérité d'un magnifique domaine au pied des Alpilles, revient d'une réunion bio à Limoges, avant de repartir à un stage de viticulture de deux jours.

Mais des acteurs nouveaux ont participé à cette révolution : les œnologues. Patrick Galant, qui dirige la prestigieuse Université du vin de Suze-la-Rousse (Drôme), fait partie des pionniers. Il a longtemps travaillé au Cellier des dauphins, le plus gros regroupement de caves de la région, avant de prendre en main les destinées de cet institut privé de formation et d'analyse, installé dans un magnifique château, aux frontières des crus et des régions. *« En 1970, il y avait une quinzaine d'œnologues dans ma zone : il y en a 150 en 1999 »*, explique-t-il.

Ces spécialistes ont, dans le même mouvement, changé de statut et de fonctions : on les considérait auparavant, et à leur grand dam, comme des médecins chargés d'aider à la guérison d'un cru mal en point. Ils sont maintenant sollicités à tous les stades de la production : dans les coopératives, qui en emploient à plein temps, et dans les domaines, où ils travaillent en prestation annuelle ou sur demande ponctuelle.

La qualité fait désormais partie du bagage de ce monde du vin du Sud-Est, qui emploie 24 000 personnes hors commercialisation et dont les porte-parole reconnaissent qu'il vit correctement. Mais d'autres débats de fond s'ouvrent pour ces passionnés, dont la qualité de réflexion est impressionnante. Les bio, comme Guillaume Rérolle à Saint-Rémy-de-Provence, ont le vent en poupe. Paul Chaudière préfère sa pratique *« d'agriculture raisonnée, moins intégriste »*, et dont il pense qu'elle détériore moins les sols sur le long terme. Mais ce producteur de côtes-du-ventoux reconnaît volontiers que l'agriculture bio l'a *« poussé à réfléchir en permanence sur la qualité : la qualité d'aujourd'hui et la qualité future »*.

Autre discussion, ouverte par l'irruption de (bons) vins de cépage d'Australie, d'Afrique du Sud ou du Chili : l'éternelle controverse entre l'importance relative des cépages et des terroirs. Pierre Leclerc, qui n'a pas peur d'être iconoclaste en son pays de Pélissanne, se moque gentiment de la religion des terroirs : *« Ici on croirait déchoir en plantant des vignes de qualité dans la "terre à melons" »*, les terres grasses de la plaine. Selon lui, *« tradition catholique oblige, la vigne doit souffrir »* – et le paysan avec – sur les coteaux arides. Il souligne que les Californiens, reconnus comme d'excellents vignerons, ont produit de grands vins dans ces « terres à melons ». Patrick Galant a sa réponse : *« Au Chili, après avoir amélioré leurs vins par les cépages, ils se posent désormais la question du terroir. »*

Quant à Jean-Louis Piton, sa religion est faite : pour lui, les terroirs et leur typicité restent l'atout maître de la viticulture française dans la grande bataille mondiale du vin. Et il conclut que les efforts de qualité doivent désormais porter sur les vins de table, selon lui un peu trop négligés dans les dernières années.

**Michel Samson**

**PROCHAINS ARTICLES :**
Produits d'outre-mer

## *Bordeaux, la ville qui rogne ses vignes*

**BORDEAUX**
*de notre envoyé spécial*

Pour grandir, Bordeaux n'a pas eu le choix. Bloquée par la Garonne, large ici comme un bras d'océan que seuls aujourd'hui encore

**RÉGION**
AQUITAINE

trois ponts franchissent, c'est vers l'ouest que la ville est allée gagner du terrain, sur des vignobles déjà salués par les Romains, ces graves, pierres rondes et lisses qui, mélangées à de la terre sablonneuse, donnent aux vins une qualité rare. C'est dans cet Ouest que les bourgeois de la cité, à l'étroit dans leurs murs, ont fait construire de grandes maisons parfois hautes comme des châteaux.

L'étalement s'est accéléré au fil du temps jusqu'à la caricature du développement contemporain : supermarchés, stations-services, lotissements, campus, chemin de fer, voies rapides... Bordeaux, comme toutes les villes, a pour prendre ses aises transformé sa proche périphérie en banlieue uniforme. Sauf que cette vague d'urbanisme horizontal a emporté sur son passage des vignobles. Ils n'ont pas résisté à la pression foncière : de précieuses vignes ont été vendues au prix bien plus avantageux de terrains à bâtir. C'est ainsi que nombre de domaines ont été effacés de la carte.

Il en est resté quelques-uns autour de Pessac et Mérignac. Et d'abord le Haut-Brion, premier cru classé depuis 1855, l'aristocratie des chais : quarante hectares pour les vins rouges, trois pour les blancs, un fier château et des arômes de fumé et d'épice inoubliables. Le Pape Clément, son cadet, doit son nom à Clément-V : ses trente hectares de rouges, et ses deux et demi de blancs, sont éparpillés en quarante parcelles, séparées par des avenues, des maisons, des jardinets. La plus petite mesure 1 500 mètres carrés. Bernard Pujol, son directeur, ne se plaint pas de ce morcellement : *« Les sols sont sensiblement différents, plus sableux, plus argileux ou plus granuleux. Ils permettent de fins assemblages. »* D'être ainsi en zone urbaine ne présente à ses yeux que des avantages : proximité avec les axes de circulation, relative protection contre le gel et, assure-t-il, la vigne ne souffre d'aucune pollution.

Si Pape Clément est un vignoble puzzle, les Carmes Haut-Brion est un vignoble de poupée : l'élégant château du XIX[e] siècle domine un parc de 7 hectares, dont 4,5 plantés à l'ancienne, ceps très bas et très serrés. Le tout est ceinturé de murs. Un portail de la propriété s'ouvre sur la commune de Bordeaux, à deux pas du centre hospitalier universitaire, un autre sur Pessac. Haut-Brion, Pape Clément, Carmes Haut-Brion, ces intouchables semblent hors de danger. Ce n'est pas le cas de Picque Caillou, sur la commune de Mérignac. Ses 20 hectares d'appellation pessac-léognan doivent être coupés par une *« voie desserte ouest »*, tracée à la règle, qui brise l'unité et l'équilibre du vignoble.

Même si un projet, porté par l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, prévoit de redonner aux trente hectares militaires du site de Luchey leur vocation première, Bordeaux, que le vin a pourtant fait ville mondiale, continue à rogner sa vigne. Après la rive gauche de la Garonne, c'est maintenant sa rive droite qui est menacée par l'urbanisation. Aujourd'hui, sur le territoire de la communauté urbaine, 4 000 hectares sont classés AOC : 1 300 sont effectivement exploités, et 1 000 se retrouvent désormais inutilisables.

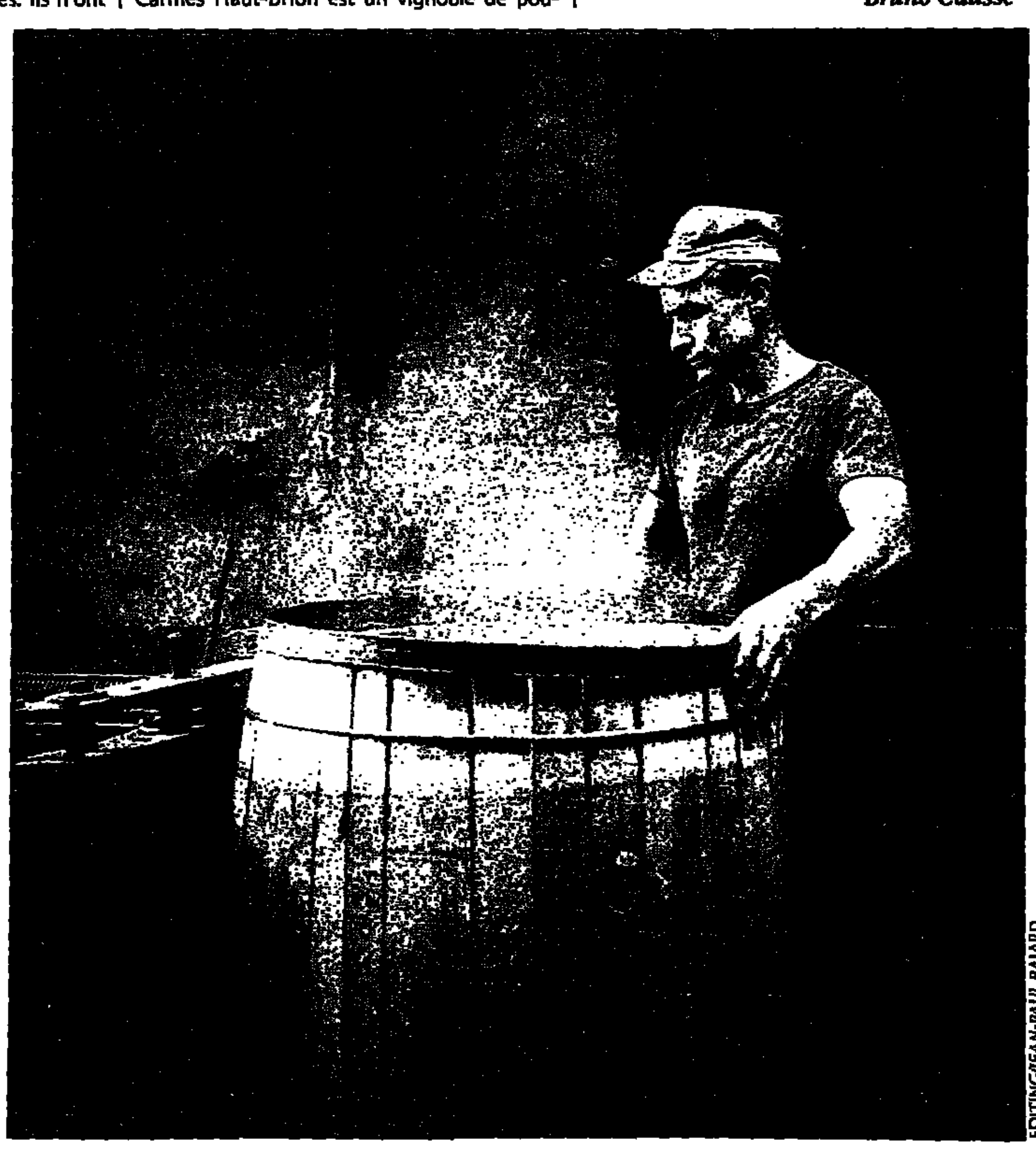
**Bruno Caussé**

### *Le tonnelier et son merrain*

Pour avoir des bons vins, il faut bien sûr de bons cépages, de bons vignerons, et de bons tonneaux faits avec du bois de première qualité. Ce bois, c'est le chêne, mais pas n'importe lequel. Seuls certains arbres des hautes futaies de nos forêts (essentiellement les forêts publiques gérées par l'Office national) produisent le merrain, c'est-à-dire ces ébauches de planches spécifiques de la tonnellerie.

L'une des plus prestigieuses est la forêt de Tronçais, dans l'Allier, mais certains viticulteurs préfèrent des essences originaires d'autres régions, car elles se révèlent mieux adaptées à un vin de Bourgogne, à un autre du Sud-Ouest ou à tel ou tel grand cru du Bordelais.

Le tonneau a d'abord été un récipient servant au transport du vin ou des alcools, mais, depuis vingt ou trente ans, il n'est plus utilisé que pour l'élevage et le vieillissement de ces boissons. Le merrain, qui fut un temps concurrencé par des importations de chênes russes, est vendu entre 900 et 3000 francs le m³, selon la qualité. Les fendeurs qui préparent les planches sont installés près des forêts, mais les usines de tonneaux proprement dites se localisent surtout en Aquitaine et en Poitou-Charentes. Sur une production de 400 000 tonneaux, les trois quarts sont exportés, notamment aux Etats-Unis.


EDITING/JEAN-PAUL BAJARD

**TROIS QUESTIONS À...**
### *XAVIER DUFOULEUR*

**1 Comment expliquez-vous la notoriété mondiale de Nuits-Saint-Georges, la commune dont vous êtes le maire (app. UDF) ?**

La Confrérie des chevaliers du tastevin, créée en 1934, en est sans doute le fondement. Elle a intronisé des personnalités du monde entier, hommes d'affaires, scientifiques, gens influents, à l'occasion de grands banquets qui célèbrent les vins de Bourgogne. La personne qui a vécu l'un de ces chapitres (la cérémonie d'intronisation) en garde un souvenir inoubliable. Et il n'est pas extraordinaire d'en entendre parler à New York, au Japon, au Maroc...

Nuits-Saint-Georges doit aussi sa notoriété à mon prédécesseur, le sénateur Bernard Barbier, qui fut maire durant vingt-six ans, jusqu'en 1995. Avec l'entregent de la Confrérie des chevaliers du tastevin, il a convaincu la Nasa d'emporter sur la Lune une étiquette de nuits-saint-georges 1959, en référence à Jules Verne, qui fit boire une bouteille de nuits à ses héros dans *De la Terre à la Lune*. L'équipage d'Apollo XV baptisa alors l'un des cratères lunaires Saint-Georges. Une anecdote comme celle-ci contribue à créer un mythe.

**2 Ce mythe n'est-il pas lourd à assumer pour une ville de cinq mille habitants ?**

Nuits-Saint-Georges est une petite ville avec des moyens financiers à sa dimension : notre budget annuel s'élève à 35 millions de francs. Avec un musée, un cinéma, une piscine, un stade, elle est équipée pour satisfaire les besoins d'un canton de quatorze mille habitants. Mais cela représente des charges de fonctionnement importantes, et la taxe foncière sur le non bâti – en l'occurrence, les vignes – est historiquement le plus petit produit fiscal.

Toute la difficulté est d'être conforme à l'idée que les visiteurs se font avant de venir. Quand cette image s'apparente à un mythe, il ne faut pas décevoir. Or nous n'avons pas de patrimoine historique à offrir.

Et si Nuits-Saint-Georges est sur la trajectoire des touristes entre Dijon et Beaune, nous ne proposons pas les prestations qu'ils trouvent chez nos voisins : hôtels, restaurants, manifestations culturelles...

**3 Nuits-Saint-Georges a-t-elle un avenir en dehors du vin ?**

Le vin restera assurément la plus grosse activité de la commune, et je trouve que c'est tant mieux. Cependant, peut-il suffire seul à long terme ? La zone industrielle qui s'est développée grâce à l'autoroute accueille déjà d'autres activités, et pas seulement dans le domaine agroalimentaire. Nous venons de commander une étude globale pour envisager un plus large développement de Nuits-Saint-Georges à l'horizon 2010.

*Propos recueillis par*
**Chris Maisiat**

# Instantanés turcs

**La Turquie est une et indivisible, disent les autorités d'Ankara, grisées par l'arrestation d'Abdulah Öcalan. Derrière cette homogénéité érigée en dogme, vit un pays multiple, contradictoire, fragile**

*« NOUS allons tuer et mourir »*, crient les jeunes garçons. Entassés dans des voitures qui tournent, klaxons hurlant, autour de la grande place du centre d'Istanbul, ils font, avec les doigts de la main, le signe de ralliement des « Loups gris », l'organisation d'extrême droite. Ils fêtent leur départ pour le service militaire. Demain, peut-être, ils seront dans le Sud-Est, où les combats continuent entre l'armée régulière et les séparatistes kurdes. Pour tuer et pour mourir. Au moment où le soleil se couche sur le Bosphore, illuminant de rouge la Corne d'Or, alors, la sale guerre vient troubler la joie d'exister de la « reine des cités ».

*« Ils ne savent pas ce qu'ils disent ! »* : Tansu, vingt-cinq ans, étudiante en droit, regarde avec un triste sourire la bande de gamins enivrés. Elle est pourtant loin d'être gauchiste et abhorre tout ce qui peut ressembler au PKK, l'organisation séparatiste. L'arrestation de son chef, Abdullah Öcalan, le 16 février à Nairobi, l'a *« remplie de joie, comme tout le monde »*. Cette *« modern turkish woman »* – c'est elle qui parle – s'affirme musulmane, mais d'une religion réduite à l'essentiel : *« Je crois en Dieu mais ne suis pas pratiquante. »* Laïque, républicaine, elle lutte pour les droits de l'homme et interroge, faussement ingénue : *« Dans ce domaine, n'avez-vous pas quelques problèmes avec votre Le Pen ? »* Elle en revient toujours à Atatürk, le père de la Turquie moderne, dont elle répète un des slogans : *« Paix au monde et paix à la Turquie ! »* On la sent ouverte à toutes les discussions, toutes les remises en cause. Sauf sur trois points : il n'y pas de différence entre les Turcs et les Kurdes, la Turquie est une et indivisible, on ne discute pas avec les « terroristes ». Pourtant, au fil de la conversation, son intransigeance s'effritera, même sur ces certitudes. Elle dit : *« Il faut absolument que le procès d'Öcalan soit le plus juste possible et j'espère qu'il ne sera pas exécuté. »*

*« S'il n'est pas pendu, le peuple se révoltera »* : répond Mehmet, vingt-huit ans, qui vend des appareils de chauffage. Opposé à la violence des « Loups gris », il admet que *« certaines de leurs idées sont bonnes »*. Lesquelles ? *« Leur nationalisme et puis leur opposition à toute division du pays. »* D'une voix calme, parfois même en souriant, il assène quelques-unes de ses terribles certitudes : 99 % des Turcs *« vomissent »* désormais une Europe qui écrase leur pays ; les Kurdes ne veulent pas l'autonomie et ceux qui la veulent *« n'ont qu'à aller vivre au Kurdistan russe »*. La responsabilité de tout cela incombe aux ennemis de la Turquie qui veulent diviser le pays ; le prétendu génocide des Arméniens n'est qu'une histoire inventée par les historiens anglais, *« il fallait bien que la Turquie se défende contre des gens qui aidaient nos ennemis »*. Et toujours, cette interrogation : pourquoi tant nous en vouloir ?

Ishak et Mustafa ont un point commun : leur ressentiment à l'égard de l'administration de leur pays. Le premier, patron d'Alarko, une des cinq plus grandes holdings du pays, dénonce cette bureaucratie de près d'un million de personnes, qui règne sur la Turquie. *« Ce sont des citoyens de première classe, et nous souffrons d'une animosité palpable entre le peuple et cette minorité protégée. » « J'aimerais avoir plus de droits,* dit simplement le second, livreur dans une entreprise, *pour me faire soigner, pour avoir des papiers à l'hôpital, c'est toujours impossible. »* Timide, il laisse entendre que, s'il est musulman pratiquant, il trouve inutile le port du voile pour les femmes et de la barbe pour les hommes. Lui non plus n'accepterait pas qu'Öcalan soit gracié, *« en mémoire de tous mes amis tués par le PKK lorsque je faisais mon service militaire dans le Sud-Est »*. Il préfère que son nom n'apparaisse pas dans les journaux.

*« Non seulement, je vous autorise à me citer, mais je le souhaite vivement ! »* : dans un pays où tout se dit, mais sous couvert de l'anonymat le plus strict, Ishak Alaton ne met pas ses opinions dans sa poche. *« Les libéraux,* explique cet homme aux cheveux blancs, dont la famille a quitté l'Espagne en 1492 pour s'établir à Istanbul, *doivent avoir le courage de s'exprimer au grand jour. S'ils ne le font pas, alors qu'ils ne s'étonnent pas de voir les forces oppressives museler toute forme d'expression libre ! »*

Ishak Alaton a débuté comme soudeur en Suède avant de faire fortune. Son bureau, au dixième étage d'un ancien hôpital d'Istanbul, a été pendant vingt ans la chambre du père du roi Hussein de Jordanie, soigné pour une maladie mentale. Sur sa bibliothèque, les œuvres de Karl Marx voisinent avec une biographie de Margaret Thatcher. *« La Turquie,* explique-t-il dans un français parfait, *n'a jamais évolué vers une forme de démocratie, comme on l'entend en Europe. Ici, la démocratie, ou plutôt son apparence, fonctionne comme une pièce de théâtre, un jeu de chaises musicales. »*

*PLANANT au-dessus de ce théâtre d'ombres, il y a l'Etat, une forme amorphe, omniprésente et omnipotente, à laquelle les hommes politiques ont abandonné toutes leurs responsabilités. » « La France,* ironise-t-il, *a sa part de responsabilités dans l'exarcerbation de ce système jacobin. »* L'homme d'affaires évoque l'arrestation d'Abdullah Öcalan : *« Tout le monde est d'accord pour faire la différence entre le terrorisme et les droits culturels des différents groupes du pays ; J'ai le droit de me dire Turc de religion israélite, pourquoi un Kurde ne se dirait-il pas Turc d'origine kurde ? Non, aujourd'hui, il n'y a pas de Kurdes ! »* Ce qui semble le plus irriter Ishak Alaton, c'est que ces évidences soient partagées par un grand nombre de Turcs – *« même des militaires très haut placés, qui estiment aussi qu'il faut une "relaxation" du système »* –, mais que personne n'ose le dire. *« Le courage politique,* conclut-il, *serait de forcer le pouvoir à bâtir une nouvelle Constitution, car la nôtre n'est plus applicable. »*

Gürbüz Capan, maire d'Esenköy, une commune populaire d'Istanbul, n'hésite pas non plus à remettre en cause cette religion de l'Etat, *« qui a toujours raison »*. Surnommé par ses amis « le Cohn-Bendit turc », il a réussi à réaliser une opération de rénovation de près de 15 000 logements dans sa commune. *« J'étais seul contre tous,* dit cet homme au costume strict et à la chevelure noire, *la mafia m'a attaqué, les médias aussi, mais j'ai tenu bon : dans ce pays, avec les lois en vigueur, on peut faire beaucoup de choses, mais ce qui est grave, c'est que ces lois sont mal ou pas appliquées. » « Je n'aime pas Öcalan, mais il a droit à une défense digne de ce nom. Un avocat qui défend un meurtrier n'est pas un meurtrier, un avocat qui défend un violeur n'est pas un violeur, un avocat qui défend un terroriste n'est pas un terroriste. »*

Hirant Dink, directeur d'un hebdomadaire, écrit en turc et en arménien, et très influent chez les 80 000 Arméniens qui vivent encore ici, prévient d'emblée : *« Nous sommes de cette terre et nous nous sentons étrangers en Europe ou aux Etats-Unis. »* Son diagnostic du « mal turc » est particulièrement pénétrant : *« Le peuple turc rencontre de graves problèmes en ce moment, le problème kurde, le problème islamiste. Pourtant, le plus important, c'est celui de la démocratie. Pour ces trois grands sujets, nous souffrons de la même manière que les Turcs ; Personnellement, en tant qu'individu, chacun, ici, est libre de voyager, de parler, de gagner de l'argent, bref de profiter de la démocratie, autant qu'elle existe, mais dès que cet individu forme une communauté, alors il n'est plus aussi libre. Tout le monde dit que la Turquie est une mosaïque, or c'est plutôt un bloc de granit. Mais attention, lorsque le granit tombe il se brise, alors que la mosaïque ne se brise jamais. »*

Il ajoute : *« Dans la vie de tous les jours, nous n'avons aucun problème avec les autres habitants de ce pays, mais en pensant au passé, nous pouvons toujours nous demander ce qui va nous tomber sur la tête. »* Öcalan ? *« Je n'excuserai jamais le PKK d'avoir pris les armes, si on envisage le XXIe siècle où l'Etat-nation peut disparaître, il faudra malgré tout envisager d'être tous ensemble pour mieux vivre. La pensée la plus honteuse, c'est : je ne peux pas vivre avec toi, alors je te tire dessus. »*

**« Le courage politique serait de forcer le pouvoir à bâtir une nouvelle Constitution, car la nôtre n'est plus applicable »**

Assis sous l'une des rares photos d'Atatürk en train de prier, Apdullah Gül, un des dirigeants du Fazilet, le parti islamiste, reçoit dans son confortable bureau d'Ankara. Cet homme rondelet, ancien porte-parole du gouvernement au temps où l'ancien parti islamiste, le Refah, dirigeait la coalition au pouvoir, veut avant tout rassurer. *« Nous, islamistes ? Allons ! »* A tel point que l'on peut se demander ce qui le sépare des autres formations politiques. Aucune divergence, en tout cas, sur la question kurde où le Fazilet est parfaitement dans la ligne. Quelques réserves apparaissent toutefois lorsque l'on évoque le port du voile ou de la barbe. *« Nous ne voulons bien sûr pas imposer ces pratiques, mais nous regrettons malgré tout qu'une fille qui enroule un foulard autour de sa tête ne puisse pas rentrer à l'université ou qu'un professeur portant la barbe ne puisse pas être académicien. »* Au siège de la chaîne de télévision – de l'avis unanime, une des meilleures de Turquie –, financée par les islamistes, toutes les secrétaires sont voilées jusqu'aux dents !

Aygün, qui travaille à Istanbul, porte aussi le voile. Elle ne répondra pas à nos questions : *« Ce n'est pas le rôle d'une femme. »* Son époux est plus loquace. *« Le Fazilet ne représente rien pour un pratiquant, il ne peut d'ailleurs avoir de parti religieux dans un pays comme la Turquie, où les lois sont contre la religion. »* Pour lui, *« la laïcité est incompatible avec l'islam car le Coran ne dirige pas uniquement la prière, mais toute la vie des hommes »*. Choqué par le « péché » qui règne à Istanbul, il ne veut rien faire pour le moment pour lutter, mais prévient que d'autres groupes islamistes sont décidés à se battre. Öcalan ? *« C'est Dieu qui lui a ordonné de créer le PKK et c'est Dieu qui a voulu qu'il soit arrêté. »*

OSMAN ÖZCELIK, un des derniers responsables de l'Hadep, le parti pro-kurde, à n'être pas (encore) en prison, est né en 1952 dans une famille « royale » qui régnait *« sur plus de 20 000 personnes »*. Cet homme élégant, pharmacien à Istanbul qui a traduit en kurde *Jonathan Livingstone le Goéland*, a débuté ses activités politiques en 1990. *« J'avais tout pour très bien vivre, mais j'ai trouvé humiliant que nous soyons traités comme des citoyens de seconde zone. Le fait de ne pas pouvoir parler sa langue et ne pas écouter sa musique, c'est une insulte. »* Pour lui, avec un Etat démocratique, il n'y aurait pas eu de PKK. Osman est déjà allé cinq fois en prison : *« Moi, je n'ai pas été torturé mais on m'insultait, on me crachait dessus. »* Son raisonnement a la simplicité de l'évidence : *« Le peuple kurde vit depuis 4 000 ans mais nous vivons depuis 1 000 ans avec nos frères turcs. Pourquoi ne pas vivre en paix les uns avec les autres ? Les Européens ont divisé notre peuple et voilà que les Turcs nous disent : "vous êtes turcs", les iraniens, "vous êtes iraniens" et ainsi de suite. Mais ce n'est pas parce que ma langue est différente de la langue turque, ma culture est différente, ma musique est différente, que nous sommes obligés d'être ennemis. »* Officiellement, en restant dans le cadre de la loi, quelles sont leurs revendications ? *« Aucune, car pour l'Etat, il n'y a pas de Kurdes ! Nous ne pouvons que nous taire. »*

Les autorités turques participent à ce silence obligé. Impossible pour un journaliste, turc comme étranger, de se rendre dans la région kurde. Impossible aussi de rencontrer, sans leur faire prendre de risques, les Kurdes du quartier de Gazi, dans la banlieue d'Istanbul. *« Nous avons l'impression d'être encerclés,* raconte Dilan au téléphone, *il y a des incidents la nuit et le jour, c'est comme mort. Nous pensons que nous sommes suivis, et qu'un système de caméra vidéo nous espionne. »*

Des jeunes enragés, une étudiante désarçonnée, un homme d'affaires libéral, un Arménien philosophe, un islamiste radical-socialiste, un militant kurde, et tant d'autres. Ils forment la Turquie d'aujourd'hui, loin des clichés réducteurs. Ils sont les citoyens d'un pays dont l'histoire s'écrit en lettres de sang mais se décline en nuances infinies.

*José-Alain Fralon*
*Dessin : Daniel Maja*

# Il faut sauver Odell Barnes

**par Jack Lang**

ODELL BARNES est l'un des 3 547 condamnés qui attendent dans les « couloirs de la mort » des prisons de 38 Etats américains. Son histoire n'intéresse ni les médias ni les scénaristes de Hollywood. Elle est pourtant exemplaire.

Odell Barnes est pauvre. Et noir, comme 42 % des condamnés à mort. Il est accusé d'avoir tué en 1989 son amie. A l'issue d'un procès expéditif – enquête bâclée, jurés triés sur le volet, avocat commis d'office, juge et procureur élus par une population antiabolitionniste –, il est déclaré coupable en 1991. Il a interjeté appel, en se fondant sur le 8e et sur le 14e amendement qui, respectivement, prohibe les *« traitements cruels et dégradants »* et proclame le droit à un procès équitable.

Malgré de grandes difficultés matérielles – le Congrès a supprimé les subventions aux organisations d'aide aux prisonniers –, il a fait procéder à une enquête privée qui a démontré que des témoins avaient été écartés ou subornés et que les examens criminologiques (analyse de sang, test ADN) se révélaient peu fiables. Mais quelle chance a-t-il d'être entendu par la commission des pardons du Texas qui n'a pas gracié depuis vingt ans un seul condamné à mort ? Les membres de cette commission, désignés au demeurant par le gouverneur, ne prennent même pas la peine de se réunir pour étudier les demandes de commutation ; ils votent par correspondance.

*Odell Barnes est interné à Huntsville, petite ville texane qui* vit de l'industrie pénitentiaire : 35 000 habitants, 23 000 prisonniers répartis dans huit prisons, dont Ellis I qui abrite le couloir de la mort. Même si la Californie compte plus de condamnés à mort (513), le Texas fait figure d'Etat champion des exécutions. Depuis le rétablissement en 1977 de la peine capitale, suspendue cinq ans par la Cour suprême jusqu'à ce que les Etats adoptent des législations conformes à la Constitution fédérale, un tiers de toutes les exécutions pratiquées sur le territoire américain l'a été au Texas : 163. Ce nombre rivalise avec ceux de l'Irak, de l'Iran et de l'Arabie saoudite.

A côté d'Odell Barnes, 463 autres condamnés attendent la mort. Parmi eux, 21 étrangers, à l'égard desquels le Texas ne respecte pas la convention de Vienne stipulant qu'un prisonnier doit pouvoir contacter les autorités consulaires de son pays. Le Canada a appris qu'un de ses ressortissants avait été condamné à mort quinze ans après le jugement. Un Mexicain a dû signer une confession écrite en anglais, langue qu'il ne connaissait pas.

**Il est temps que l'Amérique renonce définitivement à la peine de mort qu'elle est le dernier pays occidental à appliquer largement**

A Huntsville, la mise à mort obéit à un rituel immuable. En présence de dix témoins, de cinq journalistes et d'un prêtre installés dans des pièces vitrées attenantes, le condamné est sanglé sur une table, mis sous perfusion. Il prononce ses dernières paroles. Dans une autre pièce, derrière une glace sans tain, le bourreau, un volontaire anonyme, injecte une solution chimique qui endort le condamné, bloque sa respiration et stoppe son cœur. La mort survient en six à sept minutes.

Pour autant, la peine de mort est-elle ce *« châtiment rapide et sûr »* qu'évoque George Bush, gouverneur du Texas et fils de l'ancien président, alors que les condamnés attendent en moyenne neuf ans et neuf mois avant d'être exécutés, voire, dans certains cas, plus de vingt ans ? Pour Joseph Faulder, la sentence a même été reportée neuf fois quelques minutes avant son application.

La peine de mort n'est ni rapide ni sûre : elle est cruelle, inefficace, injuste, inhumaine. Elle n'est pas la justice ; elle est une vengeance. Elle répond au sang par le sang ; elle est une absurde loi du talion. Faudrait-il donc voler le voleur ? Ecraser le chauffard ? Brûler l'incendiaire ? Violer le violeur ? Torturer le tortionnaire ?

Elle ne dissuade pas le crime, sinon on n'assassinerait plus depuis longtemps au Texas où les exécutions sont banalisées. Si un argument financier était recevable dans un tel domaine, on avancerait qu'elle ne permet même pas de faire des économies sur la charge que représente pour la collectivité l'entretien d'un condamné : l'ensemble de la procédure coûte en effet 2,5 millions de dollars !

Elle accentue les inégalités sociales et raciales. A crime égal, un Noir court quatre fois plus de risques qu'un Blanc d'être condamné à mort.

Comme elle n'est pas infaillible, elle frappe des innocents. Selon la faculté de droit de l'université de Chicago, sur les quelque 500 exécutions opérées aux Etats-Unis depuis 1977, au moins 75 concernaient des personnes exonérées ensuite par la justice. Le juge Gerald Kogan a reconnu avoir eu *« des doutes sérieux »* sur la culpabilité de certains des 25 condamnés électrocutés durant les douze années de sa présidence de la Cour suprême de Floride. Il est même sûr de l'innocence de quelques-uns. Une seule erreur disqualifie totalement la peine capitale. Combien d'innocents aujourd'hui dans les couloirs de la mort ?

Il est temps que l'Amérique renonce définitivement à la peine de mort qu'elle est le dernier pays occidental à appliquer largement. Elle est l'un des six Etats du monde, avec l'Iran, le Nigeria, le Pakistan, l'Arabie saoudite et le Yémen, à exécuter des condamnés mineurs au moment des faits (13 depuis 1977). Les Etats-Unis n'hésitent pas non plus à exécuter des malades mentaux (2 en 1998).

Punition totale excluant la réhabilitation et la réintégration, la peine de mort est à bannir, d'autant que les sociétés modernes disposent de moyens *« non sanglants »* pour se protéger. Le peuple américain semble d'ailleurs avoir évolué depuis l'exécution, en février 1998, de Karla Tucker : la moitié des Texans ne souhaitaient pas la mort de cette détenue modèle – la première femme exécutée au Texas depuis 1863 –, et 44 % des Américains préféreraient substituer la perpétuité incompressible à la peine capitale. La peine de mort est indigne d'une grande démocratie respectueuse de la personne humaine et fondée sur les valeurs de vie, de justice et de pardon.

La France a fini par le comprendre. Depuis l'abolition de la peine capitale en 1981 par François Mitterrand, la justice française continue certes de commettre des erreurs, mais elles ne sont plus irréparables.

C'est pourquoi il faut sauver Odell Barnes.

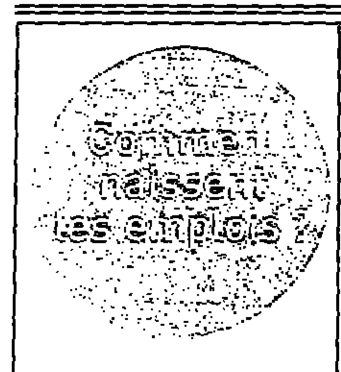
***Jack Lang**, ancien ministre, est président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale.*

# Boulogne assassine Billancourt

*Suite de la première page*

Mais je pense surtout qu'aucun de vous n'est sensible à la beauté de la Seine et à l'histoire de ses îles où Paris est né. Peut-être, comme M. le maire de Paris, pensez-vous qu'il faut à chaque occasion isoler le fleuve d'un cordon sanitaire vert, gommer toutes traces industrielles visibles (les magasins généraux, par exemple). Peut-être pensez-vous que la pollution de l'eau du fleuve est moins grave que ses pollutions visuelles et que peu importe l'odeur pourvu qu'on ait la verdeur.

Peut-être préférez-vous la politique du moindre risque, celle qui tend à annuler toute nouvelle construction par l'arbre. Peut-être misez-vous sur la démagogie verte pour faire avaler des programmes immobiliers plats et juteux ? C'est probable : l'asepsie de l'île Seguin est une pâle ineptie. A la chlorophylle. Avec comme première vertu affichée – ironie de l'histoire – des berges sans voiture. Quelle idée remarquable ! Mais les rives de l'île Seguin sont déjà sans voitures. Elles sont abruptes. C'est un vaisseau de pierre. Régulièrement et largement percé sur ses flancs. La continuité de l'enceinte sur l'eau lui confère cette noblesse, qui d'habitude n'appartient qu'aux châteaux ou aux ouvrages militaires. C'est aussi beau que le krak des Chevaliers. C'est le krak des Ouvriers.




C'est aussi noble qu'un transatlantique ou qu'un porte-avions : monsieur le maire, monsieur le PDG, madame la ministre, baptisez-le « Charles-de-Gaulle » si ça peut le sauver ! Reconnaissons toutefois que le « Louise-Michel », le « Karl-Marx » ou le « Jean-Paul-Sartre » serait plus pertinent ! Mais il ne s'agit plus seulement de ne pas désespérer Billancourt : aujourd'hui, Boulogne assassine Billancourt. L'Ouest chic peut enfin s'affranchir de la promiscuité. Restons entre nous. L'ouvrier était sale ; son usine est laide !

**Misez-vous sur la démagogie verte pour faire avaler des programmes immobiliers plats et juteux ? C'est probable : l'asepsie de l'île Seguin est une pâle ineptie. A la chlorophylle**

Mais, aujourd'hui, qui assume la responsabilité morale de ne pas laisser oublier ou salir un symbole majeur du mouvement ouvrier en France. Vers qui dois-je me tourner ? C'est aux syndicats que ce devoir de mémoire incombe. Je m'adresse à vous, mesdames et messieurs les Secrétaires généraux, et d'abord à celui de la CGT.

*« Ce qui caractérise d'abord un espace, c'est la quantité de temps de vie qu'il a pu contenir »*, disait Gaston Bachelard. Combien d'hommes et de femmes ont connu la fermeture de leur lieu de travail ? Combien ont vu – et dans quelle indifférence – leurs usines, leurs mines, leurs ateliers rayés, cassés, ruinés ? Comment effacer de façon plus violente toute trace de votre vie ? Au nom de ces innombrables travailleurs, y aurait-il quelque chose de plus juste que de voir une revendication – à côté de celles sur les conditions de rémunération et de travail –, une seule, sur le respect de la mémoire du monde ouvrier et de ses symboles, prise en considération ?

Au-delà des représentants du monde ouvrier, les écologistes et les architectes sont concernés. Au nom de l'idéologie verte, on rase. Mais imaginez sur l'île Seguin, dans l'enceinte actuelle, une petite cité, au milieu du Grand Paris : rien ne l'empêcherait de s'organiser autour d'une grande place plantée, d'accueillir des immeubles-terrasses verdoyants. Imaginez ces grands murs avec des volumes en surplomb sur la Seine : restaurants, écoles, magasins, bureaux, logements. Imaginez une nouvelle île d'utopie qui soit un modèle de développement durable. Ou alors, imaginez (c'est plus facile) un lambeau de fade banlieue de plus, à la place de notre grand navire pétrifié. Imaginez comment l'insipide peut détruire le caractère. Si vous avez du mal, pensez aux pavillons de Baltard et à ce qui leur a succédé.

En ces temps électoraux, où se situe, monsieur le candidat des Verts, madame la ministre de l'environnement, votre conception de l'évolution urbaine ?

Mais c'est aussi au nom de l'architecture que sont faites ces propositions, au terme de concours successifs, analysés et commentés. Le monde des affaires est ainsi fait que les architectes appelés répondent à un programme qu'ils acceptent. Deux fois par le passé, j'ai tenté, avec d'autres, de faire évoluer radicalement des projets médiocres : les Halles et Seine Rive gauche. Ce qui n'a pas empêché des professionnels sérieux de se mettre au service de ces causes douteuses et de leur servir de caution.

Etudiants et architectes des projets de demain, c'est à vous de donner une autre image de ce métier. Nous entrons dans l'ère des transformations, des mutations urbaines sur les territoires déjà construits. Le temps des grandes rénovations au bulldozer est révolu. Si vous laissez raser l'île Seguin, vous augurez mal la conscience urbaine qu'on attend de vous, mal aussi le perfectionnement et l'approfondissement de l'urbanité de nos villes. C'est en militant que je vous parle : de l'architecture, de la transformation urbaine, de la friche de la Belle-de-Mai à Marseille, en défenseur d'un intérêt général (et non, on l'aura compris, de quelque intérêt particulier). Une association se forme, au sein de laquelle les militants vont élaborer un programme-cadre réaliste prenant en compte la pollution des bâtiments, leur vétusté, la nécessité de démolir, et en quelles proportions. Afin de démontrer, une fois encore, que l'identité parisienne peut se perpétuer dans le caractère de ses îles sur la Seine, de prouver qu'en cas de nécessité nous serons quelques-uns encore à barrer la route aux bulldozers, à défendre l'image ouvrière, à réclamer l'inscription de l'île Seguin sur les registres de notre patrimoine. Quelques-uns à tout mettre en œuvre pour donner une nouvelle vie au krak des Ouvriers.

*Jean Nouvel*



# PAC : chronique d'une mort annoncée

**par Jean-François Hervieu**

A Davos, les anciennes certitudes ont vacillé. A l'apologie de la mondialisation et aux mérites de la dérégulation et du désengagement des Etats a succédé l'affirmation que l'économie avait besoin de règles. Certains ont cité l'Europe en exemple : elle serait le laboratoire et le modèle de développement d'autres ensembles régionaux.

Pendant ce temps, à Bruxelles, la Commission propose inlassablement, depuis dix-huit mois, dans le cadre de l'Agenda 2000, un démantèlement progressif mais programmé de la première des politiques communes de l'Europe : la politique agricole, en jetant par-dessus bord les mécanismes de gestion des marchés.

L'avenir de l'agriculture passerait par l'alignement de son marché intérieur, riche de 370 millions de consommateurs sur le marché mondial dont la Commission vante les débouchés prometteurs et les prix rémunérateurs. Or, les marchés des matières premières agricoles se sont retournés et les crises se généralisent.

Mais rien n'ébranle la Commission. Elle campe sur ses positions, encouragée, il faut le reconnaître, par l'incapacité des Etats à être porteurs d'un projet partagé. L'agriculture européenne doit donc baisser ses prix pour conquérir des marchés et le contribuable européen donner encore un peu plus pour aider les agriculteurs qui ne tireront plus leur revenu du fruit de leur travail.

Cette proposition est entachée de trois vices rédhibitoires. Le premier est la baisse systématique des prix. Ne prenant pas en compte la réalité et la diversité des marchés agricoles, elle sera donc inefficace pour viser un marché mondial qui reste toujours sans signification économique. Les Etats-Unis eux-mêmes, en octroyant à leurs agriculteurs plus de 6 milliards de dollars d'aides supplémentaires en 1998 pour compenser la chute des cours, viennent d'en faire la démonstration. Elle ne permettra pas non plus aux consommateurs européens de payer leur alimentation moins cher, mais elle risque de ruiner les efforts entrepris sur la qualité des produits.

Le deuxième est la transformation insidieuse de la politique agricole commune (PAC). La liberté laissée aux Etats membres pour distribuer les aides illustre que la politique agricole va changer de nature. Elle deviendra une politique des revenus. A ce titre, la question de sa légitimité auprès de la société est posée. Même si, demain, les aides prennent davantage en compte les tâches d'intérêt général que remplissent les agriculteurs, leur niveau les condamne irrémédiablement. Les agriculteurs eux-mêmes refusent l'assistance généralisée qui engourdit toute initiative et les transforme en chasseurs de primes.

Troisième vice : son coût. Les ministres des finances l'ont compris. Sous la pression de l'Allemagne qui veut réduire sa contribution au budget européen, ils préconisent une réduction drastique des dépenses et donc des moyens octroyés à la politique agricole. Prise à son propre piège, la Commission invente alors le cofinancement par les Etats d'une partie des dépenses agricoles.

La profession agricole pourrait, après tout, y souscrire : le cofinancement a l'avantage de ne pas entamer le niveau des moyens de la PAC mais simplement d'en transférer directement une partie à la charge des budgets nationaux. Mais elle le rejette vigoureusement. Attachée à une certaine vision de la construction européenne, elle a au contraire accepté la maîtrise budgétaire de la dépense. Cette offre est audacieuse, mais elle est conditionnée à trois préalables. L'effort de maîtrise doit viser toutes les politiques de l'Union européenne, dont la politique structurelle qui mobilise un tiers des ressources. La contribution de chacun au budget européen doit être juste : le chèque britannique ainsi que les clefs d'alimentation au budget européen doivent donc être revus. Enfin, la réforme de la PAC doit reposer sur des mécanismes de gestion des marchés et assurer une compensation totale à toute baisse de prix. Si ces préalables ne sont pas levés, la proposition française de dégressivité des aides sera alors un marché de dupes pour les agriculteurs.

Il est temps que les Etats reprennent la main. Aujourd'hui, leur hésitation à rejeter radicalement ce projet et leur empressement à le négocier interrogent. Mais qu'elles qu'en soient les raisons, le débat de fond est escamoté, au motif qu'il n'y aurait pas de solution alternative.

Or, non seulement elle existe mais elle s'impose d'autant plus qu'elle est frappée au coin du bon sens. Il faut simplement abandonner le dogme de la vertu de la baisse des prix et retrouver la raison à la veille des prochaines négociations internationales. Les Etats-Unis peuvent-ils, cette fois encore, imposer leur vision ? Après avoir érigé, dans l'accord de Marrakech, le libéralisme en modèle, ils en compensent les excès à coups de subventions, de contentieux commerciaux et de réglementations protectionnistes.

**Il faut abandonner le dogme de la vertu de la baisse des prix et retrouver la raison**

L'UE est aujourd'hui mieux placée. Elle doit reprendre l'avantage en sachant que, contrairement aux Etats-Unis, elle n'a pas le choix des armes, la réforme de sa politique agricole étant indissociable du futur cadrage budgétaire. Elle doit donc préserver des mécanismes de gestion des marchés. Cette solution sera économe pour le budget et permettra, dans le même temps, de conduire une politique rurale reconnaissant les multiples fonctions de l'agriculture.

C'est avec cette préoccupation que la profession agricole a défendu le principe d'un ajustement des prix adapté aux caractéristiques des marchés. Jouable sous certaines conditions pour les céréales dont 15 % de la production sont, en moyenne, exportés vers des pays tiers, il est inutile pour le secteur laitier, compte tenu du faible poids de la matière première dans le produit fini. Quant à la viande bovine, son avenir ne passe pas par la conquête d'hypothétiques marchés lointains à l'exportation qui justifierait une baisse des prix forts. C'est la consolidation du marché intérieur, le soutien aux systèmes d'élevage valorisant l'herbe et respectueux de l'environnement, le développement de la qualité qu'il faut privilégier.

Il serait paradoxal, au moment où l'UE réalise l'euro, qu'elle renie, au nom d'un libéralisme mal compris, les principes qui fondent son identité et sa cohésion. Elle aurait alors renoncé à organiser les forces du marché, condition pour que l'économie reste au service des hommes. La décision finale qui conditionne l'évolution de l'UE pour sept ans ressort fondamentalement des Etats. La responsabilité de la France, premier pays agricole européen, est donc déterminante, d'autant qu'elle a fait le choix, à travers la loi d'orientation agricole, d'une agriculture privilégiant les hommes et les territoires. Un accord sur les bases proposées par la Commission signerait l'arrêt de mort de l'installation des jeunes et serait lourd de conséquences pour l'emploi en milieu rural.

***Jean-François Hervieu** est président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.*



# AC : chronique 'une mort annoncé[e]

*e Jean-François Hervieu*



# Urgent : G7 cherche architecte pour grande réforme

*« QUAND les vagues de capitaux inondent les marchés émergents pour ensuite les assécher brutalement, quand les faillites bancaires affectent des économies entières, quand des millions de gens, parvenus à la classe moyenne, retombent dans la pauvreté, le besoin d'une réforme du système financier international est clair. »* Profitant d'un discours sur sa politique étrangère prononcé à San Francisco le 26 février, Bill Clinton a une nouvelle fois expliqué que le monde devait *« embrasser l'inexorable logique de la globalisation »*.

Mais comment embrasser sans être étouffé ? La réunion des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7), qui s'est récemment tenue à Bonn, a montré les difficultés des grandes puissances à trouver une réponse aux soubresauts de l'économie dans un univers où les capitaux circulent librement. A l'automne, lorsque la crise s'est déplacée de la Russie à l'Amérique latine, menaçant à nouveau la croissance mondiale, le G7 avait confié au président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, le soin d'examiner comment les grandes institutions internationales de régulation pouvaient mieux coopérer et coordonner leurs actions. M. Tietmeyer a rendu ses conclusions (*Le Monde* du 18 février) : elles se résument en la création d'un Forum de stabilité qui réunirait deux fois par an les représentants des institutions financières, à Bâle, sous la présidence du directeur général de la Banque des règlements internationaux, Andrew Crockett.

Tout ça pour ça ? est-on tenté de dire. Pourtant, qui pouvait croire qu'il serait possible d'avancer rapidement et de façon significative vers une plus grande stabilité financière ? A l'issue de ce premier G7 de l'année, les ministres présents autour de la table ont mesuré le travail à accomplir et l'absence de référents théoriques susceptibles d'organiser le monde – tout au moins celui des échanges financiers.

Le mouvement qu'ils ont eux-mêmes promu (la libéralisation des marchés) a donné naissance à un monstre qui leur a échappé. Même si l'idée en venait aux nostalgiques de la régulation, comment *« canaliser »* près de 1 500 milliards de dollars de mouvements de capitaux qui circulent quotidiennement sur le marché des changes ? Sauf à jeter un « grain de sable » dans une machine qui s'est emballée, les décideurs doivent se contenter d'améliorer l'environnement dans lequel les marchés évoluent et dont la crise a révélé les défauts (systèmes bancaires rudimentaires, corruption, manque de transparence, inexistence d'éléments statistiques fiables, inadaptation des institutions multilatérales...).

Certes, les idées ne manquent pas. La Grande-Bretagne propose la fusion entre le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux (BRI) pour créer un super-régulateur unique des marchés financiers. Le gouvernement français suggère d'élargir les pouvoirs du Comité intérimaire du FMI pour permettre à l'institution de répondre plus rapidement aux crises et, au passage, permettre aux Européens de contrebalancer l'influence disproportionnée du Trésor américain sur le Fonds en raison de sa proximité physique et intellectuelle. Les Allemands ont lancé l'idée (fermement combattue par les Américains) de définir des « zones cibles » entre les trois principales devises (euro, yen, dollar) pour prévenir les à-coups monétaires trop brutaux. Les Canadiens conseillent de suspendre les sanctions du FMI en cas de difficultés financières des pays membres. Le financier George Soros imagine la création d'une super-compagnie d'assurances contre les défauts de paiement, Jeffrey Sachs (Harvard) une cour internationale des faillites, Jeffrey Garten (Yale) une banque centrale mondiale, Jacques Delors un conseil de sécurité économique... Et l'on ressort régulièrement l'idée d'une taxe Tobin (prix Nobel d'économie en 1981) sur les transactions financières.

**RÉVISION DÉCHIRANTE**

Poursuite de la libéralisation des marchés internationaux contre réimposition des contrôles de capitaux ; nécessité d'une plus grande flexibilité des changes contre rétablissement de taux de change stables et même fixes entre les monnaies, allant dans certains cas jusqu'à l'effacement total d'une monnaie au profit d'une grande devise (la « dollarisation », défendue par le président argentin Carlos Menem) ; régulation contre libre jeu des marchés ; renforcement du pouvoir du FMI contre disparition de l'institution. Deux visions différentes s'affrontent à l'aube du XXI[e] siècle. Ce bouillonnement reflète le désarroi des penseurs économiques face à l'accélération des technologies, mais fait également éclater leurs clivages sur la manière dont le système économique et financier fonctionne et comment il doit évoluer.

Les présidents Clinton et Chirac ont tracé les perspectives en appelant de leurs vœux l'émergence d'une *« globalisation à visage humain »* qui prenne mieux en compte les aspects sociaux. Plus prosaïquement, les décideurs économiques affinent leurs positions. Dans une révision déchirante, ils ont admis la nécessité d'une ouverture des capitaux progressive et compatible avec la capacité des systèmes bancaires à en absorber les flux. Au cours de l'année écoulée, des efforts notables ont été réalisés dans les pays en crise, notamment en Thaïlande et en Corée pour restructurer les systèmes bancaires. Du point de vue de la surveillance et de la définition des règles de prudence régissant les acteurs financiers, le rapport Tietmeyer marque une étape, même si on semble encore loin de pouvoir imposer les mêmes règles du jeu aux fonds spéculatifs et aux centres off shore. Les grandes puissances sont d'accord pour adopter une approche qui anticiperait les crises en coordonnant mieux leurs efforts en matière de change. Elles souhaitent associer davantage le secteur privé aux travaux des institutions multilatérales, de manière à améliorer la qualité de l'information.

Tout cela prendra du temps. Comme le rappelait récemment Michel Camdessus, le patron du FMI, *« ces changements se feront, non pas d'un seul coup, par une deuxième conférence de Bretton Woods, mais par un processus d'adaptation »*. Y-a-t-il toujours urgence dans l'esprit des responsables de la planète ? Pour nombre d'analystes, les pays d'Asie pourraient connaître un début de croissance au second semestre 1999 ; la crise brésilienne n'a pas provoqué les effets secondaires redoutés sur l'économie mondiale ; la Chine n'a pas – pas encore ? – dévalué ; les Occidentaux ont fait leur deuil des réformes en Russie avant les échéances électorales de l'an 2000 ; l'économie américaine affiche une santé insolente ; l'Europe semble disposée à adopter, si nécessaire, des mesures de relance de son économie.

Peut-être, comme le relevait récemment Kenneth S. Courtis, économiste en chef de la Deutsche Bank, la crise a-t-elle été trop rapide et trop faible pour inciter à un changement radical des institutions. Après être passées à l'automne *« à deux doigts d'une catastrophe majeure »*, le risque est aujourd'hui que les grandes puissances se contentent de quelques réaménagements de façade. Jusqu'à la prochaine crise. Elle est pour l'ensemble des économistes, inévitable. Et si certains pensent qu'elle viendra des pays développés, personne ne peut prédire ce qui la déclenchera.

*Babette Stern*

## Déforestation, *par Hervé Coffinières*



# Le Monde

*21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05*
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Les femmes et la prospérité

**A ses débuts, le Conseil d'analyse économique (CAE), que Lionel Jospin a installé à son côté pour l'éclairer sur les grands débats économiques et sociaux, avait essuyé des critiques. Composé des experts les plus connus, de toutes obédiences, on le disait pléthorique, trop œcuménique et trop « parisien » pour être réellement efficace. Ce reproche n'était pas justifié. Le CAE joue désormais un rôle irremplaçable dans le débat économique français. Son rapport sur les inégalités économiques entre les hommes et les femmes vient d'en donner une nouvelle preuve.**

**Quand ils abordent ce débat, les hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, sont souvent embarrassés. A droite, beaucoup considèrent, plus ou moins ouvertement, que les femmes constituent une main-d'œuvre excédentaire en temps de crise, et qu'il vaudrait mieux les inciter à rester au foyer. Le travail des femmes serait une sorte de luxe pour temps de prospérité, comme l'immigration. Dans le cadre d'un programme fortement teinté d'ordre moral, Philippe de Villiers le dit clairement, puisqu'il défend l'instauration d'un salaire familial. C'est aussi, sur un registre plus modéré, la conception implicite de la plus grande partie de la droite, Jacques Chirac en tête, avec l'allocation parentale de libre choix. Or, l'étude du CAE ruine cette analyse. Elle démontre, à l'inverse, que l'arrivée des femmes dans la vie active est, pour reprendre les mots d'un de ces experts, *« le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains »*. Elle stimule la croissance beaucoup plus qu'elle n'alourdit les statistiques des demandeurs d'emplois. Le travail des femmes « rapporte » plutôt qu'il ne « coûte », et ce qu'il coûte se traduit en une demande solvable de services, qui crée des emplois.**

**A gauche, on aimerait bien défendre le droit des femmes et faire en sorte qu'elles puissent concilier vie professsionnelle et vie privée. Mais, dans un contexte de forte rigueur budgétaire, quelles sont les marges pour agir ? Lionel Jospin et Martine Aubry avaient déjà compris, lors de la conférence sur la famille de juin 1998, qu'une nouvelle politique familiale était à inventer, fondée non plus sur des conceptions classiques et natalistes, mais sur les réalités des familles d'aujourd'hui. Le rapport du CAE ouvre de nouvelles pistes de réflexion. Pour ne prendre qu'un seul exemple : s'est-on demandé, dans les rangs socialistes, si l'impôt sur le revenu n'est pas un prélèvement « antiféministe », dès lors que son mode de calcul tend à considérer la rémunération du « conjoint » comme un salaire d'appoint ? La question, même si elle n'est pas simple, mérite d'être posée.**

**Le malthusianisme implicite de certains raisonnements économiques subit donc une nouvelle défaite. En période de crise, la solution n'est pas dans le repli mais, au contraire, dans l'extension de la demande. D'ailleurs, même la démographie y trouve son compte : plus les femmes peuvent librement travailler, plus elles ont d'enfants.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

# La petite guerre américano-britannique contre Saddam Hussein

**À QUOI** jouent les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en Irak ? Depuis la fin de l'opération dite « Renard du désert », le 20 décembre 1998, leurs aviations se livrent, quotidiennement ou presque, à des bombardements de positions irakiennes, présumées être des sites de défense antiaérienne, dans les deux zones d'exclusion imposées à Bagdad au sud du 33[e] et au nord du 36[e] parallèle. Washington et Londres justifient ces tirs par les menaces que représenteraient les défenses irakiennes pour les appareils en patrouille dans ces zones – dont Bagdad n'a jamais reconnu la légalité et qu'il s'est juré d'interdire aux avions *« ennemis »*.

A ce rythme, il ne devrait bientôt plus rester aux mains des Irakiens une seule arme de défense antiaérienne. A moins que le régime irakien ait pris soin d'en retirer des zones concernées. Au moins dans deux circonstances, les tirs ont touché des objectifs civils : un faubourg de Bassorah dans le sud et l'oléoduc irako-turc dans le nord du pays. Les autorités irakiennes font par ailleurs régulièrement état de victimes au sein de la population.

Lundi 1[er] mars, le responsable du programme humanitaire des Nations unies en Irak, Hans von Sponeck, a averti que ledit programme, plus communément connu sous l'appellation « Pétrole contre nourriture », pourrait être affecté par les bombardements. Ces derniers mettent en danger la vie des personnels des Nations unies chargés de sa mise en application, limitant leurs déplacements et l'efficacité de leur mission. Si la formule « Pétrole contre nourriture » devait être handicapée par les pilonnages, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne saperaient, avant même sa mise en œuvre, leur propre projet de déplafonner les ventes de pétrole consenties à l'Irak pour qu'il puisse subvenir aux besoins élémentaires de sa population. Ce plafond est aujourd'hui fixé à 5,2 milliards de dollars par semestre mais, en raison du délabrement de ses installations pétrolières, Bagdad n'est pas en mesure de l'atteindre.

**LE SILENCE DE L'ONU**

A quoi rime donc la guerre d'usure que Washington et Londres livrent à l'Irak depuis plus de deux mois ? L'objectif est-il d'affaiblir le potentiel militaire irakien, comme lors de l'opération « Renard du désert » ? Ce qui est sûr, c'est que ces pilonnages ne résoudront pas le problème de l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak, principal objectif des Nations unies dans ce pays. Ils n'empêcheront pas non plus, en l'absence de toute inspection ou de système de contrôle international, Bagdad de se réarmer s'il le souhaite. En leur imprimant une grande régularité et en les maintenant dans les limites d'un « conflit de faible intensité », les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont réussi à banaliser ces pilonnages. Le silence du Conseil de sécurité de l'ONU est assourdissant. Les Etats arabes sont divisés sur la manière de réagir à l'affaire irakienne. La presse à travers le monde n'accorde plus qu'une place très relative à la mini-guerre dont le territoire irakien est le théâtre.

Couplés au projet d'aider certaines formations de l'opposition à renverser le président Saddam Hussein – en vertu de l'Irak Liberation Act, récemment voté par le Congrès, qui consacre 97 millions de dollars (88 millions d'euros) à cette fin –, les bombardements américains et britanniques pourraient avoir pour but de mettre la pression sur le régime et de le déstabiliser. La partie n'est pas gagnée d'avance, Bagdad ayant pris ses précautions.

Dès l'opération « Renard du désert », les autorités irakiennes ont divisé le pays en quatre zones militaires confiées à des hommes de confiance et à poigne chargés de mater toute velléité d'insurrection civile, mutinerie ou révolte militaire. A en croire au moins deux formations de l'opposition, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak de l'ayatollah Mohamad Baqer El Hakim et le Parti communiste, plusieurs militaires, dont des officiers, ont été exécutés ces dernières semaines pour insubordination.

Une révolte populaire chiite, dont l'ampleur semble avoir été exagérée par l'opposition, a récemment eu lieu, après le meurtre de l'un des plus importants chefs religieux de cette communauté, l'ayatollah Mohamad Sadek El Sadr. La révolte, spontanée, a été violemment réprimée par les troupes d'élite. La parade mise en place par le président irakien aux desseins supposés ou réels de Washington semble avoir été – jusqu'à maintenant – efficace.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne naviguant à vue en Irak depuis huit ans, le risque est grand que le harcèlement auquel ils soumettent actuellement ce pays soit un pari de plus, dont l'issue est loin d'être garantie, une sorte de coup de dés dont ils espèrent qu'il entraînera la chute du président irakien. Un livre très documenté, récemment paru aux éditions First, *L'Enigme Saddam*, est éloquent sur les bricolages de l'administration et de la centrale de renseignements américaine (CIA) en Irak depuis 1991.

La seule politique *« vigoureuse et cohérente »* des administrations successives américaines, écrivent les auteurs, les journalistes britanniques Andrew et Patrick Cockburn, fut celle des sanctions, dont le peuple irakien aura en définitive été la principale victime. Les divergences de vues entre l'administration et la centrale de renseignements et, au sein de cette dernière, entre les antennes de Londres et de Langley notamment, les paris faits sur certaines formations et plus précisément sur des personnalités de l'opposition qui ne représentaient pratiquement qu'elles-mêmes auront conduit, depuis huit ans, à un maintien du statu quo en faveur de Saddam Hussein. Le président irakien, qui avait commis d'énormes erreurs jusqu'à l'expulsion de son armée du Koweït, a su en tirer profit.

*Mouna Naïm*

## RECTIFICATIF

**« LIBÉRATION »**

Le nouveau directeur de la rédaction de *Libération* s'appelle Frédéric Filloux, et non Fillioux, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 4 mars.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Le bassin aux murènes

**COMME** sur tous les collégiens de France et de Navarre les murènes de la Rome antique firent sur moi une forte impression : ces anguilles gigantesques et voraces que les Romains opulents nourrissaient dans leurs viviers, qu'ils pêchaient lorsqu'ils voulaient se régaler de leur chair délicate, et auxquelles ils jetaient en pâture leurs esclaves fautifs, inspiraient aux adolescents une horreur susceptible de les dégoûter à jamais de la matelote d'anguilles.

Il a fallu bien des années pour que je comprenne que mes camarades et moi – et mes professeurs peut-être – avions été mystifiés, que nous avions pris de plaisants symboles pour effroyables réalités.

Tout s'éclaire dès que l'on a compris qu'il s'agit de fines allusions aux procédés de gouvernement dont usaient les autorités impériales et légèrement décadentes.

Il y avait alors, comme sous tous les régimes, des scandales de toute taille, mais, au lieu de les assommer d'abord, les Romains prévoyants les mettaient dans un vivier, les nourrissaient, les engraissaient à loisir, pêchaient de temps à autre celui qui paraissait le plus propre à assouvir la faim d'une opinion haletante. Pour faire « plus vrai », on jetait dans le bassin aux scandales quelque lampiste.

Mesurez le progrès accompli : aujourd'hui le bassin aux murènes existe encore, on annonce parfois un grand banquet avec murènes de choix, on va même jusqu'à retirer du vivier une ou deux murènes, mais aussitôt on les rejette à l'eau et on ne les revoit plus, car elles savent nager.

*Pierre Audiat*
*(6-7 mars 1949.)*

**Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**MARKETING** Un senior « naît » toutes les 90 secondes. L'allongement de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 50 ans, la chute du taux de natalité modifient l'équilibre démographique de notre société. ● FACE à ce bouleversement, les entreprises françaises restent timides : peu d'entre elles proposent des produits adaptés, et leur communication prend rarement cette population en compte. ● PREMIER FREIN : concevoir un produit « spécifique senior » effraie les entreprises soucieuses de conserver une image jeune. La politique de communication doit être bien pensée : les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés ». ● AUX ÉTATS-UNIS, une association qui regroupe 33 millions de seniors mène, avec succès, une véritable croisade pour que les industriels n'ignorent pas les plus de 50 ans dans leurs produits et leur communication.

# Quinquagénaires et riches, des clients à conquérir avec tact

## Peu d'entreprises en France offrent des produits et des services spécifiques aux plus de 50 ans, par peur de vieillir leur image. Communiquer sur ce thème n'est pas chose aisée : les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés »

**A TOULON** et à Caen, le distributeur Fnac teste depuis un mois une carte « Fnac senior » destinée à ses clients de plus de 55 ans. La RATP prépare un projet similaire qui devrait voir le jour dans l'année. Un guide du Routard senior, édité en partenariat avec le voyagiste Selectour, est en cours de distribution dans les agences de voyages du groupe. Une caisse pilote destinée aux personnes âgées est expérimentée dans un hypermarché Auchan... En ce début 1999, les initiatives des entreprises à l'intention des plus de 50 ans éclosent. Une nouveauté en France, pays jusqu'alors peu ouvert à l'idée de s'adapter à ce type de consommateur.

Cet intérêt naissant a une véritable logique économique. *« Depuis le 1er janvier 1996, un senior "naît" toutes les 90 secondes »*, commente Jean-Louis Tréguer, auteur du livre *Le Senior Marketing* aux éditions Dunod. Entre 1990 et 2020, en Europe, le nombre des plus de 50 ans progressera de 75 % alors que celui des moins de 50 ans n'augmentera que de... 1 % ! L'allongement constant de l'espérance de vie, l'arrivée des *baby boomers* à l'âge de 50 ans, la chute du taux de natalité modifient l'équilibre démographique de notre société.

### LES PREMIERS ACHETEURS

Les plus de 50 ans – 18 millions actuellement – représentaient 25 % de la population française en 1962 et 29,6 % en 1990, ils devraient, selon l'Insee, dépasser 41 % en 2020. De plus, cette population est dotée d'un pouvoir d'achat *« supérieur de 30 % au pouvoir des moins de 50 ans »*, selon le Credoc. Leur poids économique est ainsi devenu considérable dans notre société.

**Un poids considérable dans l'économie**

PART DES PLUS DE 50 ANS DANS LA CONSOMMATION TOTALE

en pourcentage

| | |
|---|---|
| ACHATS DE VÉHICULES NEUFS EN EUROPE | 47 |
| POUR LES FEMMES : CRÈMES POUR LE VISAGE VENDUES * | 54 |
| POUR LES FEMMES : VISITES CHEZ LE COIFFEUR | 60 |
| PAIRES DE LUNETTES VENDUES | 60 |
| ACHATS DE VÉHICULES HAUT DE GAMME | 75 |
| DÉTENTION D'UN PORTEFEUILLE D'ACTIONS | 75 |

* en grande surface

Source : Credoc/Le Monde

Les entreprises françaises, très au fait des ces données marketing, restent néanmoins timides : peu d'entre elles proposent des produits adaptés et leur communication prend rarement cette population en compte. Plusieurs raisons à cela. Premier frein difficilement avouable : concevoir un produit « spécifique senior » effraie les services marketing, soucieux de conserver une image jeune à leur entreprise. L'industrie automobile passe volontiers sous silence que ses premiers acheteurs sont des seniors. Pourtant ses produits sont encore peu pensés pour eux.

Nivea a lancé en 1994 une gamme spéciale peaux matures, Nivea Vital. *« Avant le lancement, deux camps se sont opposés*, précise René van Duijnhoven, directeur marketing, *certains avaient peur que cela vieillisse notre image. »* Il n'en a rien été. La gamme Nivea Vital est en croissance de 30 % par an et représente déjà 5 % du chiffre d'affaires du groupe.

Second frein : la politique de communication doit être bien pensée. *« Les seniors veulent qu'on les prenne en compte*, explique M. Tréguer. *Mais ils ne supportent pas d'être enfermés dans un ghetto ou qu'on leur renvoie une image d'eux qui ne leur correspond pas. »* Le groupe Nivea en a fait l'expérience. *« Nous avons mis autant de temps à trouver la bonne façon de lancer le produit Nivea Vital qu'à le développer*, avoue le directeur marketing. *Nous avions réalisé un spot publicitaire représentant deux femmes senior bavardant dans un café. Les femmes de plus de 50 ans, se considérant comme actives, ne se sont pas reconnues. » « En fait,* poursuit-il, *nous avions projeté notre propre vision des plus de 50 ans. »* Depuis, l'entreprise a changé de mannequin : *exit* la femme aux cheveux blancs qui apparaissait dans les premières publicités, au profit d'une femme active aux cheveux colorés !

### LA MÉSAVENTURE DE DANONE

Autre mésaventure, celle du groupe Danone : l'entreprise agroalimentaire a, en 1996, utilisé des clichés noir et blanc de la photographe Bettina Rheims représentant d'une façon assez crue des personnes du troisième âge. Cette *campagne aux effets désastreux* a été déprogrammée après quelques semaines.

Face à ces subtilités, la recette n'est pas unique. En France, les entreprises qui mènent une réflexion poussée ont adopté des *stratégies différentes* : certaines en parlent ouvertement, d'autres non. Optique 2000 annonce la couleur. Depuis 1988, *« nous spécialisons notre offre sur la presbytie, une pathologie de l'œil qui affecte majoritairement les plus de 50 ans »*, raconte Yves Guenin, secrétaire général. Résultat : la chaîne d'optique attire 20 % de plus de seniors qu'un magasin d'optique normal. L'entreprise a créé *« le senior club »* en septembre 1998 qui offre des réductions chez des partenaires. Optique 2000 détient désormais un fichier d'environ 2 millions de seniors. Pour éviter de vieillir son image, l'opticien est parallèlement le partenaire d'événements dynamiques : rallye automobile, concours de jet ski... D'autres tentatives spécifiques voient le jour. L'assureur automobile Zuritel propose des produits spécialisés seniors depuis 1996. Cependant, la maison mère, le groupe suisse Zurich, a préféré créer une filiale pour ne pas brouiller sa propre image.

Certains grands groupes réfléchissent sans en faire état. Ainsi la banque Crédit du Nord offre depuis 1996 une gamme de produits et de services, mais ne désire pas *« adopter un positionnement senior marqué »*, précise Thierry Candidat, directeur des marchés particuliers et professionnels. La chaîne Monoprix, dont *« 80 % des clients les plus fidèles à l'enseigne »* sont des seniors, a désigné un responsable, Olivier Bayer, pour étudier ce sujet. Les magasins ont adopté des modifications discrètes : étiquettes agrandies, apparition de bancs... *« Une réflexion de fond est en cours*, avoue-t-il. *C'est un phénomène lourd de conséquences. »*

La France paraît bien en retard sur les Etats-Unis où certains groupes intègrent cette réflexion dès la conception de leurs produits. General Motors a, à la suite de tests, agrandi les tableaux de bord de certaines voitures. Le fabricant informatique Acer a coloré les fils de ses ordinateurs pour en faciliter les branchements. Ce marché en forte croissance oblige les entreprises françaises à adapter rapidement leur offre. Sous peine d'ignorer une part grandissante de leur clientèle... et de rater un grand nombre de ventes.

*L. Be.*

### L'exemple américain

**Le lobby seniors existe, les industriels américains l'ont rencontré ! Depuis vingt ans, l'American Association of Retired Persons (AARP) défend haut et fort les intérêts des plus de cinquante ans. L'AARP entend *« démontrer aux industriels le réel poids économique des seniors »*, précise Cary Silvers, responsable des études. L'association réalise des enquêtes sur les besoins et attentes de cette partie de la population, qu'elle envoie aux industriels et publicitaires.**

**Pour mener à bien cette croisade, l'AARP ne lésine pas sur les moyens : 1 500 personnes travaillent pour s'occuper des 33 millions d'adhérents de l'association. Pour la somme modique de 8 dollars annuels, chaque adhérent reçoit *Modern Maturity*, une revue bimestrielle, et *AARP Monthly*, un bulletin mensuel. L'AARP propose aussi des produits d'assurance.**

### TROIS QUESTIONS À... JEAN-PAUL TRÉGUER

**1 Vous êtes créateur de Senioragency, qui conseille les entreprises sur le marché des seniors. Comment définiriez-vous cette partie de la population ?**

– Il y a désormais plusieurs générations de seniors. Les différences sont énormes entre une personne active de 50 ans et une personne à la retraite depuis vingt ans. Certains seniors de 55 ans se retrouvent avec des parents encore vivants et des enfants qui ne veulent pas quitter le domicile parental ! L'arrêt de l'activité professionnelle constitue cependant un cap et a un fort effet sur la consommation : changement de domicile, de voiture, plus de temps pour les achats... Autre différence : les femmes acceptent bien plus facilement de prendre de l'âge que les hommes.

**2 Les seniors sont-ils un marché à part entière ?**

Malgré cette diversité, l'âge venant, une certaine cohérence de besoins et de valeurs apparaît. Il y a bien sûr l'évolution physique (baisse de la vue et de l'audition, déplacements moins rapides...) qui génère un plus grand besoin de confort. Certaines inquiétudes apparaissent vis-à-vis de la sécurité, du manque de ressources financières, même si ces personnes ne sont pas dans le besoin. Les seniors désirent également être solidaires de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Enfin, ils ont du temps et deviennent extrêmement réfléchis dans leurs achats. Mais, attention : c'est aussi la catégorie de population qui prend le plus de plaisir à acquérir quelque chose.

**3 Les entreprises françaises sont-elles en retard ?**

– Nous n'avons pas en France un groupe de pression fort, comme aux Etats-Unis, pour faire prendre conscience aux industriels et aux sociétés de services de la nécessité d'une offre-produit adaptée. Dans certains secteurs très portés sur l'image, comme l'automobile ou l'industrie cosmétique, c'est encore une maladie honteuse de s'intéresser aux seniors. Face à ce phénomène de société, il y a une peur panique, qui n'est pas étrangère au fait que les décideurs actuels sont eux-mêmes des seniors. Dans l'ensemble, les autres pays européens ne sont guère plus avancés que nous.

*Propos recueillis par Laure Belot*

### Des adaptations en cours

● **Automobile** : simplification des tableaux de bord et agrandissement de la taille des chiffres chez Saab et General Motors. Etude d'un siège pivotant pour une sortie plus facile. Chez Renault, d'ici quatre ans, *« des modèles permettront une meilleure accessibilité »*.

● **Transports en commun** : abaissement du plancher des nouveaux bus depuis deux ans à la RATP.

● **Téléphonie** : claviers à grandes touches chez l'américain AT & T et France Télécom. Amplificateurs téléphoniques. *« Nous entamons une réflexion en profondeur sur ce marché et l'ergonomie de nos produits »*, affirme France Télécom.

● **Pharmacie** : conditionnement unitaire du médicament pour éviter les erreurs. Inscriptions plus grosses. Chez Pfizer, *« l'orientation de notre recherche suit l'évolution des grands équilibres mondiaux »*. Trois des quatre dernières molécules commercialisées dans le monde (traitement de la maladie d'Alzheimer, anti-hypertenseur, Viagra) sont majoritairement consommés par des seniors. Le laboratoire Ipsen, dirigé par le gérontologue Michel Allard, s'est spécialisé dans le traitement *« du mieux vieillir »*.

● **Presse** : agrandissement de la taille des caractères (*Bel Âge Magazine* de Bayard Presse).

● **Grande distribution** : bancs et coins repos, chariots électriques disponibles dans 50 % des magasins Auchan. Une caisse « spécial seniors » pour éviter les attentes est en test. Les caissières qui y travaillent ont plus de 50 ans. Chez Monoprix, augmentation de la taille des étiquettes, apparition des bancs.

● **Location de voiture** : le club senior Avis permet un surclassement du véhicule loué. Dépose du véhicule à domicile pour 50 % du tarif habituel.

● **Banque** : le package « Nord plus magister » du Crédit du Nord propose, avec la carte bancaire, des services téléphoniques (livraison à domicile, réservation voyage) et une assistance perte de clefs.

● **Assurance** : Zuritel offre des produits d'assurance automobile *« moins chers »* car les seniors ont moins d'accidents.

# IBM et Dell scellent un partenariat record de 15 milliards d'euros

**LE GÉANT** américain Dell a repris l'initiative pour faire oublier le ralentissement de ses ventes au quatrième trimestre (seulement 38 % de progression, contre une moyenne de 50 % durant les deux années précédentes). Jeudi 4 mars, le deuxième fabricant mondial de micro-ordinateurs a annoncé un accord de fourniture de produits avec IBM portant sur 16 milliards de dollars (15 milliards d'euros), le montant le plus important jamais observé dans ce métier.

Pour une durée de sept ans, IBM fournira en tant qu'OEM (Original Equipment Manufacturer) des produits de haute technologie : composants électroniques, éléments de stockage, de connection et des écrans destinés à être intégrés dans les PC, les portables et les serveurs vendus par Dell. Dans le futur, les deux groupes devraient développer en commun de nouveaux produits.

Ce partenariat ne semble pas avoir la même importance pour les deux groupes. Jan Gesmar-Larsen, le président de Dell pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, explique au *Monde* que *« cet accord ne change rien au modèle de vente sur commande de Dell »*. Malgré l'annonce d'un montant précis d'achats sur sept ans, *« Dell ne va pas modifier sa politique de stocks très faibles, réduits à seulement sept jours de production au dernier trimestre. C'est seulement la formalisation et la sécurisation de relations déjà anciennes : Dell est l'un des cinq premiers clients d'IBM et ce dernier est l'un des cinq premiers fournisseurs de Dell »*.

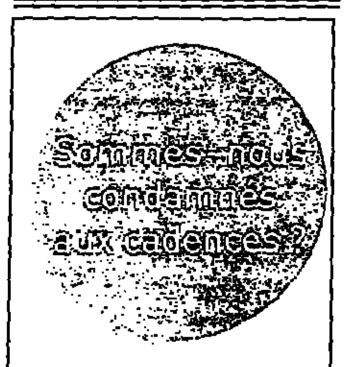
L'accord s'inspire des relations étroites déjà nouées avec Intel (son fournisseur de microprocesseurs) et Microsoft (pour les systèmes d'exploitation). Selon M. Gesmar-Larsen, *« l'important pour Dell est de toujours disposer des dernières technologies afin d'être le premier à les commercialiser »*. Grâce à cette stratégie, Dell est toujours à la pointe de la technologie sans pour autant être obligé de dépenser des fortunes dans la recherche et le développement (il y consacre à peine 1,5 % de son chiffre d'affaires).

### NOUVELLES PRIORITÉS

En revanche, pour IBM, l'accord semble plus important. Il correspond à l'énoncé de ses nouvelles priorités stratégiques. Récemment, le géant de l'informatique a identifié trois activités clés pour son développement futur : les logiciels, les services et la vente de produits technologiques. En signant un accord d'OEM avec Dell, *« IBM augmente ainsi la taille de ses débouchés commerciaux et diversifie ses canaux de distribution »*, a estimé James T. Vanderslice, vice-président en charge de la structure IBM Technology Group. Avec cet accord, IBM montre clairement que ses ventes de composants informatiques doivent dépasser la simple fourniture de sa propre production de PC. IBM détient sensiblement la même part de marché mondial que Dell dans la vente de PC (environ 8 % chacun), face à Compaq, qui contrôle 13 % du marché mondial.

D'ailleurs, certains observateurs ont fait remarquer que la vente de PC ne figure pas dans les nouvelles priorités d'IBM. Mais M. Gesmar-Larsen se refuse à conclure qu'IBM pourrait céder sa production de PC à Dell. *« Les termes de l'accord sont clairs et ils se bornent à la fournitures de produits »*, insiste-t-il.

*Enguérand Renault*




### NOMINATIONS

# Jean-Luc Vergne arrive chez PSA

**APRÈS** vingt-six ans passés chez Elf, où il était directeur des ressources humaines et membre du comité exécutif, Jean-Luc Vergne rejoindra PSA Peugeot Citroën fin avril. Il remplacera à partir du 1er janvier 2000 Jean-Louis Silvant, membre du comité exécutif, qui se consacrera alors exclusivement à la direction industrielle. Ces décisions s'inscrivent dans la réorganisation de la direction des ressources humaines voulue par le président du directoire de PSA, Jean-Martin Folz : Jean-Claude Milcent a été nommé directeur des relations sociales (*Le Monde* du 27 février) et Jacques Pompanon à la direction des ressources humaines de l'usine de Rennes.



M. Vergne, 50 ans, titulaire d'une maîtrise de droit et de sociologie, a débuté sa carrière chez Elf en 1973. Après avoir occupé différents postes de directeur du personnel dans des unités de production et les filiales de Sanofi, il devient directeur des ressources humaines de la branche pharmaceutique d'Elf de 1988 à 1993, avant de prendre en charge la direction des ressources humaines du groupe pétrolier.

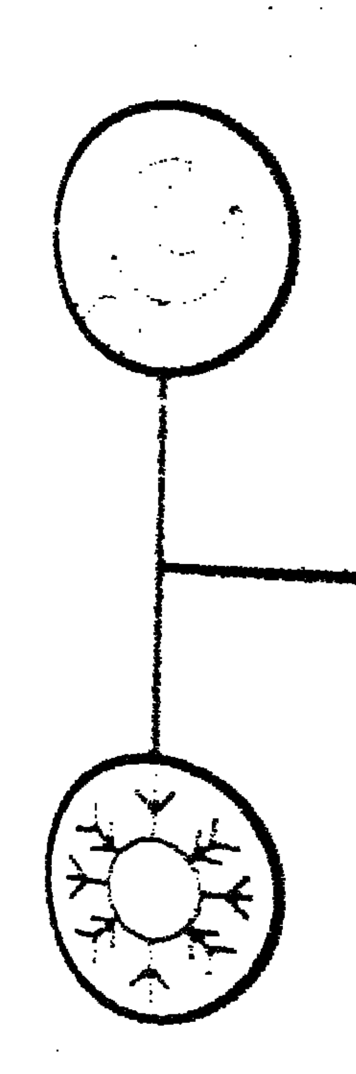
■ **EULER : Yves de Gaulle**, (47 ans, Cour des comptes), ancien membre du comité exécutif des AGF, a été nommé directeur général du groupe Euler. Après une carrière dans l'administration, Yves de Gaulle avait rejoint en 1989 le cabinet KPMG-Fidal. Il était devenu en 1991 avocat associé du cabinet Jeantet avant d'entrer aux AGF l'année suivante.

■ **DANONE : Jean-Louis Gourbin**, (51 ans, DES de sciences économiques), vice-président de Kellogg Company et président de Kellogg Europe, est nommé directeur général de Biscuits Monde, membre du comité exécutif du groupe Danone. Il a fait l'essentiel de sa carrière chez Kellogg.

■ **BANQUE DE LA CITÉ : Claude Porcherot** (58 ans, X), directeur central des activités immobilières, membre de la direction général de la BNP, a été nommé président de la Banque de la Cité (groupe BNP). Il a fait toute sa carrière à la BNP.

**Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Piconet. Fax : 01-42-17-21-67 ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr**



# La faiblesse de l'euro face au dollar n'inquiète pas la Banque centrale européenne

## La BCE a laissé inchangés, jeudi 4 mars, ses taux directeurs

**Le président de l'institut d'émission européen, Wim Duisenberg, a estimé, jeudi, que la force affichée par l'euro au moment de son lancement devait être considérée *« comme une exception et non comme la règle »*. Tout en soulignant le ralentissement économique dans la zone euro, il a critiqué les accords salariaux conclus en Allemagne et a invité Bonn à prendre rapidement des mesures pour assainir l'économie.**

FRANCFORT
*de notre correspondant*

Alors que l'euro a continué à perdre du terrain, jeudi 4 mars, face au dollar, le président de la Banque centrale européenne (BCE) s'est montré serein : à l'issue du conseil des gouverneurs, qui a choisi de laisser inchangé, à 3 %, son principal taux directeur, Wim Duisenberg a assuré que l'effritement de la monnaie unique, ces dernières semaines, *« n'était pas un sujet d'inquiétude, mais le serait s'il se poursuivait »*. Selon lui, la force initiale de l'euro, à son lancement, *« était une exception »* : son niveau actuel correspondrait à celui du deutschemark pendant la majeure partie de l'année passée. La parité entre les deux monnaies devrait d'ailleurs *« plus à la force du dollar qu'à la faiblesse de l'euro »*.

Au cours de la séance de jeudi, l'euro est tombé sous la barre des 1,08 dollar, pour la première fois depuis son lancement. Depuis le 4 janvier, la monnaie européenne a perdu plus de 9 % de sa valeur face au billet vert. Le statu quo décidé jeudi par la BCE n'a pas permis à l'euro de se redresser. Vendredi matin, il restait faible, à 1,0810 dollar. Certains investisseurs semblent estimer que l'immobilisme monétaire risque d'affaiblir davantage l'économie de l'Euroland et par contrecoup sa monnaie.

La BCE a démenti, jeudi 4 mars, les rumeurs qui circulaient ces derniers jours sur son éventuelle intervention pour défendre la valeur de la monnaie unique. *« Un euro stable est bon pour l'Union monétaire, c'est ce que nous voulons »*, a ajouté M. Duisenberg, qui compte aborder le sujet lors de la prochaine rencontre de l'Euro 11, où se retrouveront les ministres des finances et les banquiers centraux de la zone euro. Dans une allusion voilée aux injonctions d'Oskar Lafontaine sur une baisse des taux, le président de la BCE n'a pas exclu que le recul de la monnaie unique pouvait être également lié aux pressions politiques survenues ici et là sur le Vieux Continent. Sur ce point, M. Duisenberg a espéré que *« les hommes politiques vont faire leur maximum pour soutenir la confiance dans la nouvelle monnaie »*.

Serein vis-à-vis du billet vert, le président de la BCE l'est moins pour l'économie européenne et pour l'Allemagne en particulier. *« Certains des risques identifiés auparavant (...) se sont concrétisés au quatrième trimestre 1998 »*, a-t-il constaté. La croissance dans la zone euro s'est affaiblie à la fin de l'année et l'activité va en se ralentissant ces derniers mois, selon les observations de la Banque centrale. Le mouvement est particulièrement net en matière de production industrielle – en recul de près de 1 % – avec, comme première conséquence, la poursuite de la baisse du moral des chefs d'entreprise. Cette attitude contraste toujours avec l'état d'esprit des consommateurs, dont la confiance se maintient à un haut niveau.

La BCE estime que les relâchements en matière budgétaire et les augmentations salariales, ajoutés au ralentissement économique dans la zone euro, constituent des sujets d'inquiétude. Son président ne s'est pas privé de faire allusion aux hausses de salaires survenues récemment dans la métallurgie allemande : *« Les développements salariaux ne sont pas seulement un risque pour les prix, mais aussi pour la croissance et pour l'emploi. »* De même, il a mis en garde une nouvelle fois certains gouvernements, dont l'Allemagne et la France, nommément cités, contre tout manquement à la discipline budgétaire en vigueur dans la zone euro. *« Nous espérons que le gouvernement allemand va prendre les mesures adéquates pour assainir l'économie* [du pays] », a-t-il souligné.

### UN NIVEAU « EXTRÊMEMENT BAS »

Dans ce contexte, *« il n'y a aucune pression significative à la hausse ou à la baisse des prix à court terme »*, affirme le président de la BCE pour justifier le maintien des taux à un niveau qu'il juge *« extrêmement bas »*. En janvier, l'indice des prix à la consommation des pays membres de l'euro affichait une augmentation de 0,8 % sur un an, stable par rapport aux deux mois précédents. Enfin, les gouverneurs de la zone euro ne considèrent pas la croissance vigoureuse de l'agrégat monétaire M 3, dont le niveau permet de mesurer la quantité de monnaie en circulation, comme un signe de future pression inflationniste.

Une fois n'est pas coutume, c'est l'environnement international qui soulage les responsables monétaires. Christian Noyer, le vice-président de la BCE, de retour d'Extrême-Orient, a évoqué les tendances encourageantes perceptibles dans certains pays d'Asie. Les performances des Etats-Unis constituent également un bon point. Wim Duisenberg constate ainsi *« une réduction de certaines incertitudes entourant l'évolution de l'économie mondiale en 1999 »*. Mais il entend allier la prudence à la sérénité : *« Il est trop tôt pour donner un jugement vraiment favorable sur l'environnement extérieur. »*

**Philippe Ricard**

### *La baisse du yen stimule la Bourse japonaise*

**La Bourse de Tokyo a terminé vendredi 5 mars en hausse de 5,1 %, l'indice Nikkei clôturant à 14 894,00 points, son plus haut niveau en clôture depuis trois mois. Depuis le début de l'année, elle affiche une progression de 7,60 %, se plaçant en tête des grands marchés de la planète. La restructuration du secteur bancaire rassure les investisseurs, tandis que la Banque du Japon mène une politique monétaire de plus en plus souple : mardi, le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 0,02 %.**

**La détermination de l'institut d'émission provoque un recul de la monnaie japonaise, tombée vendredi matin à 122,7 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis près de trois mois. La faiblesse du yen dope les valeurs exportatrices, comme Bridgestone ou Honda, qui ont gagné vendredi respectivement 7,74 % et 6,84 %. La Bourse nippone a aussi profité de la hausse de 6,9 % de l'action Sony, qui a signé avec Toshiba un accord pour la production de puces électroniques.**

# La réorganisation des banques dope leurs titres en Bourse

## ABN Amro devient actionnaire de Banca di Roma

**LE SECTEUR** bancaire est en pleine ébullition. Le belge KBC a payé le prix fort pour entrer dans le capital du très courtisé Crédit commercial de France (CCF) et devenir deuxième actionnaire, à hauteur de 11,5 %, derrière Swiss Life et devant le néerlandais ING (*Le Monde* du 5 mars). Le deuxième groupe financier belge né de la fusion des banques Kredietbank, Cera et de l'assureur ABB a raflé la mise au détriment du néerlandais ING.

Même s'il a précisé qu'il n'envisageait pas de lancer une OPA, KBC *« espère, par cette acquisition, confirmer les liens d'amitié qui existent depuis longtemps entre elle et le CCF »* et *« renforcer l'équilibre de l'actionnariat de la banque française »*, a souligné l'établissement dans un communiqué. En tout cas, KBC Banque et Assurance a les moyens : pour racheter 7,8 % du capital du CCF aux Mutuelles du Mans, le groupe belge a déboursé 627 millions d'euros (4,113 milliards de francs), 112,5 euros par titre, ce qui valorise le CCF à 8,2 milliards d'euros (53,7 milliards de francs), soit 2,7 fois sa valeur d'actif net. A titre de comparaison la Société générale et Paribas valaient au moment de l'annonce de leur union 1,4 à 1,5 fois leur actif net.

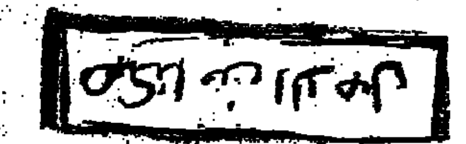
C'est une très belle opération pour les Mutuelles du Mans, qui vont engranger une confortable plus-value et renforcer leur structure financière qui en a bien besoin. Pour le CCF aussi. Ce prix, très élevé, est de nature à dissuader des prédateurs tentés par la part de marché de la banque. Les analystes estimaient jusqu'à présent à un maximum de 110 euros par action le prix qu'un acheteur pourrait payer pour une prise de contrôle majoritaire. Conséquence, le titre CCF a gagné, jeudi, 2,77 % à 83,4 euros, mais ne s'est pas emballé, signe que la spéculation s'est calmée. Cette prise de participation s'est sans doute réalisée avec l'accord tacite de la direction du CCF. Charles de Croisset, son président, ne pouvait rêver un meilleur dénouement. Les trois premiers actionnaires, Swiss Life, KBC et ING, se retrouvent avec une participation équilibrée, autour de 10 %, ce qui permet pour l'instant à la banque de mener une politique indépendante.

Cette annonce a entraîné la flambée des titres bancaires. Jeudi, la BNP a gagné 5,33 % à 79,9 euros (524,11 francs), soit une capitalisation de 17,45 milliards d'euros (114,5 milliards de francs). Paribas a progressé de 2,53 % à 81,05 euros, tandis que la Société générale gagnait 2,35 % à 139,3 euros. Seul le certificat d'investissement du Crédit lyonnais, déjà très cher, a légèrement fléchi de 0,02 % à 40,09 euros. Le décret de privatisation sera publié d'ici à la fin de la semaine prochaine, a indiqué Bercy.

De même, les valeurs bancaires ont flambé sur le marché italien jeudi 4 mars. La banque néerlandaise ABN Amro a annoncé vendredi 5 mars le rachat de 8,75 % du capital de Banca di Roma pour 661,3 millions d'euros au principal actionnaire de la banque, la fondation bancaire publique Cassa di Risparmio di Roma. Banca di Roma va céder sa filiale BNA (Banca Nazionale dell'Agricoltura) à la Popolare Antonveneta, partenaire d'ABN Amro. Ce qui ne fait que relancer la spéculation sur la recomposition du secteur bancaire italien.

**Sophie Fay et Pascale Santi**





# Kirch va contrôler 95 % de la chaîne allemande à péage Premiere

## Le groupe bavarois devait annoncer, vendredi 5 mars, l'acquisition des parts détenues par la CLT-UfA. Cette recomposition de la télévision payante outre-Rhin pourrait être suivie par l'arrivée de MM. Murdoch, Berlusconi et Al Waleed dans le capital du groupe allemand

**MUNICH**
*de notre envoyée spéciale*

S'il n'est pas possible d'entrer par la porte, essayons par la fenêtre, telle est la politique, finalement assez simple et fort éprouvée, du groupe Kirch dans le domaine de la télévision numérique. Le projet de fusion pure et simple entre les deux bouquets allemands, tous deux fortement déficitaires, DF1 (celui de Kirch) et celui de Premiere, a été interdit par la Commission de Bruxelles. Pour contourner cet obstacle, le groupe Kirch devait annoncer, vendredi 5 mars, la prise de contrôle, à 95 %, de Premiere. Le magnat bavarois, dont le groupe est installé dans deux minuscules villages de la banlieue nord de Munich, Ismaning et Unterföring, détient déjà 45 % de cette chaîne qui compte 1,7 million d'abonnés – dont 420 000 au bouquet numérique.

Alors qu'il est fortement endetté – 2,8 milliards de deutschemarks (1,42 milliard d'euros) selon le *Financial Times* – Leo Kirch devrait débourser près de 1 Md de dollars (0,9 Md €), soit 1 250 dollars (1 146 €) par abonné, pour acheter la part de la CLT-UfA. L'idée de Leo Kirch est simple : une fois Premiere intégrée au groupe puis restructurée, plus rien ne s'opposera à une fusion des deux bouquets. « *La Commission de Bruxelles refusait que deux acteurs majeurs du secteur, la CLT-UfA et Kirch coordonnent leurs activités dans la télévision commerciale. Cet argument tombe si Kirch devient le seul propriétaire, puisqu'une nouvelle concurrence pourra alors voir le jour* », explique-t-on à Ismaning.

Le Bundescartel, en charge de la concurrence des médias outre-Rhin, devrait donner un avis favorable à cette opération. Celle-ci ne devrait pas non plus placer Kirch en infraction par rapport à la loi sur l'audiovisuel, qui a fixé à 30 % maximum le seuil d'audience nationale réalisé par un même groupe de communication – Kirch s'en adjuge 27 % à 28 %, auxquels s'ajouteront 0,5 % avec le contrôle de Premiere.

Lancé voici plus de deux ans et demi, le bouquet numérique DF1 comptait, selon son directeur général, Gottfried Zmeck, « *320 000 abonnés fin février, dont la moitié reçoivent cette offre via le câble. Grâce à un élargissement de l'offre des programmes à plus de trente chaînes, une meilleure promotion et une plus large fabrication des décodeurs (outre Nokia, Philips est devenu un fournisseur de la D-Box, aujourd'hui utilisée par DF1, Premiere et Deutsche Telekom), nous espérons arriver à l'équilibre financier en 2002* », explique-t-il. Pourtant les investissements ont été considérables, « *entre 1 et 2 milliards de deutschemarks* », selon M. Zmeck, pour un nombre d'abonnés encore très modeste.

Premiere est aussi fortement déficitaire – 380 millions de deutschemarks (192 millions d'euros) en 1998 – depuis qu'elle s'est lancée dans l'aventure du numérique. C'est l'une des raisons fondamentales pour laquelle la CLT-UfA a décidé d'arrêter les frais. Sans compter que les vieilles querelles d'actionnaires au sein de la chaîne, entre Kirch et CLT-UfA (depuis le départ de Canal Plus), ont aussi sérieusement entravé son développement. La télévision payante en Allemagne n'est manifestement plus une priorité pour Bertelsmann (présent dans Premiere via UfA). Pour toutes les parties, une telle solution de cession apparaissait depuis plusieurs semaines comme le seul compromis envisageable.

Ce réaménagement dans la télévision payante ne sera sans doute pas le seul au sein du groupe de Leo Kirch. Agé de soixante-douze ans, ce proche d'Helmut Kohl a restructuré son groupe en début d'année en le scindant en trois holdings distincts, coiffés par une fondation. Il ne désespère pas de sceller, avant la fin mars, des partenariats avec Rupert Murdoch, Silvio Berlusconi ou le prince Al Waleed. Depuis l'été dernier, ces trois acteurs majeurs de la communication négocient un apport de 250 millions de dollars chacun (230 millions d'euros) contre une participation dans le groupe.

### UN MILLION DE BOBINES

C'est sur une classique question de valorisation qu'achoppent les négociations. Leo Kirch considère que son groupe, qui emploie 16 000 salariés, vaut 23 MdsDM (11,7 Mds€). Pour lui, son catalogue vaut de l'or : en témoignent plus d'un million de bobines de films stockées dans d'immenses caves réfrigérées à Unterförbing, ses nombreux accords avec les studios hollywoodiens, l'exclusivité de retransmission des Coupes du monde de football de 2002 et 2006. Bien que Leo Kirch n'ait jamais publié ses comptes, une présentation de la direction du groupe à Milan aurait valorisé le seul holding Kirch Media à 14 MdsDM (7,14 Mds€) et celui regroupant la télévision payante à 4 MdsDM (2 Mds€). Parallèlement, l'idée d'une introduction en Bourse de Kirch Media, d'ici dix-huit mois, fait son chemin.

Si le magnat bavarois et Silvio Berlusconi sont des partenaires de longue date, l'arrivée de Rupert Murdoch reste encore incertaine. Un premier accord a déjà achoppé, il y a deux ans, et l'Australo-Américain est un familier du poker menteur, comme en témoigne, depuis le début de l'année, son alliance avortée en Italie ou l'abandon de son projet de fusion avec Canal Plus.

*Nicole Vulser*

**Le groupe Kirch est divisé en trois holdings**

**KIRCH MEDIA**

TÉLÉVISION EN CLAIR
- DSF (100%), SAT 1 (58%), TELE CINCO (25%), MEDIASET (1,3%)

DROITS TV ET CINÉMATOGRAPHIQUES*
- 100% BETA FILM
- 100% TAURUS SPORT

PRODUCTION
- 100% TAURUS PRODUCTION

PÔLE TECHNOLOGIQUE
- 100% TAURUS MEDIA TECHNICK

**KIRCH PAY TV**

TÉLÉVISION PAYANTE
- 95% PREMIERE (en négociations)
- 100% DF1
- 40% TELECLUB
- 50% DISCOVERY GmbH
- 100% BETA DIGITAL (décodeurs D-Box)

**KIRCH BETEILIGUNGS**

PRESSE
- 40,05% AXEL SPRINGER AG

AUTRES ACTIFS
- 49% CONSTANTIN FILMS
- 100% UNITEL (musique)
- 100% BETA RESEARCH

*Catalogue de 12 000 longs métrages et 58 000 heures de programmes TV. Droits de la Coupe du monde de football pour 2002 et 2006.

# Via Digital ne veut plus fusionner avec Canal Satélite Digital

**UNE RUPTURE** peut en cacher une autre. Après l'échec des discussions avec Rupert Murdoch, Canal Plus doit affronter une nouvelle difficulté, cette fois en Espagne. Via Digital, bouquet contrôlé par l'opérateur téléphonique Telefonica, a annoncé, jeudi 4 mars, la « *rupture définitive* » des négociations menées avec son concurrent Canal Satélite Digital (CSD), détenu par le groupe Prisa et Canal Plus. Les deux plates-formes avaient entamé des pourparlers avec l'objectif de fusionner leurs activités numériques.

En juillet 1998, Via Digital et CSD avaient signé « *un accord d'intention* » pour aboutir à une fusion à 50/50. Les deux parties avaient déjà vu leur relations se tendre, fin septembre, à propos de la valorisation des bouquets.

Le contrôle de la gestion des abonnés et du contenu des offres de programmes avaient aussi constitué des points de friction. Désormais, Diego Perez, président de Via Digital, en appelle à l'arbitrage de la Commission européenne pour obtenir un partage des droits de retransmission du football espagnol, dont CSD détient la majorité des exclusivités. Avant de s'asseoir autour d'une table de négociation, les deux plates-formes s'étaient livré une guerre sans merci. Fort du soutien du gouvernement espagnol, Via Digital avait porté la concurrence sur le terrain judiciaire avec la mise en cause des dirigeants de la Sogecable, holding de contrôle de CSD. Toutefois, les quelques mois de négociations semblent avoir été préjudiciables à Via Digital. Le bouquet prévoyait de réunir 340 000 abonnés à la fin de 1998. Il n'en a rassemblé que 288 000. A l'inverse, CSD, fort notamment de son offre de football, a fait le plein de souscripteurs, avec 650 000 abonnés en fin d'année. La « *rupture définitive* » pourrait n'être qu'une nouvelle tentative de Via Digital pour obtenir sa part des droits du fooball. Un échec pourrait amener Telefonica à négocier à nouveau avec son concurrent. Un succès, même partiel, pourrait, à l'inverse, susciter des convoitises. Des investisseurs étrangers, à l'exemple de TF 1, pourraient venir en renfort de l'opérateur téléphonique espagnol.

*Guy Dutheil*

# Les ventes de la presse française à l'étranger ont stagné en 1998

**APRÈS UNE ANNÉE** de progression, les ventes de la presse française – quotidiens et magazines – en dehors de l'Hexagone ont stagné en 1998. Selon les chiffres des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), publiés jeudi 4 mars, le nombre d'exemplaires exportés a augmenté de 0,1 %. Mais cette stabilité globale reflète mal une grande diversité selon les zones géographiques. En progression dans l'Union européenne (+ 2,7 %) et dans le reste de l'Europe (+ 10,7 %), les ventes ont chuté spectaculairement sur les marchés asiatique et sud-américain, touchés par les crises financières (respectivement – 3,4 % et – 6 %). Les NMPP notent un regain des ventes de journaux français dans le Maghreb, en particulier en Tunisie (+ 11,7 %).
Au total, 130 millions d'exemplaires (1 890 titres, dont 366 nouveautés) ont été exportés dans 112 pays. Le chiffre d'affaires à l'exportation représente 11 % des ventes des NMPP. La diffusion au numéro du *Monde* à l'étranger a augmenté de 1,5 %, avec 34 812 exemplaires. Sa part de marché est passée de 53,7 % en 1997 à 55,3 %. *Le Monde diplomatique* a connu une forte progression (+ 6,14 %), surtout en Afrique, grâce à une politique de prix adaptée. Enfin, la vente au numéro de *La Sélection hebdomadaire du Monde* a augmenté de 3,7 %.

# TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **YPF : le groupe pétrolier argentin** estime à 9 Mds de dollars (8,1 Mds €) le montant que devrait payer l'espagnol Repsol pour détenir la totalité de son capital. Repsol est depuis le début de l'année le premier actionnaire d'YPF, avec 14,9 % des parts et envisage son acquisition.

● **ELF ATOCHEM** : le chimiste a annoncé, jeudi 4 mars, la conclusion d'un accord pour le rachat des activités produits pour traitement du verre de l'allemand Goldschmidt (groupe diversifié Viag) dont le chiffre d'affaires est d'environ 50 millions de francs (moins de 8 millions d'euros).

● **MAN/Renault VI : le constructeur allemand de poids lourds** s'intéresse aux camions du groupe français. *« Il ne serait pas absurde d'examiner si une telle opération est effectivement envisageable »*, a déclaré, jeudi, Rudolf Rupprecht, directeur général de MAN à la télévision bavaroise.

●**PHILIPS/SONY : les groupes néerlandais et japonais ont annoncé**, jeudi, avoir terminé la mise au point des spécifications techniques du Super Audio CD, le lecteur de musique de prochaine génération, qui devrait permettre une qualité musicale encore inégalée, en offrant la restitution stéréo sur six canaux différents.

### SERVICES

● **INTEL : le géant mondial des microprocesseurs a racheté,** jeudi, Level One, un fabricant d'équipements en silicium pour les télécommunications à haute vitesse et les réseaux, par un échange d'actions estimé à 2,2 Mds de dollars (2 Mds €). Intel espère s'imposer comme un des principaux fournisseurs du marché, en rapide expansion, des équipements pour Internet et Intranet, dans les réseaux locaux (LAN) et longue distance (WAN).

● **EUROPE 1 COMMUNICATION (groupe Lagardère)** serait, selon *Les Echos*, de jeudi, sur le point de céder l'afficheur Giraudy à la banque d'investissement de la Deutsche Bank, dans le cadre d'un plan de reprise associant les managers et les salariés du groupe.

● **MICROSOFT : Bill Gates, a dévoilé**, jeudi, plusieurs initiatives de son groupe pour développer le commerce électronique, notamment l'addition de nouveaux services à son site d'entrée sur Internet MSN. Le président de Microsoft a annoncé l'acquisition d'une petite entreprise Internet spécialisée dans les comparaisons de produits, CompareNet.

● **SIEMENS : le groupe allemand serait sur le point d'annoncer l'acquisition** de plusieurs sociétés américaines spécialisées dans les réseaux de données, comme Castel Networks, Argon Networks et Accelerated Networks, pour un montant supérieur à 1 Md de dollars, et de regrouper ses acquisitions au sein d'une nouvelle filiale américaine, selon le *New York Times* du jeudi 4 mars.

### SOCIAL

● **PSA : l'accord sur les 35 heures a été officiellement signé**, jeudi, par les syndicats FO, CFDT, CGC, CFTC, CSL et CAT. Seule la CGT a refusé de parapher ce texte.

● **RENAULT : plusieurs milliers de salariés ont observé, jeudi, des débrayages** de deux heures, à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour protester contre les propositions actuelles de la direction sur le passage aux 35 heures.

● **GARDANNE : une négociation portant sur l'éventuelle prolongation** d'un an de l'activité d'Intramine, société sous-traitante de la mine de charbon de Gardanne, dont 14 salariés occupent le fond depuis le 17 février, se déroulait jeudi, entre le médiateur nommé par la justice, le syndicat CGT et les directions de la mine et d'Intramine.

### RÉSULTATS

■ **EUROSTAR : le chiffre d'affaires total du train à grande vitesse reliant Londres à Paris et Bruxelles** *via* le tunnel sous la Manche a progressé de 29 % l'an dernier, à 350 millions de livres (563,5 millions de dollars, 518 millions d'euros), pour 6,3 millions de passagers (+ 6 %) a annoncé, jeudi, la partie britannique.

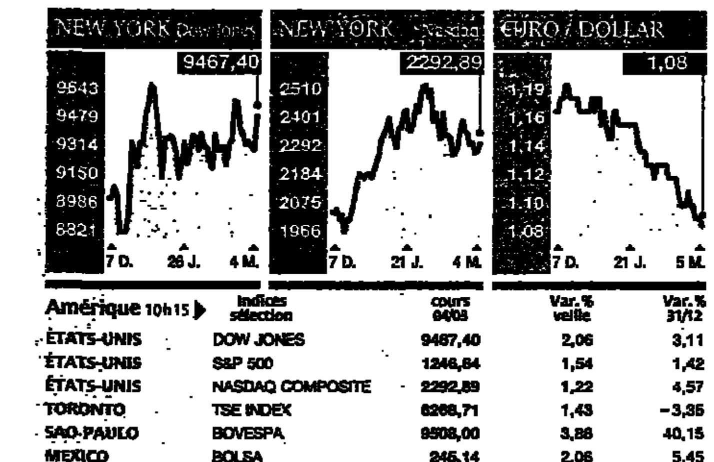
■ **ACM : Les Assurances du Crédit mutuel** (ACM) ont dégagé un résultat net (part du groupe) en hausse de 17,8 % en 1998, à 61,36 millions d'euros (402,5 millions de francs) contre 52,09 millions d'euros en 1997. Le chiffre d'affaires a reculé de 13,6 %, à 2,32 milliards d'euros (15,2 milliards de francs).

## EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — 4754,30 | LONDRES FT 100 — 6152,90 | PARIS CAC 40 — 4121,39

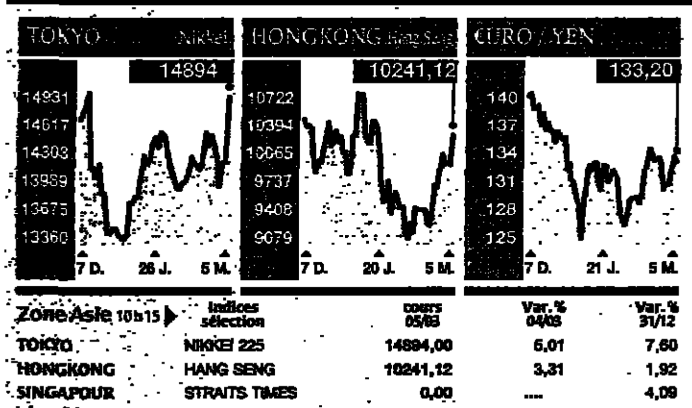
| Europe 12h30 | Indices sélection | cours 05/03 | Var. % 04/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 3463,57 | 0,85 | 3,63 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3468,47 | 0,83 | 4,49 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 301,03 | 0,73 | 0.89 |
| EUROPE | STOXX 653 | 290,08 | 0,69 | 3,90 |
| PARIS | CAC 40 | 4121,39 | 0,82 | 4,53 |
| PARIS | MIDCAC | 1588,31 | 0,41 | −3,72 |
| PARIS | SBF 120 | 2765,45 | 0,70 | 4,11 |
| PARIS | SBF 250 | 2607,29 | 0,93 | 4,29 |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | 1879,34 | --- | −6,11 |
| AMSTERDAM | AEX | 518,96 | 0,59 | −3,60 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3295,58 | 0,38 | −6,23 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 4754,30 | 1,62 | −4,96 |
| LONDRES | FTSE 100 | 6152,90 | 0,84 | 4,59 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 9880,10 | 0,47 | 0,44 |
| MILAN | MIBTEL 30 | 35528,00 | 1,08 | 1,08 |
| ZURICH | SPI | 7160,00 | 0,76 | −0,01 |

## AMÉRIQUES




| Amérique 10h15 | Indices sélection | cours 04/03 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 9467,40 | 2,06 | 3,11 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1246,64 | 1,54 | 1,42 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2292,89 | 1,22 | 4,57 |
| TORONTO | TSE INDEX | 6268,71 | 1,43 | −3,35 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 9508,00 | 3,88 | 40,15 |
| MEXICO | BOLSA | 245,14 | 2,06 | 5,45 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 383,83 | 2,41 | −10,75 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 114,01 | 3,21 | 48,06 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 3730,07 | −0,17 | −22.11 |

## ASIE - PACIFIQUE




| Zone Asie 10h15 | Indices sélection | cours 05/03 | Var. % 04/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 14894,00 | 5,01 | 7,60 |
| HONGKONG | HANG SENG | 10241,12 | 3,31 | 1,92 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 0,00 | .... | 4,09 |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 62,14 | 1,02 | −4,31 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 2902,50 | 0,60 | 3,17 |
| BANGKOK | SET | 24,32 | −0,21 | −5,30 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3652,51 | 1,40 | 19,54 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2170,52 | 0,31 | 5,10 |

# ÉCONOMIE

## M. Duisenberg souligne le ralentissement économique dans la zone euro

**LE PRÉSIDENT** de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a souligné, jeudi 4 mars, le ralentissement économique dans la zone euro sans qu'il y ait toutefois signe de déflation. Les derniers indicateurs publiés *« ont matérialisé les risques identifiés auparavant, notamment pour la croissance réelle du PIB, au quatrième trimestre »*, a-t-il expliqué. Le ralentissement en Allemagne pourrait affecter ses partenaires, a noté M. Duisenberg. *« Nous espérons et encourageons vivement le gouvernement allemand à prendre des mesures contre cet affaiblissement »*, a-t-il ajouté. *(Lire p. 17.)*

## M. Strauss-Kahn critique les commentaires économiques de Bruxelles

**LE MINISTRE** français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a sévèrement critiqué, jeudi, la Commission de Bruxelles pour les reproches qu'elle a formulés publiquement sur le programme pluriannuel des finances publiques de la France. Il a estimé que *« la Commission porte aujourd'hui une part de responsabilité sur la parité de l'euro »*, en soulignant que toute déclaration sur celle-ci peut avoir un impact sur les marchés financiers. *« La Commission n'est pas une structure extérieure à l'euro. Aujourd'hui, elle fait partie d'un système où elle porte une responsabilité de la parité de l'euro »*, a ajouté le ministre au cours d'un point de presse. *« Toute déclaration doit être mesurée à l'aune des conséquences qu'elle peut avoir sur les marchés financiers »*, a souligné M. Strauss-Kahn. Le 16 février, la Commission européenne avait demandé à Paris un *« contrôle rigoureux des dépenses publiques »* dans le cadre de l'examen de la stratégie budgétaire de la France pour les années 1999-2002.

■ **M. Strauss-Kahn** a de nouveau prédit, jeudi, que la croissance de l'économie française, qui connaît actuellement un creux, devrait rebondir au second semestre. *« Nous vivons un moment de creux lié à la crise asiatique et à ses rebondissements russe et sud-américain »*, a-t-il dit lors d'un point de presse, *« cela nous donnera un premier trimestre et sans doute un premier semestre assez faibles »*.

■ **UNION EUROPÉENNE : le chômage dans les quinze pays de l'Union européenne** a baissé en janvier 1999 pour s'établir à 9,6 %, contre 9,7 % en décembre 1998, selon les chiffres publiés jeudi par Eurostat, office statistique de l'UE. Dans les onze pays de la zone euro, le chômage était de 10,6 % en janvier, en baisse par rapport à décembre 1998 (10,7 %). Eurostat estime que 16,3 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE en janvier 1999 et 13,6 millions dans la zone euro.

■ **L'indicateur de confiance économique** est en légère baisse dans la zone euro et l'UE en février, passant de 104,5 à 104,2 pour la zone euro a indiqué, jeudi, la Commission européenne. Cette légère baisse est due essentiellement à un plus grand pessimisme des dirigeants industriels, à cause d'une baisse de leurs attentes concernant les carnets de commandes.

■ **ALLEMAGNE : la Chambre des députés allemands (Bundestag)** a adopté, jeudi, la réforme fiscale voulue par le gouvernement, prévoyant notamment une baisse de l'imposition. Cette réforme en trois étapes, qui s'étalera de 1999 à 2002, comprend notamment une diminution de l'imposition pour les contribuables et pour les entreprises, dont l'impôt sur les bénéfices doit être ramené de 45 % à 40 %.

■ **PORTUGAL : le produit intérieur brut (PIB)** du Portugal a enregistré un taux de croissance annualisé de 3,6 % au troisième trimestre 1998, a annoncé, jeudi, l'Institut national des statistiques (INE).

■ **ESPAGNE : le gouvernement espagnol révisera à la baisse de** *« un ou quelques dixièmes »* de point la prévision de la croissance économique pour 1999, fixée initialement à 3,8 %, a confirmé, jeudi à Madrid, le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles** de biens manufacturés aux Etats-Unis ont progressé de 1,7 % en janvier, a indiqué, jeudi, le département du commerce.

■ **RUSSIE : l'indice des prix à la consommation** a progressé de 3,7 % en février en Russie, en nette décélération par rapport aux derniers mois (8,5 % en janvier et 11 % en décembre), a déclaré jeudi Tatiana Paramonova, vice-présidente de la banque centrale.

■ **CORÉE DU SUD : la croissance devrait atteindre 2 %** cette année en Corée du Sud, a indiqué le ministre de l'économie et des finances, Lee Kyu-Sung, qui rend hommage à l'action du FMI dans un entretien paru vendredi dans *Le Figaro*.

# VALEUR DU JOUR

## DMC, le plan de la dernière chance

Action DMC — en euros à Paris — 6,03 le 4 mars — S O N D J F M — 1998

**LE COURS** de l'action DMC à la Bourse de Paris (6,04 euros) n'a pas bougé, jeudi 4 mars, malgré l'annonce d'une nouvelle année calamiteuse pour le groupe textile français. Les analystes avaient déjà anticipé l'exercice 1998 *« éprouvant »* qu'a connu DMC, selon le commentaire du président du directoire Jacques Boubal. DMC a vu ses pertes s'aggraver à 89 millions d'euros (586 millions de francs) en 1998. Le groupe est quasiment revenu à son « record » historique de 1996 (− 592 millions de francs). Le chiffre d'affaires a reculé de près de 10 %, à 5,3 milliards de francs (820 millions d'euros).

Tout se passe comme si les restructurations engagées depuis deux ans par M. Boubal n'avaient servi à rien. Il est vrai que, entre-temps, la crise asiatique, avec les dévaluations qu'elle a entraînées dans la zone, a redonné des marges de compétitivité aux exportateurs locaux. Et DMC a joué de malchance : le distributeur britannique Marks&Spencer, son deuxième plus gros client, traverse lui aussi une crise grave. La fermeture de sites de production en France et en Allemagne, la suppression de 1 500 postes, la délocalisation accélérée en Europe de l'Est, le recentrage sur deux métiers (le fil et le tissu imprimé), le redéploiement dans la distribution de « loisirs créatifs » n'ont pas suffi à inverser la tendance. La branche tissu d'habillement, qui représente 46 % du chiffre d'affaires, a encore reculé de 15 %, creusant un peu plus son déficit (195 millions de francs).

M. Boubal a eu grand mal à faire accepter par les banques la reconduction, pour six ans, de ses lignes de crédit, d'un montant de 1,3 milliard de francs (198 millions d'euros) – alors que les fonds propres sont tombés à 866 millions de francs. Trois semaines d'audit dans les usines ont fini par convaincre les prêteurs qu'ils n'avaient guère le choix. DMC devra cependant s'engager à rembourser 250 millions de francs par an (70 millions seulement en 1999), et à céder ou fermer au plus vite ses activités les moins rentables, totalisant 629 millions de chiffre d'affaires et 600 salariés. M. Boubal, échaudé, ne se hasarde que du bout des lèvres à annoncer un retour à l'équilibre *« dans le courant de l'année 2000 »*.

*P. Ga.*

# SUR LES MARCHÉS

### PARIS

**L'INDICE CAC 40** de la Bourse de Paris était en hausse de 0,89 %, à 4 124,42 points, vendredi 5 mars à mi-séance. Il poursuivait ainsi son mouvement de rattrapage. La veille, le marché parisien s'était adjugé un gain de 2,09 %, à 4 087,99 points, soutenu par des achats sur les valeurs bancaires, pétrolières et technologiques et la progression de la Bourse américaine.

### FRANCFORT

**L'INDICE DAX 30** a poursuivi sa hausse, vendredi 5 mars, à l'ouverture du marché. Il a gagné 1,15 %, à 4 777,06 points. Jeudi 4 mars, la Bourse allemande avait progressé de 1,16 %, à 4 722,69 points grâce à la bonne tenue de Wall Street.

### LONDRES

**LA BOURSE DE LONDRES** a terminé la séance du 4 mars sur un gain de 0,87 %, à 6101,40 points. Une succession d'annonce de résultats annuels en progression et la fermeté de la Bourse new-yorkaise ont poussé les investisseurs à l'achat.

### TOKYO

**L'INDICE NIKKEI** de la Bourse de Tokyo a fait un bond de 5,01 %, pour atteindre à la fin de la séance du vendredi 5 mars, le niveau de 14 894 points. Les actions nippones ont profité de la baisse du yen. Cette hausse porte à 7,60 % la performance de la Bourse japonaise depuis le début de l'année.

### NEW YORK

**L'INDICE DOW JONES** de la Bourse de New York a fortement progressé, jeudi 4 mars, affichant un gain de 191,52 points (+ 2,06 %), à 9 467,40 points en clôture. Il a été dopé par l'annonce d'un accord entre les groupes informatiques IBM et Dell sur des échanges de technologies ainsi que par les signes renouvelés de bonne santé de l'économie américaine.

### SAO PAULO

**LA BOURSE DE SAO PAULO** a terminé la séance de jeudi en forte hausse (+ 3,03 %) tandis que le dollar perdait près de 4 % face au real. Les marchés ont réagi favorablement aux déclarations du nouveau président de la banque centrale du Brésil, Arminio Fraga Neto.

Lors de sa première conférence de presse officielle, M. Fraga Neto a annoncé le relèvement du principal taux directeur de la banque centrale à 45 % (contre 39 %), mais il a souligné que la tendance est à la baisse des taux d'intérêt. M. Fraga Neto a également annoncé qu'il tentera de récupérer la crédibilité du Brésil sur le marché financier international *« pour renforcer le flux d'investissements directs »*.

### TAUX

**LE MARCHÉ OBLIGATAIRE** français a ouvert en légère hausse, vendredi 5 mars. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 9 centièmes, à 109,19 points.

## Taux de change fixe zone €uro

| €uro contre | Taux | contre franc | Taux |
|---|---|---|---|
| FRANC | 6,55957 | €URO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. | 5,94573 | MARKKA FINLAND. | 1,10324 |

## Hors zone €uro

| €uro contre | 04/03 |
|---|---|
| COURONNE DANOISE | 7,4345 |
| COUR. NORVÉGIENNE | 8,6475 |
| COUR. SUEDOISE | 8,9900 |
| COURONNE TCHÈQUE | 37,551 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,7454 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,6615 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0567 |
| DRACHME GRECQUE | 321,60 |
| FLORINT HONGROIS | 254,02 |
| ZLOTY POLONAIS | 4,3370 |

## Cours de change croisés

| 05/03 12h30 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours €URO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DOLLAR | .... | 0,81417 | 1,08470 | 0,16535 | 1,60925 | 0.68185 |
| YEN | 122,82500 | .... | 133,20000 | 20,30500 | 197,64000 | 83.74500 |
| €URO | 0,92191 | 0,75075 | ... | 0,15245 | 1,48365 | 0.62870 |
| FRANC | 6,04790 | 4,92440 | 6.55957 | ... | 9,73255 | 4,12325 |
| LIVRE | 0,62141 | 0,50600 | 0,67400 | 0,10275 | ... | 0,42370 |
| FRANC SUISSE | 1,46660 | 1,19415 | 1.58975 | 0,24245 | 2,36015 | .... |

## Taux d'intérêt (%)

| Taux 04/03 | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 3,05 | 2,95 | 4,28 | 5,16 |
| ALLEMAGNE | 3,06 | 3,12 | 4.18 | 5,14 |
| GDE-BRETAG. | 5,31 | 5,25 | 4,82 | 4,64 |
| ITALIE | ... | 3,02 | 4,42 | 5,35 |
| JAPON | 0,16 | .... | 1,61 | .... |
| ÉTATS-UNIS | 4,72 | 4,61 | 5,38 | 5,71 |
| SUISSE | 0,81 | 1,26 | 2.48 | 3,85 |
| PAYS-BAS | 3,08 | 3,07 | 4.29 | 5,18 |

## Matif

| Cours 12h30 | Volume 05/03 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 | | | |
| MARS 99 | 9940 | 109,44 | 109.10 |
| Euribor 3 mois | | | |
| MARS 99 | 2630 | 96,91 | 96,92 |

## Matières premières

| En dollars | Cours 04/03 | Var. % veille |
|---|---|---|
| MÉTAUX (LONDRES) | | $/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | 1423,5 | 0,39 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1177,5 | −0,04 |
| PLOMB 3 MOIS | 518,5 | 0,68 |
| ETAIN 3 MOIS | 5325 | 0,09 |
| ZINC 3 MOIS | 1056,5 | 0,14 |
| NICKEL 3 MOIS | 5025 | 0,20 |
| MÉTAUX (NEW YORK) | | $/ONCE |
| ARGENT A TERME | 5,30 | 0,19 |
| PLATINE A TERME | 82026,64 | 0,17 |
| GRAINES DENRÉES | | $/BOISSEAU |
| BLÉ (CHICAGO) | 242,75 | −3,86 |
| MAÏS (CHICAGO) | 209 | −0,71 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 120 | −5,21 |
| SOFTS | | $/TONNE |
| CACAO (NEW YORK) | 1227 | 0,57 |
| CAFÉ (LONDRES) | 1785 | .... |
| SUCRE BLANC (PARIS) | 233 | ... |

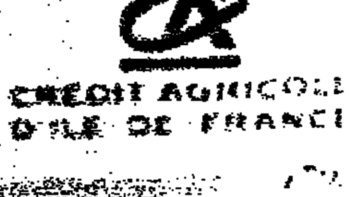
## Pétrole

| En dollars | Cours 04/03 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 11,53 | .... |
| WTI (NEW YORK) | 13,35 | .... |
| LIGHT SWEET CRUDE | 13,32 | 1,56 |

## Or

| En €uros | Cours 04/03 | Var % 03/03 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 8490 | + 0,36 |
| OR FIN LINGOT | 8390 | −0,71 |
| ONCE D'OR (LO) $ | 287,70 | + 0,61 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 50,60 | .... |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 50,70 | + 0,60 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 49,90 | −0,20 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 253,25 | ___ |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 457,75 | + 1,67 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX | 315,25 | + 0,56 |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



# VALEURS EUROPÉENNES

● **BP Amoco** a clôturé, jeudi 4 mars, en hausse de 4,3 %, à 894 pence, après que les prix du pétrole eurent rebondi. Cette hausse a également profité à Royal Dutch Petroleum, qui a progressé de 4,7 %, à 41 15 € et à Shell Transport ? qui s'est apprécié de 5,4 %, à 348,75 pence.

● **BSkyB** a cédé, jeudi, 2,4 %, à 550,25 pence. Canal Plus a indiqué qu'il avait interrompu ses négociations en vue d'une fusion entre les deux opérateurs de télévision.

● **PowerGen** a perdu, jeudi, 2,2 %, à 770 pence. Le deuxième producteur d'électricité en Angleterre et au Pays de Galles a annoncé que ses bénéfices avant impôt avaient reculé de 22,4 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1998 1999.

● **Photo Hall** a grimpé de 4,6 % à 40,25 €, jeudi. Le distributeur spécialisé dans la photo et les appareils électroniques a vu ses profits doubler en 1998.

● **Roche Holding** s'est apprécié jeudi de 1,1 %, à 18,67 francs suisses. La Food and Drug administration américaine a autorisé la commercialisation d'un nouveau test de détection du virus HIV.

● **Royal & Sun Alliance Insurance** a bondi, jeudi, de 6,4 %, à 586,5 pence. L'assureur britannique a vu son bénéfice d'exploitation reculer moins que prévu par les analystes en 1998.

STOXX 653 — sur un an : 290,03 (315 / 294 / 273 / 253 / 232 / 212 ; 17 MARS – 7 SEPT. – 5 MARS) — sur 5 jours : L 288,06 ; M 286,19 ; M 287,99 ; J 285,67 ; V 290,03

EURO STOXX 50 — sur un an : 3463,57 (3685 / 3432 / 3178 / 2925 / 2672 / 2419 ; 5 MARS – 4 SEPT. – 5 MARS) — sur 5 jours : L 3464,59 ; M 3421,23 ; M 3448,43 ; J 3390,77 ; V 3463,57

05/03 12h38 ▶

### AUTOMOBILE

| 05/03 12h38 | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AUTOLIV SDR | SE | 35,83 | +1,74 |
| BASF AG | BE• | 30,8 | -0,32 |
| BMW | DE• | 615 | +1,40 |
| CONTINENTAL AG | DE• | 21,2 | +2,42 |
| DAIMLERCHRYSLER | DE• | 82,2 | +1,86 |
| FIAT | IT• | 2,68 | -0,37 |
| FIAT PRIV. | IT• | 1,39 | -0,71 |
| LABINAL /RM | FR• | 175,3 | +2,51 |
| LUCAS VARITY | GB | 4,20 | ... |
| MAGNETI MARELLI | IT• | 1,34 | -0,74 |
| MICHELIN-B- /RM | FR• | 38 | -1,30 |
| PEUGEOT /RM | FR• | 126,4 | +4,48 |
| PIRELLI | IT• | 2,66 | -0,75 |
| RENAULT | FR• | 36,8 | +2,34 |
| SOMMER ALLIBER/ | FR• | 22 | +4,76 |
| VALEO /RM | FR• | 73,5 | +0,68 |
| VOLKSWAGEN | DE• | 57 | .... |
| VOLVO -A- | SE | 23,83 | -0,47 |
| VOLVO -B- | SE | 24,67 | +0,45 |
| ▶ DJ E STOXX AUTO P | | 250,15 | -0,94 |

### BANQUES

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ABBEY NATIONAL | GB | 17,93 | -0,57 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL• | 17,9 | .... |
| ALLIED IRISH BA | GB | 15,73 | +1,05 |
| ALPHA CREDIT BA | GR | 105 | .... |
| ARGENTARIA R | ES• | 21,46 | +0,56 |
| B PINTO MAYOR R | PT• | 17,31 | .... |
| BANCO ESSI R | PT• | 10,4 | .... |
| BANK AUSTRIA AG | AT• | 48 | +3,29 |
| BANK OF IRELAND | GB | 18,60 | +2,20 |
| BANK OF PIRAEUS | GR | 41,22 | .... |
| BANKINTER R | ES• | 34,03 | -0,50 |
| BARCLAYS PLC | GB | 25,80 | +1,40 |
| BAYR.HYPO-U.VER | DE• | 49 | +0,93 |
| BCA FIDEURAM | IT• | 5,33 | +4,10 |
| BCA INTESA | IT• | 4,95 | +1,02 |
| BCA ROMA | IT• | 1,41 | +0,71 |
| BCO BILBAO VIZC | ES• | 13,3 | +0,91 |
| BCO CENTRAL HIS | ES• | 10,8 | +0,56 |
| BCO POPULAR ESP | ES• | 59,5 | .... |
| BCO SANTANDER | ES• | 18,11 | +0,44 |
| BCP REG | PT• | 27,28 | .... |
| BNP /RM | FR• | 80 | +0,13 |
| CCF /RM | FR• | 83,16 | -0,30 |
| CHRISTIANIA BK | NO | 3,47 | .... |
| COMIT | IT• | 5,88 | +4,07 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 108,70 | .... |
| COMMERZBANK | DE• | 25 | +2,88 |
| DEN DANSKE BK | DK | 100,21 | -0,69 |
| DEN NORSKE BANK | NO | 3,30 | +1,43 |
| DEUTSCHE BANK A | DE• | 47,35 | +2,27 |
| DEXIA CC | BE• | 136,7 | +2,78 |
| DEXIA FCE RM | FR• | 122,4 | +2,94 |
| DRESDNER BK AG | DE• | 31,3 | +0,16 |
| ERGO BANK | GR | 71,30 | .... |
| FIRST AUSTRIAN | AT• | 575 | .... |
| FOERENINGSSB A | SE | 20,48 | +2,80 |
| FOKUS BK | NO | 8,94 | .... |
| HALIFAX | GB | 10,74 | +0,83 |
| HSBC HOLDS | GB | 28,94 | +2,94 |
| IMI | IT• | — | .... |
| IONIAN BK REG.S | GR | 55,84 | .... |
| JYSKE BANK REG | DK | 74,65 | +0,91 |
| KAPITAL HOLDING | DK | 39,68 | -3,28 |
| KBC BANCASSURAN | BE• | 68,1 | +0,07 |
| LLOYDS TSB | GB | 13,17 | +1,71 |
| MERITA | FI• | 5,1 | +0,99 |
| NAT BANK GREECE | GR | 63,54 | .... |
| NATEXIS | FR• | 51,4 | -1,53 |
| NATL WESTM BK | GB | 19,89 | +2,15 |
| NORDBANKEN HOLD | SE | 5,32 | +0,63 |
| OBERBANK | AT• | 62,85 | .... |
| ROLO BANCA 1473 | IT• | 22,55 | +0,22 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 17,78 | -0,33 |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 10,32 | +1,65 |
| SPAREBANKEN NOR | NL• | 181 | +1,26 |
| STE GENERAL-A-/ | FR• | 144,4 | +3,66 |
| SV HANDBK -A- | SE | 32,31 | +1,05 |
| UBS REG | CH | 293,08 | +0,87 |
| UNICREDITO ITAL | IT• | 4,77 | +5,53 |
| UNIDANMARK -A- | DK | 61,67 | -2,13 |
| XIOSBANK | GR | 42,34 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BANK P | | 261,07 | +1,11 |

### PRODUITS DE BASE

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ACERINOX REG | ES• | — | .... |
| ALUMINIUM GREEC | GR | 61,82 | .... |
| ARJO WIGGINS AP | GB | 1,89 | +1,59 |
| ASSIDOMAEN AB | SE | 17,86 | +0,63 |
| AVESTA | SE | 3,31 | -1 |
| BEKAERT | BE• | 368 | +1,91 |
| BILTON | GB | 4,48 | .... |
| BOEHLER-UDDEHOL | AT• | 40,25 | +0,15 |
| BRITISH STEEL | GB | 1,82 | -1,60 |
| BUHRMANN NV | NL• | 17,2 | +2,38 |
| BUNZL PLC | GB | 3,34 | .... |
| CART.BURGO | IT• | 5,33 | +2,50 |
| DEGUSSA-HUELS | DE• | 31,8 | +0,95 |
| ELKEM ASA, OSLO | NO | 12,36 | -0,47 |
| ELVAL | GR | 11,40 | .... |
| INPARSA | PT• | 17,54 | .... |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 6,81 | +0,88 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT• | 43,98 | +0,18 |
| METSAE-SERLA A | FI• | 6,75 | +2,27 |
| MODO B FR | SE | 25,73 | +1,32 |
| NORSKE SKOGIND- | NO | 29,37 | +1,61 |
| OUTOKUMPU OY -A | FI• | 8,02 | .... |
| PECHINEY-A- | FR• | 30,1 | +2,03 |
| PORTUCEL INDUST | PT• | 4,99 | .... |
| RAUTARUUKKI K | FI• | 5,95 | .... |
| RIO TINTO | GB | 12,08 | +1,49 |
| SIDENOR | GR | 23,27 | .... |
| SILVER & BARYTE | GR | 30,91 | .... |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 1,88 | +0,79 |
| SONAE INDUSTRIA | PT• | 11,67 | .... |
| SOPORCEL | PT• | 11,52 | .... |
| SSAB SW ST A FR | SE | 9,60 | .... |
| STORA ENSO -A- | FI• | 8,5 | +2,41 |
| STORA ENSO -R- | FI• | 8,75 | .... |
| SVENSKA CELLULO | SE | 19,42 | +2,35 |
| THYSSEN | DE• | 164 | +1,71 |
| TRELLEBORG B | SE | 8,37 | +0,67 |
| UNION MINIERE | BE• | 28,8 | +0,98 |
| UPM-KYMMENE COR | FI• | 23,8 | +0,42 |
| USINOR | FR• | 11 | +3,38 |
| VIOHALCO | GR | 29,20 | .... |
| VOEST-ALPINE ST | AT• | 25,79 | +1,14 |
| ▶ DJ E STOXX BASI P | | 190,91 | -0,47 |

### CHIMIE

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AGA -A- | SE | 11,77 | -0,47 |
| AGA -B- | SE | 11,77 | +0,48 |
| AIR LIQUIDE /RM | FR• | 135 | -1,46 |
| AKZO NOBEL | NL• | — | .... |
| BASF AG | DE• | 30,8 | -0,32 |
| BAYER AG | DE• | 32 | +0,95 |
| BOC GROUP PLC | GB | 12,58 | +0,12 |
| CIBA SPEC CHEM | CH | 65,64 | -0,48 |
| CLARIANT N | CH | 438,83 | +1,80 |
| DYNO INDUSTRIER | NO | 13,93 | -1,64 |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4407,23 | +0,07 |
| HENKEL KGAA VZ | DE• | 73,3 | +0,41 |
| HOECHST AG | DE• | 38,6 | +1,98 |
| ICI | GB | 7,80 | +1,36 |
| KEMIRA | FI• | 5,45 | .... |
| LAPORTE | GB | 8,27 | +2,19 |
| LENZING AG | AT• | 56 | -2,48 |
| PERSTORP -B- | SE | 8,71 | +1,30 |
| SNIA BPD | IT• | 1,23 | -0,81 |
| SOLVAY | BE• | 61 | .... |
| TESSENDERLO CHE | BE• | 44,55 | -0,11 |
| UCB | BE• | .... | .... |
| ▶ DJ E STOXX CHEM P | | 278,77 | -0,34 |

### CONGLOMÉRATS

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AKER RGI -A- | NO | 10,79 | -1,06 |
| CGIP /RM | FR• | 47,44 | -1,06 |
| CIR | IT• | 0,97 | +2,11 |
| D'IETEREN SA | BE• | 454 | +0,44 |
| GAZ ET EAUX /RM | FR• | 40,4 | -0,12 |
| GBL | BE• | 169,6 | +0,89 |
| GENL ELECTR CO | GB | 8,33 | -2,09 |
| GEVAERT | BE• | 68,3 | +1,04 |
| HAGEMEYER NV | NL• | 26,7 | +0,95 |
| INCHCAPE PLC | GB | 2,20 | +4,20 |
| INVESTOR -A- | SE | 37,50 | +1,05 |
| INVESTOR -B- | SE | 38,62 | +1,78 |
| KVAERNER -A- | NO | 17,18 | +2,07 |
| KVAERNER -B- | NO | 14,16 | +2,52 |
| LVMH / RM | FR• | 205,9 | +2,95 |
| MYTILINEOS HOLD | GR | 15,41 | .... |
| NORSK HYDRO | NO | 33,14 | +0,53 |
| OERLIKON-BUEHRL | CH | 112,88 | +3,02 |
| ORKLA -A- | NO | 12,59 | +0,48 |
| ORKLA -B- | NO | 10,79 | +1,09 |
| SONAE INVESTIME | PT• | 33,86 | .... |
| VEBA AG | DE• | 45,75 | +0,33 |
| ▶ DJ E STOXX CONG P | | 258,39 | +1,17 |

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| BRITISH TELECOM | GB | 15,39 | +0,78 |
| CABLE & WIRELES | GB | 12,66 | +3,63 |
| DEUTSCHE TELEKO | DE• | 39,6 | -0,50 |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 97,54 | +0,82 |
| FRANCE TELECOM | FR• | 82,2 | +0,24 |
| HELLENIC TELE ( | GR | 22,35 | .... |
| KONINKLIJKE KPN | NL• | 43 | .... |
| PORTUGAL TELECO | PT• | 45,22 | .... |
| SWISSCOM N | CH | 385,32 | +2 |
| TELE DANMARK | DK | 106,94 | -0,63 |
| TELECEL | PT• | 161,5 | .... |
| TELECOM ITALIA | IT• | 9,58 | +0,21 |
| TELECOM ITALIA | IT• | 5,59 | +1,64 |
| TELEFONICA | ES• | 41,98 | +0,84 |
| TIM | IT• | 6,01 | +0,50 |
| VODAFONE GROUP | GB | 16,38 | +1,47 |
| ▶ DJ E STOXX TCOM P | | 635,71 | +0,12 |

### CONSTRUCTION

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AALBORG PORTLAN | DK | 16,81 | .... |
| ACCIONA | ES• | 63,45 | -0,83 |
| ACESA REG | ES• | 13,17 | +0,53 |
| AKTOR SA | GR | 12,57 | .... |
| ASKO OY | FI• | 14,1 | +0,36 |
| AUMAR | ES• | 22,89 | -0,52 |
| AUTOSTRADE | IT• | 7,88 | -0,26 |
| BCA INTESA | IT• | 4,95 | +1,02 |
| BICC PLC | GB | 1,20 | .... |
| BILFINGER & BER | DE• | 18,25 | -2,41 |
| BLUE CIRCLE IND | GB | 4,60 | -1,27 |
| BOUYGUES /RM | FR• | 234,8 | +1,08 |
| BPB | GB | 3,34 | -0,88 |
| CARADON | GB | 2,20 | .... |
| CBR | BE• | 82 | +3,60 |
| CHARTER | GB | 5,19 | +0,57 |
| CIMPOR SGPS R | PT• | 25,2 | .... |
| COLAS /RM | FR• | 164,9 | -0,06 |
| CRH PLC | GB | 18,38 | -0,18 |
| CRISTALERIA ESP | ES• | 46,4 | +0,19 |
| DRAGADOS CONSTR | ES• | 34 | -1,16 |
| FOM CON CONTRAT | ES• | 64,1 | +0,31 |
| GROUPE GTM | FR• | 85 | -0,23 |
| HEIDELBERGER ZE | DE• | 57 | .... |
| HELLTECHNODO.R | GR | 11 | .... |
| HERACLES GENL R | GR | 22,98 | .... |
| HOCHTIEF ESSEN | DE• | 30 | +1,35 |
| HOLDERBANK FINA | CH | 230,12 | -1,22 |
| HOLDERBANK FINA | CH | 955,74 | +0,20 |
| IMETAL /RM | FR• | 103,5 | +0,88 |
| ITALCEMENTI | IT• | 10,3 | +1,48 |
| ITALCEMENTI RNC | IT• | 4,25 | +0,71 |
| LAFARGE /RM | FR• | 81,65 | +2,06 |
| MICHANIKI REG. | GR | 7,95 | .... |
| PARTEK | FI• | 8,8 | +1,15 |
| PHILIPP HOLZMAN | DE• | 125 | .... |
| PILKINGTON PLC | GB | 0,95 | +1,59 |
| POTAGUA -B- | DK | 18,83 | .... |
| RMC GROUP PLC | GB | 10,73 | -0,14 |
| RUGBY GRP | GB | 1,60 | +1,89 |
| SAINT GOBAIN /R | FR• | 148,2 | +1,23 |
| SEMAPA | PT• | 14,4 | .... |
| SKANSKA -B- | SE | 30,41 | +0,93 |
| SUPERFOS | DK | 12,71 | .... |
| TARMAC | GB | 1,60 | .... |
| TAYLOR WOODROW | GB | 2,74 | -0,54 |
| TECHNIP /RM | FR• | 90,5 | +4,14 |
| TITAN CEMENT RE | GR | 67,57 | .... |
| UNICEM | IT• | 10,2 | -0,97 |
| URALITA SA | ES• | 9,08 | +0,55 |
| VALENCIANA CEM | ES• | 11,4 | +0,88 |
| WIENERB BAUSTOF | AT• | 170 | +0,18 |
| WILLIAMS | GB | 5,31 | .... |
| ▶ DJ E STOXX CNST P | | 190,1 | +0,75 |

### CONSOMMATION CYCLIQUE

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ACCOR /RM | FR• | 226,5 | +0,31 |
| ADIDAS-SALOMON | DE• | 86,5 | +1,17 |
| AMER GROUP A | FI• | 13 | .... |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT• | 28,9 | +0,52 |
| BANG & OLUFSEN | DK | 61,20 | .... |
| BARRATT DEV PLC | GB | 4,19 | -0,35 |
| BEAZER GROUP | GB | 2,86 | +1,05 |
| BENETTON GROUP | IT• | 1,49 | -1,32 |
| BERKELEY GROUP | GB | 8,52 | -0,35 |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 6,47 | +0,23 |
| BRYANT GROUP PL | GB | 1,72 | -0,85 |
| CHARGEURS RM | FR• | 44,05 | .... |
| CLUB MED. /RM | FR• | 85,5 | +0,83 |
| COATS VIYELLA | GB | 0,58 | .... |
| COMPASS GRP | GB | 11,14 | -1,70 |
| COURTAULDS TEXT | GB | 2,19 | .... |
| DT.LUFTHANSA N | DE• | 19,7 | +1,03 |
| ELECTROLUX -B- | SE | 18,91 | +0,33 |
| EMI GROUP | GB | 6,61 | -0,45 |
| EURO DISNEY /RM | FR• | 1,22 | +1,67 |
| FINNAIR | FI• | 4,8 | -3,03 |
| G WIMPEY PLC | GB | 2,17 | +2,08 |
| GRANADA GROUP P | GB | 18,48 | -1,03 |
| HERMES INTL | FR• | 66,15 | +0,23 |
| HPI | IT• | 0,56 | .... |
| HUNTER DOUGLAS | NL• | 25 | -4,40 |
| KLM | NL• | 25,5 | +1,19 |
| LADBROKE GRP | GB | 4,25 | +0,70 |
| MOULINEX /RM | FR• | 10,06 | +3,71 |
| NCL HLDG | NO | 1,90 | +0,81 |
| PATHE /RM | FR• | 244 | -0,81 |
| PENTLAND GRP | GB | 1,44 | .... |
| PERSIMMON PLC | GB | 3,42 | -0,43 |
| RANK GROUP | GB | 3,55 | +0,84 |
| SAIRGROUP N | CH | 190,14 | -0,33 |
| SAS DANMARK A/S | DK | 8,88 | .... |
| SEB /RM | FR• | 58,9 | -1,01 |
| THE SWATCH GRP | CH | 573,57 | -0,44 |
| THE SWATCH GRP | CH | 127,18 | -0,25 |
| WILLIAM BAIRD | GB | 1,88 | +1,82 |
| WILSON BOWDEN | GB | 9,56 | +1,25 |
| WOLFORD AG | AT• | 46,01 | -0,20 |
| WWW UK UNITS | GB | 0,72 | .... |
| ▶ DJ E STOXX CYC GO P | | 158,73 | +0,28 |

### PHARMACIE

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ASTRA -A- | SE | 17,80 | +0,63 |
| ASTRA -B- | SE | 17,75 | +0,32 |
| ELAN CORP | GB | 68,68 | +0,08 |
| GLAXO WELLCOME | GB | 28,29 | +0,21 |
| NOVARTIS N | CH | 1615,56 | +1,83 |
| NOVO NORDISK B | DK | 99,54 | -1,33 |
| ORION A | FI• | 19,7 | -0,51 |
| ORION B | FI• | 19,5 | +2,36 |
| RHONE POUL/RM | FR• | 43,01 | +1,66 |
| ROCHE HOLDING | CH | 16495,82 | .... |
| ROCHE HOLDING G | CH | 11757,85 | -0,56 |
| SANOFI /RM | FR• | 157,2 | -0,95 |
| SCHERING AG | DE• | 111 | +3,64 |
| SMITHKLINE BEEC | GB | 12,59 | +1,55 |
| ZENECA GROUP | GB | 36,82 | +0,57 |
| ▶ DJ E STOXX PHAR P | | 357,4 | +1,39 |

### ÉNERGIE

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AKER MARITIME | NO | 6,85 | +1,72 |
| BG | GB | 6,22 | +1,44 |
| BP AMOCO | GB | 13,68 | +3,36 |
| BURMAH CASTROL | GB | 12,87 | -1,69 |
| CESPA | ES• | 32,74 | +1,80 |
| ELECTRAFINA | BE• | 107,8 | +0,37 |
| ELF AQUITAINE / | FR• | 107 | +1,23 |
| ENI | IT• | 5,68 | +0,53 |
| ENTERPRISE OIL | GB | 4,42 | +2,40 |
| F.OLSEN ENERGY | NO | 6,73 | +3,57 |
| LASMO | GB | 1,98 | +3,88 |
| OCEAN RIG | NO | 0,19 | +3,16 |
| OMV AG | AT• | 85,3 | +1,67 |
| PETROFINA SA BR | BE• | 446 | +2,04 |
| PETROLEUM GEO-S | NO | 12,48 | +5,39 |
| PRIMAGAZ /RM | FR• | 71 | -1,39 |
| PROSAFE | NO | 8,44 | +3,74 |
| REPSOL | ES• | 47 | +0,64 |
| ROYAL DUTCH CO | NL• | 42 | +1,57 |
| SAGA PETROLEUM | NO | 8,47 | +2,10 |
| SAIPEM | IT• | 3,33 | +0,91 |
| SHELL TRANSP & | GB | 5,28 | +3,78 |
| SMEDVIG -A- | NO | 7,83 | +5,47 |
| TOTAL /RM | FR• | 101,7 | +0,39 |
| ▶ DJ E STOXX ENGY P | | 241,44 | +1,13 |

### SERVICES FINANCIERS

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| 3I | GB | 9,01 | -0,65 |
| ALMANIJ | BE• | 88,95 | -0,35 |
| ALPHA FINANCE | GR | 52,19 | .... |
| AMVESCAP | GB | 8,91 | .... |
| BAIL INVEST /RM | FR• | 128,7 | -0,23 |
| BPI-SGPS N | PT• | 28,83 | .... |
| BRITISH LAND CO | GB | 7,88 | .... |
| CAPITAL SHOPPIN | GB | 5,77 | +0,78 |
| COBEPA | BE• | 63,8 | +2,08 |
| CORP FIN ALBA - | ES• | 127 | -1,17 |
| CPR /RM | FR• | 38,23 | +0,08 |
| CS GROUP N | CH | 160,16 | +1,06 |
| EURAFRANCE /RM | FR• | 451 | +0,07 |
| FONCIERE LYONNA | FR• | 126,5 | -1,94 |
| FORTIS AG | BE• | — | ... |
| GECINA /RM | FR• | 103 | .... |
| HAMMERSON | GB | 6,01 | -2,64 |
| IMMEUBLES FRANC | FR• | 17 | -1,16 |
| KAPITAL HOLDING | DK | 39,68 | -3,28 |
| LAND SECURITIES | GB | 12,35 | +1,95 |
| LIBERTY INT.HDG | GB | 8,10 | -0,72 |
| MEDIOBANCA | IT• | 10,4 | +0,97 |
| MEDIOLANUM | IT• | 5,85 | +5,03 |
| MEPC PLC | GB | 7,16 | +0,83 |
| METROVACESA | ES• | 23,9 | -0,46 |
| NATIO-INTER -C- | NL• | — | .... |
| PARIBAS | FR• | 83 | +2,41 |
| PROVIDENT FIN | GB | 14,56 | +0,20 |
| RODAMCO NV | NL• | 22,3 | +0,45 |
| SCHRODERS PLC | GB | 18,57 | -0,40 |
| SEFIMEG N /RM | FR• | 61,6 | -1,28 |
| SIMCO N /RM | FR• | 82,3 | .... |
| SLOUGH ESTATES | GB | 4,87 | -1,75 |
| SOPHIA /RM | FR• | 38 | .... |
| UNIBAIL /RM | FR• | 117 | -0,26 |
| UNIM | IT• | 0,52 | .... |
| VALLEHERMOSO | ES• | 10,76 | +0,75 |
| WOOLWICH PLC | GB | 8,78 | +0,26 |
| ▶ DJ E STOXX FINS P | | 240,7 | +0,38 |

### ALIMENTATION ET BOISSON

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ALLIED DOMECQ | GB | 7,32 | -0,20 |
| ASSOCIATE BRIT | GB | 8,70 | +0,89 |
| BASS | GB | 12,84 | +0,23 |
| BBAG OE BRAU-BE | AT• | 43,9 | -0,68 |
| BONGRAIN /RM | FR• | 350,1 | -0,96 |
| BRAU-UNION | AT• | 48,7 | +0,41 |
| CADBURY SCHWEPP | GB | 14,34 | +0,62 |
| CARLSBERG -B- | DK | 39,88 | -2,64 |
| CARLSBERG AS -A | DK | 39,68 | -1,67 |
| CHR. HANSEN HLD | DK | 98,88 | +2,21 |
| CULTOR -1- | FI• | 17,1 | .... |
| DANISCO | DK | 43,72 | .... |
| DANONE /RM | FR• | 223 | +0,41 |
| DELTA DAIRY | GR | 19,41 | .... |
| DIAGEO | GB | 10,80 | +0,14 |
| ELAIS OLEAGINOU | GR | 19,31 | .... |
| ERID.BEGH.SAY / | FR• | 125 | +2,54 |
| GREENCORE GROUP | GB | 3,70 | +0,40 |
| HEINEKEN | NL• | 43,95 | +0,46 |
| HELLENIC BOTTLI | GR | 29,42 | .... |
| HELLENIC SUGAR | GR | 8,51 | .... |
| HUHTAMAEKI I VZ | FI• | 32,2 | +0,63 |
| KERRY GRP-A- | GB | 11,79 | .... |
| MONTEDISON | IT• | 0,9 | .... |
| NESTLE N | CH | 1729,52 | +1,03 |
| PARMALAT | IT• | 1,28 | .... |
| PERNOD RICARD / | FR• | 54,05 | +0,09 |
| RAISIO GRP K | FI• | 5,8 | .... |
| RAISIO GRP V | FI• | 5,83 | -0,17 |
| RIEBER & SON -B | NO | 6,22 | +2,27 |
| TATE & LYLE | GB | 6,15 | -1,19 |
| UNICER REG | PT• | 20,35 | .... |
| UNIGATE PLC | GB | 6,32 | -1,16 |
| UNILEVER | NL• | 67,4 | -1,75 |
| UNILEVER | GB | 8,79 | -0,17 |
| ▶ DJ E STOXX F & BV P | | 228,52 | +0,28 |

### BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ABB AB -A- | SE | 10,60 | +2,15 |
| ABB AB -B- | SE | 10,80 | +2,70 |
| ABB BADEN | CH | 1121,32 | +1,48 |
| ADECCO CHESEREX | CH | 457,09 | -3,20 |
| ALSTOM | FR• | 22,6 | -2,16 |
| ALUSUISSE LON G | CH | 985,23 | +0,06 |
| ASSOC BR PORTS | GB | 4,19 | +4,04 |
| ATLAS COPCO -A- | SE | 23,83 | -0,23 |
| ATLAS COPCO -B- | SE | 23,77 | +0,24 |
| ATTICA ENTR SA | GR | 7,66 | .... |
| BAA | GB | 10,37 | -0,65 |
| BBA GROUP PLC | GB | 6,30 | +1,67 |
| BERGESEN | NO | 13,35 | +0,44 |
| BONHEUR | NO | 18,57 | +1,27 |
| CMB | BE• | 32,47 | -1,01 |
| COOKSON GROUP P | GB | 2,10 | -3,40 |
| DAMPSKIBS -A- | DK | 4976,88 | .... |
| DAMPSKIBS -B- | DK | 5582,16 | -1,19 |
| DAMSKIBS SVEND | DK | 8003,34 | .... |
| DELTA PLC | GB | 1,81 | -0,81 |
| DET SONDENFJ NO | NO | 6,33 | +5,83 |
| ELECTROCOMPONEN | GB | 6,40 | -3,44 |
| EQUANT NV | DE• | 68,5 | +2,24 |
| FINNLINES | FI• | 27,2 | +0,74 |
| FKI | GB | 2,49 | +3,07 |
| FLS IND.B | DK | 19,50 | .... |
| FLUGHAFEN WIEN | AT• | 37,94 | -0,55 |
| GKN | GB | 14,20 | +3,56 |
| GLYNWED INTL PL | GB | 2,91 | .... |
| HALKOR | GR | 9,49 | .... |
| HANSON PLC | GB | 8,15 | +1,29 |
| HAYS | GB | 9,72 | +1,08 |
| HEIDELBERGER DR | DE• | 48,7 | +0,41 |
| HELLAS CAN SA P | GR | 20,72 | .... |
| IFIL | IT• | 3,03 | +2,36 |
| IMI PLC | GB | 3,42 | +2,21 |
| ISS INTL SERV-B | DK | 54,21 | -0,49 |
| KOEBENHAVN LUFT | DK | 93,25 | -0,98 |
| KON.NEDLLOYD | NL• | 10,45 | +1,95 |
| KONE B | FI• | 84 | +0,01 |
| LAHMEYER | DE• | 46,5 | .... |
| LEGRAND /RM | FR• | 177,9 | +1,25 |
| LEIF HOEGH | NO | 10,91 | -2,08 |
| LINDE AG | DE• | 480 | +2,13 |
| MAN AG | DE• | 24,75 | +3,99 |
| MANNESMANN AG | DE• | 117,3 | +2 |
| METALLGESELLSCH | DE• | 16,3 | +1,88 |
| METRA A | FI• | 19 | -2,56 |
| MORGAN CRUCIBLE | GB | 3,36 | +3,65 |
| NFC | GB | 2,13 | -1,37 |
| NKT HOLDING | DK | 69,95 | .... |
| OCEAN GROUP | GB | 12,84 | +3,89 |
| PENINS.ORIENT.S | GB | 10,49 | -0,14 |
| PREMIER FARNELL | GB | 2,89 | +1,04 |
| PREUSSAG AG | DE• | 455 | +1,58 |
| RAILTRACK | GB | 21,97 | +0,27 |
| RANDSTAD HOLDIN | NL• | 48,5 | -0,11 |
| RATIN -A- | DK | 158,05 | -2,06 |
| RATIN -B- | DK | 167,46 | +0,16 |
| RAUMA OY | FI• | 10,75 | +0,94 |
| RENTOKIL INITIA | GB | 5,87 | -0,25 |
| REXAM | GB | 3,02 | +3,03 |
| REXEL /RM | FR• | 72,9 | -1,02 |
| RHI AG | AT• | 24,8 | +2,27 |
| RIETER HLDG N | CH | 528,87 | +0,24 |
| SANDVIK -A- | SE | 18,19 | +0,31 |
| SANDVIK -B- | SE | 18,25 | +0,31 |
| SAURER ARBON N | CH | 439,65 | -0,73 |
| SCANIA AB -A- | SE | 23,77 | +0,47 |
| SCANIA AB -B- | SE | 24,11 | +0,70 |
| SCHINDLER HOLD | CH | 1499,42 | +1,89 |
| SCHINDLER HOLD | CH | 1541,90 | +4,21 |
| SCHNEIDER /RM | FR• | 49,72 | +1,47 |
| SEAT-PAGINE GIA | IT• | 1,29 | -0,77 |
| SECURICOR | GB | 8,45 | -1,21 |
| SECURITAS -B- | SE | 14,96 | .... |
| SGS GENEVA BR | CH | 708,90 | +1,81 |
| SHANKS & MCEWAN | GB | 3,81 | .... |
| SIDEL /RM | FR• | 65,5 | -0,46 |
| BTR SIEBE | GB | 3,99 | +1,12 |
| SITA /RM | FR• | 194 | -0,92 |
| SKF -A- | SE | 12,61 | +0,89 |
| SKF -B- | SE | 13,34 | +0,84 |
| SOPHUS BEREND - | DK | 28,92 | -0,46 |
| SOPHUS BERENDS | DK | 27,31 | .... |
| STORK NV | NL• | 17,65 | -1,40 |
| SULZER FRAT.SA1 | CH | 544,61 | -0,57 |
| SVEDALA | SE | 15,40 | +4,55 |
| SVENDBORG -A- | DK | 7667,08 | +3,64 |
| T.I.GROUP PLC | GB | 8,26 | +4,37 |
| TOMRA SYSTEMS | NO | 31,60 | +1,48 |
| ULSTEIN HOLDING | NO | 20,54 | .... |
| UNITOR | NO | 7,78 | .... |
| VA TECHNOLOGIE | AT• | 72,45 | -0,82 |
| VALMET | FI• | 10,05 | +0,50 |
| ▶ DJ E STOXX IND GO P | | 358,85 | -0,08 |

### ASSURANCES

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AGF /RM | FR• | 50,1 | +0,32 |
| ALLEANZA ASS | IT• | 10,28 | +7,84 |
| ALLIANZ AG | DE• | 273 | +1,68 |
| ALLIED ZURICH | GB | 13,62 | +0,38 |
| ASPIS PRONIA GE | GR | 14,51 | .... |
| AXA /RM | FR• | 113,5 | +1,61 |
| CGU | GB | 14,23 | +0,84 |
| CORP.MAPFRE REG | ES• | 19,61 | +0,67 |
| ERGO VERSICHERU | DE• | 119,6 | +2,14 |
| ETHNIKI GEN INS | GR | 42,09 | .... |
| FONDIARIA ASS | IT• | 4,51 | +2,50 |
| FORSIKRING CODA | DK | 97,98 | -0,24 |
| FORTIS AMEV NV | NL• | 74,7 | .... |
| GENERALI ASS | IT• | 38,15 | +1,54 |
| GENERALI HLD VI | AT• | 199 | .... |
| INA | IT• | 2,48 | +7,05 |
| IRISH LIFE | GB | 9,13 | -0,32 |
| LEGAL & GENERAL | GB | 11,53 | +0,78 |
| MUENCH RUECKVER | DE• | 181,5 | +0,28 |
| NORWICH UNION | GB | 6,76 | +1,33 |
| POHJOLA GRP.B | FI• | 51,8 | .... |
| PRUDENTIAL CORP | GB | 12,04 | +1,24 |
| RAS | IT• | 9,55 | +3,02 |
| ROYAL SUN ALLIA | GB | 8,54 | -1,37 |
| SAMPO -A- | FI• | 28,3 | +1,40 |
| SWISS RE N | CH | 2932,38 | +1,35 |
| SEGUROS MUNDIAL | PT• | 27,03 | .... |
| SKANDIA FOERSAE | SE | 15,88 | +1,06 |
| STOREBRAND | NO | 7,02 | +0,83 |
| SWISS LIFE BR | CH | 591,20 | +0,86 |
| TOPDANMARK AS | DK | 169,48 | -0,79 |
| TRYG-BALTICA | DK | 22,87 | .... |
| ZURICH ALLIED N | CH | 598,12 | +0,21 |
| ▶ DJ E STOXX INSU P | | 333,11 | -1,21 |

### MEDIAS

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| B SKY B GROUP | GB | 8,06 | -0,73 |
| CANAL PLUS /RM | FR• | 272 | -0,18 |
| CARLTON COMMUNI | GB | 8,63 | -1,49 |
| ELSEVIER | NL• | 14,2 | .... |
| HAVAS ADVERTISI | FR• | 182,5 | +1,50 |
| INDEPENDENT NEW | IR• | 3,9 | +5,41 |
| LAGARDERE SCA N | FR• | 34,13 | +2,80 |
| MEDIASET | IT• | 8,36 | -2,44 |
| PEARSON | GB | 20,21 | .... |
| REED INTERNATIO | GB | 8,57 | +0,87 |
| REUTERS GROUP | GB | 13,11 | +0,45 |
| SCHIBSTED | NO | 18,87 | +2,16 |
| TF1 | FR• | 170,9 | +0,71 |
| UNITED NEWS & M | GB | 9,53 | +2,22 |
| WOLTERS KLUWER | NL• | 166,65 | +1 |
| WPP GROUP | GB | 7,40 | -1,38 |
| ▶ DJ E STOXX MEDIA P | | 314,06 | -0,20 |

### BIENS DE CONSOMMATION

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AHOLD | NL• | 32,7 | -1,36 |
| ASDA GROUP PLC | GB | 2,29 | +0,68 |
| ATHENS MEDICAL | GR | 21,44 | .... |
| AUSTRIA TABAK A | AT• | 68,65 | -0,51 |
| BEIERSDORF AG | DE• | 67 | +1,52 |
| BIC /RM | FR• | 47,6 | +2,37 |
| BRIT AMER TOBAC | GB | 8,29 | -0,36 |
| CASINO GP /RM | FR• | 82,4 | +1,10 |
| CFR UNITS -A- | CH | 1489,01 | +0,65 |
| CPT MODERNES /R | FR• | 512 | .... |
| DELHAIZE | BE• | 88 | +0,06 |
| ESSILOR INTL /R | FR• | 344 | +0,15 |
| ETS COLRUYT | BE• | 702,5 | +2,33 |
| FYFFES | GB | 2,17 | -5,16 |
| GIB | BE• | 37 | .... |
| GOODYS | GR | 24,91 | .... |
| IMPERIAL TOBACC | GB | 10,68 | -2,70 |
| KESKO OY | FI• | 14 | -9,71 |
| L'OREAL /RM | FR• | 586 | +1,52 |
| MODELO CONTINEN | PT• | 18,39 | .... |
| PAPASTRATOS CIG | GR | 13,82 | .... |
| PROMODES /RM | FR• | 585 | +4,28 |
| RECKITT & COLMA | GB | 11,85 | -0,99 |
| SAFEWAY | GB | 3,76 | -0,39 |
| SAINSBURY J. PL | GB | 5,28 | +0,85 |
| SEITA /RM | FR• | 55 | -0,90 |
| SMITH & NEPHEW | GB | 2,67 | +1,75 |
| STAGECOACH HLDG | GB | 3,67 | +1,22 |
| TABACALERA REG | ES• | 19,78 | +0,51 |
| TAMRO | FI• | 3,85 | .... |
| TESCO PLC | GB | 2,46 | .... |
| TNT POST GROEP | NL• | 29,85 | +0,34 |
| ▶ DJ E STOXX N CY G P | | 430,45 | -0,84 |

### COMMERCE DISTRIBUTION

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ARCADIA GRP | GB | 3,20 | .... |
| BOOTS CO PLC | GB | 14,90 | +1,82 |
| CARREFOUR /RM | FR• | 651 | +0,77 |
| CASTO.DUBOIS /R | FR• | 198 | +1,02 |
| CENTROS COMER P | ES• | 20,12 | +0,20 |
| CONTINENTE | ES• | 28,82 | +1,90 |
| DIXONS GROUP PL | GB | 17,18 | +1,49 |
| GEHE AG | DE• | 49 | -1,01 |
| GREAT UNIV STOR | GB | 12,61 | +1,19 |
| GUILBERT /RM | FR• | 120 | -1,64 |
| HENNES & MAURIT | SE | 70,20 | +0,96 |
| JERONIMO MARTIN | PT• | 34,93 | .... |
| KARSTADT AG | DE• | 335 | .... |
| KINGFISHER | GB | 10,98 | -0,67 |
| MARKS & SPENCER | GB | 5,65 | +1,60 |
| METRO | DE• | 58,1 | +0,85 |
| NEXT PLC | GB | 10,82 | -0,14 |
| PINAULT PRINT./ | FR• | 152,4 | -1,55 |
| RINASCENTE | IT• | 7,15 | -3,90 |
| STOCKMANN A | FI• | 22,3 | -0,67 |
| VALORA HLDG N | CH | 203,99 | +1,25 |
| W.H SMITH GRP | GB | 8,11 | +0,18 |
| WOLSELEY PLC | GB | 6,89 | -0,50 |
| ▶ DJ E STOXX RETL P | | 338,37 | -0,11 |

### HAUTE TECHNOLOGIE

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ALCATEL /RM | FR• | 116,8 | +2,63 |
| ALTEC SA REG. | GR | 29,82 | .... |
| ASK PROXIMA | NO | 5,88 | .... |
| BAAN COMPANY | NL• | 7 | +1,45 |
| BARCO | BE• | 156,8 | -0,95 |
| BOWTHORPE | GB | 5,92 | -0,74 |
| BRITISH AEROSPA | GB | 5,93 | +0,50 |
| BRITISH BIOTECH | GB | 0,25 | .... |
| CAP GEMINI /RM | FR• | 155,8 | +1,37 |
| COLOPLAST B | DK | 94,16 | -1,41 |
| DASSAULT SYST./ | FR• | 35,5 | +0,85 |
| ERICSSON A | SE | 24,72 | -0,45 |
| FINMECCANICA | IT• | 1,06 | .... |
| FRESENIUS MED C | DE• | 55,5 | +4,72 |
| GAMBRO -A- | SE | 7,37 | +1,54 |
| GAMBRO -B- | SE | 7,42 | +0,76 |
| GETRONICS | NL• | 35,26 | -0,84 |
| GN GREAT NORDIC | DK | 28,92 | -1,38 |
| INSTRUMENTARIUM | FI• | 28 | +4,87 |
| INTRACOM N | GR | 60,89 | .... |
| KON. PHILIPS EL | NL• | 82,15 | +0,32 |
| MERKANTILDATA | NO | 8,94 | -0,65 |
| MISYS | GB | 8,48 | +0,31 |
| NERA ASA | NO | 1,86 | +1,27 |
| NETCOM ASA | NO | 28,67 | +1,65 |
| NOKIA -A- | FI• | 127,5 | +0,91 |
| NOKIA -K- | FI• | 126,5 | +0,08 |
| NYCOMED AMERSHA | GB | 8,33 | +7 |
| OCE | NL• | 24,2 | -1,43 |
| OLIVETTI | IT• | 2,94 | -2 |
| RACAL ELECT CON | GB | 6,26 | +1,93 |
| RADIOMETER -B- | DK | 44,39 | .... |
| ROLLS ROYCE | GB | 4,08 | +2,60 |
| SAGEM | FR• | 510 | +2,49 |
| SAP AG | DE• | 288 | +0,35 |
| SAP VZ | DE• | 317 | -0,31 |
| SEMA GROUP | GB | 10,40 | -1,68 |
| SIEMENS AG | DE• | 58,2 | +4,41 |
| SIRTI | IT• | 5,4 | -1,28 |
| SMITHS IND PLC | GB | 14,78 | .... |
| STMICROELEC SIC | FR• | 81,8 | +1,24 |
| TANDBERG DATA A | NO | 3,42 | -0,87 |
| THOMSON CSF /RM | FR• | 29,28 | +4,61 |
| WILLIAM DEMANT | DK | 55,28 | .... |
| ZODIAC /RM | FR• | 179 | +1,88 |
| ▶ DJ E STOXX TECH P | | 373,82 | -1,40 |

### SERVICES COLLECTIFS

| | Code pays | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ANGLIAN WATER | GB | 11,10 | -1,96 |
| BRITISH ENERGY | GB | 9,04 | -0,33 |
| CENTRICA | GB | 1,75 | .... |
| EDISON | IT• | 8,4 | +0,60 |
| ELECTRABEL | BE• | 349,5 | -0,43 |
| ELECTRIC PORTUG | PT• | 18,88 | .... |
| ENDESA | ES• | 23,73 | +0,08 |
| EVN | AT• | 118,5 | -0,08 |
| GAS NATURAL SDG | ES• | 88,65 | +0,17 |
| HAFSLUND -A- | NO | 5,69 | .... |
| HAFSLUND -B- | NO | 3,54 | .... |
| IBERDROLA | ES• | 13,52 | +0,45 |
| ITALGAS | IT• | 4,42 | +2,08 |
| NATIONAL GRID G | GB | 8,47 | -1,35 |
| NATIONAL POWER | GB | 7,18 | -2,42 |
| OESTERR ELEKTR | AT• | 144,6 | -1,03 |
| POWERGEN | GB | 11,29 | -0,78 |
| RWE | DE• | 38,9 | +1,93 |
| SCOT POWER | GB | 8,68 | -0,51 |
| SEVERN TRENT | GB | 13,76 | +0,43 |
| SUEZ LYON EAUX | FR• | 162,2 | +0,16 |
| SYDKRAFT -A- | SE | 24,55 | +1,85 |
| SYDKRAFT -C- | SE | 17,75 | -1,85 |
| THAMES WATER | GB | 15,43 | +0,19 |
| TRACTEBEL | BE• | 149,1 | +1,57 |
| UNION EL-FENOS | ES• | 15,44 | -0,19 |
| UNITED UTILITIE | GB | 11,67 | -0,75 |
| VIAG | DE• | 482 | +0,43 |
| VIVENDI/RM | FR• | 231,3 | -1,15 |
| ▶ DJ E STOXX PO SUP P | | [illegible] | .... |

(Publicité)




## EURO NOUVEAU MARCHÉ

### AMSTERDAM

| 05/03 12h38 | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|
| AIRSPRAY NV | 28,1 | +1,95 |
| ANTONOV | 0,74 | .... |
| C/TAC | 12,4 | +5,08 |
| CARDIO CONTROL | 8,8 | -1,12 |
| CSS | 16,25 | -0,91 |
| HITT NV | 7,3 | +0,69 |
| INNOCONCEPTS NV | 18,5 | +2,78 |
| NEDGRAPHICS HOLD | 18,25 | +1,39 |
| POLYDOC | 2,1 | -2,33 |
| PROLION HOLDING | 87,5 | -0,57 |
| RING ROSA | 6,35 | +3,25 |
| RING ROSA WT | 0,92 | -2,13 |
| UCC HOLDING NV | 14,75 | +1,72 |

### BRUXELLES

| | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|
| ENVIPCO HLD CT | 2,39 | -2,45 |
| FARDEM BELGIUM ABC | 20 | +0,50 |
| INTERNOC HLD | 4,5 | -3,23 |
| INTL BRACHYTHER B | 15 | -6,25 |
| LINK SOFTWARE B | 7,8 | .... |
| PAYTON PLANAR | 2,3 | -6,12 |
| SYNERGIA | 7,5 | .... |

### FRANCFORT

| | Cours en euros | % Var. veille |
|---|---|---|
| 1 & 1 AG & CO.KGAA | 125 | -0,79 |
| AIXTRON | 198,5 | +1,84 |
| AUGUSTA BETEILIGUN | 65,2 | +1,88 |
| BB BIOTECH ZT-D | 31,9 | +0,63 |
| BB MEDTECH ZT-D | 17,35 | +0,87 |
| BERTRANDT AG | 72 | +1,12 |
| BETA SYSTEMS SOFTW | 19,15 | +0,79 |
| CE COMPUTER EQUIPM | 154 | +1,32 |
| CE CONSUMER ELECTR | 270 | -0,74 |
| CENIT SYSTEMHAUS | 226 | .... |
| DRILLISCH | 150 | -1,19 |
| EDEL MUSIC E 98 | 399 | -1,30 |
| ELSA | 76 | +1,33 |
| EM.TV & MERCHANDI | 833 | -0,95 |
| EUROMICRON | 30 | +2,39 |
| GRAPHISOFT NV | 19,65 | +6,42 |
| HOEFT & WESSEL | 158 | -3,64 |
| HUNZINGER INFORMAT | 107 | .... |
| INFOMATEC | 301 | +0,67 |
| INTERSHOP COMMUNIC | 135 | -1,39 |
| KINOWELT MEDIEN | 182 | -2,15 |
| LHS GROUP | 37,99 | +8,54 |
| LINTEC COMPUTER | 154 | -3,82 |
| LOESCH UMWELTSCHUT | 8,5 | +0,12 |
| MENSCH UND MASCHIN | 66 | +3,61 |
| MOBILCOM | 295,2 | -2,89 |
| MUEHL PRODUCT & SE | 16 | -1,23 |
| MUEHLBAUER HOLDING | 87 | -1,14 |
| PFEIFFER VACU TECH | 42 | +0,72 |
| PLENUM | 159,85 | +10,24 |
| PSI | 74 | .... |
| QIAGEN NV | 64,01 | +0,02 |
| REFUGIUM HOLDING A | 34 | +1,80 |
| SACHSENRING AUTO | 16 | .... |
| SALTUS TECHNOLOGY | 34 | .... |
| SCM MICROSYSTEMS | 70 | +6,06 |
| SER SYSTEME | 396 | -3,65 |
| SERO ENTSORGUNG | 10 | .... |

**★ CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

**CODES PAYS HORS ZONE EURO**
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

# VALEURS FRANÇAISES

● Les valeurs bancaires étaient irrégulières vendredi 5 mars, à l'ouverture de la séance, après leur bond de jeudi suite au rachat par le belge KBC de la participation de 7,7 % des Mutuelles du Mans dans le CCF. Le CCF reculait de 0,12 %, à 83,30 €, tandis que la BNP et la **Société Générale** gagnaient respectivement 0,81 %, à 80,55 €, et 1,94 %, à 142 €.

● **Promodès** s'appréciait de 1,96 %, à 572 € à l'ouverture de la séance. Le numéro deux français de la distribution a annoncé une hausse de 18,6 % de son résultat net part du groupe.

● **Renault** bondissait de 2,06 % lors des premières transactions, vendredi, à 36,70 €. Selon plusieurs journaux allemands, dont *Die Welt*, le groupe allemand MAN s'intéresserait à Renault véhicules industriels, en vue d'un éventuel rachat.

● **La Société du Louvre** était stable, à 70,65 €, vendredi matin. Les fonds gérés par le financier américain Asher Edelman ont renouvelé leur intention de *« prendre le contrôle »* de la Société du Louvre dans une déclaration d'intention faite au Conseil des marchés financiers.

● **Seita** gagnait 0,36 % en début séance, vendredi, à 55,70 €. Selon certaines rumeurs, la manufacture de tabac pourrait reprendre les activités de l'américain Reynolds hors des Etats-Unis.

## RÈGLEMENT MENSUEL

**VENDREDI 5 MARS** — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mars

| France ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominal (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 147 | 148,50 | 974,10 | + 1,02 | 152 |
| CR.LYONNAIS(TP) | 142 | 142 | 931,46 | — | 1000 |
| RENAULT (T.P.) | 425,10 | 428 | 2807,50 | + 0,68 | 1000 |
| SAINT GOBAIN(T.P | 180,50 | 180,50 | 1184 | — | 1000 |
| THOMSON S.A (T.P | 142,50 | — | — | — | 1000 |
| ACCOR | 225,80 | 227 | 1489,02 | + 0,53 | 100 |
| AGF | 49,94 | 49,95 | 327,65 | + 0,02 | 30 |
| AIR FRANCE GPE N | 16,51 | 16,59 | 108,82 | + 0,48 | 54 |
| AIR LIQUIDE | 137 | 134,30 | 880,95 | − 1,97 | 70 |
| ALCATEL | 113,90 | 117 | 767,47 | + 2,72 | 10 |
| ALSTOM | 23,10 | 22,50 | 147,59 | − 2,59 | 40 |
| ALTRAN TECHNO. # | 238,10 | 241,50 | 1584,14 | + 1,42 | 10 |
| ATOS CA | 185 | 185,50 | 1216,80 | + 0,27 | 10 |
| AXA | 111,70 | 112,90 | 740,58 | + 1,07 | 60 |
| BAIL INVESTIS | 129 | 128,70 | 844,22 | − 0,23 | 100 |
| BAZAR HOT. VILLE | 102,50 | 102,90 | 674,98 | + 0,39 | 50 |
| BERTRAND FAURE | 56,80 | 56,40 | 369,96 | − 0,70 | 5 |
| BIC | 46,50 | 47,59 | 312,17 | + 2,34 | 25 |
| BIS | 81 | 81 | 531,33 | — | 20 |
| B.N.P. | 79,90 | 80,30 | 526,73 | + 0,50 | 4 |
| BOLLORE | 173,30 | 173 | 1134,81 | − 0,17 | 50 |
| BONGRAIN | 353,50 | 350,10 | 2296,51 | − 0,96 | 50 |
| BOUYGUES | 232,30 | 235 | 1541,50 | + 1,16 | 50 |
| BOUYGUES OFFS | 25,50 | 26,08 | 171,07 | + 2,27 | 10 |
| BULL# | 5,85 | 5,89 | 38,64 | + 0,68 | 10 |
| CANAL + | 272,50 | 273,80 | 1796,01 | + 0,47 | 20 |
| CAP GEMINI | 153,50 | 155,70 | 1021,33 | + 1,43 | 40 |
| CARBONE LORRAINE | 36 | 37,62 | 246,77 | + 4,50 | 10 |
| CARREFOUR | 646 | 651 | 4270,28 | + 0,77 | 100 |
| CASINO GUICHARD | 81,50 | 82 | 537,88 | + 0,61 | 10 |
| CASINO GUICH.ADP | 51,70 | 51,70 | 339,13 | — | 10 |
| CASTORAMA DUB.(L | 196 | 196,50 | 1288,96 | + 0,25 | 25 |
| C.C.F. | 83,40 | 83,05 | 544,77 | − 0,41 | 25 |
| CEGID (LY) | 149,20 | 149,90 | 983,28 | + 0,46 | 25 |
| CERUS | 6,65 | 6,65 | 43,62 | — | 45 |
| CGIP | 47,95 | 47,10 | 308,95 | − 1,77 | 2 |
| CHARGEURS | 44,05 | 44,30 | 290,59 | + 0,58 | 100 |
| CHRISTIAN DALLOZ | 43 | 44 | 288,62 | + 2,32 | 10 |
| CHRISTIAN DIOR | 106,50 | 108,40 | 711,06 | + 1,78 | 52 |
| CIC -ACTIONS A | 80 | 80 | 524,77 | — | 100 |
| CIMENTS FRANCAIS | 53 | 52,60 | 345,03 | − 0,75 | 26 |
| CLARINS | 63,50 | 63 | 413,25 | − 0,78 | 50 |
| CLUB MEDITERRANE | 84,80 | 86,50 | 567,40 | + 2 | 25 |
| CNP ASSURANCES | 25,20 | 25,11 | 164,71 | − 0,35 | 25 |
| COFLEXIP | 53,35 | 54,80 | 359,46 | + 2,71 | 10 |
| COLAS | 165 | 165 | 1082,33 | — | 40 |
| COMPTOIR ENTREP | 2,15 | 2,20 | 14,43 | + 2,32 | 10 |
| CPR | 36,20 | 36,20 | 237,46 | — | 50 |
| CRED.FON.FRANCE | 13,89 | 13,89 | 91,11 | — | 100 |
| CFF.(FERRAILLES) | 31,50 | 30,10 | 197,44 | − 4,44 | 50 |
| CREDIT LYONNAIS | 40,09 | 40 | 262,38 | − 0,22 | 60 |
| CS SIGNAUX(CSEE) | 72 | 72,20 | 473,60 | + 0,27 | 100 |
| DAMART | 62 | 62,50 | 409,97 | + 0,80 | 5 |
| DANONE | 222,10 | 223 | 1462,78 | + 0,40 | 10 |
| DASSAULT-AVIATIO | 154 | 153,90 | 1009,52 | − 0,06 | 50 |
| DASSAULT SYSTEME | 35,20 | 35,50 | 232,86 | + 0,85 | 5 |
| DE DIETRICH | 42,10 | 42 | 275,50 | − 0,23 | 25 |
| DEVEAUX(LY)# | 81,70 | 82 | 537,88 | + 0,36 | 20 |
| DEV.R.N-P.CAL LI | 10 | 10 | 65,60 | — | 100 |
| DEXIA FRANCE | 118,90 | 122,90 | 806,17 | + 3,36 | 100 |
| DMC (DOLLFUS MI) | 6,03 | 6,03 | 39,55 | — | 75 |
| DYNACTION | 22,39 | 22,25 | 145,95 | − 0,62 | 25 |
| ECIA | 91,05 | 92,95 | 609,71 | + 2,08 | 25 |
| EIFFAGE | 59 | 58,80 | 385,70 | − 0,33 | 50 |
| ELF AQUITAINE | 105,70 | 106,90 | 701,22 | + 1,13 | 8 |
| ERAMET | 31,50 | 31,50 | 206,63 | — | 20 |
| ERIDANIA BEGHIN | 121,90 | 124,80 | 818,63 | + 2,37 | 65 |
| ESSILOR INTL | 343,50 | 343,50 | 2253,21 | — | 20 |
| ESSILOR INTL.ADP | 309,10 | 310 | 2033,47 | + 0,29 | 20 |
| ESSO | 72 | 72 | 472,29 | — | 50 |
| EURAFRANCE | 450,70 | 451 | 2958,37 | + 0,06 | 200 |
| EURO DISNEY | 1,20 | 1,22 | 8 | + 1,66 | 5 |
| EUROPE 1 | 227,50 | 242 | 1587,42 | + 6,37 | 100 |
| EUROTUNNEL | 1,35 | 1,35 | 8,86 | — | — |
| FIMALAC SA | 102,20 | 103 | 675,64 | + 0,78 | 140 |
| FINEXTEL | 18,15 | 18,20 | 119,38 | + 0,27 | 100 |
| FIVES-LILLE | 67,50 | 67,10 | 440,15 | − 0,59 | 50 |
| FRANCE TELECOM | 82 | 82,15 | 538,87 | + 0,18 | 25 |
| FROMAGERIES BEL | 651 | 650 | 4263,72 | − 0,15 | 50 |
| GALERIES LAFAYET | 900 | 919 | 6028,24 | + 2,11 | 100 |
| GASCOGNE | 80,20 | 80,80 | 530,01 | + 0,74 | 80 |
| GAUMONT # | 60,90 | 60,75 | 398,49 | − 0,24 | 50 |
| GAZ ET EAUX | 40,45 | 40,50 | 265,66 | + 0,12 | 5 |
| GECINA | 103 | 103,40 | 678,29 | + 0,09 | 100 |
| GEOPHYSIQUE | 35,43 | 35,25 | 231,22 | − 0,50 | 10 |
| GRANDVISION | 21,60 | 21,80 | 143 | + 0,92 | 10 |
| GROUPE ANDRE S.A | 104,90 | 104,55 | 685,48 | − 0,38 | 50 |
| GPE VALFOND ACT. | 44 | 44 | 288,62 | — | 100 |
| GR.ZANNIER (LY) | 17,30 | 17,20 | 112,82 | − 0,57 | 10 |
| GROUPE GTM | 85,20 | 84,90 | 556,91 | − 0,35 | 50 |
| GROUPE PARTOUCHE | 64,50 | 63,95 | 419,48 | − 0,85 | 91 |
| GUILBERT | 122 | 120 | 787,15 | − 1,63 | 10 |
| GUYENNE GASCOGNE | 365 | 365 | 2394,24 | — | 100 |
| HACHETTE FILI.ME | 223 | 220 | 1443,11 | − 1,34 | 20 |
| HAVAS ADVERTISIN | 179,80 | 182,30 | 1195,81 | + 1,39 | 8 |
| IMETAL | 102,60 | 104 | 682,20 | + 1,36 | 50 |
| IMMEUBLES DE FCE | 17,20 | 16,91 | 110,92 | − 1,68 | 10 |
| INFOGRAMES ENTER | 59,85 | 59,40 | 389,64 | − 0,75 | 20 |
| INGENICO | 21,90 | 21,80 | 143 | − 0,45 | 10 |
| INTERBAIL | 22,01 | 22,01 | 144,38 | — | 100 |
| INTERTECHNIQUE | 260 | 257 | 1685,81 | − 1,15 | 100 |
| ISIS | 51,85 | 52,50 | 344,38 | + 1,25 | 50 |
| JEAN LEFEBVRE | 79,50 | 78,80 | 516,89 | − 0,88 | 50 |
| KLEPIERRE | 86,65 | 86,90 | 570,03 | + 0,05 | 50 |
| LABINAL | 171 | 175,40 | 1150,55 | + 2,57 | 100 |
| LAFARGE | 80 | 81,20 | 532,64 | + 1,50 | 25 |
| LAGARDERE | 33,20 | 34,20 | 224,34 | + 3,01 | 40 |
| LAPEYRE | 64 | 63,50 | 416,53 | − 0,78 | 10 |
| LEBON (CIE) | 36,50 | 36,50 | 239,42 | ... | 50 |
| LEGRAND | 175,70 | 177 | 1161,04 | + 0,73 | 10 |
| LEGRAND ADP | 111,60 | 110,80 | 726,80 | − 0,71 | 10 |
| LEGRIS INDUST. | 39,93 | 39,60 | 259,76 | − 0,82 | 20 |
| LOCINDUS | 122 | 121,70 | 798,30 | − 0,24 | 150 |
| L'OREAL | 557,50 | 568 | 3725,84 | + 1,88 | 10 |

| France (suite) | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominal (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| LVMH MOET HEN. | 200 | 206,30 | 1353,24 | + 3,15 | 10 |
| MARINE WENDEL | 175,40 | 174 | 1141,37 | − 0,79 | 100 |
| METALEUROP | 4,50 | 4,73 | 31,03 | + 5,11 | 25 |
| MICHELIN | 38,50 | 37,91 | 248,67 | − 1,53 | 12 |
| MONTUPET SA | 31,80 | 32,02 | 210,04 | + 0,69 | 10 |
| MOULINEX | 9,70 | 10,18 | 66,78 | + 4,94 | 10 |
| NATEXIS | 52,20 | 52 | 341,10 | − 0,38 | 100 |
| NEOPOST | 14,50 | 14,50 | 95,11 | — | 4 |
| NORBERT DENTRES. | 25,48 | 25,32 | 166,09 | − 0,62 | 10 |
| NORD-EST | 26,50 | 26,30 | 172,52 | − 0,75 | 50 |
| NORDON (NY) | 70 | 70 | 459,17 | — | 70 |
| NRJ # | 194,50 | 194 | 1272,56 | − 0,25 | 10 |
| OLIPAR | 6,92 | — | — | — | 60 |
| PARIBAS | 81,05 | 82,80 | 543,13 | + 2,15 | 100 |
| PATHE | 246 | 244 | 1600,54 | − 0,81 | 100 |
| PECHINEY ACT ORD | 29,50 | 30,10 | 197,44 | + 2,03 | 100 |
| PERNOD-RICARD | 54 | 54 | 354,22 | ... | 20 |
| PEUGEOT | 121 | 126,30 | 828,47 | + 4,38 | 35 |
| PINAULT-PRINT.RE | 154,80 | 153,70 | 1008,21 | − 0,71 | 20 |
| PLASTIC OMN.(LY) | 66,20 | 66,50 | 436,21 | + 0,45 | 20 |
| PRIMAGAZ | 72 | 71 | 465,73 | − 1,38 | 10 |
| PROMODES | 561 | 587,50 | 3853,75 | + 4,72 | 20 |
| PUBLICIS # | 153,10 | 153,80 | 1008,86 | + 0,45 | 25 |
| REMY COINTREAU | 13,95 | 13,96 | 91,57 | + 0,07 | 10 |
| RENAULT | 35,96 | 36,81 | 241,46 | + 2,36 | 25 |
| REXEL | 73,65 | 72,95 | 478,52 | − 0,95 | 5 |
| RHODIA | 12,10 | 12,20 | 80,03 | + 0,82 | 15 |
| RHONE POULENC A | 42,30 | 42,21 | 276,88 | − 0,21 | 3 |
| ROCHEFORTAISE CO | 101 | 100 | 655,96 | − 0,99 | 10 |
| ROCHETTE (LA) | 2,58 | 2,59 | 16,99 | + 0,38 | 10 |
| ROYAL CANIN | 47 | 47,45 | 311,25 | + 0,95 | 20 |
| RUE IMPERIALE (L | 1029 | 1030,50 | 6759,64 | + 0,14 | 200 |
| SADE (NY) | 36,20 | 36,20 | 237,46 | — | 100 |
| SAGEM SA | 497,60 | 510 | 3345,38 | + 2,49 | 50 |
| SAINT-GOBAIN | 146,40 | 148,90 | 976,72 | + 1,70 | 100 |
| SALVEPAR (NY) | 75,20 | 77 | 505,09 | + 2,39 | 50 |
| SANOFI | 158,70 | 157 | 1029,85 | − 1,07 | 25 |
| SAUPIQUET (NS) | 52,70 | 53,85 | 353,23 | + 2,18 | 50 |
| SCHNEIDER SA | 49 | 49,67 | 325,81 | + 1,36 | 50 |
| SCOR | 47,60 | 48,75 | 319,78 | + 2,41 | — |
| S.E.B. | 59,50 | 58,35 | 382,75 | − 1,93 | 20 |
| SEFIMEG CA | 62,40 | 61,60 | 404,07 | − 1,28 | 100 |
| SEITA | 55,50 | 54,45 | 357,17 | − 1,89 | 50 |
| SELECTIBANQUE | 10 | 10,01 | 65,66 | + 0,10 | 100 |
| SFIM | 44,38 | 42,10 | 276,16 | − 5,09 | 160 |
| SGE | 40,70 | 39,80 | 261,07 | − 2,21 | 85 |
| SIDEL | 65,80 | 65,90 | 432,28 | + 0,15 | 15 |
| SILIC CA | 161 | 158,40 | 1039,04 | − 1,61 | 100 |
| SIMCO | 82,30 | 82,30 | 539,85 | ... | 100 |
| S.I.T.A | 195,80 | 195 | 1279,12 | − 0,40 | 50 |
| SKIS ROSSIGNOL | 12,40 | 12,36 | 81,08 | − 0,32 | 25 |
| SOCIETE GENERALE | 139,30 | 144 | 944,58 | + 3,37 | 5 |
| SOC.FONC.LYON.# | 129 | 126,50 | 829,79 | − 1,93 | 50 |
| SODEXHO ALLIANCE | 144,20 | 147 | 964,26 | + 1,94 | 100 |
| SOGEPARC (FIN) | 71,10 | 72 | 472,29 | + 1,26 | 50 |
| SOMMER-ALLIBERT | 21 | 22,15 | 145,29 | + 5,47 | 5 |
| SOPHIA | 36 | 36 | 236,14 | — | 75 |
| SPIR COMMUNIC. # | 52,90 | 52,50 | 344,38 | − 0,75 | 20 |
| STRAFOR FACOM | 62,50 | 63 | 413,25 | + 0,80 | 25 |
| SUEZ LYON.DES EA | 181,90 | 182,20 | 1195,15 | + 0,16 | 10 |
| SYNTHELABO | 202,40 | 202,50 | 1328,31 | + 0,04 | 10 |
| TECHNIP | 86,90 | 90,35 | 592,66 | + 3,97 | 20 |
| THOMSON-CSF | 27,99 | 29,10 | 190,88 | + 3,96 | 20 |
| TOTAL | 101,30 | 101,90 | 668,42 | + 0,59 | 50 |
| UNIBAIL | 117,30 | 117,30 | 769,44 | .... | 100 |
| UNION ASSUR.FDAL | 117,90 | 117,50 | 770,75 | − 0,33 | 10 |
| USINOR | 10,64 | 11,08 | 72,68 | + 4,13 | 20 |
| VALEO | 73 | 73,35 | 481,14 | + 0,47 | 20 |
| VALLOUREC | 24,90 | 25 | 163,99 | + 0,40 | 100 |
| VIA BANQUE | 29,10 | 29,09 | 190,82 | − 0,03 | 100 |
| VIVENDI | 234 | 232,70 | 1526,41 | − 0,55 | 16 |
| WORMS (EX.SOMEAL | 12,95 | 12,87 | 84,42 | − 0,61 | 10 |
| ZODIAC EX.DT DIV | 175,70 | 179 | 1174,16 | + 1,87 | 10 |

| International ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominal (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| AMERICAN EXPRESS | 102,40 | 104 | 682,20 | + 1,56 | .... |
| A.T.T. # | 77,85 | 78,95 | 517,88 | + 1,41 | 1 |
| BARRICK GOLD # | 16,50 | 16,57 | 108,69 | + 0,42 | .... |
| CROWN CORK ORD.# | 25,35 | — | — | ... | 5 |
| DE BEERS # | 16,31 | 16,15 | 105,94 | − 0,98 | .... |
| DU PONT NEMOURS | 46,80 | 47,36 | 310,68 | + 1,19 | .... |
| FORD MOTOR # | 51,80 | 53,30 | 349,63 | + 2,89 | 1 |
| GENERAL ELECT. # | 91,70 | 93,40 | 612,66 | + 1,85 | .... |
| GENERAL MOTORS # | 78 | 78,70 | 516,24 | + 0,89 | 1 |
| HITACHI # | 5,51 | 5,72 | 37,52 | + 3,81 | 50 |
| I.B.M # | 163 | 158,50 | 1039,69 | − 2,76 | .... |
| ITO YOKADO # | 49,61 | 51,75 | 339,46 | + 4,31 | 50 |
| MATSUSHITA # | 14,41 | 15,02 | 98,52 | + 4,23 | 50 |
| MC DONALD'S # | 82,50 | 82,85 | 543,46 | + 0,42 | .... |
| MERCK AND CO # | 73,15 | 74,15 | 486,39 | + 1,36 | .... |
| MITSUBISHI CORP. | 4,84 | 4,95 | 32,47 | + 2,27 | 50 |
| MOBIL CORPORAT.# | 76,40 | 78,20 | 512,96 | + 2,35 | 1 |
| MORGAN J.P. # | 104,50 | 104 | 682,20 | − 0,47 | 2 |
| NIPP. MEATPACKER | 12,04 | 12,59 | 82,58 | + 4,56 | 50 |
| PHILIP MORRIS # | 36,78 | 37,37 | 245,13 | + 1,60 | .... |
| PROCTER GAMBLE | 85,10 | 84,60 | 554,94 | − 0,58 | .... |
| SEGA ENTERPRISES | 15,60 | 17 | 111,51 | + 8,97 | 50 |
| SCHLUMBERGER # | 49,64 | 50,35 | 330,27 | + 1,43 | .... |
| SONY CORP. # | 70,90 | 74,35 | 487,70 | + 4,86 | 50 |

**ABRÉVIATIONS**

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

**DERNIÈRE COLONNE RM (1) :**

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

## NOUVEAU MARCHÉ

**VENDREDI 5 MARS**

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

## SECOND MARCHÉ

**VENDREDI 5 MARS**

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30



## SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 4 mars

**LÉGENDE**

* Hors frais. ** A titre indicatif.

**DISPARITIONS**

# Opoku Ware II

## Le roi des Ashantis du Ghana

**OPOKU WARE II**, roi des Ashantis du Ghana, est mort vendredi 26 février, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, des suites d'une bronchite, dans son palais de Kumasi, ville située à 200 km au nord-ouest de la capitale, Accra. C'était sans conteste l'un des souverains traditionnels les plus prestigieux du continent noir.

Héritier d'un vieil empire qui, à son apogée, au XVIII[e] siècle, contrôlait une vaste région occupée aujourd'hui par le Ghana et une partie de la Côte-d'Ivoire, du Burkina Faso et du Togo, Opoku Ware II – né Jacob Matthew Poku – eut une vie exemplaire. Activement engagé dans le siècle, il a su préserver les traditions de son peuple tout en ménageant les autorités d'Accra, soucieuses avant tout de consolider l'unité du pays.

Né le 30 novembre 1919, le futur souverain – avocat de formation – sera tour à tour technicien de la Royal Air Force, ministre de la communication puis ambassadeur à Rome. Le 27 juillet 1970, après la mort du souverain Prempeh II, son cousin, qui vient de *« traverser la rivière »*, selon l'image chère aux Ashantis, il devient le quinzième *asantahene* (roi). A minuit, ce jour-là, entouré de ses aînés et des chefs traditionnels, il subit le rituel qui fait de lui le titulaire du *« tabouret d'or »*. Selon la légende, cet objet vénéré des Ashantis est tombé du ciel au XVII[e] siècle dans un nuage d'orage et de poussière blanche. Il contient l'âme, le courage et la puissance de ce peuple. Malheur à celui qui s'en prendrait au célèbre tabouret ! En 1900, un gouverneur britannique de la Côte-de-l'Or, l'ancien Ghana, eut le projet insensé de le confisquer, ce qui déclencha une insurrection immédiate. Les Ashantis furent vaincus, mais le tabouret ne fut jamais découvert.

Pendant vingt-neuf ans, Opoku Ware II sut vivre en bonne intelligence avec les nombreux dirigeants militaires qui se succédèrent au pouvoir à Accra après le renversement en 1966 du « père de l'indépendance », Kwame Nkrumah. En 1979, le jeune officier-aviateur Jerry Rawlings – un métis anglo-africain – s'agenouilla devant le roi, le jour même de son putsch, pour qu'il le bénisse. Le geste lui a apparemment porté chance puisque, depuis cette date, il est resté président sans interruption. En 1995, le chef de l'Etat et deux monarques africains assistèrent – huit heures durant – au *« durbar »*, la cérémonie qui célébrait à la fois les vingt-cinq ans de règne de l'*asantahene* et les trois siècles de la dynastie. Les funérailles d'Opoku Ware II auront lieu dans les deux mois. A son tour, il a *« traversé la rivière »*.

*Jean-Pierre Langellier*

# Dusty Springfield

## Surnommée « la Négresse blanche »

**LA CHANTEUSE** britannique Dusty Springfield, considérée par beaucoup comme une des meilleures chanteuses pop de sa génération, est morte d'un cancer du sein, mardi 2 mars, à son domicile de Henley-on-Thames (Oxfordshire), à l'âge de cinquante-neuf ans.

Née à Londres le 16 avril 1939, Dusty Springfield – de son vrai nom, Mary O'Brien – fit d'abord ses classes au sein d'un trio féminin, The Lana Sisters, avant de former avec son frère, Tom, et Mike Hurst, The Springfields, ensemble à dominante folk qui alignera quelques tubes – *Island Of Dreams, Say I Won't Be There, Silver Threads And Golden Needles* – au tout début des années 60. Mais c'est en solo, à partir de 1963, que la chanteuse affirmera les tonalités soul de sa voix, qui la firent surnommer « la Négresse blanche ». Elle enchaînera hit sur hit jusqu'en 1968. A commencer par *I Only Want To Be With You*, repris en français par Richard Anthony, mais aussi *You Don't Have To Say You Love Me, Goin'Back, Wishin'And Hopin', The Look Of Love*...

L'Angleterre de l'époque fit une icône de Dusty Springfield, son épais mascara et son invraisemblable coiffure péroxydée en forme de ruche d'abeilles. Fusionnant puissance et raffinement, son chant offrait au Royaume-Uni une alternative crédible à ceux des chanteuses noires américaines du label Tamla Motown. A la différence de ses concurrentes directes, comme Cilla Black ou Sandie Shaw, Dusty Springfield se distinguait par la constante qualité du choix de son répertoire. Reprenant des chansons de Carole King ou Randy Newman, elle est souvent considérée, après Dionne Warwick, comme la meilleure interprète des compositions de Burt Bacharach.

### LONGUE TRAVERSÉE DU DÉSERT

Comprenant, à la fin des années 60, qu'elle ne correspond plus à la demande du marché anglais, elle émigre aux Etats-Unis. Elle y renoue un temps avec la réussite, enregistrant notamment l'album *Dusty In Memphis*, produit en 1969 par Jerry Wexler, souvent cité comme un des classiques de cette décennie, sur lequel on trouve le tube *Son Of A Preacher Man*. Suivra, dans les années 70, une longue traversée du désert, où la chanteuse flirtera avec les drogues, la dépression et une tentative de suicide. Après une série de *come-back* ratés – dont le très disco *White Heat* en 1982 –, la personnalité de Dusty Springfield revient doucement dans l'air du temps. Des musiciens comme Elton John ou Elvis Costello ne cessent de vanter son talent.

De retour en Angleterre au milieu des années 80, elle connaît un sursaut avec les Pet Shop Boys, duo pop britannique formé par Chris Lowe et Neil Tennant, qui produisent son album à succès *Reputation* (1987), comprenant la reprise de *What Have I Done to Deserve This*, chantée en duo avec Neil Tennant. En 1994, le cinéaste Quentin Tarantino fait de *Son Of A Preacher Man* l'un des thèmes centraux de la bande originale de *Pulp Fiction*. Cette même année, Dusty Springfield publiera son dernier album, *A Very Fine Love*, et apprendra qu'elle souffre du cancer du sein qui finira par l'emporter. La mort de Dusty Springfield est survenue une dizaine de jours avant que la chanteuse soit intronisée au Rock and Roll Hall of Fame de New York en compagnie de Bruce Springsteen et Paul McCartney. En décembre 1998, Dusty Springfield avait été honorée par la reine Elizabeth II d'un OBE (Officier de l'ordre de l'Empire britannique).

*Stéphane Davet*

■ **HARRY BLACKMUN**, ancien juge à la Cour suprême des Etats-Unis, auteur en 1973 du fameux arrêt « Roe *vs* Wade » légalisant l'avortement, est mort jeudi 4 mars dans un hôpital de Virginie, près de Washington, à la suite de complications après une opération à la hanche. Le président Bill Clinton a rendu hommage à l'ancien magistrat, soulignant *« son intense passion pour le bien des Américains, la défense de nos libertés et de nos institutions et le progrès »*. Harry Blackmun était né le 12 novembre 1908 et avait pris sa retraite en 1994 après avoir siégé pendant vingt-quatre ans à la Cour suprême. L'arrêt « Roe *vs* Wade » légalisant l'interruption volontaire de grossesse est devenu, ces dix dernières années, la cible du Parti républicain, qui a fait de l'interdiction de l'avortement l'une de ses priorités. Cette bataille témoigne de l'influence grandissante des chrétiens fondamentalistes sur le parti, encore négligeable en 1970, au moment où le président, républicain, Richard Nixon nomma le juge Blackmun à la Cour suprême.

**NOMINATION**

### AGRICULTURE

**Xavier Beulin** a été élu président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP), succédant à Jean-Claude Sabin qui occupait cette fonction depuis 1991.

*[Xavier Beulin est agriculteur à Sandillon (Loiret) et président de la chambre d'agriculture de ce département. Il est membre du bureau de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et président de la commission aménagement de l'espace du Conseil économique et social (CES) de la région Centre.]*

**AU CARNET DU « MONDE »**

## Naissances

**M. et M[me] Nicholas BENACHI,**
**M. et M[me] Roland FUNCK-BRENTANO,**
sont heureux d'annoncer les naissances de

**Louis et Mathilde,**
le 1[er] mars 1999

chez

**François et Alexandra**
**FUNCK-BRENTANO**

11, rue Edmond Valentin,
75007 Paris.

---

**Valentine FRÉCHÈDE**
est follement heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère

**Louis,**

à Paris, le 1[er] mars 1999.

103, rue de la Convention,
75015 Paris.

---

– A l'aube du 24 février 1999,
calme et paisible, le petit

**Pierre**

est arrivé pour le plus grand bonheur de ses parents.

**Anne-Françoise Blot**
**et Vincent Lansiaux,**

8, rue Paul-Louis-Courier,
37000 Tours.

## Cérémonies

**M. et M[me] François EDELSTEIN**
ont la joie de faire part de la Bar-Mitzvah de leur petit-fils

**Alexis,**

à Lyon, le 13 mars 1999.

---

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



## Décès

– Le président,
Le bureau,
Et tous les membres de l'Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur et secondaire (ALOES),
ont appris avec une grande tristesse la mort de

**Henry APPIA.**

Phonéticien hors pair, fondateur en 1962 du laboratoire de phonétique anglaise de la Sorbonne, Henry Appia a été un pionnier et une des figures marquantes de l'enseignement de l'anglais oral à l'université.

---

– Denise Docaigne,
son épouse,
François et Michèle Docaigne,
Thierry et Patricia Docaigne,
Fabien Docaigne,
Claire et Michel Peyru,
Laurence et Marc Docaigne Hamon,
Heide Docaigne,
ses enfants,
Boris et Nathalie, Mélanie, Antoine, Camille, Ariane, Maëlle, Emilie, Estelle, Faine, Florian, Jean-Pierre, Zoé, Cyrille, Jodelle, Marthe, Anissia,
ses petits-enfants,
Les familles Mariette, Docaigne, Desprès et Vallerand,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

**Roger DOCAIGNE,**
inspecteur général honoraire
des affaires sociales,
ENA promotion Croix de Lorraine,
officier de la Légion d'honneur,
ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,
éclaireur de France,

survenu le 27 février 1999, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 3 mars.

9, avenue Saint-Exupéry,
91250 Saint-Germain-les-Corbeil.

---

– M[me] Guillemette Feste,

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
David, Delphine, Jean-Charles, Clément, William, Sophie, Claire,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges FESTE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 février 1999.

Le service religieux et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La résidence Missy,
14210 Evrecy.

---

– Pascal Tiffreau,
Monique Baudet,
Danièle Braunstein,
Et toute l'équipe de l'association *Le Trempoline*, structure innovante d'accueil de la petite enfance,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Paul LEPERCQ,**

survenu le 27 février 1999.

---

– M[me] Madeleine Germain,
son épouse,
M. et M[me] Michel Germain,
M[me] Marie-Odile Germain,
ses enfants,
Pierre et François,
ses petits-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Claude GERMAIN,**
président de chambre honoraire
à la cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 février 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

25, place Saint-Michel,
21000 Dijon.



– M[me] Martine Guérin,
son épouse,
Camille, Xavier, Marion et Claire,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alain GUÉRIN,**

survenu le 2 mars 1999, à l'âge de quarante-six ans.

Pensez à lui,

Les obsèques religieuses seront célébrées le 5 mars à 18 heures, en l'église Saint-Martin, rue de la République, Meudon (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Martin, à 15 heures, rue Yves-Collet, Brest (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire part.

19, rue Claude-Dolséme,
92190 Meudon.

---

– Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
Idron (Pyrénées-Atlantiques).
Munich (Allemagne).

Jean et Aline Kiefel,
Béatrice et Steven Jones,
ses enfants,

Sa famille,
Ses amis,
font part avec tristesse de la disparition de

***Gabrielle KIEFEL,***
**née BOURLET,**

le 1[er] mars 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Elle a rejoint son époux,

**Jean KIEFEL,**
ancien membre de la société
des rédacteurs du journal *Le Monde*,

décédé en 1980.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

---

– M[me] Jacques Vacher,
son épouse,
M[lle] Laurence Vacher,
Le Père Marc Vacher,
M. et M[me] Pierre Vacher,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques VACHER,**
inspecteur général de l'INSEE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Villejuif, le 4 mars 1999, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 13 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

7, voie de la Vallée-aux-Loups,
92290 Châtenay-Malabry.

---

– Henri et Monique Weil,
Brigitte Weil,
Didier Weil,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès dans sa quatre-vingt-quinzième année de

**M[me] ALBERT WEIL,**
**née Marie-Louise DREYFUS.**

Ils rappellent à votre souvenir

***M. Albert WEIL,***

son mari,

**Philippe et Jean-Pierre WEIL,**

ses fils,

**Nanou WEIL,**

sa belle-fille.

L'inhumation a eu lieu au cimetière israélite de Besançon.

*Cet avis tient lieu de faire part.*

5, avenue Siffert,
25000 Besançon.

## Conférences

Dans la série *Du texte à l'œuvre*,
La Bibliothèque publique d'information
présente,
dimanche 7 mars 1999, à 17 heures
(entrée libre)
à la salle Stravinsky, Ircam,
place Stravinsky, 75004 Paris
Conférence de Patrick Mignon,
sur *La Société des individus*
de Norbert Elias.



## Séminaires

**L'Amérique latine à Paris**
La Banque interaméricaine de développement (BID) tient cette année son assemblée générale à Paris, du 15 au 17 mars au Palais des congrès (porte Maillot) et organise, en marge de cette session, du 8 au 16 mars, dans cette même enceinte, une douzaine de séminaires sur des thèmes divers : *inégalités, technologie*, développement et culture, enfance, retraites, décentralisation, secteur privé, crises financières, l'euro et son impact, le nouveau millénaire... Une table ronde sur le thème spécifique de « Démocratie, droits de l'homme et développement économique » est organisée par *Le Monde* et la BID.

**le vendredi 12 mars**
de 16 h 30 à 18 h 30 au même endroit
(niveau 5, salle 51).
Entrée sur invitation,
tél. : 01-56-60-14-14
*www.iadb.org*

## Communications diverses

**Les Mardi(s)**
**de la Fondation Jean-Jaurès**
**Le mardi 9 mars 1999,**
**à 18 h 30**
(Accueil à partir de 18 heures)
QUELLES PERSPECTIVES
DÉMOCRATIQUES
POUR L'IRAN ?
avec le professeur Kazem Jajarmi,
président de la Fondation internationale
*des études orientales d'Iran*
**Fondation Jean-Jaurès,**
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle ou Saint-Georges)
Tél. : 01-40-23-24-13
Fax : 01-40-23-24-01
e-mail : fjj75@calva.net/
site web : http://www.chez.com/fjj

---

**Journée portes ouvertes**
à l'*Institut catholique de Paris*,
faculté des lettres et de philosophie,
le 20 mars 1999, de 14 h à 18 h
21, rue d'Assas Paris-6[e].
*Renseignements* : 01-44-39-52-72
(lettres) ; 01-44-39-52-64 (philosophie).

**SPORTS** Le XV de France poursuit, samedi 6 mars au Stade de France, sa quête d'un troisième grand chelem consécutif face au pays de Galles. A l'exception d'Olivier Magne, blessé et remplacé par Marc Raynaud, les sélectionneurs français ont choisi d'aligner la même équipe que celle qui était difficilement venue à bout des Irlandais en ouverture du Tournoi 1999. ● LE TROISIÈME-LIGNE agenais Philippe Benetton, souvent blessé ces dernières années, retrouve sa place dans l'équipe, où l'on compte sur ses plaquages dévastateurs. ● APRÈS DEUX DÉFAITES face à l'Ecosse et à l'Irlande, les Gallois viennent à Paris sans complexe. Mais à Cardiff, où doit se disputer la finale de Coupe du monde 1999, les supporteurs du XV au Poireau perdent patience. ● EN REVANCHE, à Dublin, le public irlandais compte sur son pilier emblématique, Keith Wood, pour vaincre l'Angleterre.

# Philippe Benetton et le XV de France attendent des Gallois à l'esprit libre

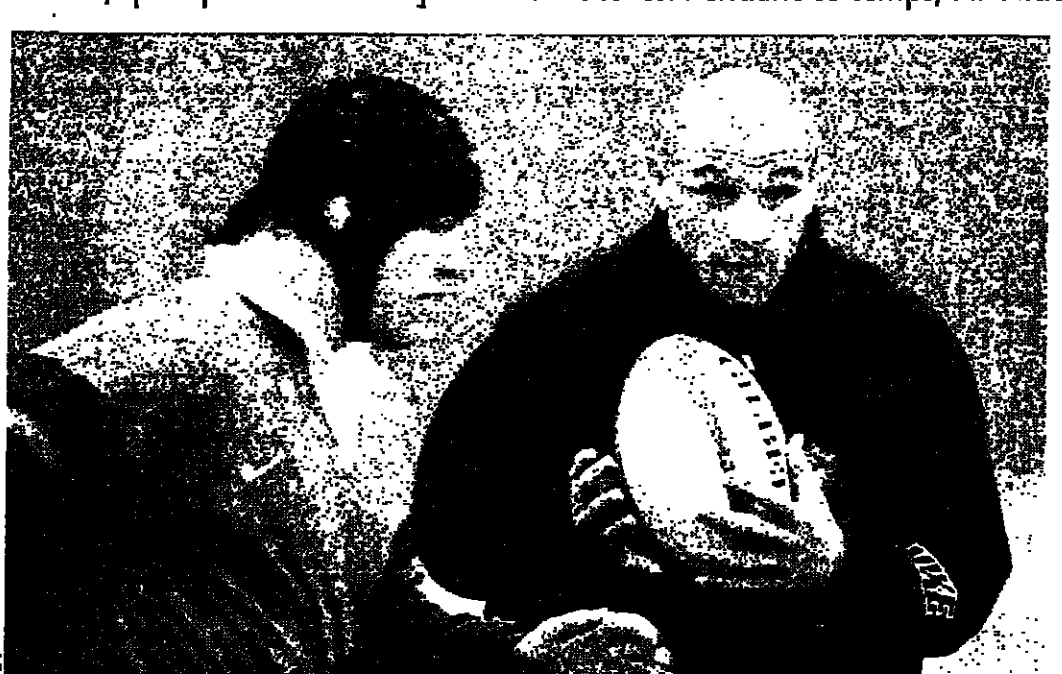
## Après leur difficile victoire (10-9) à Dublin en ouverture du Tournoi des Cinq Nations, les rugbymen français, privés d'Olivier Magne, reçoivent, samedi au Stade de France, le pays de Galles, qui a perdu ses deux premiers matches. Pendant ce temps, l'Irlande accueille l'Angleterre

**À UNE INDIVIDUALITÉ** près – le troisième-ligne aile Olivier Magne, blessé au pied, sera remplacé par le Narbonnais Marc Raynaud –, le XV de France va affronter le pays de Galles, samedi 6 mars au stade de France, avec une équipe en tout point conforme à celle qui avait rencontré les pires difficultés, un mois auparavant, pour se débarrasser des fougueux Irlandais sous la pluie de chandelles de Lansdowne Road. Les vainqueurs de Dublin ne s'étaient pas montrés irréprochables, mais, explique Jo Maso, le manager de l'équipe de France, *« nous avons jugé indélicat d'enlever un ou deux joueurs de ce groupe qui s'est fièrement battu à Dublin »*. Prime aux sortants courageux, donc, pour dominer des Gallois déjà mal en point après deux défaites dans le Tournoi 1999, face à l'Ecosse et à l'Irlande. *« Des Gallois revanchards »*, souligne Jean-Claude Skrela, l'entraîneur français ; *« des Gallois à l'esprit libre »*, insiste Jo Maso.

La France n'a pas perdu dans le Tournoi depuis mars 1996, face au pays de Galles justement. La routine ? Pas pour Marc Raynaud, qui étrennera sa première sélection, ni pour son partenaire de la troisième-ligne, le plus capé des quinze Français alignés face aux Gallois : Philippe Benetton fêtera ce samedi sa 58e sélection en équipe de France.

A trente ans, le troisième-ligne agenais aborde sa dixième saison internationale avec la fraîcheur d'un dur au combat revenu de toutes les blessures et avec l'ardeur d'un jeune homme qui rêve de disputer cet automne sa troisième Coupe du monde. *« A mon âge, je veux montrer que je suis toujours au niveau, que je suis toujours présent »*, disait-il peu avant d'affronter l'Irlande, à l'heure de son grand retour chez les Bleus, à la place de Marc Lièvremont, blessé lors d'une ultime séance d'entraînement avant Irlande-France.

Un an auparavant, Philippe Benetton avait connu le scénario inverse. Pour l'ouverture du Tournoi 1998, face à l'Angleterre, il n'avait eu que le temps d'envoyer Philippe Bernat-Salles à l'essai, d'une longue passe sautée, avant de sortir sur blessure après une vingtaine de minutes de jeu. Depuis ce 7 février 1998, il n'avait jamais retrouvé sa place de titulaire en équipe de France. De *« bouts de matches »* en rentrées tardives, il avait pris son mal en patience. Depuis son bureau de directeur de la communication sportive réfractaire au professionnalisme pur et dur, l'homme blessé n'a jamais quitté son emploi.


AFP

*Philippe Benetton (à droite), en compagnie de Christian Califano, à l'entraînement en février.*

**« LE PRIX DU TEMPS »**

Philippe Benetton, souvent blessé depuis la dernière Coupe du monde, a, tel Edmond Dantès, *« appris le prix du temps »*. Il s'est notamment donné le temps de réfléchir à la condition de sportif professionnel, avant de se décider à conserver ses fonctions de directeur de la communication sportive du département du Lot-et-Garonne. *« Ça permet de se changer les idées »*, explique-t-il. Lorsque l'heure de la revanche sur le sort, a sonné à Dublin, il a retrouvé l'un de ces menus plaisirs oubliés, une de ces sensations qui changent tout, même dans le cœur d'un athlète (1m90, 98 kg) connu pour son incommensurable bravoure : *« Il y a toujours ce petit truc de commencer le match. Porter un numéro de titulaire, c'est toujours agréable »*. Dans la tourmente irlandaise, il y a un mois, le match fut le sien : il prit à son compte 19 des 114 plaquages réussis ce jour-là par les Bleus de Raphaël Ibanez. Jean-Claude Skrela, qui a longtemps occupé le poste de flanker de l'équipe de France, a apprécié en connaisseur : *« Philippe a traversé des moments difficiles, mais il s'est bien remis en cause. C'est un exemple pour les autres joueurs. »*

Remplaçant Marc Lièvremont, autre plaqueur au grand cœur, « Benett' » voulait pleinement saisir sa chance à Dublin. Il jouait gros. Il voulait apporter son expérience au jeune pack français : *« Si je vois un ou deux trucs qui m'inquiètent, je le dirai à Raphaël Ibanez »* ; il voulait démontrer qu'il était *« capable de défendre, mais aussi de faire jouer »*, de pratiquer le jeu *« plus complet »* qu'il jouait à ses débuts, lorsque son professeur de rugby, au lycée de Jolimont, près de Toulouse, s'appelait Pierre Villepreux.

Souvent cantonné dans le rôle de plaqueur défenseur, Philippe Benetton n'a jamais oublié les plaisirs du jeu de balle : *« A trente ans, je ne me pose plus de questions, j'y vais ! »*. Mais la rigueur défensive reste sa référence. *« Si tu plaques pas, t'existes pas »* : c'est sa marque de fabrique, reconnue depuis dix ans dans le monde entier. Ainsi, après la déroute de novembre 1997, face à l'Afrique du Sud, l'entraîneur des Springboks, Nick Mallett, lui avait adressé une sorte d'hommage : *« Les Français, vous êtes des rêveurs. Vous êtes fiers, par exemple, d'avoir un plaqueur avec Benetton. Mais vous n'en avez qu'un »*.

*« Un plaquage réussi donne la fierté de dominer l'attaquant »*, assure Philippe Benetton. Titulaire au Sporting Union Agen depuis douze saisons, il a appris l'art du *« plaquage idéal »* au contact d'un ancien international, Jacques Gratton : *« Il m'a dit : "Attraper, c'est bien, mais il faut savoir finir les plaquages, accompagner l'adversaire dans sa chute, le coincer au sol et l'empêcher de libérer le ballon" »*. A l'heure où les flankers plaqueurs sont de plus en plus nombreux à utiliser des protections à l'épaule, le natif de Cahors refuse cette concession à la modernité : *« Aujourd'hui, on fait de la musculation, on est bien protégés. Et puis j'aime bien toucher l'adversaire à l'épaule, le sentir. Ça me permet de savoir où j'en suis »*.

Samedi, au stade de France, Philippe Benetton s'attend à rencontrer des Gallois au jeu *« assez ouvert »*, mais pas seulement : *« Ils viennent pour défier, je suis prêt à les recevoir »*. Il n'a pas oublié que son adversaire direct, l'immense Scott Quinnell, le numéro 8 gallois, avait filé en fond de touche pour inscrire un essai de 50 mètres la dernière fois qu'ils se sont croisés sur un terrain. *C'était en 1994, l'année de la dernière victoire galloise dans le Tournoi.*

***E. C.***

# Les « diables rouges » pris dans une spirale de défaites

**RIEN NE VA PLUS** au pays de Gareth Edwards et Phil Bennett. Le rugby gallois, si brillant pendant le premier siècle de l'histoire du rugby, est dans tous ses états depuis que le jeu est devenu professionnel. *« C'est devenu difficile d'être un supporteur des diables rouges »*, entend-on ces jours-ci dans les rues de Cardiff.

Résumons : l'année où le pays de Galles organise la Coupe du monde, deux de ses plus grands clubs, Cardiff et Swansea, ont fait sécession avec leur fédération pour rejoindre, à titre de partenaires « invités », la première division anglaise. Des arbitres gallois, professionnels, se sont également détournés de la Welsh Rugby Union. L'Arms Park, monument-stade de Cardiff, a été rasé pour faire place nette au futur Millenium Stadium. Ce grand stade à toit amovible, qui devait être le symbole du renouveau du rugby gallois, est, au contraire, devenu une métaphore moins avantageuse : un chantier permanent qui court derrière son retard.

Au printemps 1998, peu après la déroute (0-51) des Gallois face au XV de France, la fédération du XV au Poireau pensait avoir résolu une partie de ses problèmes en enrôlant à prix d'or le Néo-Zélandais Graham Henry au poste d'entraîneur-sélectionneur. A l'automne, elle était sûre de son coup : le pays de Galles venait de tenir tête aux champions du monde sud-africains, avant de s'incliner (20-28) au terme d'un match superbe de bravoure.

En février, les Gallois, requinqués, abordaient le Tournoi pleins d'espoir. *« Leur entraîneur a le souci de placer ses joueurs sur des bases offensives novatrices »*, notait Pierre Villepreux, l'entraîneur français. Nick Farr-Jones, l'ancien capitaine australien, a récemment prévenu ses compatriotes, futurs adversaires du pays de Galles en Coupe du monde : *« Les Gallois ont fait d'immenses progrès. Ils ne peuvent probablement pas gagner la Coupe du monde, mais, dans un bon jour, ils sont tout à fait capables de faire tomber l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. »*

**GARE À LA CUILLÈRE DE BOIS...**

Et patatras ! En deux matchs, tout, c'est-à-dire le peu de confiance accumulé le temps d'un automne, s'est écroulé à Edimbourg (Ecosse). Le 6 février, jour d'ouverture du Tournoi 1999, les Gallois sont tombés de haut à Murrayfield. Après la lourde défaite (33-20), la chute s'est prolongée à Wembley, le stade de football londonien qui accueille le XV du pays de Galles en attendant que le Millenium Stadium de Cardiff soit achevé. Les Gallois ont été incapables de résister à l'engagement féroce des Irlandais (23-29).

Le pays de Galles, qui rêvait d'une victoire dans le Tournoi pour bien débuter l'année de « sa » Coupe du monde, devra se battre pour éviter, face à la France, puis à l'Angleterre, de recevoir la terrible cuillère de bois, l'infamant trophée réservé à l'équipe qui a perdu tous ses matchs. *« J'ai une équipe de lourdauds*, a brutalement confié Graham Henry à *L'Equipe*. *Le rugby gallois est un jeu lent, joué à un rythme lent. »* Les diables rouges des années 70, dépositaires du plus beau des jeu de passes, n'ont pas réagi à l'incartade. La rumeur populaire, elle, n'a pas tardé à exprimer ses doutes à propos des dons supposés du « sorcier » néo-zélandais : *« Que sait-il de nous, de notre culture, de tous les problèmes qui ont surgi dans notre rugby ? »*

***E. C.***

## La composition des deux équipes

● **Equipe de France :** 15. Emile NTamack (Toulouse) ; 14. Philippe Bernat-Salles (Biarritz) ; 13. Richard Dourthe (Stade français) ; 12. Franck Comba (Stade français) ; 11. Thomas Lombard (Stade français) ; 10. Thomas Castaignède (Castres) ; 9. Philippe Carbonneau (Brive) ; 8. Thomas Lièvremont (Perpignan) ; 7. Marc Raynaud (Narbonne) ; 6. Philippe Benetton (Agen) ; 5. Fabien Pelous (Toulouse) ; 4. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 3. Franck Tournaire (Toulouse) ; 2. Raphaël Ibanez (Perpignan, cap.) ; 1. Christian Califano (Toulouse). *Remplaçants :* 16. Christophe Laussucq (Stade français) ; 17. David Aucagne (Pau) ; 18. Xavier Garbajosa (Toulouse) ; 19. Richard Castel (Béziers) ; 20. David Auradou (Stade français) ; 21. Sylvain Marconnet (Stade français) ; 22. Marc Dal Maso (Colomiers).

● **Pays de Galles :** 15. Shane Horwarth ; 14. Matthew Robinson ; 13. Mark Taylor ; 12. Scott Gibbs ; 11. Dafydd James ; 10. Neil Jenkins ; 9. Robert Howley (cap.) ; 8. Scott Quinnell ; 7. Brett Sinkinson ; 6. Colin Charvis ; 5. Chris Wyatt ; 4. Craig Quinnell ; 3. Ben Evans ; 2. Garin Jenkins ; 1. Peter Rogers. *Remplaçants :* 16. Kevin Morgan ; 17. Allan Bateman ; 18. Llewellyn ; 19. Mike Voyle ; 20. Anthony ; 21. Andrew Lewis ; 22. Barry Williams.

● **Coup d'envoi** à 15 heures, en direct sur France 2. Arbitre : Jim Fleming (Ecosse), assisté de MM. Mac Hugh et Lewis (Irlande).

# L'Irlandais Keith Wood est un puriste du « fighting spirit »

**PORTRAIT**

**Plus que jamais, « Woodie » usera de sa pugnacité pour battre les Anglais**

**POUR KEITH WOOD,** le rugby est un jeu où l'on peut perdre parfois, mais un combat qu'il faut livrer toujours. Son air volontairement renfrogné sous son crâne lisse et ses charges fracassantes en font l'emblème de la rébellion celte du Tournoi des cinq nations 1999. D'ailleurs, Keith Gerard Mallinson Wood, né il y a vingt-sept ans, à Limerick, dans l'ouest de l'Irlande, sélectionné une première fois dans une équipe irlandaise des moins de vingt et un ans en octobre 1992, a dû patienter sept années avant de décrocher sa première victoire dans la plus vénérable des compétitions de rugby. C'était le 20 février, à Londres, sur la pelouse de Wembley.

Ce jour-là, les diables verts irlandais triomphaient des diables rouges gallois et renouaient enfin avec un succès, qui, dans le Tournoi, leur échappait depuis le 1er février 1997. Keith Wood, solide talonneur et fer de lance d'un pack irlandais jamais en reste d'agressivité, en profitait pour inscrire un essai digne d'un trois-quart centre dans la lignée d'un Jeremy Guscott.

A sa manière, Keith Wood est un puriste, un puriste du *fighting spirit*. Son identité. Une identité que ce joueur exilé aux Harlequins de Londres depuis trois ans entretient dans les repères *irish* de la capitale anglaise. *« En septembre 1996, quand je suis arrivé à Londres*, se souvient Laurent Cabannes, ancien troisième ligne du XV de France et des Harlequins, *on était un petit groupe qui allions boire quelques bières dans des pubs d'Irlandais. Keith est un type entier : sur le terrain, il est comme un fou ; une fois le match terminé, il devient tout à fait agréable. »*

Généreux, dynamique, pugnace, voire teigneux, le joueur n'a peur de rien. Eloigné des terrains durant toute une année, en 1995-1996, après une grave blessure à l'épaule lors d'un match de Coupe du monde contre le Japon, Keith Wood a rechaussé les crampons et retrouvé le plus haut niveau, à la grande surprise de ces médecins qui le croyaient perdu pour son sport. Ce rugbyman d'exception, fils de Gordon Wood, pilier du XV national en 1959, a débuté comme demi de mêlée, avant de passer à l'ouverture et de finir au centre de la première ligne. Il a gardé de ce parcours étonnant des réflexes et des gestes inédits au poste qu'il occupe désormais.

**UN DUR AU MAL**

Il est ainsi capable de taper un coup de pied à suivre par-dessus la ligne de défense, histoire de contourner un rideau plutôt que de le déchirer à force de percussions maintes fois recommencées. Parce que Keith Wood est comme ça : rien d'autre n'importe que d'avancer. Ce gaillard dur au mal est un inépuisable qui ne lâche jamais. Pas seulement sur le terrain.

En octobre 1998, capitaine de la sélection irlandaise, « Woodie », comme le surnomment ses copains, s'est lancé en solitaire dans un bras de fer avec l'IRFU, la Fédération irlandaise de rugby, en refusant de signer un contrat sur les droits d'image. Au risque de mettre sa carrière internationale en danger, le talonneur des Lions britanniques, la sélection des meilleurs joueurs des quatre pays de Grande-Bretagne, s'est vu priver de deux matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde, les 14 et 21 novembre à Dublin. Finalement, les choses se sont arrangées. Le rebelle y a laissé ses galons de capitaine, tout en conservant un peu de sa liberté.

Samedi 6 mars, dans son jardin de Lansdowne Road, Keith Wood disputera son 23e match sous le maillot vert. Après avoir échoué d'un point contre les Français, le 6 février, à Dublin, les Irlandais reçoivent les Anglais, qu'ils n'ont pas battu depuis 1994 à Twickenham (17-26). Avant leur déplacement à Murrayfield, où ils affronteront l'Ecosse, le 20 mars, une victoire à domicile permettrait à Keith Wood et aux siens de viser la « triple couronne » – le petit chelem des Britanniques –, qui leur échappe depuis 1985, date du dernier succès irlandais dans le Tournoi des cinq nations.

***Yves Bordenave***

**TROIS QUESTIONS À...**

## ALLAN HOSIE

**1 Lors du match Angleterre-Ecosse, le deuxième-ligne anglais Martin Johnson, coupable d'avoir marché sur la gorge d'un adversaire à terre, a été sanctionné d'un simple carton jaune. Les images télévisées démontrent la gravité de cet acte, mais, à partir du moment où l'arbitre a sévi, sa sanction ne peut en aucun cas être aggravée après le match. En tant que président du comité du règlement à l'International Rugby Board, pensez-vous que des modifications doivent être apportées à ce système ?**

Le Board se penche sur cette question en permanence. Nous envisageons de créer un poste de délégué chargé de superviser le match et, éventuellement, de citer les joueurs par la suite. Sur un cas tel que celui de Martin Johnson, ce délégué aurait la possibilité d'estimer, après coup, que le carton jaune est insuffisant et de demander au Board d'aggraver la sanction. Nous expérimentons un tel système de commission de citation en Nouvelle-Zélande. Le Board va l'examiner de plus près lors de son prochain comité annuel, au mois d'avril.

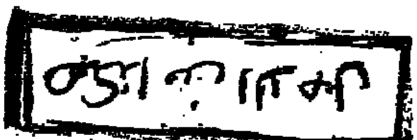
**2 Pensez-vous être en mesure de modifier le système de sanction avant la Coupe du monde, au mois d'octobre ?**

C'est envisageable. Mais nous devons nous assurer que nous ne prenons pas une décision trop précipitée. L'arbitre décide seul sur le terrain. Il doit être capable d'assumer toutes ses décisions. Il faut penser à la dimension culturelle d'une telle décision. Nous n'attirerons pas de jeunes joueurs et spectateurs vers le rugby si ce n'est pas un jeu au-dessus de tout soupçon. Nous ne ferons venir personne s'il se dit que toutes les fautes ne sont pas punies.

**3 La fédération anglaise n'a pris aucune sanction contre Martin Johnson, qui jouera samedi 6 mars contre l'Irlande. Qu'en pensez-vous ?**

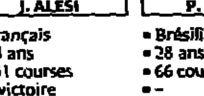
Chaque fédération doit assumer ses responsabilités vis-à-vis du rugby. C'est à chaque fédération de superviser ses propres joueurs et de répondre de leurs actes.

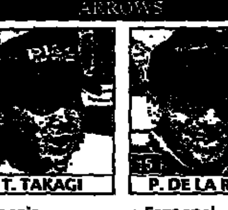
***Propos recueillis par Eric Collier***

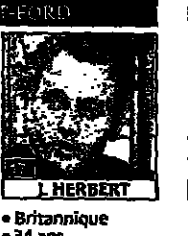


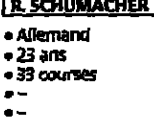
## Vingt-deux pilotes sur la grille de départ

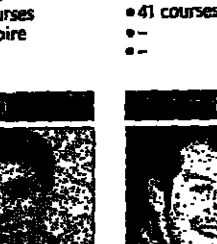
*Il s'agit du cinquantième championnat du monde de formule 1. La première édition, en 1950, fut remportée par l'Italien Giuseppe Farina. L'Argentin Juan-Manuel Fangio reste le pilote le plus titré, avec cinq victoires. Quatre conducteurs ayant déjà été champions du monde figurent aujourd'hui sur la grille de départ : M. Schumacher (1994, 1995), Damon Hill (1996), Jacques Villeneuve (1977) et M. Hakkinen (1998).*











**McLAREN-MERCEDES**

1 M. HAKKINEN
- Finlandais
- 30 ans
- 112 courses
- 9 victoires
- champion du monde 1998

2 D. COULTHARD
- Britannique
- 28 ans
- 74 courses
- 4 victoires
- –

**FERRARI**

3 M. SCHUMACHER
- Allemand
- 30 ans
- 117 courses
- 33 victoires
- champion du monde 1994 et 1995

4 E. IRVINE
- Irlandais
- 33 ans
- 81 courses
- –
- –

**WILLIAMS-SUPERTEC**

5 A. ZANARDI
- Italien
- 32 ans
- 25 courses
- –
- –

6 R. SCHUMACHER
- Allemand
- 23 ans
- 33 courses
- –
- –

**JORDAN-MUGEN-HONDA**

7 D. HILL
- Britannique
- 38 ans
- 99 courses
- 22 victoires
- champion du monde 1996

8 H. H. FRENTZEN
- Allemand
- 31 ans
- 81 courses
- 1 victoire
- –

**BENETTON-PLAYLIFE**

9 G. FISICHELLA
- Italien
- 26 ans
- 41 courses
- –
- –

10 A. WURZ
- Autrichien
- 25 ans
- 19 courses
- –
- –

**SAUBER-PETRONAS**

11 J. ALESI
- Français
- 34 ans
- 151 courses
- 1 victoire
- –

12 P. DINIZ
- Brésilien
- 28 ans
- 66 courses
- –
- –

**ARROWS**

14 T. TAKAGI
- Japonais
- 25 ans
- 16 courses
- –
- –

15 P. DE LA ROSA
- Espagnol
- 28 ans
- Débuts en F1
- –
- –

**STEWART-FORD**

16 R. BARRICHELLO
- Brésilien
- 26 ans
- 97 courses
- –
- –

17 J. HERBERT
- Britannique
- 34 ans
- 129 courses
- 2 victoires
- –

**PROST-PEUGEOT**

18 O. PANIS
- Français
- 32 ans
- 75 courses
- 1 victoire
- –

19 J. TRULLI
- Italien
- 24 ans
- 29 courses
- –
- –

**MINARDI-FORD**

20 L. BADOER
- Italien
- 28 ans
- 35 courses
- –
- –

21 M. GENÉ
- Espagnol
- 24 ans
- Débuts en F1
- –
- –

**BAR-SUPERTEC**

22 J. VILLENEUVE
- Canadien
- 27 ans
- 49 courses
- 11 victoires
- champion du monde 1997

23 R. ZONTA
- Brésilien
- 22 ans
- Débuts en F1
- –
- –

# Grand Prix d'Australie de F1 : premier duel entre McLaren et Ferrari

**ON NE CHANGE PAS** une équipe qui gagne ; on ne change pas, non plus, une équipe qui a failli gagner. Ainsi pourrait être résumée la présentation de la nouvelle saison de formule 1, dont les trois coups vont être donnés, dimanche 7 mars, sur le circuit de l'Albert Park, à Melbourne (Australie). *Le duel entre les écuries McLaren et Ferrari, conclu* l'an passé par la suprématie de la première, est à nouveau à l'affiche du championnat du monde 1999. Les deux pilotes vedettes, Mika Hakkinen (McLaren) et Michael Schumacher (Ferrari), n'ont pas changé de baquet. Leurs lieutenants respectifs, David Coulthard et Eddie Irvine, sont toujours là. Ingénieurs et motoristes des deux camps ont pu, forts de leur avance sur le reste des troupes, développer tranquillement leurs modèles, aucune modification majeure n'ayant été apportée au règlement.

Une troisième écurie pourra-t-elle *s'immiscer dans le mano à mano que devraient très certainement se livrer* McLaren et Ferrari ? Toute la question est là. Williams, qui vient d'enrôler deux nouveaux pilotes, l'Allemand Ralf Schumacher et l'Italien Alessandro Zanardi, semble promise à une année supplémentaire de transition, dans l'attente de sa collaboration avec BMW en l'an 2000. Jordan, qui a gagné son premier grand prix l'an dernier, paraît encore trop tendre. On en dira de même de Benetton, en pleine restructuration, *ainsi que de Stewart et* Sauber-Petronas, *« les deux petites écuries qui montent ».*

**« À PRIX D'OR »**

Reste le cas British American Racing (BAR), dernier venu dans le concert des monoplaces. *« Nous sommes là pour gagner, et le plus rapidement possible »*, ne cessent de clamer ses responsables *avec un bel aplomb, depuis plusieurs semaines.*

Ecurie mystère de ce 50e championnat du monde, BAR ne manque pas d'arguments. Son premier pilote n'est autre que le Canadien Jacques Villeneuve, sacré meilleur pilote en 1997. Son ingénieur en chef s'appelle Adrian Reynard : *ce professeur honoris causa de l'université anglaise de Cranfield* possède une belle réputation dans le sport automobile, puisque ses prototypes se sont imposés dans de nombreuses catégories, de la F 3 000 à l'Indy Car américaine. C'est la première fois, néanmoins, que son savoir-faire est appliqué à la formule 1. Une usine de 22 000 m² a été construite dans les environs du circuit de Silverstone. Plus de 200 personnes y travaillent actuellement, dont d'anciens salariés de McLaren, de Ferrari, de Benetton et de Williams, *débauchés « à prix d'or », dit-on.*

Car BAR a de l'argent, beaucoup d'argent. L'écurie est la propriété de British Americain Tobacco (BAT), l'un des géants de l'industrie du tabac. Prévu sur cinq ans, son investissement se mesure en milliards de francs. Il a d'abord fallu racheter un « fonds de commerce », en l'occurrence la vieille écurie Tyrrell, dont la santé était vacillante : son créateur, Ken Tyrrell, aurait empoché un chèque de 150 millions de francs (22,8 millions d'euros) pour *céder son affaire.* Il a fallu, ensuite, *injecter* des liquidités et trouver quelques sponsors de soutien. *Le* budget annuel de l'écurie est aujourd'hui compris entre 600 et 900 millions de francs (entre 91 et 137 millions d'euros), ce qui en fait l'un des plus importants du paddock. Jacques Villeneuve a signé un contrat de 16 millions de dollars (14 millions d'euros) pour deux saisons. Le Québécois est également actionnaire (minoritaire) de l'écurie, tout comme Adrian Reynard et Craig Pollock, son ancien manager, transformé en chef de projet. L'ambition de BAR n'a d'équivalent que *l'impatience de son propriétaire. British Americain* Tobbaco vient de *réduire son partenariat* dans les sports mécaniques américains, les Etats-Unis ayant l'intention de renforcer leur législation antitabac. Miser sur la F1 est aussi un calcul à court terme pour un fabricant de cigarettes. En 2006, la directive européenne votée par les ministres de la *santé entrera en application* : toute publicité pour le tabac sera interdite sur les circuits européens. Toutefois, ces six dernières saisons de liberté publicitaire sur le Vieux Continent apparaissent comme une aubaine.

La firme finançait jusque-là deux équipes de formule 1, Williams et Jordan, via les marques Winfield et Benson & Hedges. Le fait de devenir propriétaire d'une écurie induit une autre stratégie, plus « agressive ». Initialement, BAT souhaitait ainsi faire apparaître des marques différentes sur chacune de ses voitures : la *monoplace* de Jacques Villeneuve aurait porté les couleurs de Lucky Strike, celle de son coéquipier brésilien, Ricardo Zonta, aurait été décorée d'autocollants 555. Il fut également envisagé de faire apparaître d'autres noms sur les carrosseries, en fonction des pays où ont lieu les courses. Avec 240 marques au catalogue, BAT n'a que l'embarras *du choix.*

Ce plan *marketing* a *entraîné* la désapprobation de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), cette dernière ayant certainement reçu des doléances de la part des autres manufacturiers de tabac présents en F1. Un tribunal de commerce international a finalement donné tort à BAR. Celle-ci a dû rentrer dans le rang. Ce qui n'a pas déplu à la plupart des autres écuries, qui n'apprécient pas le côté « cavalier noir » des nouveaux venus. BAR est attendu. Le Grand Prix d'Australie est déjà un test. *« La fiabilité sera notre principal problème. Finir dans les points serait pour nous un excellent résultat »*, tempérait Jacques Villeneuve en arrivant à Melbourne.

***Frédéric Potet***

### *Les mêmes pneumatiques pour tout le monde*

**La principale nouveauté du championnat du monde 1999 de formule 1 concerne les pneumatiques. En raison du retrait de l'américain Goodyear, toutes les voitures sont désormais « chaussées » par le fabricant japonais Bridgestone. Cette harmonisation des gommes devrait resserrer le niveau de compétition entre les prétendants au titre, et tout particulièrement entre les écuries McLaren et Ferrari. En 1998, la *Scuderia* s'était estimée lésée par l'imperfection des pneumatiques conçus par Goodyear. Il avait fallu près d'une demi-saison aux ingénieurs d'Akron (Ohio) pour obtenir des produits d'une qualité équivalente à ceux de son rival nippon. *« Nous voulons mener le championnat du monde dès le début, et non pas à partir du sixième grand prix »*, annonçait récemment Jean Todt, le directeur général de Ferrari. Cela fait vingt ans, cette saison, que la *Scuderia* court après un titre mondial.**

# John Barnard, un ingénieur anglais chez Prost

**UN PETIT POINT** glané par l'Italien Jarno Trulli à la fin du Grand Prix de Belgique 1998, c'était peu, bien en dessous des ambitions du propriétaire de l'écurie Prost Grand Prix. L'AP 01, la première monoplace dessinée sous la responsabilité d'Alain Prost, était mal née : problèmes de châssis et boîte de vitesses défaillante. Il fallait réagir. Alain Prost s'est tourné vers l'homme qui, au temps de ses années de pilote à succès, symbolisait la réussite de l'écurie McLaren : John Barnard, président-directeur général de B3 Technologies, une PME anglaise spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces de formule 1.

Les deux hommes, le pilote et son ingénieur, avaient appris à apprécier leurs qualités respectives chez Mc Laren : *concentration et opiniâtreté chez le Français, souci* du détail et recherche de la perfection chez l'Anglais. Fin 1996, lorsqu'il envisageait de reprendre l'écurie Ligier, Alain Prost avait songé à son ancien acolyte, alors en rupture avec Ferrari, mais en vain : *« Alain ne savait pas exactement ce dont il disposait en rachetant Ligier*, se souvient John Barnard. *Et il n'avait pas le même budget qu'aujourd'hui. »*

**UNE SITUATION INÉDITE**

Fin 1998, Alain Prost s'est offert de nouveaux locaux, à Guyancourt (Yvelines). Le budget de son écurie a évolué ; le nombre d'employés est passé de 70 à 190. *« Cette année, c'est différent »*, admet John Barnard, même s'il se trouve encore à l'étroit à Guyancourt : *« Si on veut se retrouver en haut de la grille de départ, il faut maintenir la capacité physique de construire les pièces de développement, de mener un programme constant d'études en soufflerie »*. La collaboration de John Barnard avait débuté au mois d'août. Avec son équipe, il avait travaillé sur la boîte de vitesses et sur les suspensions arrière de l'AP 01 : *« C'était un peu une voiture-test pour préparer l'AP 02 »*, confesse-t-il.

John Barnard agit en tant que consultant pour Alain Prost. Echaudé par son expérience chez Ferrari, l'ingénieur anglais réfute le terme de directeur technique. Il travaille *« six jours sur sept »* au profit de Prost GP, mais il ne séjourne en banlieue parisienne qu'un jour par semaine. Le perfectionniste, surnommé le « Prince de ténèbres » pour stigmatiser son état d'esprit d'éternel insatisfait, n'aime plus quitter son Angleterre natale. Par chance, ce détachement est à son goût : *« Si je passais six jours par semaine à Guyancourt, beaucoup de choses me rendraient furieux, je verrais des problèmes partout. Là nous abordons les questions fondamentales et je n'ai pas à m'occuper des problèmes du quotidien. »*

A cinquante-deux ans, le concepteur des monoplaces en fibre de carbone se retrouve dans une situation inédite. Après deux semi-échecs chez Ferrari, puis chez Arrows, il doit prouver qu'il n'a pas perdu la main. Il avance plus prudemment : *« Je suis déterminé à ne plus prendre de risques en développant de nouvelles choses chez Prost. Je serai concerné par ce qui nous aidera à gagner une course, plutôt que de chercher à repousser les limites de la technologie, ce qui me plaît le plus »*.

John Barnard rêve d'une réglementation plus contraignante pour les moteurs : *« Pourquoi ne pas avoir des moteurs moins polluants, qui consommeraient moins ? Pourquoi ne pas limiter leur cylindrée à 2,5 ou à 2 litres ? »*. Faute d'être entendu, il continue à travailler avec de gros motoristes, tel Peugeot, le partenaire de Prost. La volonté du constructeur français de participer conjointement au championnat du monde de rallyes et de formule 1 ne semble guère l'enthousiasmer : *« Lorsque vous avez décidé de courir en F1, vous devez être préparé à payer le prix. Si les gens de Peugeot ont décidé qu'ils pouvaient faire les deux, très bien »*. Le pourront-ils ? *« Je ne sais pas*, avoue John Barnard, diplomate. *Mais s'ils n'en sont pas capables, il faudra qu'ils se tournent vers l'une ou l'autre des deux spécialités »*.

***Eric Collier***

### Le calendrier 1999

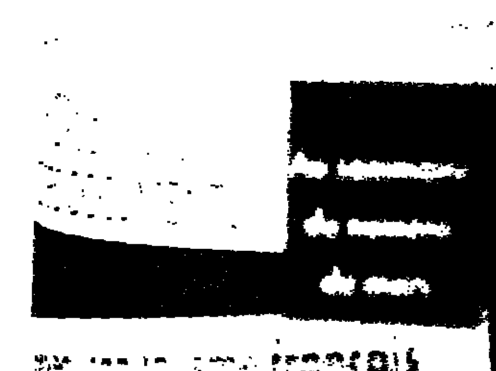
| | |
|---|---|
| 7 mars | GRAND PRIX D'AUSTRALIE<br>Melbourne |
| 11 avril | GRAND PRIX DU BRÉSIL<br>Interlagos |
| 2 mai | GRAND PRIX DE SAINT-MARIN<br>Imola |
| 16 mai | GRAND PRIX DE MONACO<br>Monaco |
| 30 mai | GRAND PRIX D'ESPAGNE<br>Barcelone |
| 13 juin | GRAND PRIX DU CANADA<br>Montréal |
| 27 juin | GRAND PRIX DE FRANCE<br>Magny-Cours |
| 11 juillet | G. P. DE GRANDE-BRETAGNE<br>Silverstone |
| 25 juillet | GRAND PRIX D'AUTRICHE<br>Spielberg |
| 1er août | GRAND PRIX D'ALLEMAGNE<br>Hockenheim |
| 15 août | GRAND PRIX DE HONGRIE<br>Hungaroring |
| 29 août | GRAND PRIX DE BELGIQUE<br>Spa-Francorchamps |
| 12 septembre | GRAND PRIX D'ITALIE<br>Monza |
| 26 septembre | GRAND PRIX D'EUROPE<br>Nürburgring |
| 17 octobre | GRAND PRIX DE MALAISIE<br>Kuala Lumpur |
| 31 octobre | GRAND PRIX DU JAPON<br>Suzuka |

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : les quarts de finale aller de la Coupe des coupes,** disputés jeudi 4 mars, ont tourné à l'avantage des favoris. La Lazio Rome, en tête du championnat d'Italie, s'est facilement imposée (4-0) sur le terrain du Panionios d'Athènes (Grèce). Le club londonien de Chelsea, deuxième du championnat d'Angleterre, l'a également emporté (3-0), face aux Norvégiens de Valerenga, malgré l'absence du libero français Frank Leboeuf. Le Lokomotiv Moscou (Russie) a battu (3-0) le Maccabi Haïfa, qui avait éliminé le Paris-Saint-Germain (1-1 et 3-2) en 16es de finale. Enfin, le NK Varteks (Croatie) a réussi à préserver un match nul (0-0) face aux Espagnols de Majorque. Les matches retour se disputeront le 18 mars.

■ **BASKET-BALL : Pau a gagné (74-57), jeudi 4 mars, la deuxième manche** du 8e de finale retour de l'Euroligue face à Ljubljana (Slovénie), après avoir perdu la première sur le terrain de son adversaire. Villeurbanne devra également jouer un match d'appui, mais devant son public, face au Cibona Zagreb. Vainqueur de la première manche (95-63), Villeurbanne s'est incliné (68-79), jeudi 4, en Yougoslavie.









# Bijoux en création

## Loin de la place Vendôme, de jeunes créateurs proposent de vraies œuvres pleines de poésie, construites parfois autour d'un élément antique

**PARADOXALEMENT**, c'est sa passion pour l'art antique qui a conduit Gilles Cohen à faire travailler des créateurs contemporains. Depuis dix-huit ans qu'il préside aux destinées de la galerie La Reine Margot, créée en 1937, il n'a jamais cessé de s'intéresser aux civilisations anciennes. Au point d'imaginer qu'elles pouvaient retrouver vie.

Un défi qui aurait pu le faire passer pour un doux rêveur s'il n'avait su d'emblée mettre en place un projet – nommé Signes des temps – capable d'accompagner concrètement son propos. *« Face au phénomène d'une civilisation d'objets et de produits à la recherche de sens*, explique-t-il, *mon idée est de convier et d'inciter des créateurs contemporains à créer des pièces uniques à partir d'éléments antiques : intailles romaines* [pierres fines gravées en creux], *sceaux, cylindres mésopotamiens, perles en pâte de verre phéniciennes, amulettes, fibules mérovingiennes. »*

Gilles Cohen a donc fait venir les créateurs à La Reine Margot. Il leur a ouvert toutes ses boîtes contenant des pièces anciennes et les a invités à *« faire leur marché »*. A eux, ensuite, d'utiliser les éléments de jadis qu'ils avaient choisis pour en faire des bijoux d'aujourd'hui. Avec, pour seule consigne, de ne pas chercher à imiter ou à reproduire des modèles d'autrefois. *« L'ambition est ici d'esquisser un univers de formes en recherchant des liens, des accords et de confronter modernité et Antiquité, pour donner naissance à des bijoux d'exception chargés de liberté »*, souligne l'initiateur du projet.

Ainsi, depuis 1995, plus de soixante créateurs de quinze nationalités différentes ont participé à cette aventure. Et neuf expositions ont présenté, à La Reine Margot, le fruit de ce travail : des bijoux uniques, passerelles entre les siècles, fruits d'un dialogue entre un artiste millénaire et un artiste contemporain. La dernière en date regroupe, jusqu'au mardi 16 mars, vingt-trois créateurs venus de tous les pays qui, chacun à leur manière, ont su *« revisiter l'Antiquité »*.

Parmi eux figure Marie Z. Munier. Cette artiste libanaise présente une soixantaine de bijoux, qui marient formes anciennes et nouvelles, Orient et Occident, sobriété et exubérance. Pierres précieuses et semi-précieuses, monnaies anciennes, verres romains et phéniciens forment des compositions très élaborées, où chaque élément est mis en valeur, comme en écrin. Réalisés en majorité en or 18 carats trempé dans du 22 carats, les bijoux de Marie Z. Munier sont des joyaux d'une fantaisie souvent débordante, que des lignes parfaitement maîtrisées viennent assagir.

Les autres créateurs exposés à la galerie La Reine Margot révèlent un large éventail de sensibilités, d'esthétiques et d'univers différents. Daniel Arnoul, Philippe Bousquet, Francesca Bristol, Darko, Christiane Delafosse, Karen Gay, Elena Meyer, Patrick de Pertat, Andrezey Szadkowski, Marie-Hélène de Taillac, Serge Thoraval... ont tous joué le jeu.

Ils ont construit des bijoux qui mettent en scène des pièces antiques sans faire de passéisme. Ils ont intégré ces éléments anciens aux lignes contemporaines sans jamais tuer les uns ou les autres. Le collier en or avec, en cage, une amulette de faïence représentant un poing serré (Egypte, basse époque) (5 200 F, 793 €) de Serge Thoraval, les bagues en argent de Jean Grisoni, ornées d'une perle en pâte de verre bleu et blanc (Egypte, XIII-XVe siècle) ou d'un oiseau en faïence verte (Mésopotamie, deuxième millénaire), le collier en or d'Elena Cantacuzene, aigue marine et corail baroque orné d'une pièce de faïence (Egypte, basse époque) (6 500F, 991 €)... font partie des dizaines de merveilles présentées.

> « L'ambition est de confronter modernité et antiquité pour donner naissance à des bijoux d'exception chargés de liberté »

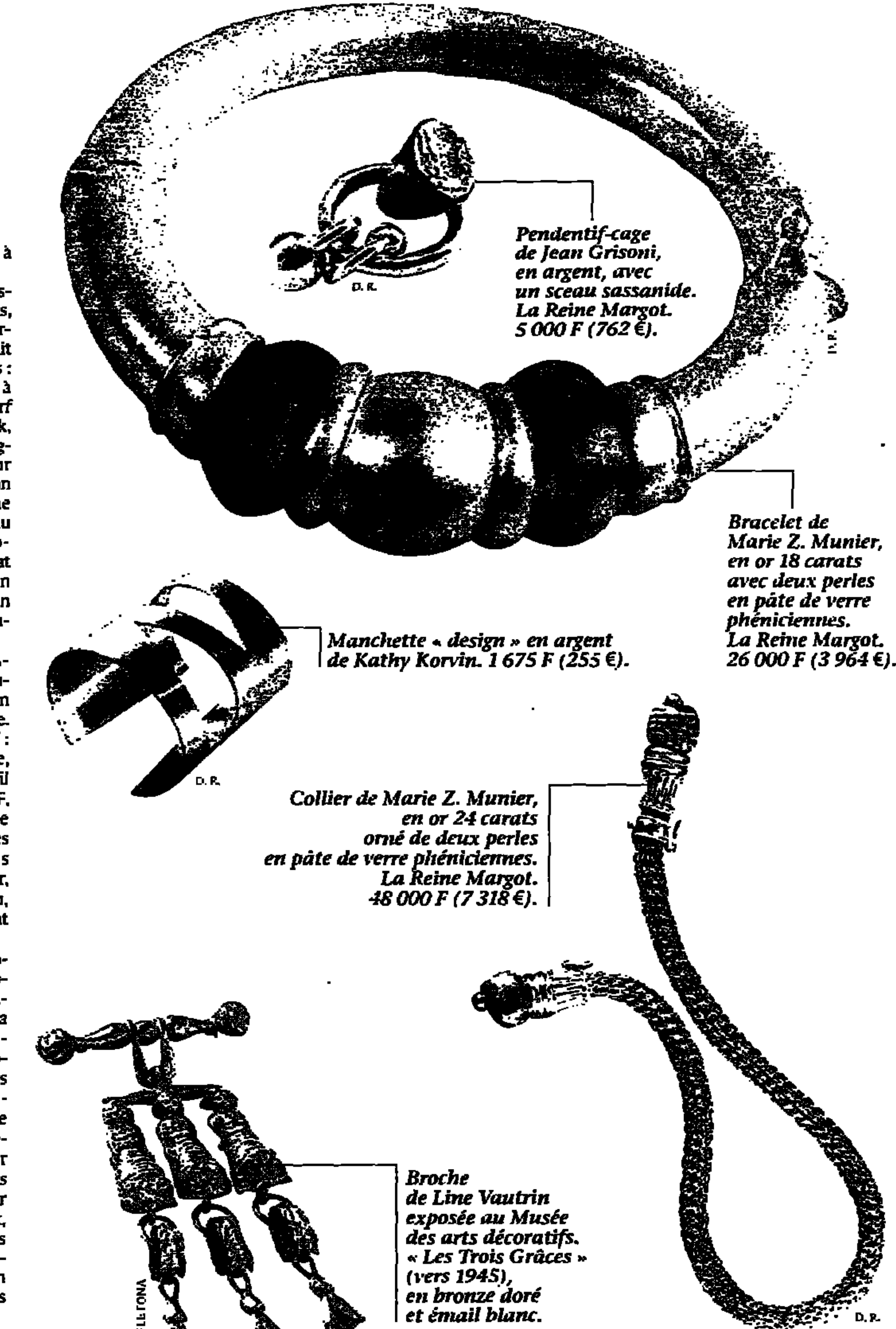
Kathy Korvin participe à l'exposition avec une bague en argent ornée d'un sceau sassanide en agate (Perse, IV-Ve siècle) (2 700 F, 412 €). Cette jeune femme, ancien mannequin, ex-rédactrice de mode, qui a commencé par se bricoler bagues, bracelets et colliers pour elle-même avant de se reconvertir définitivement dans la création de bijoux en argent, a ouvert, en octobre 1998, sa première boutique à Paris.

Cette créatrice a connu une ascension fulgurante. En cinq ans, elle a réussi à s'imposer sur le marché. Son premier vernissage séduit d'emblée les grandes boutiques : Et Vous, Maria Luisa et Joseph à Paris, Harrod's à Londres, Bergdorf Goodman et Barney's à New York, Ultimo à Chicago, Joyce à Hongkong. Elle travaille ensuite pour des créateurs de mode. La Réunion des musées nationaux lui donne carte blanche pour l'ouverture du Musée de la musique. En septembre 1997, elle signe un contrat avec Cacharel pour la création d'une collection de bijoux et, en 1998, pour la chaîne Banana Republic aux Etats-Unis.

Esthétique minimaliste, tressages aériens, lignes très découpées, l'univers de Kathy Korvin préfère la finesse à l'ostentatoire. Et ce quel que soit le thème choisi : ethnique, romantique, organique, design... Son bracelet *Ram* en fil d'argent et cristal blanc (1 050 F, 160 €) est notamment un modèle de délicatesse et de légèreté. Ses bijoux à formes géométriques trouvent une grâce, une douceur, un « je-ne-sais-quoi » de féminin, que les lignes droites n'autorisent pas toujours.

Kathy Korvin est aussi chez Colette, enseigne de la rue Saint-Honoré, qui accueille d'autres créateurs de bijoux. Notamment Ioulia Iakoubova-Dubien (bracelets rigides en perles de verre multicolore), Tanya R (bracelets bicolores rose, bleu, noir et blanc, mini-strass sur métal), Marie-Hélène de Taillac (bijoux en or et pierres précieuses) ou encore Jade Jagger (bracelets et colliers de petites perles). Erik Halley, passionné par les plumes qu'il teint, frise, peint, plastifie ou mélange à des matières insolites avant de les monter en bijoux, propose chez Colette un large bracelet-cristal qui oublie les plumes.

***Véronique Cauhapé***



*Pendentif-cage de Jean Grisoni, en argent, avec un sceau sassanide. La Reine Margot. 5 000 F (762 €).* D. R.

*Bracelet de Marie Z. Munier, en or 18 carats avec deux perles en pâte de verre phéniciennes. La Reine Margot. 26 000 F (3 964 €).*

*Manchette « design » en argent de Kathy Korvin. 1 675 F (255 €).* D. R.

*Collier de Marie Z. Munier, en or 24 carats orné de deux perles en pâte de verre phéniciennes. La Reine Margot. 48 000 F (7 318 €).* D. R.

*Broche de Line Vautrin exposée au Musée des arts décoratifs. « Les Trois Grâces » (vers 1945), en bronze doré et émail blanc.* DANIELLE FONA

# Parures énigmatiques au Musée des arts décoratifs

**REVENDICATION** de femme née au début du siècle ? Reflet d'un tempérament malicieux et ludique ? Allez savoir. Line Vautrin eut, en tout cas, l'idée de créer pour les élégantes de l'après-guerre des bijoux intelligents, beaux et drôles à la fois. Les matières dites pauvres – bronze, laiton, résine – servirent ce dessein d'inventer des parures qui s'amusaient d'en être.

Messages chiffrés, rébus, symboles à décrypter jalonnaient bracelets, colliers, broches et boîtes de cette artiste à la fantaisie parfaitement maîtrisée. Le jeu faisait partie prenante de ses créations. Histoire de détourner un peu l'attention de l'esthétique, qui, pourtant, trouvait là une mise en valeur éblouissante.

***ONZE CRÉATEURS CONTEMPORAINS***

Le Musée des arts décoratifs expose quelques-unes des œuvres de Line Vautrin – décédée en 1996 –, mais aussi celles de onze créateurs contemporains, français et étrangers, qui, chacun à leur façon, cultivent ce même art du secret. Tous ont en commun cette volonté d'établir *« une relation particulière entre le bijou et celui qui le porte, ayant moins le souci de l'effet produit que celui d'intriguer, voire de mystifier le spectateur »*. Des bagues dont une partie restent cachées dans le creux de la main, des pendentifs aux motifs enfermés à l'intérieur, des colliers dont le fil d'or livre des fragments de texte, des broches anamorphoses qui ne révèlent leur motif qu'à la lumière... Chaque bijou est un obscur objet de désir qu'il s'agit de convoiter, d'apprivoiser avant de le comprendre. A celle qui le porte ensuite d'en révéler ou pas le secret. Tout cela est affaire de connivence et de relation intime. Ces parures n'ont pas pour seul souci d'orner le corps. Elles entretiennent avec lui une complicité particulière qui fait sens.

Alyssa Dee Krauss, Manfred Bischoff, Patrick Muff, Torben Hardenberg, Johanna Dahm, Ruudt Peters, Christer Jonsson, Gilles Jonemann, Florence Lehmann, Brune Boyer et Jacomijn Van der Donk participent à cette exposition collective. Nombre d'entre eux utilisent le langage comme matériau de base. Le jeu consiste ensuite à mettre en scène les mots pour mieux les dissimuler. Alyssa Dee Krauss choisit des textes (contes de fées, poèmes...), des expressions bibliques ou quotidiennes pour monter des structures en fil d'argent, qui transforment l'écrit en motif abstrait. Le bijou ne livre sa signification qu'à son détenteur. *« Mon but est de ramener ensemble des constructions, les formes et les concepts archétypiques pour créer des objets entièrement personnels à partir de composants universels. »*

Florence Lehmann cache, dans ses bijoux, des mots et des fragments de texte, des motifs poétiques et des symboles. Elle aime aussi créer des bagues coniques à double motif, dont l'un se cache au creux de la main, des objets qui se glissent entre les doigts et dont la base repose dans la paume, à l'abri des regards. Dans sa série de bijoux-messages, Brune Boyer reproduit au fil de métal des textes écrits qui, une fois compressés, deviennent textures et parures.

D'autres ne passent pas par le langage pour dire leurs secrets. Mais ils savent en jouer. Les créations de Jacomijn Van der Donk n'ont, au premier abord, rien à cacher. A mieux y regarder, on découvre pourtant des fragments d'images érotiques dans les petits médaillons d'un collier. Les bijoux de Gilles Jonemann, aux formes douces et rondes – si proches de la sculpture qu'ils imposent spontanément un rapport sensuel à la matière –, cachent en leur sein une chaîne qui, une fois sortie, métamorphose l'objet en collier pendentif.

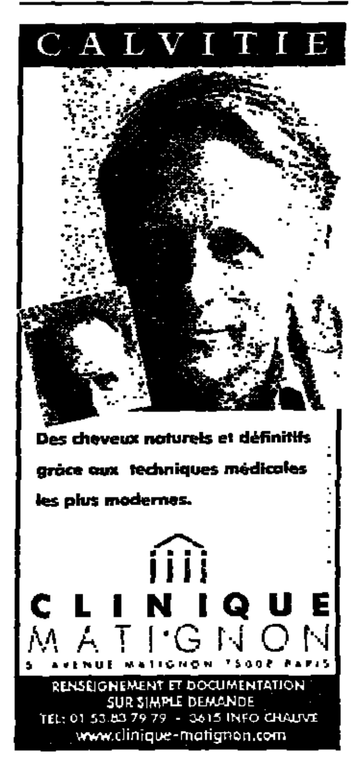
***V. Ca.***

**★ « Secret de bijoux », exposition de bijoux de Line Vautrin et de onze créateurs d'aujourd'hui. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Du mardi au vendredi, de 11 heures à 18 heures ; nocturne le mercredi jusqu'à 21 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Prix : 35 F (5,33 €). Tél. : 01-44-55-57-50. Du 10 mars au 30 mai.**
***Parallèlement, le Musée rend hommage à Jacques Gautier en exposant une soixantaine de ses œuvres les plus emblématiques de la période 1950-1975. La plupart de ces bijoux sont des pièces uniques.***

### Adresses

● **La Reine Margot**
7, quai de Conti, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-26-21-43.
● **Kathy Korvin**
13, rue de Tournon, 75006 Paris.
Tél. : 01-56-24-06-66.
● **Colette**
213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Tél. : 01-55-35-33-90.










# Fraîcheur, pluie et encore de la neige

SAMEDI, une vaste dépression reste centrée au sud de la mer du Nord. Elle perd un peu de vigueur, mais dirige toujours un flux de nord-ouest très instable sur la France. La masse d'air continuera à se rafraîchir, on perdra encore 1 à 2 degrés par rapport à vendredi. Les nuages domineront le plus souvent sur l'Hexagone et donneront des averses. Il neigera à très basse altitude sur tous les reliefs. Les côtes méditerranéennes resteront épargnées au prix d'un fort vent d'ouest.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.**– Le temps reste frais et le plus souvent menaçant. Des averses pourront encore se déclencher toute la journée. Elles s'atténueront un peu l'après-midi. Il fera entre 5 et 8 degrés.

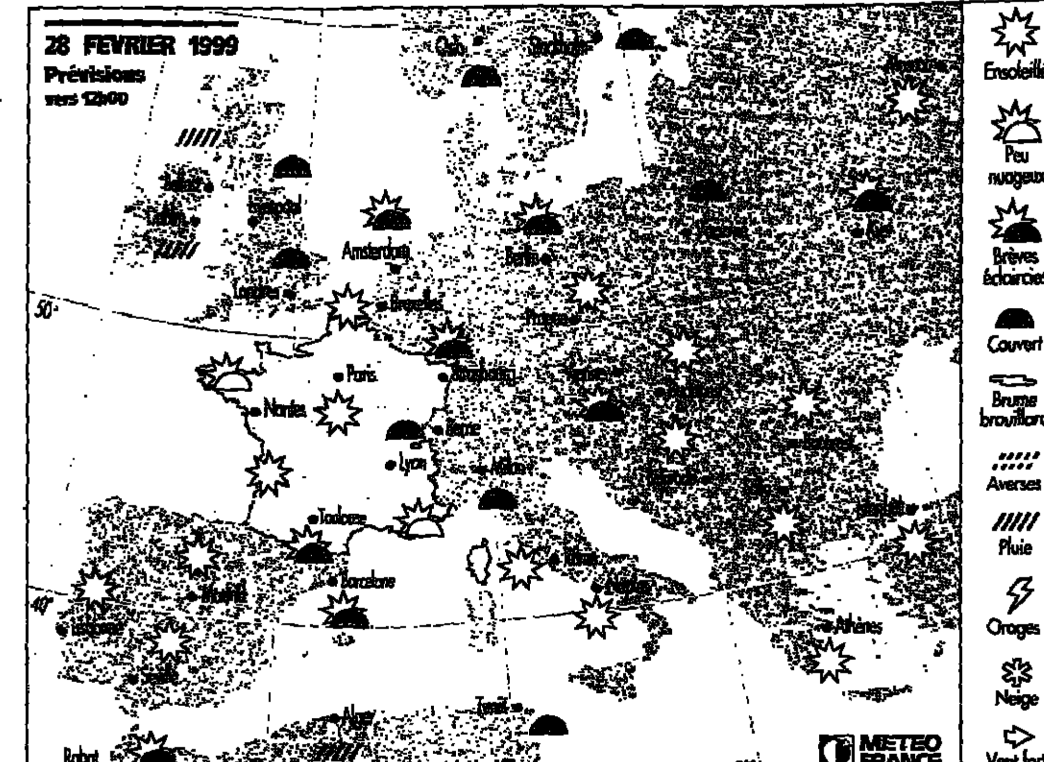
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.**– Après une matinée souvent maussade, on attend une certaine accalmie. Des éclaircies se développeront l'après-midi, mais des averses sont possibles. Il ne fera pas plus de 4 à 6 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – La journée sera grise et fraîche. Sous un ciel plombé, on attend de fréquentes averses de pluie ou de neige avant des éclaircies l'après-midi. Il fera de 3 à 6 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Les averses continuent d'arriver en rangs serrés, laissant peu de place au soleil. Il neigera parfois fortement sur les Pyrénées. On attend de 4 à 8 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Malgré quelques éclaircies, les averses ne seront jamais très loin. Il neigera sur le relief dès 300 mètres d'altitude. Il ne fera pas plus de 3 à 6 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.**– Un fort vent d'ouest soufflera du golfe du Lion jusqu'à la Corse. Il offrira le plus souvent de belles périodes de soleil. Une averse n'est cependant pas exclue, surtout l'après-midi. Il fera entre 10 et 13 degrés.




**PRÉVISIONS POUR LE 28 FEVRIER 1999**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 25/29 N | KIEV | -3/4 N | VENISE | 4/10 C | LE CAIRE | 10/19 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 21/28 S | LISBONNE | 8/15 S | VIENNE | 1/10 N | MARRAKECH | 9/16 C |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 24/28 C | LIVERPOOL | 6/11 C | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 18/28 S |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 5/12 C | BRASILIA | 19/26 P | PRETORIA | 18/34 S |
| | | | | AMSTERDAM | 4/10 N | LUXEMBOURG | 1/7 N | BUENOS AIR. | 22/28 C | RABAT | 10/16 N |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 1/10 S | ATHENES | 8/16 S | MADRID | 2/14 S | CARACAS | 21/27 S | TUNIS | 11/19 C |
| AJACCIO | 7/14 S | NANTES | 2/11 N | BARCELONE | 9/14 N | MILAN | 1/13 C | CHICAGO | 1/5 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 7/10 S | NICE | 5/15 S | BELFAST | 4/7 P | MOSCOU | -7/-3 S | LIMA | 22/26 P | BANGKOK | 25/33 N |
| BORDEAUX | 4/10 S | PARIS | 2/9 S | BELGRADE | 1/12 S | MUNICH | 0/5 C | LOS ANGELES | 13/21 N | BOMBAY | 25/34 S |
| BOURGES | 0/9 S | PAU | 4/8 N | BERLIN | 5/9 N | NAPLES | 7/17 S | MEXICO | 12/20 P | DJAKARTA | 26/28 P |
| BREST | 4/10 N | PERPIGNAN | 7/12 N | BERNE | 3/5 C | OSLO | -3/1 C | MONTREAL | -10/2 P | DUBAI | 23/32 S |
| CAEN | 5/9 N | RENNES | 1/11 N | BRUXELLES | 4/10 S | PALMA DE M. | 9/15 C | NEW YORK | 2/10 P | HANOI | 19/21 C |
| CHERBOURG | 4/11 N | ST-ETIENNE | 5/8 N | BUCAREST | -5/16 S | PRAGUE | 1/6 S | SAN FRANCIS. | 10/13 P | HONGKONG | 17/22 S |
| CLERMONT-F. | 6/9 N | STRASBOURG | 3/13 S | BUDAPEST | -1/9 S | ROME | 7/16 S | SANTIAGO/CHI | 14/27 S | JERUSALEM | 11/19 S |
| DIJON | 3/11 S | TOULOUSE | 7/9 N | COPENHAGUE | 2/6 C | SEVILLE | 8/20 S | TORONTO | -1/4 P | NEW DEHLI | 8/24 S |
| GRENOBLE | 2/8 C | TOURS | 1/8 S | DUBLIN | 5/9 P | SOFIA | -1/11 S | WASHINGTON | 5/14 P | PEKIN | -4/12 S |
| LILLE | 3/9 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 4/8 S | ST-PETERSB. | -10/-3 C | **AFRIQUE** | | SEOUL | -4/5 S |
| LIMOGES | 3/8 S | CAYENNE | 24/28 P | GENEVE | 2/7 C | STOCKHOLM | 0/3 C | ALGER | 10/16 P | SINGAPOUR | 25/30 C |
| LYON | 5/9 N | FORT-DE-FR. | 22/28 S | HELSINKI | -7/-3 | TENERIFE | 11/14 N | DAKAR | 17/23 S | SYDNEY | 20/24 P |
| MARSEILLE | 4/15 N | NOUMEA | 25/29 S | ISTANBUL | 8/14 S | VARSOVIE | 1/5 C | KINSHASA | 22/28 P | TOKYO | 1/8 S |

*Situation le 5 mars à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 7 mars à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TAHITI.** Jusqu'au 9 avril, Nouvelles Frontières propose un aller-retour Papeete en classe économique (Corsair) pour 5 580 F (850 €). En prime : 33 % de réduction sur chaque deuxième passager (2e, 4e, 6e billet, etc.). Dans la même direction et toujours avec Corsair, un San Francisco à 1 980 F (302 €) A/R, départs les 12 et 19 mars, retours les 13 mars et 3 avril. Ces prix sont hors taxes. Renseignements au 0-803-33-33-33.

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie SAS ouvrira, le 28 mars, un vol supplémentaire quotidien sans escale Nice-Copenhague. A cette occasion, la compagnie offre à sa clientèle d'affaires effectuant un A/R sur un vol SAS au départ de Nice vers Copenhague, Oslo, Stockholm ou Helsinki entre le 1er avril et le 31 août, leur première nuit dans un hôtel Radisson SAS. Pour cela, il leur suffit de s'envoler de Nice par le vol de 18 h 40. Réservations au 0-800-25-25-25.

**SPORTS D'HIVER**

## Un festival de freeride à La Clusaz

**EN COLLABORATION** avec Edgar Grospiron, l'enfant du pays, la station de La Clusaz (Haute-Savoie) organise, du 26 au 28 mars, la première édition du Freeriders' Festival, grand rendez-vous de la glisse et du freeride. Trois jours où se succéderont animations, initiations, démonstrations sur les modules du Snowpark, présentation de matériel et compétitions diverses entre les stars du ski et du snowboard ainsi que des concerts, des soirées et un Festival du film et de la photo freeride. Centre névralgique, le BBQ, où sera installé le village des exposants, le half-pipe, le big air (tremplin permettant de spectaculaires évolutions aériennes) et le boarder cross, un parcours composé de virages relevés et de bosses. Le tout au rythme de musiques exotiques.

Deux forfaits sont proposés à cette occasion. L'un du jeudi soir au lundi matin à 500 F (76 €) par personne, avec l'hébergement en appartement (base 4 personnes) et le forfait ski ; l'autre d'une semaine à 850 F (130 €) par personne. Renseignements au 04-50-32-65-06.

■ **CHALETS SAVOISIENS.** Sens de l'accueil, tradition, confort, gastronomie du terroir et attention portée aux enfants distinguent les membres de l'association des « hôtels-chalets de tradition ». Ils sont neufs, implantés dans des villages de Haute-Savoie ou dans des stations de sports d'hiver qui ont conservé en partie une architecture montagnarde traditionnelle : Chamonix, Châtel, Cordon, Les Houches, La Clusaz, Morzine, Samoens et Les Gets. Aux Gets, la Marmotte – boiseries, feu dans la cheminée du salon, thalasso ... – est aussi le paradis des enfants. Pour eux, le club des Petites Marmottes propose : salle de jeux, billard, ping-pong et, pour les 2 à 8 ans, menu enfant et assistance d'une baby-sitter pendant les repas. Du 20 mars au 12 avril, tarif spécial « semaines blanches », soit 4 280 F (652 €) par personne en chambre double pour sept jours en demi-pension et un forfait ski de six jours. Les réductions enfants (50 % de 3 à 11 ans, 40 % de 12 à 16 ans) sont également applicables pendant cette période. L'hébergement est gratuit pour les moins de 3 ans. Renseignements au 04-50-75-80-33.

## Les hauteurs de neige dans les stations

**VOICI** les hauteurs d'enneigement du jeudi 4 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : htt : //www. skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

**DAUPHINÉ-ISÈRE**

Alpe-d'Huez : 175-310 ; Alpe-du-Grand-Serre : 105-190 ; Auris en Oisans : 90-120 ; Autrans : 100-200 ; Chamrousse : 180-200 ; Le Collet d'Allevard : 120-250 ; Les Deux-Alpes : 120-350 ; Lans en Vercors : 165-185 ; Méaudre : 100-190 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-220 ; Les Sept Laux : 130-200 ; Villars-de-Lans : 130-220.

**HAUTE-SAVOIE**

Avoriaz : 180-310 ; Les Carroz d'Arâches : 103-570 ; Chamonix : 100-390 ; Châtel : 95-250 ; La Clusaz : 85-320 ; Combloux : 90-230 ; Les Contamines-Montjoie : 70-300 ; Flaine : 155-570 ; Les Gets : 120-320 ; Le Grand-Bornand : 165-230 ; Les Houches : 80-250 ; Saint-Martin-Bellevue : 60-270 ; Megève : 120-280 ; Morillon : 62-570 ; Morzine-Avoriaz : 80-310 ; Praz-de-Lys Sommand : 340-410 ; Praz sur Arly : 140-300 ; Saint-Gervais : 115-280 ; Samoëns : 06-575 ; Thollon-les-Mémises : 150-210.

**SAVOIE**

Les Aillons : 60-245 ; Les Arcs : 180-315 ; Arèches Beaufort : 85-290 ; Aussois : 90-100 ; Bonneval-sur-Arc : 130-205 ; Bessans : 106-130 ; Le Corbier : 110-155 ; Courchevel : 153-287 ; La Tania : n. c. ; Crest-Voland Cohennoz : 140-235 ; Flumet : 180-285 ; Les Karellis : 140-285 ; Les Menuires : 110-270 ; Méribel : 110-230 ; La Norma : 80-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 150-285 ; La Plagne : 175-290 ; La Rosière 1850 : 108-345 ; Saint-François-Longchamp : 200-310 ; Saint-Sorlin-d'Arves : 150-230 ; Les Saisies : 190-270 ; Tignes : 169-290 ; La Toussuire : 160-190 ; Val-Cenis : 80-180 ; Val Fréjus : 80-200 ; Val-d'Isère : 125-300 ; Valloire : 85-200 ; Valmeinier : 80-200 ; Valmorel : 125-290 ; Val-Thorens : 200-350.

**ALPES-DU-SUD**

Auron : 50-110 ; Beuil-les-Laumes : 40-40 ; Isola 2000 : 90-140 ; Montgenèvre : 40-50 ; Orcières-Merlette : 70-170 ; Les Orres : 60-90 ; Pra-Loup : 70-100 ; Puy-Saint-Vincent : 40-100 ; Risoul 1850 : 55-90 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40-100 ; Serre-Chevalier : 40-80 ; Superdévoluy : 130-160 ; Valberg : 40-50 ; Val d'Allos/Le Seignus : 60-70 ; Val d'Allos/La Foux : 70-100 ; Vars : 55-90.

**PYRÉNÉES**

Ax-les-Thermes : 100-250 ; Font-Romeu : 100-130 ; Gourette : 50-160 ; Luchon-Superbagnères : 80-180 ; Luz-Ardiden : 105-160 ; La Mongie : 85-145 ; Piau-Engaly : 80-100 ; Saint-Lary-Soulan : 55-85.

**AUVERGNE**

Besse/Superbesse : 70-150 ; Le Mont-Dore : 50-160 ; Superlioran : 80-180.

**JURA**

Métabief : 78-160 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 150-230 ; Les Rousses : 80-200.

**VOSGES**

Le Bonhomme : 70-140 ; La Bresse-Hohneck : n. c. ; Gérardmer : 45-100 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : 40-90

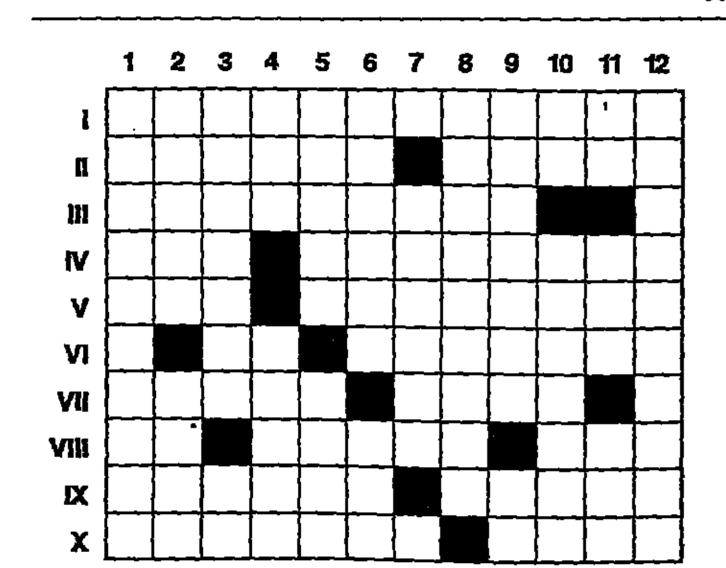
■ **CLOCHES DE PÂQUES.** C'est en scooter des neiges que la station d'Isola 2 000 propose de partir à la recherche des œufs en chocolat qui auront été disséminés dans cette ville des Alpes du Sud. Situé au bord des pistes, l'hôtel Diva (« 4 étoiles » de la chaîne Lucien Barrière) propose à l'occasion du week-end de Pâques (2 au 5 avril) un forfait spécial à 3 080 francs (470 euros) par personne comprenant trois nuits en chambres double avec petit déjeuner, demi-pension (déjeuner ou dîner au choix) et balade en motoneige. Renseignements au 04-93-23-17-71.

■ **TRAINS DE WEEK-END.** Chaque fin de semaine, des trains directs relient Paris aux stations de sports d'hiver, évitant aux skieurs correspondance et attente. Ainsi, jusqu'au vendredi 16 avril, pour rejoindre Saint-Gervais et les stations du Mont-Blanc, départ de Paris les vendredis soirs à 18 h 12 (arrivée à 23 h 14 à Saint-Gervais), retour le dimanche soir. Les stations de la vallée de la Tarentaise sont desservies, tous les samedis, par un flux continu de TGV. Certains trains pouvant accueillir, en wagon « duplex », plus de mille personnes.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99056

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).




**HORIZONTALEMENT**

I. Un appel que l'on ne devrait plus entendre. – II. Belle des bois et des forêts. Interdit. – III. Bien attaché à ses principes. – IV. Beau chez un ami. Promenade dans les rêves. – V. Rivière d'Asie. Renvoie au temps des chevaliers. – VI. Part de gâteau. Travaille comme un foie. – VII. Richesse agricole apportée par le vent. Unité monétaire du Cambodge. – VIII. Article. Qui a subi une épreuve de force. Allons dessus pour apprendre. – IX. Assemblé solidement. Descendante des frères et sœurs. – X. Produits alimentaires. Assez salés.

**VERTICALEMENT**

1. Pour un dernier voyage. – 2. Avancée en façade. Ouverture sur la table. – 3. Sans grande tenue, ou tenue des grands soirs. En vain. – 4. Population africaine. Vendangeuse des champs. – 5. Bien que morte sa mémoire est grande. Point de connexion. – 6. Bonnes pondeuses. Crie au fond des bois. – 7. Frappe brutalement. – 8. Romain bien placé dès sa naissance. – 9. Indispensable pour la préparation de cinq heures. A changé de peau par amour. – 10. Au centre de la pliure. Elancés dans leurs formes. – 11. La valeur du silence. Coup imparable. Autre coup imparable. – 12. Mettent à plat.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 99055**

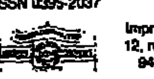
**HORIZONTALEMENT**

I. Conservateur. – II. Odeur. Icarie. – III. Nivéale. Bi. – IV. Ter. Ilienne. – V. Ruisseler. On. – VI. Esturgeons. – VII. CEE. Es. Aède. – VIII. Hs. PAO. Ecrou. – IX. Manie. Leur. – X. Carnassières.

**VERTICALEMENT**

1. Contre-choc. – 2. Odieuses. – 3. Névrite. Mr. – 4. Sue. Su. Pan. – 5. Era (are). Sr. Ana. – 6. Liégeois. – 7. Vielles. Es. – 8. Ac. Ieo. – 9. Tabernacle. – 10. Erin. Serer. – 11. Ui. No. Doué. – 12. Recenseurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

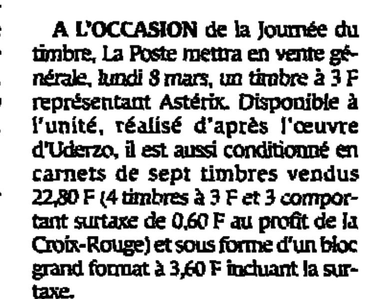
## PHILATÉLIE

### Astérix

**A L'OCCASION** de la Journée du timbre, La Poste mettra en vente générale, lundi 8 mars, un timbre à 3 F représentant Astérix. Disponible à l'unité, réalisé d'après l'œuvre d'Uderzo, il est aussi conditionné en carnets de sept timbres vendus 22,80 F (4 timbres à 3 F et 3 comportant surtaxe de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge) et sous forme d'un bloc grand format à 3,60 F incluant la surtaxe.

La Journée du timbre se déroule les 6 et 7 mars dans cent villes, où les associations philatéliques locales organisent la vente anticipée du timbre, des expositions et l'opération « timbres et sourires » destinée à recueillir des timbres de collection afin de les offrir à des enfants hospitalisés.

Ce timbre vient enrichir une thématique Astérix qui comptait déjà : 5 timbres de Guernesey ; les oblitérations temporaires du Salon philatélique Bourgogne'87, de l'ouverture du parc Astérix (1989), d'une exposition dans ce parc (1991) ; les empreintes des machines à affranchir de ce même parc ; deux prêts-à-poster mis en vente le 1er février.




*P. J.*

★ *Le Monde des philatélistes* de mars publie la liste des villes organisatrices. A Paris, la Journée du timbre a lieu au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e, en présence de négociants spécialisés et du *Monde des philatélistes*. Les créateurs se prêteront à des séances de dédicaces.

### A Toulouse




Un bureau de poste temporaire avec cachet d'oblitération spécial fonctionnera à Toulouse le vendredi 12 mars après-midi, au Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre-Baudis, lors de la journée « Vivre Toulouse » organisée par La Poste et *Le Monde*.

Un débat sur le thème de la pratique de la philatélie dans le Sud-Ouest réunira, de 14 heures à 15 h 15, Françoise Eslinger, du Service national des timbres-poste, René Richier, vice-président de la région Midi-Pyrénées à la FFAP, et Guy Dutau, membre correspondant de l'Académie de philatélie (entrée libre).

**EN FILIGRANE**

■ **RUGBY.** Deux bureaux de poste temporaires fonctionneront les 6 mars et 10 avril, de 14 heures à 18 heures, à La Plaine-Saint-Denis, au complexe sportif Nelson-Mandela, 6, avenue Francis-de-Pressensé, à l'occasion des matches du Tournoi des cinq nations France-Galles et France-Ecosse (souvenirs : E. Legendre, Club philatélique Condorcet, 6, rue Condorcet, 75009 Paris. Téléphone : 01-42-82-22-59).

LE CARNET DU VOYAGEUR

stations



**ARCHITECTURE** Le bâtiment qui, à Strasbourg, devait accueillir dès 1997 le Parlement européen, devrait finalement être terminé cet été, pour les 629 parlementaires des Quinze qui seront élus en juin. ● CET ÉDIFICE de 220 000 m², et conçu par les sept architectes de l'agence Architecture Studio, se présente au visiteur en trois parties : un cylindre creux, tour adjugée aux bureaux ; une sorte d'aile hyperbolique ; et un dôme qui *dissimule principalement l'hémicycle*. ● CE BÂTIMENT s'est heurté dès sa conception à l'opposition des parlementaires, qui souhaitaient le voir implanté à Bruxelles. Il a bien failli ne *pas être réceptionné par l'Assemblée* européenne, en raison des retards et malfaçon. La société d'économie mixte s'est retournée en justice contre les maîtres d'œuvre, et l'Etat français a *dû s'engager à financer les travaux* supplémentaires pour les voir menés à bien.

# L'Europe s'offre à Strasbourg un Parlement pharaonique

## Réalisé par l'équipe d'Architecture Studio, à la suite d'un concours organisé en 1992, le bâtiment où se réuniront les parlementaires élus en juin est presque achevé. Non sans problèmes

**STRASBOURG**
*de notre envoyé spécial*

Quand ouvrira le Parlement européen de Strasbourg ? *Prévu pour* 1997, son achèvement a été reporté à 1999, pour espérer dès l'an 2000, une fois les derniers boulons vissés et contrôlés, une entrée en fanfare de l'Assemblée qui sera élue en juin. Pourtant, en gros, le bâtiment est terminé, chantier pharaonique qui s'éternise dans les détails, le bricolage et la poussière. La visite en est possible, depuis les caves *jusqu'au* toit, véritable exploit culturel et sportif, comme on en voit dans l'émission *de télévision « La tête et les* jambes ».

Fatigante pour le corps tant la diversité des espaces y est grande. Epuisante pour l'esprit, encore attardé dans les brumes du millénaire finissant, et qui y perd ses repères spatio-temporels. C'est la grande vertu, d'ailleurs, de cet édifice gigantesque (220 000 m²) et coûteux (plus de 3,1 milliards de francs, soit 4,712 millions d'euros), qui obtient un succès mitigé auprès des puristes de l'actualité architecturale, avant d'affronter le *jugement de ses destinataires*.

Le Parlement européen, il est vrai, n'est pas de son temps, avec ses allures de vaisseau intersidéral, atterri, ric rac, dans un coude de l'Ill jusque-là occupé par de sages maisons alsaciennes. Le concours qui donna lieu à cet Ovni remonte à décembre 1992, et la complexité de la machine n'a pas permis aux lauréats de désincarcérer *leur projet du vocabulaire* futuriste qu'ils avaient su adopter pour séduire un jury unanime.

Pour plaire, on imagine qu'il fallait alors chanter sur trois registres au moins : la haute technologie, l'écologie, enfin la froide rigueur qu'on prêtait à l'air des temps futurs. Trois éléments qui sont présents, en effet, à plus ou moins haute dose, dans ce Parlement *alsacien. Mais* Architecture Studio a réparti cette option trinitaire avec la sagesse inspirée de derviches tourneurs dans un édifice qui s'impose d'abord par une géométrie elle-même ternaire : d'abord un cylindre creux, crénelé, chevelu sur les bords *et dont* la cour centrale a la sobre gaieté d'un collège cistercien. La tour est adjugée aux bureaux. Ensuite un arc, sorte d'aile hyperbolique qui rappelle *L'Espadon* et son secret, avion supersonique conçu par le dessinateur Edgar P. Jacobs pour ses héros Blake et Mortimer.


LUC BOEGLY/ARCHIPRESS
*Au bord de l'Ill, dix-sept étages de bureaux pour les députés de l'Europe des Quinze.*

Enfin un dôme, dont la partie émergente pourrait être la cabine de pilotage *de l'ensemble. Ce dernier* dissimule principalement l'hémicycle destiné aux 629 parlementaires *prévus pour l'Europe des Quinze, soit*, pour se plier aux nouvelles règles du calcul communautaire, une moyenne de 41,933 sièges par pays, avec quelques sièges de réserve au cas où, le jeu à quinze venant à lasser, on voudrait faire venir de nouveaux camarades.

> Un cylindre creux, chevelu sur les bords, adjugé aux bureaux. Ensuite un arc. Enfin un dôme, dissimulant l'hémicycle destiné aux 629 parlementaires

L'*expressionnisme et l'inspiration* des volumes, extrêmement peu limpides quant aux fonctions qu'ils dissi*mulent, ne constituent* pas une première. Chez Niemeyer (l'immeuble du Parti communiste à Paris), ou dans les œuvres les plus récentes de Portzamparc, on trouve cette manière de marquer et masquer les dispositifs essentiels sous des dômes, des protubérances, des formes abstraites, presque arbitraires. Ici, la trinité formelle, établie sur le principe *d'une symétrie rigoureuse, semble* correspondre au mystère glorieux de la députation.

*Les esprits sylvestres* d'Architecture Studio, au nombre à peu près constant de sept, ont travaillé dans l'équipe qui conçut en 1983 l'Institut du monde arabe, notamment avec Jean Nouvel, Blanche-Neige qui, pour sa part, s'est éloignée de la forêt *symbolique de l'IMA. Les chemins* des deux agences ont singulièrement divergé depuis. En voici des *exemples assez facilement visitables* : d'Architecture Studio, l'église Notre-Dame-de-l'Arche d'alliance dans le 15e arrondissement, opaque et cubique, et de Nouvel, la Fondation Cartier, transparente, éclatée. Des premiers encore, le Parlement qui nous occupe aujourd'hui ; et du second le centre de culture et de congrès de Lucerne, volume apaisé mais affirmé dans l'un des paysages les plus sensibles qui soit en Europe. Est-ce sous-entendre que le Palais européen n'est ni apaisé ni affirmé ?

Affirmé, le travail d'Architecture *Studio l'est sans conteste, au point* de faire disparaître ses vis-à-vis sur l'autre rive de l'Ill : le menu Palais des droits de l'homme, œuvre hétéroclite du Britannique Richard Rogers, et même le « vieux » et peu désirable Palais de l'Europe érigé par Henri Bernard en 1979. Seul signe de permanence : la passerelle qui relie la maison fille à la maison mère et que les *architectes ont justement qualifiée de « cordon ombilical »*, sas à travers lequel la transition vers le troisième millénaire se fera sans heurt, protégée des intempéries alsaciennes.

De jour, le nouveau Parlement *s'affirme* sur l'horizon comme une réponse gothique à la modernité de la cathédrale rénovée. La nuit, une *sorte d'intempérance électrique fait* de l'édifice une superbe lampe de chevet pour la ville. Irradiante quatre *jours par mois* quand les députés sont consignés à Strasbourg, en veilleuse le reste du temps.

Dire du Parlement européen qu'il est un édifice apaisé serait en revanche contraire à la frénésie formelle qu'ont su déployer les concepteurs, *sept personnes, clan* sympathique et agité du bocal, habitués à travailler sans hiérarchie apparente, ostensiblement de conserve. La multiplicité des espaces, la complexité des circulations correspond par nature au programme d'un univers qui n'aime pas mélanger les torchons et les serviettes. Ici les parlementaires, là les journalistes, là encore le public, et puis, *au top du top*, sous le cockpit, les espaces réservés au président et au gratin de passage.

*Habitués qu'ils sont au design* bruxellois, les parlementaires devraient être ravis dans cet environnement futuriste, marqué, pour mieux passer le mur du son, par la patte de l'agence Avant-Travaux, attributaire du marché « mobilier ». A cette vitesse, l'hémicycle va décoiffer les députés, conviés à méditer cette pensée de Kierkegaard, appliquée par Architecture *Studio à la dialectique des* conflits architecturaux : *« Laisser ouvertes les blessures des possibilités. »*

***Frédéric Edelmann***

# Une réalisation aux multiples contentieux

**STRASBOURG**
*de notre correspondant régional*

*Plus d'un an de retard*, les architectes et bureaux d'études assignés par le maître d'ouvrage : la construction du nouvel *hémicycle* du Parlement européen n'a pas été une sinécure. Il aura fallu la compréhension des autorités parlementaires et un dernier coup de pouce de l'Etat pour que l'opération ne tourne pas à la confusion.

Malgré l'opposition de la majorité des eurodéputés – pro-bruxelloise de toujours – et la complexité d'un montage financier *qui n'a pu* être bouclé que grâce à la détermination des pouvoirs publics, l'Etat et les collectivités locales *garantissant* les deux tiers des 3,1 milliards de francs de travaux, le chantier a été ouvert il y a quatre ans et demi. *Il devait être achevé à la fin de 1997.* Aujourd'hui, la mise en service de l'ensemble des équipements est prévue, au mieux, pour le mois de *juillet*, c'est-à-dire pour l'installation de l'Assemblée qui sortira des urnes à l'issue du scrutin du 13 juin, même s'il est question d'une inauguration au mois de *mai* par Jacques Chirac.

Au-delà des difficultés de construction inhérentes à l'originalité de l'ouvrage, le chantier a *souffert*, de l'avis même de Robert Adjedj, directeur de la Sers (Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg), *la société d'économie* mixte responsable de sa réalisation, d'*« un recours excessif aux travailleurs temporaires et du nombre anormalement élevé de vols et de dégradations »*. M. Adjedj dénonce aussi les maîtres d'œuvre – Architecture Europe Studio et les cabinets d'études associés – qui *« n'ont pas rempli correctement leur mission »*. Pour *« erreurs et omissions »*, la Sers demande des dédommagements qu'elle évalue à 120 millions de francs.

*Comme si la société d'aménagement* de Strasbourg reprenait du poil de la bête, après avoir vécu une fin d'année 1998 des *plus délicates*. En novembre, les experts de l'Assemblée de Strasbourg constataient 200 000 malfaçons, dont beaucoup relèvent du détail, mais dont certaines demandent des travaux lourds : plafonds trop bas, modifi*cation du réseau de câblage* pour le circuit audiovisuel et le vote électronique et, surtout, des accès réservés aux handicapés. Du coup, le Parlement ne voulait pas réceptionner l'édifice et n'était donc pas tenu de commencer à *acquitter le loyer. Ce* qui mettait la Sers dans une situation financière très difficile.

José Maria Gil-Robles, président *de l'hémicycle européen*, écrivait alors à Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, et Paris prenait les choses en main. Un « comité de conciliation » était créé, dans lequel était désigné François Bouchard, directeur pour le Bas-Rhin du ministère de l'équipement.

**LE LOYER CONTRE LE CALENDRIER**

Un compromis était conclu le *15 décembre : le* Parlement renonçait à réclamer des pénalités de retard et les autorités françaises – collectivités locales (ville, département, région), mais essentiellement l'Etat – s'engageaient à prendre à leur charge le coût des travaux complémentaires, estimés à une soixantaine de millions de francs. Depuis cette date, l'assemblée verse *un loyer mensuel de 25 millions* de francs.

Le 11 février, le « comité de conciliation » a programmé la fin des travaux pour la fin de septembre, y compris ceux qui incombent à l'Assemblée (ameublement, équipements audiovisuels, bureautique, claviers pour le vote électronique, etc.) et dont la réalisation coûtera de 200 à 300 millions de francs supplémentaires. Dans les milieux parlementaires, on n'est pas certain *que ce calendrier sera respecté. « Si tel n'était pas le cas, on ne continuera pas de payer le loyer »*, indique-t-on *dans l'entourage du président*.

Reste l'interrogation que suscite la fonctionnalité d'un complexe où doivent travailler et circuler 3 000 à 4 000 personnes. *« C'est une belle statue, mais est-ce que l'ensemble va marcher ? »*, commente un haut fonctionnaire. Un de ses collègues fait remarquer que la plupart des eurodéputés n'ont pas encore visité le vaisseau du bord de l'Ill et qu'ils vont être déçus par la superficie et l'équipement de leur bureau, comparé à *celui dont ils disposent* à Bruxelles. Un troisième rétorque, à juste titre, que cela est bien suffisant, compte tenu de la brièveté de *leur séjour* à Strasbourg : trois à quatre jours par mois. En revanche, l'hémicycle fait l'unanimité : *« L'acoustique est parfaite, ce qui est loin d'être le cas à Bruxelles. »*

Même si elles sont décidées à ne pas s'en laisser conter – tant elles ont été échaudées par les conditions de la construction du complexe bruxellois –, les autorités parlementaires envisagent d'ores et déjà d'acheter l'édifice strasbourgeois. *« Son acquisition reviendra moins cher que de payer un loyer pendant vingt ans »*, commente un proche de M. Gil-Robles.

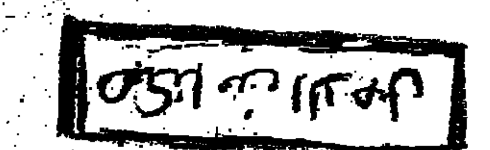
***Marcel Scotto***

## Fiche signalétique

● **Les auteurs :**
*Maîtrise d'œuvre :* Architecture Studio Europe (Martin Robain, Rodo Tisnado, Jean-François Bonne, Alain Bretagnolle, René-Henri Arnaud, Laurent-Marc Fischer et Gaston Valente).
*Mobilier :* Architecture Studio et Avant-Travaux.
*Paysagiste :* Desvignes et Dalnoky (conception), François Arnaud (réalisation).
*Maîtrise d'ouvrage :* Société d'équipement de la région de Strasbourg (Sers).

● **Le Parlement en chiffres :**
*Surface :* 4,5 ha de terrain ; 220 000 m² construits.
*Hauteur maximale :* 60 m (17 étages).
*Espaces de travail :* 1 133 bureaux ; *hémicycle :* 750 sièges possibles et 628 places pour le public ; *salles de réunion :* 29 (capacité totale 2 700 personnes) ; *presse :* 275 postes de travail pour les journalistes.
*Chantier :* 130 000 m³ de béton, 14 000 tonnes d'acier, 2 000 km de câbles.





# La musique unique et synthétique de Philippe Leroux

## Publication de trois pièces du compositeur, dont « (d')Aller », fascinant concerto pour violon aux allures de chef-d'œuvre

TARTE à la crème de la musique de cette fin de siècle, le souci de faire œuvre de synthèse ne cautionne pas, dans le cas de Philippe Leroux, d'anecdotiques patchworks esthétiques, mais participe à l'élaboration d'un style qui, tout en illustrant les préoccupations majeures du moment, affiche une puissante originalité.

A quarante ans, Philippe Leroux possède déjà une marque identifiable entre mille et connaît même l'insigne honneur d'être « suivi » par des compositeurs qui l'ont précédé dans la vie professionnelle. Cet ancien pensionnaire de la Villa Médicis (1993-1995) a pris le temps de mûrir. Dix années se sont écoulées entre la fin de ses études au Conservatoire (analyse avec Claude Ballif, composition avec Ivo Malec) et la création de sa première œuvre remarquée. Programmée dans le cadre du Festival Présences 92 de Radio-France, *La Guerre du faire* plaça Philippe Leroux dans la descendance de Pierre Schaeffer.

Depuis, d'autres opus de qualité ont permis d'affiner cette appréciation et sont venus scander avec esprit – jusque dans des titres chargés d'humour – la progression du jeune compositeur vers l'indépendance créatrice. Une première monographie (MFA/Radio France 216 005), réalisée en 1995 par l'ensemble Court-Circuit, en attestait avec des pages telles que *Phonie douce* ou *Continuo (ns)*. Philippe Leroux n'est aujourd'hui assimilable à aucune orientation dominante. Ainsi, fait rarissime, a-t-il été programmé en création lors de la même saison (1997-1998), tant à l'Ircam (où sa nouvelle œuvre ne fut pas loin d'éclipser celle de Pierre Boulez !) qu'au GRM (dans le cadre des célébrations du cinquantenaire de la musique concrète).

**PHÉNOMÈNE DE BALAYAGE**

Le jeune label Grave a donc été bien inspiré de lui permettre la réalisation d'une nouvelle carte de visite discographique avec des interprètes qui comptent parmi les plus recherchés dans le domaine de la création. Très apprécié des compositeurs pour un travail de fond que les formations symphoniques de plus grande notoriété n'effectuent généralement pas, l'Orchestre de Poitou-Charentes confère ainsi à *(d')Aller* (1994-1995) l'éclat d'un chef-d'œuvre. Volet médian d'un triptyque qui s'ouvre avec *Continuo(ns)* et se ferme avec *Plus loin*, ce fascinant concerto pour violon (dans lequel brille aussi la soliste Annick Roussin) illustre parfaitement la dimension à la fois synthétique et unique de la musique de Philippe Leroux.

On y perçoit des motivations spectrales très actuelles, de même que les traces d'un passé formateur en électro-acoustique, mais les références (il y en a d'autres) s'effacent rapidement sous l'effet enchanteur d'un savant phénomène de balayage. D'apparence très mouvante, *(d')Aller* est en fait régi par des processus d'une extrême continuité. Des nuances infinitésimales d'une note-pivot se dégage une mélodie. La mélodie devient mouvement, le mouvement timbre, le timbre harmonie, l'harmonie forme, la forme espace et l'espace... microcosme originel. La boucle est bouclée. *AAA* (1995-96), pour sept instruments, s'adonne à un semblable jeu sur le principe de la pulsation. L'ensemble Court-Circuit l'investit comme une machinerie baroque génératrice d'oscillations hypnotiques.

Chaque pièce de Philippe Leroux garantit une excitation permanente des sens et de l'esprit tout au long d'un parcours éminemment ludique. *Souffles* (1996) donne l'impression de mettre de l'ordre dans la nébuleuse irrationnelle entretenue par un quintette à vent sensible aux nouveaux modes de jeu instrumental, mais glisse progressivement vers des contrées inquiétantes que Le Concert impromptu évoque avec beaucoup d'à-propos dramatique. Plus elliptique que ses sœurs, cette page, remarquablement écrite (notamment sur le plan rythmique), n'en est pas moins homogène ; chaque séquence paraît autant l'aboutissement que l'amorce d'un processus fondateur de l'expression. L'insolite *Ial*, duo pour harpe celtique et guitare, révèle enfin, d'une certaine manière, la naissance (il y a dix ans) du style de Philippe Leroux, caractérisé par une subtile animation sous-jacente qui tend à redéfinir à chaque instant la surface et les contours de l'œuvre.

Jubilatoire malgré des sollicitations techniques parfois très éprouvantes, la performance de Christophe Saunière et de Caroline Delume souligne l'un des pricipaux mérites du compositeur, qui consiste à produire une musique librement accessible à partir d'une facture extrêmement sophistiquée. L'intérêt de chaque œuvre est donc immédiat mais ne s'épuise pas aussitôt.

*Pierre Gervasoni*

★ **Philippe Leroux : *(d')Aller ; AAA ; Souffles ; Ial*. Par Christophe Saunière (harpe), Caroline Delume (guitare), Le Concert impromptu, Annick Roussin (violon), Orchestre Poitou-Charentes, Pascal Verrot (direction), Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade (direction) : 1 CD Grave GRCD 13. Distribué par Concord.**



GUY VIVIEN

*A quarante ans, le compositeur Philippe Leroux possède déjà une marque identifiable entre toutes.*

## DÉPÊCHES

■ **ROCK : le groupe écossais Belle & Sebastian rendra disponible pour la première fois en CD,** en mai, l'album de ses débuts, *Tigermilk*, qui n'avait été jusqu'à présent édité qu'en vinyle, à 1 000 exemplaires depuis longtemps épuisés. La formation vient de terminer l'enregistrement de son prochain album, à paraître à la fin de l'été.

■ **Fantastica/PIAS publie le 22 mars *These Are The Days*, album du groupe américain Certain General** constitué de seize inédits enregistrés il y a une dizaine d'années, des bandes qu'on croyait détruites lors de l'incendie d'un studio d'enregistrement.

■ **RAP : après Akhenaton, Imhotep, Shurik'N et Kheops, un autre membre de IAM se lance dans l'aventure solo,** Freeman (alias Malek Sultan), qui publie son premier album chez Delabel. Les complices de Freeman figurent tous sur ce disque, qui se présente comme l'alliance entre les *« quartiers nord et le bled »*. Freeman a également reçu le renfort de K-Rhyme Le Roi, Oxmo Puccino et Khaled.

■ **TECHNO : ancien journaliste, Yves B. publie sous ce pseudonyme *Un peu plus... un peu moins*,** un morceau défini comme un exemple de *« talking house »*. Publiée chez BG (distribution Podis), la chanson allie un récitatif façon Gainsbourg à une trame techno, qui évoque *Music Sounds Better With You*, le tube de Stardust. Yves B. prépare un album dans la même veine.

■ **CHANSON : Sapho publiera à la mi-mars chez Mélodie *La Route nue des hirondelles*.** Le disque, sur lequel elle sera notamment accompagnée par le guitariste argentin Thomas Gubitsch, sera suivi en avril d'un livre, à paraître chez Calmann-Lévy, *Beaucoup autour de rien*.

## Les meilleures ventes d'albums en France

| | ARTISTE OU GROUPE | | | MAISON DE DISQUES |
|---|---|---|---|---|
| 1 | LARA FABIAN | - | Live | POLYDOR |
| 2 | DIVERS ARTISTES | 1 | Notre-Dame de Paris | POMME/SONY |
| 3 | DIVERS ARTISTES | 2 | Notre-Dame de Paris (intégrale) | POMME/SONY |
| 4 | MANAU | 3 | Panique celtique | POLYDOR |
| 5 | BISSO NA BISSO | - | Racines | V2/SONY |
| 6 | HÉLÈNE SEGARA | 9 | Cœur de verre | COLUMBIA |
| 7 | LOUISE ATTAQUE | 7 | Louise attaque | ATMOSPHÉRIQUE |
| 8 | LIANE FOLY | 6 | Acoustique | VIRGIN |
| 9 | CÉLINE DION | 4 | S'il suffisait d'aimer | COLUMBIA |
| 10 | SAVAGE GARDEN | 8 | To the Moon and back | COLUMBIA |

Période du 21/02 au 27/02 inclus.
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

*La semaine dernière*, la télévision avait dopé les ventes de l'album des Enfoirés du cœur, remonté de la 28e à la 5e place. Même motif, même punition cette semaine avec une présence massive aux *premiers rangs des albums* favorisés par les Victoires de la musique. Décidément, la Belge Lara Fabian n'en finit pas de tenir le haut du pavé, plaçant ses trois albums dans les 100 meilleures ventes et arrachant la première place aux deux versions de la comédie musicale Cocciante-Plamondon, *Notre-Dame de Paris*. Le rap celtique (Manau) dit son agacement, les femmes s'accrochent – triplé, Hélène Segara-Liane Foly-Céline Dion – et Bisso na Bisso souffle bravement la cinquième place.

## SÉLECTION DISQUES

### FRÉDÉRIC CHOPIN
***Concerto pour piano n° 1* (version avec quintette à cordes)**
### ANTON DVORAK
***Quintette avec piano n° 2*.**
*Jean-Marc Luisada (piano), Quatuor Talich, Benjamin Berlioz (contrebasse).*

Parmi les lieux communs entretenus sur l'art de Chopin, celui consistant à déplorer dans les concertos une écriture orchestrale d'apparence balourde se justifie surtout à partir d'interprétations routinières. La gravure du *Concerto en mi mineur* publiée par RCA ne risque pas une telle appréciation, pour deux raisons au moins. Elle émane d'un pianiste nullement académique et s'appuie sur une version qui confie les parties d'orchestre à un simple quintette à cordes, selon une pratique courante au siècle dernier. Le résultat séduit sans réserve. La longue introduction ne s'apparente plus à un lever de rideau préparant en grande pompe l'arrivée du soliste. Les interventions ultérieures des cordes ne passent plus pour des numéros d'accessoiristes en quête de dramaturgie grandiloquente mais éclairent sobrement la finesse d'une expression vouée au chant jusque dans ses lignes secondaires. Tour à tour gracieux et brillant, Jean-Marc Luisada situe d'ailleurs le jeune Chopin dans une perspective plus classique que romantique. Pas de surprise à l'écoute du très coloré *Deuxième quintette avec piano* de Dvorak, mais une précision supplémentaire, par contraste, à propos de Chopin. Même en version dite avec « quintuor », son concerto ne saurait se confondre avec une page de musique de chambre !

*P. Ge*

★ **1 CD RCA « Red Seal » 74321 632112. Distribué par BMG.**

### PAUL ROGERS QUARTET
**Time of Brightness**

Couverture rouge au seul nom de Paul Rogers, le bassiste qui s'exprime en puissance sur un instrument à cinq cordes, toutes compositions de lui ; avec Sophia Domancich (au piano, il l'accompagne souvent), Tony Levin à la batterie (ce sont les trois du trio de ladite Sophia), et le saxophoniste alto ou ténor Paul Dunmall, Rogers présente ses œuvres, son esprit et son groupe. Ses compositions portent sa marque, sa confiance dans la musique. Quelle musique ? Ou plutôt, quelles musiques répondent à ce besoin ? Sa seule présence sur terre, son assise, son corps et sa façon énergique d'être musicien.

Pensons un instant : ces personnes venues d'ailleurs jouent sans chantage à la réussite, à la reconnaissance, à l'air du temps. Ils jouent à fond ce qu'ils doivent jouer. Aux premières mesures de *Bear Moon*, on sait ; à la quatrième partie on fond (longues traces d'archet, comme sait les dire Paul Rogers). A la dernière phase de *Time of Brightness* (le deuxième mouvement de l'ensemble), ouverture en solo et dérive totale à quatre, l'affaire est éclatante.

Cette musique issue du free connaît actuellement un problème d'écoute (voir l'agressivité que déclenchent Akosh S., Sam Rivers, Berrocal, Thollot) : ceux qui ont raté l'époque, toutes les époques, et leur propre imaginaire qui date un peu quelle que soit l'époque, font le sourire difficile d'un chihuahua devant un exemplaire dépareillé de Dylan Thomas. Les autres, vieux amateurs du Hot Five d'Armstrong ou de René Thomas ou, aussi bien, jeune rêveurs aux mains nues, y trouvent leur motif de passion. D'où le succès d'Akosh S. et de Paul Rogers ailleurs que dans les coursives des supérettes. Cédé extraordinaire, enregistré à la perfection (le son de Tony Levin lui rend enfin justice), ivre de gaieté et qui donne envie de jouer. *Francis Marmande*

★ *1 CD RM 027.*

### MICHEL GRAILLIER
### ALBY CULLAZ
### SIMON GOUBERT
***It Was a Very Good Night, Strasbourg 1990***

Alby Cullaz est mort le 9 février 1998. Ce concert lui rend un juste hommage. On l'entend à sa juste place dans ce trio dont on savait qu'il donnait toujours.

Graillier, Cullaz et Goubert entretenaient sans en faire d'histoire une idée de la musique très brûlante. Comme les grands, ils ne prenaient rien au sérieux, mais tout au tragique. On emploie l'imparfait en raison de la disparition d'Alby Cullaz. Le pianiste (Mickey Graillier) et le batteur (Simon Goubert) restent très présents sur la place. Cherchez-les dans les concerts de pacotille et les festivals croquignolets. Pas trace... Courez donc les entendre là où ils sont invités à jouer, vous saurez ce qu'est prendre une composition bien écrite (*Effendi*, de McCoy Tyner), un standard (*My Foolish Heart*) ou jouer au fond d'un air (*415 Central Park West*) quand on est le batteur du trio (Goubert). Vraiment batteur. Il n'en reste plus tant. Alby, quant à lui, demeurera suspendu dans la mémoire en forme d'énigme : puisqu'on perçoit à plein dans un concert comme un autre, à Strasbourg, un soir, qu'avec une grande simplicité que l'on prenait pour des limites (lesquelles ne sont jamais qu'une politesse de plus), il donnait tout et le reste, à la mesure de sa générosité sur terre. *F. M.*

★ *1 CD Seventh Records, AKT 12.*

### EVERLAST
**Whitey Ford Sings The Blues**

*Officiant sous* le pseudonyme d'Everlast, Erik Shrody avait exploité, à la tête de House of Pain, l'image d'une bande de rappeurs américano-irlandais soiffards et bagarreurs. Les quelques albums du groupe ne parvinrent jamais à égaler le succès d'un premier single époustouflant, *Jump Around*. Fait exceptionnel dans le monde du hip hop, Everlast réussit, en solo, à relancer sa carrière en étoffant sa carrure de dur à cuire de rimes plus introspectives (le chanteur a subi une opération à coeur ouvert au moment de l'enregistrement) et d'innovations stylistiques. Trouvaille de base : rapprocher l'Amérique des prolos blancs et celle des ghettos noirs, fusionner l'art des conteurs folk et country avec celui des tchatcheurs. Avec la gravité rugueuse d'un Johnny Cash ou le vague à l'âme d'un Neil Young, ce hobo tatoué marie sa guitare aux scratches et aux beats hip hop. On croise parfois une férocité rap plus classique (*Money (Dollar Bill)*), un écart rock trop épais (*Hot To Death*), mais les meilleurs morceaux – la majorité de l'album – trouvent leur efficacité dans la méditation plus que dans la harangue.

*Stéphane Davet*

★ *1 CD Tommy Boy TBCD 1236.* **Distribué par P.I.A.S.**

### BISSO NA BISSO
**Racines**

*Rappeurs, certes. De Sarcelles.* D'accord. Mais aussi Congolais, nés là-bas, nés ici : Passi, Mystik, 2 Bal, M'Passi, Calbo et Lino, Bend-J, voici les Bisso Na Bisso, collectif dansant qui, pour la première fois dans l'histoire du rap français, marient la légèreté française et la rythmique tricotée de l'Afrique centrale, en gommant au maximum les apports américains. En ce sens, *Racines* marque un virage de fond dans la culture du rap d'ici. La bande issue du Ministère A.M.E.R retrouve ses marques du côté des parents : on la croit nourrie au *gangstar* des ghettos américains, et la voici dansant avec une joie rayonnante la *rumba*, le *soukouss*, tout en dénonçant la guerre et les puissants, le malaise de la seconde génération, *Le Cul entre deux chaises*. De plus, nos rappeurs ont une solide culture musicale. Ils ont pris pour introduction la voix du chanteur, opposant historique, du Congo, Franklin Boukala. Les invités ont été choisis parmi les meilleurs : des Zaïrois (le formidable Koffi Olomidé, Papa Wemba, *Lokua Kanza*), un Sénégalais (Ismaël Lô), une Ivoirienne (Monique Séka, dans une reprise d'*Amiyo*), des Antillais (Tanya St Val, Jacob Desvarieux). Appel à l'unité africaine (*Africa By Night*, *l'union*), à l'amour joueur (*2e Bureau*), *Racines* fera, on l'espère, école.

*Véronique Mortaigne*

★ **1 CD V2 VVR1005638.**

### JEAN DAVID
**L'Enfance de Salomon**

Lorsque Salomon raconte son enfance à Balkis, reine de Saba, il évoque son père David, les chants et les récits dont il a été nourri : le déluge et l'Arche, le combat avec Goliath et même l'annonce lointaine des rois mages. Conteur, chanteur et joueur de luth, né au Maroc d'une famille juive et élevé en France, Jean David mêle et retrouve ses racines culturelles et religieuses dans ce conte biblique, écrit par Henri Rocquet, qu'il agrémente de chants en hébreu du Chir Hachirim. Irritante peut-être pour les petits zappeurs trop pressés, cette écoute réserve ses merveilles aux rêveurs et aux silencieux. *Anne Bustaret*

★ **1 CD D2724, SM.**

### MUZSIKAS
**The Bartok Album**

Formé en 1973, le groupe Muzsikas fut l'un des fers de lance du mouvement de redécouverte des musiques et danses paysannes qui s'amorça en Hongrie au début des années 70. Avant cette nouvelle génération fureteuse, d'autres s'étaient déjà passionnés pour ce fonds populaire. Ainsi les compositeurs Zoltan Kodaly et Bela Bartok qui entreprirent un travail de collectage, s'enfonçant dans les campagnes pour y enregistrer toutes les *mélodies rencontrées. Des airs* qu'ils intégrèrent ensuite dans certaines de leurs compositions. Cet album, prévient Muzsikas dans les notes de livret, est un examen minutieux de l'étroite relation existant entre Bartok et la musique folklorique de son pays. Bigre, se dit-on, des musiciens-pédagogues ! L'exercice risque de devenir vite ennuyeux. Joyeux, festif, *The Bartok Album* est tout le contraire. On s'amuse à y reconnaître les correspondances pointées du doigt par le groupe et sa chanteuse soliste Marta Sebestyen (rejoints dans ce jeu par le violoniste classique Alexander Balanescu) entre certaines œuvres de Bartok et les pièces populaires qui les inspirèrent.

*Patrick Labesse*

★ **1 CD Hannibal-Rykodisc HNCD 1439. Distribué par Harmonia Mundi.**

# Grâce à Valère Novarina et Dominique Pinon, Louis de Funès est toujours vivant

## Le comique des années 60 et 70 devient un nom commun, symbole de l'humaine condition de comédien

**Présenté au Théâtre de la Bastille, à Paris, jusqu'au 28 mars, « *Pour Louis de Funès* » confirme que Valère Novarina a écrit une des grandes pages du théâtre contemporain, qui transforme le personnage en un nom commun, un texte jubilatoire que tout acteur se doit de connaître. Chargé de prononcer l'éloge du comédien symbole de la France des années 60 et 70, Dominique Pinon campe un Louisdefunès intégral.**

**POUR LOUIS DE FUNÈS, de Valère Novarina. Mise en scène : Renaud Cojo. Avec Dominique Pinon.**
**THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi au samedi à 19 h 30 ; dimanche à 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F. Jusqu'au 28 mars. Durée : 1 h 15. Le texte est publié par Actes Sud, 84 p., 60 F (9,15 €).**

Il faudra se résoudre à considérer *Pour Louis de Funès* comme l'une des grandes pages du théâtre contemporain. Une bataille en français (c'est important), joyeuse et terrible, contre le silence et l'obscurité, qui n'a d'autre enjeu que l'acteur et sa langue, saisie à la tordre jusqu'à ce qu'elle ait rendu son suc. Avant, pendant et après la moindre tentation d'étudier l'art théâtral, tout acteur devrait acquérir une bonne connaissance de *Pour Louis de Funès*. Il serait comme un livre d'heures, touchant à tout ce qui habite chaque moment de la vie d'acteur : berceuse, récit, chant, exploit, manifeste, engueulade, ode, constat, incantation, procès-verbal, blague, cri de rage et d'amour.

*Pour Louis de Funès* est un texte qu'il vaut mieux ne pas citer, car il est comme un polyèdre doté de trop de faces, dont chacune renvoie un éclat puissant. Ses fulgurances peuvent plonger le spectateur dans des éblouissements tels que la séquence suivante risque de passer à la trappe. Mais ce n'est pas grave, Valère Novarina sait tout sur l'art d'avoir l'air de se répéter sans jamais y céder vraiment, sur celui de se contredire obliquement, avant de réattaquer de front. *Pour Louis de Funès* n'expose pas un système, il n'exprime pas une philosophie, mais obéit au vivant de la scène. Ses troubles, ses hésitations, ses proclamations, ses engagements donnent au spectateur la sensation d'être touché au front du doigt brûlant de l'auteur-acteur, d'être percé à jour par lui.

Louis de Funès a été le grand acteur populaire de la France des années 60 et 70. « *Acteur nul et parfait* » selon Valère Novarina, il devient ici un nom propre versé au commun, distinguant n'importe quel acteur de ceux qui ne le sont pas tout à fait. Et comme l'acteur chez Valère Novarina manifeste l'essence même de l'humanité – et de l'animalité –, un Louisdefunès (il conviendrait en effet de l'écrire en un seul mot, qui effacerait le dérisoire du « de »), c'est vous et moi dès que vous vous mêlez de faire l'acteur, d'entrer et de rester en scène, de prendre le risque de l'exposition en public. A un moment ou à un autre de notre existence, nous serons tous des Louisdefunès, car un Louisdefunès n'est rien d'autre qu'un homme qui se mêle de représenter l'homme devant les autres.

**FORMAT XXXXL**

Art au miroir, le théâtre manifeste rarement mieux son intelligence et sa force que lorsqu'il s'intéresse ainsi à lui-même. Rien n'ouvre plus au monde que le théâtre dans le théâtre, à condition que l'acteur y porte. Celui qui prononce ici l'éloge de Louis de Funès, Dominique Pinon, démontre en direct comment devenir un superbe Louisdefunès. Encore un peu, et il ferait croire que ce texte n'a jamais été écrit, mais qu'il s'est transmis de génération en génération, de bouche d'acteur à oreille d'acteur et inversement – car l'oreille sait aussi se faire entendre chez Valère Novarina –, depuis que des acteurs s'interrogent sur leur raison d'exister en tant qu'acteurs. Il y a quelques années, un fort broyeur de mots, André Marcon, avait été un exceptionnel – quoique partiel – Louisdefunès. Dominique Pinon est un Louisdefunès intégral. Il ne laisse paraître aucune contrainte, chacun de ses mouvements sur le plateau démontre combien il est impossible d'échapper à Louisdefunès – à l'humaine condition de comédien.

Les scénographes ont élevé au rang d'icône la vareuse du gendarme de Saint-Tropez. Elle est au moins au format XXXXL. Une série de lettres pas faciles à faire entrer et sortir d'une bouche à moins de disposer d'un corps de colosse. Le metteur en scène, Renaud Cojo, a placé ce qu'il faut de repères sur scène (avec quelques X en plus), juste à la limite du trop, puis il a délicatement effacé ses traces. Il a tout compris.

*Jean-Louis Perrier*

# Meg Stuart, experte de la dilatation des corps

**APPETITE. Meg Stuart-Ann Hamilton (collaboration artistique). André Lepecki (dramaturgie). Bart Aga, Bill Frisell, Stefan Pucher (musique). Peter de Wachter (lumières).**
**THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Jusqu'au 6 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14,48 €).**

La grâce. *Appetite*, œuvre de la plasticienne Ann Hamilton et de la chorégraphe Meg Stuart, a incontestablement la grâce. Pourtant, que de corps difformes, de visages convulsés ! Les jambes ne portent plus, les mains s'échappent, les têtes pendent. Humanité béante, soufflée par un instinct physique qui la maintient cruellement en vie. Mental divaguant pour carcasse hagarde. Disjoncté, le corps n'a pas épuisé ses batteries. Derrière le visage en miettes, un sourire s'accroche.

Ce hiatus, *Appetite* le porte à un sommet plastique et émotionnel. Quand l'immense rideau de fond de scène, d'un blanc sale, laisse transparaître des traînées sombres, on pense qu'il pleure, tant la beauté sinistrée de ce spectacle émeut profondément. On jouit de tout : de l'inspiration esthétique inouie, de l'inventivité gestuelle, des états de corps jamais vus, des interprètes exceptionnels, de la musique. Le fond et la forme, l'art et l'humain sont ici en symbiose.

Entre détresse et vitalité, tout est danse : corps sans mains, jambes tordues. Tout est dilatations aussi : un danseur remplit sa chemise du tissu qui recouvre le plateau ; un autre fait enfler son pantalon avec un gonfleur à air. Ingurgiter et vomir, enfler et déballonner. Eponger le monde ou être dévoré par lui. Identités flottantes. Mutations à peine humaines. Rebonds d'un partenaire à l'autre. Seul le contact charnel réunit les êtres, inaugurant un jeu sensuel inédit, libérant le monde de son poids. Le salut passe par l'épiderme.

Tout est question de peau pour Meg Stuart et Ann Hamilton. Peau-maison. Caressée, aimée, elle englobe l'humain à son exacte dimension, dans sa plénitude. A l'inverse, la peau se resserre ou se distend, selon le degré d'inconfort intime. Démangeaison mentale et voilà qu'elle gratte jusqu'au sang. Au contact avec l'autre, voilà qu'elle se rétracte, exprimant on ne sait quelle secrète haine de soi. Meg Stuart exacerbe ces tensions depuis maintenant huit ans. Dans *Disfigured Study* (1991), la peau tentait de contenir un corps qui se disloquait. Vision brutale. Odeurs ad hoc, comme ces cheveux grillés et le beurre fondu dans *They Live in our Breath* (1996), conçu avec l'artiste Lawrence Malstaf, pièce dans laquelle la chorégraphe, brisée de contractures, se collait des cheveux sur les mollets, se fourrait une paire de ciseaux dans l'œil. Automutilation, inadéquation à soi, corps dévastés cherchant à rétablir une connexion avec eux-mêmes.

Avec *Appetite*, Meg Stuart, sans laisser ses camisoles au vestiaire, a décidé de sortir malgré tout ses habits de soirée. De la première scène – le costume bourré de fringues d'une fille Bibendum est dévidé par un homme – à la dernière – duo de fausses jumelles secouées de spasmes –, l'intensité catastrophée du spectacle distille paradoxalement une sérénité terrifiante. Au bord du gouffre, champagne !

*Rosita Boisseau*

# NOUVEAUX FILMS

**UNE JOURNÉE DE MERDE**

■ Rien ne va plus pour Marc (Richard Berry). Le jour où il doit annoncer à sa petite amie qu'il va l'épouser, une ancienne maîtresse débarque, il perd un gros contrat d'assurance, prend un coup de poing dans la figure et voit des inconnus débarquer chez lui. Rien ne va plus également pour le malheureux spectateur, témoin de ce vaudeville ennuyeux qui accumule les poncifs du genre : homme d'affaires surmené, voisin envahissant, vieille dame gâteuse, maîtresse foldingue, voisine nymphomane. Une seule question demeure après la vision de ce film : pourquoi tourner pour le cinéma ce qui n'a lieu d'être qu'au théâtre ?

*Samuel Blumenfeld*

*Film français de Miguel Courtois. Avec Richard Berry, Anne Brochet, Gilbert Melki, Moonha. (1 h 40.)*

**MAINS FORTES**

■ Claudia, une jeune psychanalyste italienne, reçoit depuis peu un patient qui lui raconte des choses troublantes. L'homme, qui se prétend journaliste, semble connaître dans le détail certains aspects de sa vie privée, notamment la mort de sa soeur, tuée dans un attentat. On ne tardera pas à apprendre que l'homme en question est un ancien membre des services secrets italiens, responsable de cet acte qui lui pèse sur la conscience. Sur fond de remise en cause d'un chapitre particulièrement sombre de l'histoire politique italienne (l'implication de l'Etat dans des provocations meurtrières visant à discréditer l'extrême gauche et à asseoir son pouvoir), la machine fictionnelle se met alors en route, sur des voies toutes tracées. Les quelques libertés prises avec la chronologie (le *flash forward*) ne parviennent pas, en dépit d'une honnête prestation des interprètes, à masquer le côté rabaché du scénario, basé sur la nécessaire comparution du témoin solitaire contre la machine sans visage qui cherche à le broyer.

*Jacques Mandelbaum*

*Film italien de Franco Bernini. Avec Francesca Neri, Claudio Amendola, Enzo Decaro. (1 h 30.)*

**LAST NIGHT**

■ Premier long métrage de l'acteur et scénariste canadien Don McKellar, *Last Night* a été réalisé dans le cadre de la série « 2000 vu par », initiée par Arte et la société de production Haut et Court. Sur le thème imposé (le passage à l'an 2000), McKellar a choisi la moins libre des figures, celle de la fin du monde. L'action est située à Toronto, où un certain nombre de personnages se préparent, chacun à sa manière, à l'heure fatidique. Patrick, solitaire, voudrait bien trouver une petite amie pour finir sa vie en beauté. Ses parents veulent quant à eux en terminer en famille, devant un bon repas. Craig passe en revue les diverses expériences sexuelles qu'il n'a pas connues. Sandra attend son mari pour se suicider avec lui avant terme. Mais rien ne se passera comme prévu, selon cette belle idée que même la fatalité n'a pas raison de la faculté de l'être humain à la résistance et à l'espoir. Il est d'autant plus dommage que le film ne partage pas cette foi dans l'imprévisible.

*J. M.*

*Film Film Film canadien de Don McKellar. Avec Don McKellar, Sandra Oh, David Cronenberg, Geneviève Bujold. (1 h 30.)*

**DE LA PART DE STELLA**

■ Stella, avec ses couettes et sa glace à la main, est une très jeune fille. Quand elle rejoint l'homme d'âge mûr, impeccablement mis, qui l'attend sur le banc d'un jardin londonien, qu'il lui enjoint de le masturber, et qu'elle s'exécute sans broncher, on devine que Stella se prostitue et que le vieux barbon aux allures doucereuses et inquiétantes n'est autre que son souteneur. Le film va passer le reste du temps à nous expliquer pourquoi elle en est arrivée là (montage récurrent de scènes de son enfance, père violeur à la clé), et pourquoi elle ne pourra pas s'en sortir. On sait que la réalité réserve parfois aux êtres humains d'implacables destins. Que l'œuvre artistique qui prend en charge ce destin tourne, au détriment du personnage, à une aussi limpide démonstration est en revanche nettement plus problématique. Comment ne pas conseiller, exactement sur le même thème, mais avec le trouble et l'ambiguïté qui lui échoit, le remarquable *Claire Dolan*, de Lodge Kerrigan, actuellement sur les écrans ?

*J. M.*

*Film Film Film britannique de Coky Giedroyc. Avec Kelly McDonald, James Bolan, Hans Matheson. (1 h 37.)*



# SORTIR

## PARIS

**Le Misanthrope**
Qu'Alceste soit misanthrope, c'est une affaire entendue pour Jacques Lassalle, qui s'est attaché à l'amour que ce personnage porte à Célimène, et au déchirement d'un homme s'affolant de la jeunesse de sa maîtresse, et qui par sa paranoïa mène cet amour à sa perte. Le metteur en scène n'a pas hésité à vieillir les personnages de Molière, magnifiquement interprétés par Andrezj Seweryn et Marianne Basler. Ce spectacle a été créé au Théâtre Vidy-Lausanne (*Le Monde* du 22 décembre 1998).
*Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny.*
*Mo Bobigny-Pablo-Picasso.*
*Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30.*
*Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 3 avril.*

**Andreas Staier (clavecin)**
Au clavecin, comme au pianoforte, l'Allemand Andreas Staier est l'un des artistes les plus convaincants du moment. Sa fantaisie débridée s'incarne on ne peut mieux dans les œuvres visitées par le Stylus Phantasticus. Il faudra être au Théâtre des Abbesses.
Jean-Sébastien Bach et l'Allemagne du Nord. Œuvres de Böhm, Bach et Buxtehude.
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e.*
*Mo Abbesses. Le 6, à 17 heures.*
*Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.*

**Didier Lockwood Quartet**
Trois semaines au même endroit, l'exploit qui fut naguère la règle mérite d'être signalé : le violoniste Didier Lockwood a assez de vitalité, d'invention et d'élégance pour tenir le coup. Assez de public aussi. Tenir jusqu'à la fin (souvent tard) pour voir, sans jugement, l'esprit vide, ce moment si bizarre où il sort de l'ombre, précédé par le son davisien d'une trompette en cuivre rouge dans laquelle il souffle personnellement.
*Sunset, 60, rue des Lombards, 1er.*
*Mo Châtelet. Du 5 au 27 mars, à 20 heures et 22 heures. Relâche dimanche et lundi.*
*Tél. : 01-40-26-46-60.*
*De 80 F à 120 F.*

**Shahid Parvez**
Petit-fils de Wahid Khan, neveu de Vilayat Khan, le musicien Shahid Parvez appartient à une longue lignée de joueurs de sitar, grand luth de la tradition hindoustanie. Représentant de la nouvelle génération – Shahid Parvez est né en 1962 –, ce musicien joue avec un romantisme et un feu intérieur qui contrastent avec la maîtrise aérienne d'un Ravi Shankar.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet.*
*Le 6, à 17 heures.*
*Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.*

## PERPIGNAN

**Retirada, Paroles d'artistes**
Mise en scène par Serge Hureau, cette longue soirée évoquera la « retraite » des républicains espagnols au lendemain de leur défaite face aux troupes franquistes. En février 1939, des centaines de milliers de réfugiés passaient les cols des Pyrénées pour gagner le Roussillon. Venus de Paris, Barcelone, Perpignan, ou Bayonne, des poètes (Claude Marti, Teresa Rebull), des musiciens (Pascal Comelade, Paco Ibanez, Los Raskal...), des troupes de théâtre (Loco Compagnie), de cirque (Zurraspas), de danse (Acte 1) rendront hommage aux anciens et aux souffrances de l'exil.
*Médiator, place Loge, 66 Perpignan.*
*Tél. : 04-68-66-18-55.*
*Le 6, à 20 h 30. 65 F.*

# GUIDE

## REPRISES CINÉMA

**Les Contes de la lune vague après la pluie**
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 37).
*Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).*

**Les Moissons du ciel**
de Terrence Malick. Américain, 1979, copie neuve (1 h 35).
*Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).*

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

## VERNISSAGES

**Amérique latine, Caraïbes : une nouvelle génération d'artistes**
*Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-04-37-99. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 5 mars au 28 mars. 20 F et 35 F.*

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**La Chair empoisonnée**
de Franz-Xavier Kroetz, d'après Ernst Toller, mise en scène de Christophe Perton.
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 27 mars.*

**Espèce d'Espace**
de Georges Perec, mise en scène de Cécile Backès.
*Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-46-55-43-45. 85 F et 120 F. Jusqu'au 23 mars.*

**Jacques et son maître**
de Milan Kundera, mise en scène de Nicolas Briançon.
*Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17e. Mo Rome. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 22 mai.*

**Rodogune**
de Pierre Corneille, mise en scène de Jacques Rosner.
*Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, 1er. Mo Palais-Royal. Les 5, 7 et 9, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Œuvres de Weber. Cheryl Studer (soprano), Paul Meyer (clarinette), Claire Désert (piano), Marek Janowski (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

**Collegium Instrumentale Brugense, Capella Brugensi**
Haydn : *La Création*. Hilde Coppé (soprano), Yves Saelens (ténor), Jan Van der Crabben (basse), Patrick Peire (direction).
*Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, 11e. Mo Filles-du-Calvaire. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-53-53. De 110 F à 220 F.*

**Orchestre de Paris**
Brahms : *Concerto pour violon et orchestre*. Gil Shaham (violon), Christoph Eschenbach (direction et présentation).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 11 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.*

**Augustin Dumay (violon)**
**Alban Gerhardt (violoncelle)**
**Jean-Efflam Bavouzet (piano)**
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle no 40*. Mozart : *Divertissement KV 254*. Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 1 no 3*.
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.*

**Claude Piéplu (récitant)**
**Eric Le Sage, Alexandre Tharaud (piano)**
Œuvres de Poulenc, Stravinsky et Chabrier.
*Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 6, à 18 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. De 80 F à 110 F.*

**Nicolas Folmer Quintet, Jean-Marc Padovani Quartet**
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 6, a 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.*

**Voice Crack, Erik M, Günter Müller**
*Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mo Robespierre. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.*

## RÉSERVATIONS

**Chick Corea**
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Le 13 mars. Tél. : 01-45-61-53-00.*

**David S. Ware**
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 17 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 110 F.*

## DERNIERS JOURS

**7 mars :**

**Kokoschka**
Peintures et œuvres sur papier 1906-1931
*Musée-galerie de la Seita, 12, rue de Surcouf, 7e. De 11 heures à 19 heures. Tél. : 01-45-56-60-17. 15 F et 25 F.*

**Les Nouveaux Nez**
Ecriture et mise en scène André Riot-Sarcey, sur des textes de Ruzzante, Shakespeare, Molière, Racine, Corneille, Rimbaud, Tardieu.
*Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6e. Tél. : 01-44-07-37-43. 110 F et 130 F.*

**14 mars :**

**Rachid Khimoune**
*Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 4e. Tél. : 01-44-78-75-00. Fermé lundi et mardi. 15 F et 30 F.*

## EN VUE

■ Les jeunes Britanniques sans emploi pourront se présenter *« relookés »* aux entretiens d'embauche, en se faisant couper les cheveux et enlever leurs tatouages aux frais du gouvernement.

■ Les quatre Maures figurant sur le drapeau sarde depuis la bataille de Lépante porteront désormais sur le front le bandeau qui leur cachait les yeux. *« Ce qui devrait inciter nos compatriotes à ouvrir les leurs »*, en conclut **Marco Turis**, membre du conseil régional de Sardaigne.

■ En 1998, la consommation de vin, symbole, *« un peu comme le téléphone portable »*, de l'émancipation des Japonaises, a doublé grâce aux jeunes femmes, se réjouit **Jean-Charles Croin**, responsable à Tokyo de la promotion de l'agroalimentaire français à l'étranger.

■ Dimanche 28 février à l'aube, les gendarmes de Sainte-Marie-de-Ré, dans la Charente-Maritime, ont retiré son permis à une accompagnatrice partie pour aller *« récupérer des jeunes qui avaient trop bu »*, contrôlée avec 2,44 grammes d'alcool par litre de sang.

■ **Gilbert Ghirardi**, propriétaire condamné, mercredi 3 mars, à 110 000 francs d'amende pour *« détention de denrées nauséabondes »*, stockait ses rillettes, ses pâtés et ses andouillettes putrides, son saumon périmé et sa viande verdâtre dans la cave de son restaurant *« Chez Nous »*, rue Saint-Honoré, à Paris, sous les pieds de sa clientèle.

■ Les policiers d'Örebro, en Suède, ont indentifié sur 355 cassettes vidéo et des milliers de photos les victimes d'un pédophile, employé dans deux crèches, baby-sitter le soir, finalement arrêté pour avoir abusé des enfants de sa compagne.

■ N'en déplaise à son vieux fils, qui en appelle à un tribunal coutumier, **Fayez Sultan**, 114 ans, paysan égyptien de la province de Sohag, veut épouser **Lamia**, 17 ans.

***Christian Colombani***

## CORRESPONDANCE

*A la suite de l'information publiée dans nos éditions du 13 février, nous avons reçu du professeur Giorgio Gaja la mise au point suivante :*
Le 1er février, un étudiant *[de la faculté de droit de Florence en Italie]* a eu une crise cardiaque en attendant son tour lors d'un examen oral d'économie. Il a été secouru promptement par une équipe de médecins. Dans les salles situées au même étage, d'autres examens étaient en cours, dont ceux du doyen Caretti (en droit constitutionnel) et de moi-même (en droit international). Quand nous avons reçu la triste nouvelle du décès de l'étudiant, tous les examens ont été suspendus.

# Nigeria : la presse méfiante

## Salué à l'étranger comme l'homme capable de restaurer la démocratie dans le pays, le nouveau président nigérian, le général Olusegun Obasanjo, est en mauvais termes avec la presse. Qui le lui rend bien

**ABIDJAN**
*de notre correspondant régional*

Elu à une majorité écrasante le 27 février, le prochain président du Nigeria, le général à la retraite Olusegun Obasanjo, jouit d'un grand prestige en Afrique et dans le reste du monde. Favori des médias américains – en raison, entre autres, de ses liens étroits avec l'ancien président Jimmy Carter – le général Obasanjo aimerait sans doute bénéficier d'un tel crédit chez lui.

Même s'il est né à Abeokuta, au cœur du pays yoruba – la ville natale du musicien Fela Anikulapo Kuti et du milliardaire Moshood Abiola, vainqueur malheureux de l'élection présidentielle de 1993, annulée par les militaires –, la presse nigériane, publiée dans sa quasi-totalité à Lagos par des entrepreneurs yorubas (la grande ethnie du Sud-Ouest nigérian) ne porte guère Olusegun Obasanjo dans son cœur.

Au lendemain de l'élection du général Obasanjo, *Ewe Irohiri*, le principal quotidien en langue yoruba, titrait : *« Nous nous sommes battus pour Falae* [le concurrent du général] *mais c'est Obasanjo qui a gagné. »* Et, dans son édition dominicale, le quotidien *Vanguard*, alors que tous les résultats n'étaient pas encore connus, voulait encore croire à la victoire d'Olu Falae, l'ancien ministre des finances, contre le militaire à la retraite qui fut président du Nigeria de 1976 à 1979 avant de remettre le pouvoir aux civils.




Dans les semaines qui ont précédé l'élection, la presse de Lagos a eu tout le temps de ressasser les griefs qu'elle entretient à l'encontre d'Obasanjo. Une semaine avant l'élection, l'hebdomadaire *The News* rappelait la *« grossièreté »* du général qui, *« le 1er avril 1986, a agrippé le microphone* [d'un journaliste de télévision] *avant de se livrer à un affrontement physique »*. Plus perfidement, le même article met en doute les hauts faits militaires du général pendant la guerre du Biafra (1966-1970), attribuant le mérite de son plus haut fait d'armes à son prédécesseur.

Au lendemain de la victoire d'Olusegun Obasanjo, le même hebdomadaire tente de faire bonne figure. Son éditorial présente ses « félicitations » au vainqueur sur un ton résolument perfide : *« Avec son appareil politique impressionnant et sa réserve d'argent, Obasanjo mérite certainement sa victoire. Espérons qu'il sera un bon dirigeant. »*

Plus sérieusement, l'éditorialiste remarque que *« le choix électoral, les aspirations et les rêves de l'habitant moyen de Lagos ne sont pas les mêmes que ceux de l'habitant moyen de, disons Akwa Ibom »*, un Etat de la fédération voisine, le Cameroun. Le *Vanguard* poursuit une réflexion sur le même thème en expliquant *« pourquoi Falae a perdu »*. L'ancien ministre des finances était soutenu par une coalition hétéroclite rassemblant un parti essentiellement yoruba, résolument opposé aux militaires, et une formation fondée par les partisans du défunt dictateur Sani Abacha. Le quotidien met en lumière l'incapacité des politiciens yorubas à étendre leur audience au-delà de leur région d'origine.

Les journalistes nigérians ont payé un lourd tribut aux dictatures militaires qui se sont succédé depuis 1983. C'est l'une des raisons de leur méfiance à l'égard de l'ancien général qu'ils accusent d'être une émanation de l'état-major. En retour, l'irascible Olusegun Obasanjo supporte mal des critiques qui ne sont pas toujours désintéressées (de nombreux hommes politiques yorubas sont également propriétaires de journaux). Le nouveau président et la presse ont jusqu'au 29 mai – date de la passation des pouvoirs entre militaires et civils – pour trouver un modus vivendi.

***Thomas Sotinel***

## DANS LA PRESSE

**LIBÉRATION**
*Jean-Michel Helvig*
■ On n'a encore qu'une faible idée des ravages que peut provoquer une maîtresse délaissée, dans un imbroglio politico-judiciaire du type Thomson-Elf. Christine Deviers-Joncour explique qu'« on » lui avait en fait conseillé de ne pas compromettre Roland Dumas pour mieux se tirer d'affaire elle-même. Une phrase terrible si l'on s'y arrête un instant. Dans un pays démocratique où la justice est présumée indépendante, serait-il donc possible que se trame de façon occulte une telle manœuvre ? Qui est ce « on » suffisamment influent pour promettre l'impunité en échange du silence ? L'enquête en cours révèle, par bribes, trop de menaces diffuses, de non-dits inquiétants, pour que l'on n'attende pas de la justice qu'elle ne ménage ni sa peine ni personne dans cette ténébreuse affaire.

**L'HUMANITÉ**
*Bernard Frederick*
■ Le débat scolaire est, en France, quasiment permanent depuis près d'un siècle. Il y a à cela deux raisons. L'une est matérielle : l'école n'a certainement pas dans les faits la priorité qu'on veut bien lui accorder dans les discours. L'autre est morale – ou politique – au sens le plus noble : le système éducatif est un des piliers de la République. La confrontation entre les tenants d'une école de la reproduction des élites et les militants de la démocratisation de l'enseignement est dans l'ordre des choses. Mais s'agit-il de cela aujourd'hui ? Qui s'oppose à qui ? D'un côté, un ministre de la gauche « plurielle » dont l'objectif affiché est de défendre l'emploi et de préparer à ce changement majeur les générations futures. De l'autre, des enseignants fiers d'un métier qui, en fait, en permanence, des catalyseurs du futur. Il y a, entre le gouvernement et l'école, un malentendu au sens plein du terme. Il est urgent qu'il soit levé.

**RFI**
*Dominique Burg*
■ Il faut, ces jours-ci, avoir l'estomac solide. Il y a de quoi se rendre malade, d'écœurement, de révolte. Et de tournis devant cet étalage de confidences monnayées, toujours plus nombreuses, toujours plus fortes, encore et partout. Au point de ne plus très bien savoir qui est le plus odieux, de celui qui paie, ou de celui qui raconte. Il faut croire que Monica Lewinsky n'était pas si malheureuse d'avoir dû parler de son aventure puisqu'elle continue, avec photos, livres, interviews et pluies de dollars. Il faut bien se convaincre que les alpinistes de la Vanoise n'étaient pas si imprégnés de l'âme de la montagne. Ils ont fait le récit de leur nuit dans la neige à un seul journal. Il faut bien imaginer que Christine Deviers-Joncour n'a pas le cœur si chaviré. Elle s'en est allée vendre son histoire à un éditeur, elle en livre une suite assassine à un hebdomadaire. A force de mélange et de confusion, entre le vrai et le faux, le noble et le pitoyable, le généreux et le corrompu, tout devient possible.

# www.euroskop.cz

## Un site sur l'Union européenne, pour soigner l'euroscepticisme des Tchèques

**LE PRÉSIDENT** Vaclav Havel a lancé, mardi 2 mars, une virulente mise en garde à ses concitoyens. Selon lui, la République tchèque pourrait se voir déclasser du groupe de tête dans la course à l'adhésion à l'Union européenne. Les raisons : la « prudence excessive » de Bruxelles envers les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est, mais aussi et surtout *« le laxisme et l'indifférence »* des Tchèques dans leur préparation à l'intégration.

Ce constat, déjà établi par la Commission européenne cet automne, ne semble pourtant pas inquiéter la plupart des autres dirigeants du pays, qui n'ont rien fait pour accélérer le processus. A l'exception du ministère des affaires étrangères, garant du rapprochement avec l'Union européenne, qui s'est lancé dans une stratégie de communication tous azimuts. Parallèlement à la création de centres d'information dans les principales villes et d'antennes dans les bibliothèques municipales, il a ouvert le 1er mars un site Internet en tchèque. Destiné en priorité aux enseignants, aux étudiants, aux fonctionnaires et aux entrepreneurs, ce site présente les institutions et les documents les plus importants de l'UE. Son contenu est une version allégée du grand site officiel Europa, avec lequel il a établi des liens hypertextes.




Les internautes peuvent participer à des forums de discussion, et aussi participer à un « référendum virtuel » sur l'adhésion. Au bout d'une journée, le oui dominait largement chez les internautes. Mais dans le pays, la situation est moins nette. Selon le dernier sondage de l'institut Sofres-Factum, les indécis représentent 24 % de la population, les opposants 19 % et les pro-européens 57 %. Ces chiffres sont en deçà des résultats enregistrés dans les quatre autres pays retenus en mars 1998 pour adhérer à l'UE : en Estonie, en Hongrie, en Pologne et en Slovénie, le soutien varie entre 60 % et 75 %.

Déprimés par la crise économique qui les touche depuis un an, les Tchèques redoutent notamment la perte de souveraineté nationale, recouvrée voilà seulement dix ans, et le coût social de l'adhésion. La peur de l'« eurocratie » bruxelloise, élevée au rang d'épouvantail par l'ex-premier ministre ultra-libéral Vaclav Klaus, renforce le scepticisme. La diplomatie pragoise, résolument pro-européenne, mise donc avant tout sur une meilleure information de la population pour augmenter les chances du oui au vrai référendum, prévu avant l'adhésion en 2004 ou 2005.

***Martin Plichta***

## SUR LA TOILE

**RAPPORT CONFIDENTIEL**
■ Le Parlement d'Afrique du Sud a accusé les responsables de l'armée d'avoir commis un acte préjudiciable à la sécurité nationale en affichant sur Internet un rapport confidentiel qui décrit notamment le mauvais moral des troupes, les démissions en chaîne d'officiers supérieurs et le manque de crédits militaires. Le président de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur cette affaire a déclaré à la presse : *« Il y a tout de même une limite à la transparence. »* – (AFP).

**DOUBLE LIGNE VIRTUELLE**
■ La société américano-israélienne Vocaltec va prochainement commercialiser auprès des fournisseurs d'accès un système, baptisé Internet Phone Call Waiting, qui permettra aux abonnés disposant d'une seule ligne téléphonique de recevoir un appel tout en étant connectés à Internet par modem.

**2 000 RADIOS EN DIRECT**
■ Selon le site-répertoire français Com-FM, le cap des 2 000 stations de radio du monde entier diffusées en direct sur Internet devrait être franchi très prochainement.
*www. comfm. fr*

VENDREDI 5 MARS

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

21.20 Judo, la voie de la souplesse. Forum Planète
23.20 Logement social et précarité. Forum Planète

### MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Rialto ; Anne Parillaud ; Raoul Ruiz ; Fabrice Bousteau ; Thomas Grunfeld. Canal +
19.10 Le Rendez-Vous. André Kaspi ; Gilles Perrault. LCI
20.05 C'est la vie. Petites obsessions et grands troubles. TSR
20.55 Thalassa. Le Quai des oubliés. France 3
21.05 Pulsations. La schizophrénie. TV 5
22.00 Faut pas rêver. Syrie : Les oiseleurs de Damas. Australie : Notre-Dame-sur-la-mer. Espagne : Le village oublié. France 3
22.50 Bouillon de culture. Les instits : Mission impossible ? Invités : Bertrand Tavernier et Philippe Torreton ; Dominique Sampiero ; Tiffany Tavernier ; Gérard Klein ; Marie-Danielle Pierrelee. France 2
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques au logement. TF 1

### DOCUMENTAIRES

19.55 Toutes les drogues du monde. Drogues à travers l'histoire. Odyssée
20.15 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). *La Tristesse du roi.* Arte
20.35 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. Planète
20.45 Les Celtes. [1/6]. Histoire
20.50 Les Innocents du couloir de la mort. Odyssée
21.45 Conférences de presse. *28 octobre 1966 [3/3].* Histoire
22.20 Grand format. Gerhard Schröder. Le candidat devenu chancelier. Arte
23.05 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. Planète
23.15 The Doors in Europe. Canal Jimmy
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Jean-Marcel Jeanneney. France 3
23.55 Boxeurs de Belfast. Planète
0.35 La Case de l'Oncle Doc. L'Histoire du mandat. [2/2]. France 3

### SPORTS EN DIRECT

*20.50 Football. Coupe de la Ligue.* Auxerre - Sochaux. France 2

### DANSE

20.00 La Mentira. *Chorégraphie de Wim Vandekeybus.* Par la compagnie Ultima Vez. Muzzik
20.45 Carmen. *Chorégraphie de Mats Ek.* Musique de Rodion Chtchedrine. Par le ballet Cullberg. Mezzo

### MUSIQUE

19.35 Beethoven. *Sonate pour piano n° 4 et Sonate pour piano n° 24.* Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
22.00 Ernani. Par l'Orchestre de la Scala de Milan *et le Chœur de la Scala de Milan,* dir. Riccardo Muti. Avec Placido Domingo. Paris Première
*22.00 Bizet. L'Arlésienne, suite n° 2.* Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, *dir. Herbert von Karajan.* Mezzo
23.15 War Requiem, de et par Britten. Royal Albert Hall, 1964. Muzzik

### TÉLÉFILMS

20.30 La Bascule. Marco Pico. Festival
20.45 Jeunesse violente. Hanno Brühl. Arte
20.50 La Folie du doute. Bill Corcoran. O. M 6
22.10 Les Montagnes bleues. Paolo Barzman [1 et 2/2]. Festival

### COURTS MÉTRAGES

0.20 La Vieille. Jérôme Le Maire. France 3

### SÉRIES

20.40 Tekwar. Révolution anti-Tek. 13ème Rue
22.35 X-Files, l'intégrale. *Entité biologique extraterrestre.* L'église des miracles. M 6
22.50 Seinfeld. Quelle salade (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes (v.o.). Canal Jimmy
1.30 Star Trek, la nouvelle génération. Arrêt sur image (v.o.). Canal Jimmy

## Le Monde TÉLÉVISION

### FRANCE 3

**20.55 Thalassa**

Des bidonvilles angolais au port du Havre... C'est un singulier parcours que propose *Le Quai des oubliés.* Ce reportage ne se contente pas d'évoquer la question des bateaux étrangers bloqués pendant des mois dans les ports français pour des causes variées (*Le Monde* du 24 février), il va plus loin en décryptant l'histoire édifiante du *Kifangondo*, un cargo angolais immobilisé depuis cinq ans.

### FRANCE 3

**23.20 Les Dossiers de l'Histoire**

Existe-t-il des dynasties d'hommes d'Etat ? Auteurs d'un film-portrait consacré à Jean-Marcel Jeanneney, fils et père d'hommes politiques, ancien ministre des affaires sociales du général de Gaulle, Jean Lacouture et Jean-Marie Carzou ne se privent pas de poser la question. La réponse de Jean-Marcel Jeanneney se résume pudiquement à la *« transmission d'une expérience, et non d'un privilège ».*

### FRANCE 2

**0.30 Nuages flottants ■ ■**

Le cinéaste japonais Mikio Naruse est mort en 1969 et son – plus beau ? – film est arrivé en France en 1984 ! En 1946, une Japonaise retrouve un ingénieur qu'elle avait connu pendant la guerre. Il devait divorcer et l'épouser, mais a renoncé à ce projet. Leur liaison reprend cahin-caha. Amour contrarié *qui devient amour fou.* C'est du grand mélodrame sublimé, avec *une fin extraordinaire.*

## FILMS

21.00 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (France - Italie - Allemagne, 1972, 125 min) O. Ciné Cinéma 2
21.30 Scaramouche ■ ■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) O. Cinétoile
21.50 Crépuscule ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
23.25 Qui a peur de Virginia Woolf ? Mike Nichols (Etats-Unis, 1966, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics
23.55 Fiorile ■ ■ ■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Fr. - It. - All., 1992, v.o., 115 min) O. Arte



0.30 Nuages flottants ■ ■ Mikio Naruse. Avec Hideko Takamine, Masayuki Mori (Japon, 1955, N., v.o., 110 min) O. France 2
0.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■ ■ Henry Hathaway (Espagne - Etats-Unis, 1964, v.o., 140 min) O. Canal +
0.50 Cat Ballou ■ ■ Elliot Silverstein (Etats-Unis, 1965, 100 min) O. Cinétoile
1.15 Août ■ ■ *Henri Herré (France, 1991,* 90 min) O. Ciné Cinéma 3
1.30 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
2.20 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
2.30 Les Oiseaux ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min) O. Cinétoile
4.20 Hellzapoppin ■ ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques au logement.
0.50 Dance d'or 99.

### FRANCE 2

*18.35 Police Academy 7 :* Mission à Moscou. Film. Alan Metter. O.
19.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale. Auxerre - Sochaux
22.50 Bouillon de culture. Les instits : Mission impossible ?
0.00 Journal, Météo.
0.25 Ciné-club. Cycle Japon.
0.30 Nuages flottants ■ ■ Film. Mikio Naruse (v.o.). O.

### FRANCE 3

*18.20 Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. *Le Quai des oubliés.*
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Jean-Marcel Jeanneney. Au service de l'Etat.
0.20 Libre court. *La Vieille.* Jérôme Le Maire. O.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. [2/2].
1.30 Nocturnales. Jazz à volonté.

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
*21.00 Haute trahison ■* Film. George P. Cosmatos. O.
22.40 Speed 2, cap sur le danger. *Film. Jan De Bont. O.*
0.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■ Film. Henry Hathaway (v.o.). O.
3.10 Le Festin chinois ■ Film. Tsui Hark (v.o.). O.

### ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). A vif dans la couleur : *La Tristesse du roi,* (1952).
20.45 Jeunesse violente. Téléfilm. Hanno Brühl. O.
*22.15 Contre l'oubli.* Nizzar Nayyouf, Syrie.
22.20 Grand format. Gerhard Schröder. *Le candidat devenu chancelier.*
23.55 Fiorile ■ ■ ■ Film. P. Taviani et V. Taviani (v.o.). O.
*1.50 Le Dessous des cartes.*

### M 6

17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
*19.54 Le Six Minutes, Météo.*
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Politiquement rock.
20.50 La Folie du doute. Téléfilm. Bill Corcoran. O.
22.35 X-Files, l'intégrale. Entité biologique extraterrestre. O. L'église des miracles. O.
0.20 Booker. Terrain glissant. O.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Black And Blue.
22.10 Fiction. *La Opel*, de Nicolas Patek.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).

### FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Honegger, Dutilleux, De Falla.
*22.30 Musique pluriel.* Œuvres de Lenot, Blondeau, Costello.
*23.07 Jazz-club.*

### RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Bach. 20.40 Tango et musique latino-américaine. Œuvres de Piazzolla, Chavez, Milhaud, etc.
23.00 La Petite Renarde rusée. Opéra de Janacek. Par le Chœur d'enfants Kühn et le Chœur et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Vaclav Neumann.

SAMEDI 6 MARS

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

12.10 *et 17.10 Le Monde des idées.* Thème : Justice et politique. Invités : Olivier Duhamel et Blandine Kriegel. LCI
21.20 L'Identité créole. Forum Planète
23.30 Les Années Staline. Forum Planète

### MAGAZINES

13.10 Nautisme. Isabelle Autissier. LCI
13.45 Savoir plus santé. Miracles ou guérisons inexpliquées. France 2
14.15 Bouillon de culture. Les instits : Mission impossible ? Invités : Bertrand Tavernier et Philippe Torreton, Dominique Sampiero, Tiffany Tavernier, Marie-Danielle Pierrelee, Gérard Klein. TV 5
14.15 Strip-tease. Au cœur des ténèbres (16 rue de la Loi). Un mâle dominant. Les compagnons de la chanson. On ne prête qu'aux pauvres. RTBF 1
16.30 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. Histoire
17.05 Reflets, images d'ailleurs. Vivre du porc, de la pintade et de la poule. TV 5
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Destins voilés. Invitée : Claire Brisset. Histoire
18.15 Des racines et des ailes. Les clés du Mont. Bienvenue au Québec. TV 5
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Histoire parallèle, la 500e. *Semaine du 6 mars 1949.* Quelle Allemagne pour l'Europe ? Arte
20.35 La 24e Nuit des César. *La Cérémonie.* Canal +
20.45 La Semaine d'Histoire. Histoire
21.05 *Thalassa. Les Perles de Darwin.* TV 5
21.45 Metropolis. Portrait : Olga Neuwirth. Les Archives Luigi Nono à Venise. Les voisins juifs. Arte
22.15 La 24e Nuit des César. La Cérémonie. TV 5
22.50 T'as pas une idée ? Invité : Maurice Pialat. Canal Jimmy
23.05 Union libre. France 2

### DOCUMENTAIRES

18.05 Les Kogis de Colombie, survivants *d'une autre époque.* Odyssée
18.40 Envoyé spécial en enfer. [2/4]. Mission dans le Bronx. Planète
19.00 Les Oubliés de la Libération. [1/3]. Ceux de Provence. Odyssée
19.35 Les Grandes Batailles du passé. Cholet, 1793. Planète
19.50 Liv Ullmann. Scènes d'une vie. Odyssée
20.30 Rendez-vous créoles. Forum Planète
20.35 Dancing in the Street. [2/10]. Be My Baby. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Les Moluques. Arte
20.50 Planète animal. L'arche, 2000 ans après *[8/16]* : Les pandas géants. TMC
21.10 Inde, naissance d'une nation. La veille de l'indépendance. Odyssée
21.35 Promenades sous-marines. [5/26]. Epaves mystérieuses. Planète
*21.40 Eldorado, la route de l'or.* Odyssée
21.55 Planète Terre. Les croisades [3/4] : La guerre sainte. TMC
21.55 Steven Bochco. Canal Jimmy
22.00 Les Meilleurs Moments des JO. *[10/10]. Les remises de médailles.* Histoire
22.05 La Bataille du Chili. [1/3]. *L'insurrection* de la bourgeoisie. Planète
22.05 La Lucarne du siècle. Vue plongeante sur un peuple. Montages au quotidien. Ciné Classics
22.30 Le Dauphin de Dingle. Odyssée
22.30 URSS. [2/3]. 1939 - 1953 : le triomphe du tyran. Forum Planète
22.40 La Fabrique des juges. France 3
23.25 Les Fantômes *de Madagascar.* Odyssée
23.40 Music Planet. Björk, étoile des neiges. Arte
0.35 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. Planète

### SPORTS EN DIRECT

*15.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations.* France - Galles. Au stade de France, à Saint-Denis. France 2
16.30 Cyclisme. Tour de Murcie. 4e étape. AB Sport
17.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. Irlande - Angleterre. A Lansdowne Road, a Dublin. France 2
*20.35 Football. Coupe de la Ligue.* Quart de finale. PSG - Montpellier. Au parc des Princes. France 3
20.45 Basket-ball. Pro A. Besançon - Pau-Orthez. Eurosport
22.30 Golf. PGA américaine. Doral Ryder Open. 3e jour. AB Sport
3.55 Formule 1. Championnat du monde. *Grand Prix d'Australie.* La course. TF 1
4.00 Boxe. Réunion d'Atlantic City. Super welters WBA. *Laurent Boudouani (Fr.) -* David Reid (EU). Canal +

### MUSIQUE

*18.00 Quincy & Friends.* Montreux 1991. Muzzik
18.55 Gala de Berlin 97. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orfeon Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. Mezzo
19.30 Dvorak Festival Concert. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Libor Pesek. Muzzik
20.30 Le Prince Igor. Opéra de Borodine. Mise en scène. Andrei Serban. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Bernard Haitink. Mezzo
21.00 Zarzuela : La del Soto del Parral. Par les Chœurs *du Théâtre Calderon.* Muzzik

### TÉLÉFILMS

17.55 La Vérité en face. Etienne Périer. Festival
18.35 Terres gelées. Maurice Frydland. Ciné Cinémas
*20.55 Business Woman.* Charles Jarrott [1 et 2/2]. Téva
23.40 Les Secrets de la princesse de Cadignan. Jacques Deray. Festival

### SÉRIES

*18.20 Susan ! [2/2]. Etapes de la vie.* Téva
18.30 Homicide. Course contre la mort. Série Club
18.30 Hercule Poirot. Le mystère du bahut espagnol. TMC
18.35 McMillan. Gendarmes et Voleurs. 13ème Rue
19.45 La Vie à cinq. Le bienfaiteur. Téva
20.15 Ellen. Three Strikes. RTL 9
20.25 Working. Rumoring (v.o.). Série Club
*20.35 Cadfael. Le Capuchon* du moine. Ciné Cinémas
20.50 Charmed. Jeunesse éternelle. M 6
21.00 Cop Rock. Cop-a-Feeliac (v.o.). Canal Jimmy
21.45 Derrick. *Le cercle infernal.* RTL 9
21.50 The Sentinel. Pour Roy. M 6
22.13 High Incident. Fusillade (v.o.). 13ème Rue
22.20 The Practice. Sexe, mensonges et petits singes (v.o.). Course avec le diable (v.o.). Série Club
22.45 Spectromania. Infirmière de nuit. Arte
22.45 Buffy contre les vampires. Les hommes poissons. O. M 6
22.45 Columbo. *Inculpé de meurtre.* TSR
23.50 Le Voyageur. Fait main. Série Club
*23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Entre* les mains des prophètes. Canal Jimmy
1.55 Friends. Celui qui a failli rater l'accouchement (v.o.). France 2

## Le Monde TÉLÉVISION

### M 6

**20.50 Charmed**

Diffusée pour la première fois aux Etats-Unis en octobre 1998, cette série se veut un mélange de comédie et de fantastique. Un projet ambitieux produit par Aaron Spelling et qui fait la part belle aux effets spéciaux. Reste à savoir si les aventures de ces trois sœurs descendantes d'une lignée de sorcières et habitant sur les hauteurs de San Francisco arriveront à ensorceler les téléspectateurs.

### FRANCE 3

**22.40 La Fabrique des Juges**

Julie Bertuccelli et Bernard Renucci ont voulu montrer comment s'effectue aujourd'hui, en France, la formation des jeunes magistrats. Ils ont suivi plusieurs élèves de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), en début et en fin d'un parcours qui dure trois ans. Il n'y a aucune interview, tout réside dans l'observation. Ce film lève le voile sur une profession méconnue du grand public.

### CINÉ CLASSICS

**23.00 Au cœur de la nuit ■ ■ ■**

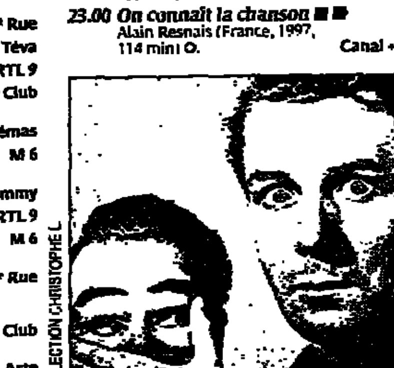
Ce film à sketches, devenu un classique du fantastique anglais, se distingue par la perfection d'un scénario portant très logiquement cinq histoires dans un récit au présent et par la cohérence d'une réalisation pourtant partagée entre des cinéastes de styles différents. Projeté dans l'univers du paranormal, le spectateur assiste, alors, à d'étranges récits d'expériences fantastiques. En v.o.

## FILMS

14.20 Brelan d'as ■ Norman Taurog (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
16.00 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1941, N., 115 min) O. Ciné Classics



16.05 Maxime ■ ■ Henri Verneuil. Michèle Morgan, Charles Boyer (France, 1958, N., 120 min) O. Cinétoile
18.05 Hellzapoppin ■ ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
20.50 La Totale ■ Claude Zidi (France, 1991, 95 min) O. RTBF 1
*23.00 Backdraft ■* Ron Howard (Etats-Unis, 1991, 135 min) O. Ciné Cinéma 2
*23.00 On connaît la chanson ■ ■* Alain Resnais (France, 1997, 114 min) O. Canal +



COLLECTION CHRISTOPHE L

23.00 Au cœur de la nuit ■ ■ ■ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton. Michael Redgrave (GB, 1945, N., v.o., 105 min) O. *Ciné Classics*
23.00 Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 95 min) O. Cinétoile
23.00 C'était demain ■ ■ *Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979,* v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
0.35 L'Or noir de l'Oklahoma ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. Cinétoile
0.45 Crépuscule ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, *N., v.o., 90 min)* O. Ciné Classics
0.50 Extrême préjudice ■ Walter Hill (Etats-Unis, 1986, 105 min) O. *Cinéstar 1*
2.00 Rasta rockett ■ Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 95 min) O. Cinéstar 2
2.15 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
2.20 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 120 min) O. Ciné Cinéma 1
3.55 La Peau douce ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1964, *N., 115 min)* O. Cinétoile

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

14.55 Alerte à Malibu. O.
15.45 Flipper. O.
16.40 Dingue de toi. O.
*17.15 Xena, la guerrière.* O.
18.05 Sous le soleil. O.
19.05 Melrose Place. O.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
*20.50 Drôle de zapping.*
23.10 Hollywood Night. Police future. *Téléfilm. Rick King. O.*
0.50 Formule F 1.
1.25 TF 1 nuit, Météo.

### FRANCE 2

14.40 Samedi sport. 15.00 Rugby. Tournoi des cinq nations France - Galles. 17.00 Irlande - Angleterre.
18.55 Friends. O.
*19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.*
19.25 Le monde est petit.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Qui est Qui ?
*23.05 Union libre.*
0.40 Journal, Météo.
1.00 Troisième mi-temps. *Magazine. Retour sur France- Galles* et Irlande - Angleterre.
1.55 Friends. Celui qui a failli rater *l'accouchement (v.o.)* O.

### FRANCE 3

14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
*18.20 Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Feuilleton de la vie.
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Paris SG - Montpellier.
22.40 La Fabrique des juges.
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'*elle* dit, *Zazie* ?
0.35 et 2.15 Saturnales. Journal des spectacles. *0.45 Petit théâtre sans importance.* Pièce de Gildas Bourdet.

### CANAL +

14.55 Basket NBA.
16.35 NBA Action.
17.10 Maguinnis, flic ou voyou. O.
▶ *En clair jusqu'à 23.00*
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania. O.
19.00 T.V. +.
20.05 Daria. O.
20.30 La 24e Nuit des César. Les enjeux des César.
20.35 La 24e Cérémonie des César.
23.00 On connaît la chanson ■ ■ Film. Alain Resnais. O.
*0.55 Le Journal du hard.*
1.10 Exhibition 99. Film classé X. John B. Root. O.

### LA CINQUIÈME/ARTE

15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 Pi égale 3,14...
16.05 Sur les chemins du monde. Météorites. 17.00 Momies ou un monde d'éternité. 17.25 Civilisations en danger.
18.20 Va savoir.
19.00 Histoire parallèle, la 500e. Semaine du 6 mars 1949 - 1949 : Quelle Allemagne pour l'Europe ?
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. Chili.
20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. [3/3]. O.
20.45 L'Aventure humaine. Les Moluques.
21.45 Metropolis.
22.45 Spectromania. [5/6]. Infirmière de nuit. O.
23.40 Music Planet. *Björk, étoile des neiges.*
0.30 Des monstres attaquent la ville ■ Film. Gordon Douglas (v.o.). O.

### M 6

15.10 La Belle et la Bête. O.
*16.10 Raven.* O.
17.10 Mission casse-cou. O.
18.10 Bugs. O.
19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. Charmed. Jeunesse éternelle. O. 21.50 The Sentinel. Pour Roy. O. *22.45 Buffy contre les vampires.* Les hommes poissons. O.
23.35 L'Instinct de survie. *Téléfilm. Robert Iscove. O.*
1.10 Boulevard des clips.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. *Le langue-à-langue des chiens de roche,* de Daniel Danis.
22.35 Opus. Le renouveau du baroque italien.
*0.05 Le Gai Savoir.* Caterina Pasqualino.

### FRANCE-MUSIQUE

19.30 Correspondances. *Der Freischütz.* Opéra de von Weber. Par le Chœur *de Radio France, Norbert Balatsch* et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Claus-Peter Flor.
23.07 Présentez la facture.

### RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Barber, Elgar, Fauré, Ibert.
20.00 Les Soirées. Les Davidsbündler. Œuvres de R. Schumann, Paganini, *Berlioz, Wieck-Schumann,* Mendelssohn, Schuncke, Wagner, R. Schumann.
22.00 Da Capo. Arturo Toscanini. Œuvres de Gluck, Brahms, Tchaïkovski, Grieg, Debussy.

***SIGNIFICATION DES SYMBOLES***

**Les codes du CSA**

- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

**Les cotes des films**

- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique*

**Les symboles spéciaux de Canal +**

- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

صكرا من الاهل



**Le Monde**

SAMEDI 6 MARS 1999

## Ce silence pétrifié

*par Pierre Georges*

OÙ IL pourrait être question, *maintenant*, de *simple* dignité. De l'homme comme de la fonction. Roland Dumas, comme ses avocats, reste *« serein »*. Il l'a dit, vendredi, à *L'Est Républicain*, comme il a confié son intention de ne pas démissionner de la présidence du Conseil constitutionnel.

*« J'y suis, j'y reste ! »* Ainsi parla Mac-Mahon sous l'offensive Gambetta et sa fameuse invite *« à se soumettre ou à se démettre »*. Ainsi parle, dans cette interview, Roland Dumas, en paraphrasant le président de la République, porté au pouvoir par les monarchistes et menacé, politiquement, par une majorité républicaine.

*« J'y suis, j'y reste ! »* Sauf que précisément Mac-Mahon n'y resta pas, démissionnant en 1879, avant la fin de son mandat et de son septennat. Et sauf que l'on voit mal, désormais, comment Roland Dumas peut, *moralement*, continuer à diriger le Conseil constitutionnel. Certes, rien ne l'oblige actuellement à se démettre, protégé qu'il est, normalement, par les textes et par les principes. A commencer par celui de la présomption d'innocence que nous avons, ici même, défendu. Mais tout le lui commande. Et d'abord l'idée que chacun, chaque citoyen, cette grande majorité républicaine silencieuse, de gauche comme de droite, peut se faire de la dignité publique, du *minimum* exigible de rectitude et de tenue.

Trop c'est trop. Et nous voici désormais de plain-pied dans ce *« trop »*, qui fait que, au-delà du dossier judiciaire qu'il appartient à deux magistrates d'instruire, l'affaire nourrit le scandale public, et inversement. Le déballage, les révélations, les mensonges, les goujateries, le sordide d'une rupture amoureuse, d'une scène de fric comme il en est de ménage, tout ce qu'on lit sur cette affaire – pas des suppositions, pas des supputations, mais les déclarations du président et de celle dont il a osa dire qu'elle ne fut *« qu'une maîtresse »* –, oui tout cela est prodigieusement obscène et choquant.

Les politiques se taisent ici quand ils parlent trop là, recroquevillés sous la loi comme sous un parapluie, n'en pensant pas moins, n'en disant pas plus. A de rares exceptions près, comme ce jeune député socialiste, Arnaud Montebourg, qui prit sa plume pour demander à Roland Dumas de démissionner s'il est *« encore un homme de gauche »*. Ou comme cet académicien de droite, Alain Peyrefitte, qui brisa cette loi du silence pétrifié, au nom de la sauvegarde des institutions.

Deux voix dans un désert qui n'est pourtant ni de gauche, ni de droite mais plutôt un désert français, une désertion du politique en ras-scandale. Pendant des mois, nous avons vécu avec les échos sordides et les conséquences judiciaires d'une autre passion amoureuse, là-bas aux Etats-Unis. De toute la hauteur de nos principes, nous avons plaint un pays et une démocratie où une simple affaire de sexe et de mensonges pouvait, par la coalition d'ultras puritains et d'adversaires politiques, déboucher sur un procès et une affaire d'Etat. Heureusement conclus sous la pression de l'opinion publique.

Quelque chose nous dit que l'affaire qui concerne notre pays est autrement plus grave et pas seulement privée. Que c'est plutôt notre vieille et sage République qui pourrait, en l'espèce, être vraiment à plaindre. Et que l'opinion publique y assiste atterrée, cynique ou scandalisée, au délitement de la chose publique.

## La réforme des organismes de contrôle de la santé publique entre en vigueur

### L'Institut de veille sanitaire et l'Agence des produits de santé deviennent opérationnels

Le *JOURNAL OFFICIEL* daté du vendredi 5 mars publie plusieurs décrets qui modifient profondément le dispositif de surveillance et de contrôle de l'ensemble des activités sanitaires. Ces décrets d'application de la loi du 1er juillet 1998, dite « loi Huriet », relative *« au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme »*, auraient dû, aux termes de la loi, être publiés avant le 31 décembre 1998. Des obstacles administratifs, autant que la difficulté à trouver des responsables compétents, n'avaient toutefois pas permis de respecter cette échéance, créant, de ce fait, une situation qui, ces dernières semaines, inquiétait au plus haut point les responsables sanitaires. Le sénateur Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle) avait alerté, dès le 26 janvier, Lionel Jospin, sur ce retard.

La loi Huriet résulte de la prise de conscience, à travers les affaires du sang et de l'hormone de croissance contaminés, de la « vache folle » et de l'amiante, des incohérences et des failles de l'organisation de la sécurité sanitaire en France. Cette loi prévoit la création d'un Institut de veille sanitaire (IVS) chargé d'*« effectuer la surveillance et l'observation permanente de l'état de santé de la population »*, ainsi que deux agences ayant le statut d'établissement public de l'Etat : l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Les décrets publiés le 5 mars et modifiant le code de la santé publique concernent seulement l'IVS et l'Agence française des produits de santé.

Le conseil d'administration de l'IVS comprend, outre son président nommé une durée de trois ans renouvelable, onze membres de droit représentant l'Etat et neuf personnalités nommées par le ministre chargé de la santé. L'IVS, qui est également doté d'un conseil scientifique, reprend, en les élargissant, les missions de l'ancien réseau national de santé publique (RNSP). L'IVS, doté pour 1999 d'un budget de 100 millions de francs (15,24 millions d'euros), devrait, indique-t-on de bonne source, être dirigé par le professeur Jacques Drucker, actuel directeur du RNSP, et présidé par Yannick Moreau, présidente de la 6e sous-section du contentieux du Conseil d'Etat.

#### LA RÈGLE DE LA PARITÉ

L'Agence française des produits de santé, elle aussi dotée d'un conseil scientifique, dispose pour cette année d'un budget de 400 millions de francs (60,97 millions d'euros). Son domaine d'intervention est très large, réunissant les missions de l'Agence du médicament, de l'Agence française du sang et de l'Etablissement français des greffes. Elle est, en outre, dotée d'un pouvoir de sanction et ses compétences sont étendues aux produits non médicamenteux, parmi lesquels les insecticides et les cosmétiques.

Les noms de son président et de son directeur ne devraient être connus que dans quelques jours, la nouvelle règle de la parité homme-femme dans ce domaine compliquant, semble-t-il, la tâche des responsables gouvernementaux. De nombreux obstacles ayant été rencontrés dans sa rédaction, sur fond de contentieux chronique entre les ministères de l'agriculture et de la santé, le décret d'application concernant la puissante Agence française de sécurité des aliments ne devrait, quant à lui, pas être publié avant plusieurs jours.

*Jean-Yves Nau*

## Bataille de physiciens autour d'une médaille diplomatiquement incorrecte

**DE LA SCIENCE** à la diplomatie, il n'y a parfois qu'un pas, qu'il peut s'avérer périlleux de franchir. Le physicien Gérard Toulouse, théoricien à l'Ecole normale supérieure (ENS), le constate amèrement, placé au cœur d'une « affaire » racontée par l'hebdomadaire américain *Science* du 5 mars. Gérard Toulouse accuse la Société française de physique (SFP) d'avoir renoncé à attribuer un prix portant le nom d'un physicien libanais à un chercheur israélien, Daniel Amit, en raison de la nationalité de ce dernier.

La médaille Rammal, créée et financée par M. Toulouse en mémoire de son confrère et ami Rammal Rammal, chiite sud-libanais mort en 1991 à l'âge de trente-neuf ans, alors qu'il passait pour l'un des physiciens les plus brillants de sa génération, récompense depuis 1993 *« un physicien éminent du pourtour méditerranéen, qui a su par sa vie et par ses activités donner une forme nouvelle et moderne aux courants d'échanges scientifiques dans cette région »*. La remise de cette médaille est censée *« illustrer la capacité de la science à surmonter les barrières et de favoriser les relations entre peuples méditerranéens »*. A cet égard, le choix de Daniel Amit semblait indiqué : ce physicien, qui partage son temps entre l'université hébraïque de Jérusalem et celle de Sapienza à Rome, est un opposant à l'occupation israélienne du Liban sud. Il a même été emprisonné deux semaines pour son refus de servir dans l'armée d'occupation au titre de réserviste, en 1984.

Réuni le 12 octobre 1998, le jury international lui a donc attribué la médaille – sur 24 membres, 10 étaient présents et Amit a recueilli 5 voix. La SFP devait entériner ce vote. Mais à la suite du scrutin, rapporte Roger Balian, qui était alors président de la SFP, celle-ci a reçu une avalanche de protestations émanant du CNRS libanais, des milieux ministériels et religieux libanais. Ces courriers indiquaient, selon M. Balian, *« que l'opinion publique ne pourrait comprendre qu'on associe le nom d'un Israélien à celui d'un Libanais »*.

#### DES « DIFFICULTÉS SÉRIEUSES »

Selon *Science*, l'ambassade de France à Beyrouth aurait pris l'initiative de consulter les autorités libanaises pour « aider » Roger Balian à rédiger un communiqué lui permettant de se retirer de cette épineuse affaire. Le 4 février, la SFP *« constate que des difficultés sérieuses sont apparues au cours du processus de choix du lauréat »*, et déclare que l'*« attribution de la médaille ne paraît pas opportune »*. Roger Balian reconnaît que des pressions multiples ont été exercées sur la SFP, mais que la décision de celle-ci, *« dramatique pour la communauté des physiciens »*, découle uniquement d'une anomalie dans le fonctionnement du jury. Membre *« trop influent »*, Gérard Toulouse aurait, selon M. Balian, découragé un scientifique libanais hostile à la désignation d'un Israélien d'y prendre part. M. Toulouse rétorque que Raji Abou Chacra n'avait pas été officiellement coopté, ni même convoqué au moment du vote.

En proposant la candidature de Daniel Amit, Gérard Toulouse, qui se prévaut du soutien de la famille Rammal, souhaitait jeter un pont entre deux communautés, il cite le « testament » de Rammal – *« que l'intelligence des hommes l'emporte »* – et continue d'espérer que la décision de la SFP sera abrogée. Daniel Amit prend les choses avec philosophie : *« Nous devons apprendre à vivre avec des situations moralement insolubles. »*

*Hervé Morin*



## M. Dumas se défend en faisant état de ses cadeaux à Mme Deviers-Joncour

**ROLAND DUMAS** affirme que les statuettes grecques antiques, offertes par Christine Deviers-Joncour en décembre 1990, n'ont pas été payées par Elf. Le président du Conseil constitutionnel assure, dans *L'Est Républicain* du vendredi 5 mars, qu'elles étaient *« un cadeau »* de son ancienne compagne et qu'elles n'avaient *« rien à voir avec Alfred Sirven, ni le groupe Elf »*. Mme Deviers-Joncour avait affirmé, mercredi 3 mars, aux juges de l'affaire Elf, avoir indiqué à M. Dumas l'origine des sommes grâce auxquelles elle lui avait offert les statuettes (*Le Monde* du 5 mars).

*« Ces statues m'ont été offertes par Christine à l'occasion des fêtes de Noël*, précise l'ancien ministre des affaires étrangères. *C'était un cadeau de sa part et je lui en ai fait de bien plus importants. A l'époque, j'étais très amoureux. De mémoire, je lui ai offert pour plus de 1 million de francs de cadeaux. »* Aux affirmations de Mme Deviers-Joncour assurant n'avoir pas disposé alors des 264 000 francs nécessaires à l'achat des statuettes, M. Dumas répond qu'*« à l'époque, elle avait de l'argent qui lui venait, notamment, de son père. Contrairement à ce qu'elle a dit, Christine a toujours eu des moyens, même si elle était déjà séparée de son mari. »* Réagissant à l'entretien accordé par Mme Deviers-Joncour à *Paris-Match*, M. Dumas dénonce des *« pseudo-révélations qui relèvent de la vie privée »* et se dit *« serein »*. *« Je constate qu'on est loin des turpitudes de l'affaire des frégates de Taïwan »*, ajoute-t-il.

## Jean Mattéoli exclut une « indemnisation globale » des juifs victimes de spoliation

**LE PRÉSIDENT** de la mission d'études sur la spoliation des juifs de France, Jean Mattéoli, exclut *« la méthode d'une indemnisation globale comme l'a fait la Suisse et comme est en train de le faire l'Allemagne »*, évoquée dans nos colonnes par le secrétaire général du Congrès juif mondial (CJM), Israël Singer (*Le Monde* du 23 février). *« Si le gouvernement français considère qu'il faut se soumettre aux pressions du CJM, ce sera sa responsabilité. Personnellement, je ne présiderai pas un organisme qui sera chargé de faire cela »*, a-t-il déclaré au quotidien suisse *Le Temps* daté du 3 mars.

Jugeant que, dans les années 50, les juifs de France avaient *« considéré que tout avait été réglé comme il convenait »*, M. Mattéoli a mis en garde contre la création d'un *« précédent très fâcheux dont finalement pourraient être victimes les juifs eux-mêmes »* si l'on tirait la conclusion que ceux-ci avaient droit à une réparation particulière pour avoir été déportés sur des critères raciaux. *« Ce sont les Allemands qui ont fait cette distinction* [entre juifs et « aryens »] », a-t-il souligné.

■ **CUMUL : les députés ont adopté en deuxième lecture, jeudi 4 mars, les deux projets de loi limitant le cumul des** mandats. La majorité (PS, PCF) a voté pour, en l'absence du groupe RCV. L'opposition a voté contre. Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) a souligné que l'UDF aurait pu rejoindre la majorité si celle-ci avait accepté le cumul « député-maire ». M. Albertini a ajouté que François Léotard confirmait son intention de *« voter pour »*.

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 mars : 526 761 exemplaires 1–